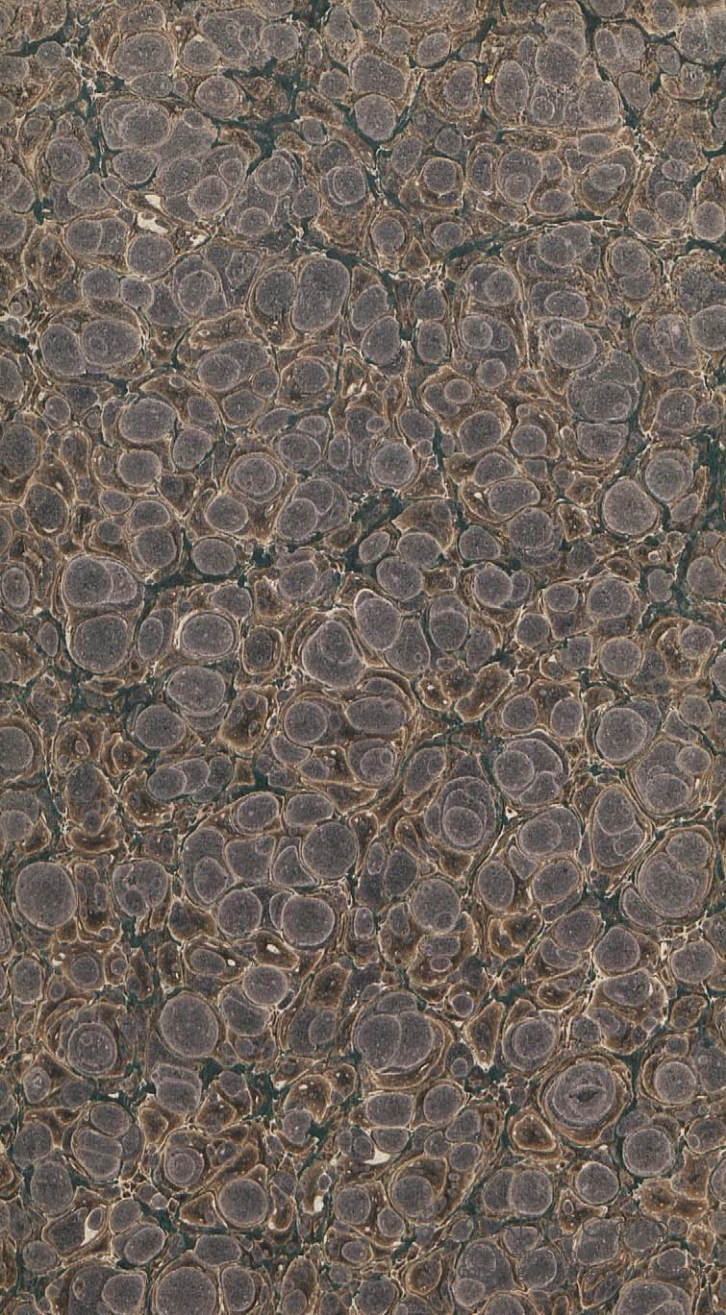


SAPIENS · VBICVNQVE · EST  
PEREGRINATVR · IVST. LIPSINS  
EX-LIBRIS  
COLONEL PH. MILON









VOYAGES ET TRAVAUX  
DES  
MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIES

PAR DES PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE

POUR SERVIR DE COMPLÈMENT

AUX LETTRES ÉDIFIANTES

I

---

MISSION DE CAYENNE ET DE LA GUYANE FRANÇAISE

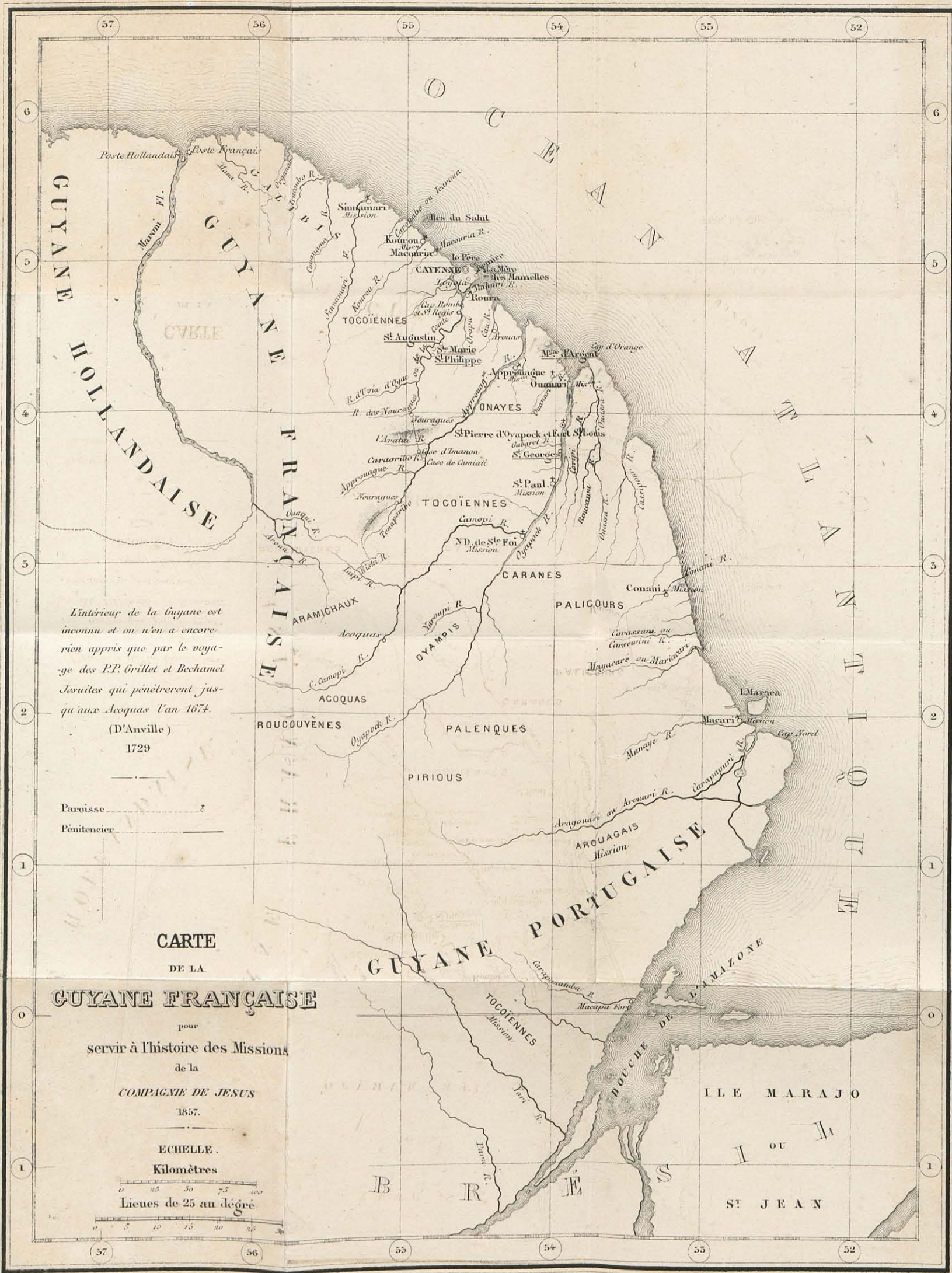
MANIOC.org

Bibliothèque Schoelcher  
Conseil général de la Martinique



LE MANS. — IMPR. JULIEN, LANIER, COSNARD ET C<sup>o</sup>.





GUYANE  
 HOLLANDAISE

GUYANE  
 FRANÇAISE

GUYANE  
 PORTUGAISE

L'intérieur de la Guyane est  
 inconnu et on n'en a encore  
 rien appris que par le voya-  
 ge des P.P. Grillet et Bechemel  
 Jésuites qui pénétrèrent jus-  
 qu'aux Acoquas l'an 1674.  
 (D'Anville)  
 1729

Pavoise ..... 5  
 Pénitencier .....

**CARTE**  
 DE LA  
**GUYANE FRANÇAISE**

pour  
 servir à l'histoire des Missions  
 de la  
**COMPAGNIE DE JESUS**  
 1857.

ECHELLE .  
 Kilomètres  
 Lieues de 25 au degré







266-4  
Mis

# MISSION DE CAYENNE

ET DE

## LA GUYANE FRANÇAISE



AVEC

UNE CARTE GÉOGRAPHIQUE



PARIS

JULIEN, LANIER, COSNARD ET C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

RUE DE BUCI, 4

1857

131436 R



## INTRODUCTION

---

La France semblait destinée par la Providence à porter aux régions sauvages de la Guyane, avec le bienfait de la civilisation, le bienfait encore plus précieux de la lumière évangélique. Ce furent en effet ses colons et ses missionnaires qui, les premiers, parvinrent à s'ouvrir, pour la féconder, une terre si longtemps fermée à l'influence européenne. Avant eux, il est vrai, on avait entrepris plus d'un voyage, plus d'une expédition, sur ces bords inhospitaliers; mais les voyages étaient restés sans résultats<sup>1</sup>, et les expéditions avaient misérablement échoué<sup>2</sup>. Si, dans les

<sup>1</sup> *Histoire générale des voyages*, t. XII, p. 74-95. Voyage de Christophe Colomb en 1498; d'Améric Vespuce, de Vincent Pinçon, en 1499. Et t. XIV, p. 336 et suiv. de Walter Raleigh (1595), du capitaine Keymis (1596).

<sup>2</sup> On peut voir dans la relation du capitaine Keymis les noms des Espagnols qui tentèrent inutilement des expéditions sur les côtes et dans l'intérieur de la Guyane. (*Voyages de François Corréal, de Walter Raleigh et de Keymis*; 2 vol. in-12, Paris, 1722; page 124 du II<sup>e</sup> vol.)

Consulter aussi l'*Histoire de l'Orénoque*, par le P. Gumilla, S. J. (I<sup>re</sup> partie, c. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 2, et II<sup>e</sup> partie, c. xxv, n<sup>o</sup> 31.) Nous citons la traduction de cet ouvrage par Eidous, 2 vol. in-12, 1738. Voici le vrai



commencements, les Français ne furent pas plus heureux, du moins eurent-ils le courage de la persévérance; et, avec le temps, ils réussirent à fonder un établissement solide et durable.

Il n'est pas de notre sujet de rappeler ici les divers essais de colonisation tentés par nos compatriotes dans ces contrées lointaines<sup>1</sup>; mais nous ne pouvons passer sous silence l'expédition qui, sous la conduite de Poncet de Brétigny, arriva à Cayenne en l'année 1643. Elle fait époque dans l'histoire des missions de la Guyane; car alors, pour la première fois, on voit des prêtres et des missionnaires catholiques paraître sur ce sol qui réclamait à tant de titres leur action régénératrice. Déjà en 1560, si l'on en croit Keymis<sup>2</sup>, un religieux

titre de l'ouvrage : *El Orinoco ilustrado y defendido; historia natural civil y geographica*, por el P. J. Gumilla, de la Compañia de Jesus, en Madrid, 1745, 2 vol. in-4°.

<sup>1</sup> Vers 1538, quelques Français appartenant à l'expédition conduite au Brésil par Villegagnon, et échappés au massacre que les Portugais firent de ces infortunés colons, s'étaient réfugiés sur les côtes de la Guyane; on croit communément qu'ils y périrent, ou, s'il en resta quelques-uns, qu'ils se joignirent à la colonie arrivée en 1604. Depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1643, on peut indiquer comme époques de différentes entreprises, les années 1604, 1624, 1626, 1634; et surtout l'année 1635, qui fut mémorable par la fondation du fort et de la ville de Cayenne, devenue plus tard le chef-lieu de toute la colonie. En 1640, quelques Français s'établirent sur les bords de la rivière de Surinam, mais ils les abandonnèrent bientôt à cause de leur insalubrité. Ce poste fut ensuite occupé par les Hollandais, et puis par les Anglais; et enfin cédé aux Hollandais en 1674. Surinam devint ainsi le centre et le chef-lieu de la Guyane hollandaise.

<sup>2</sup> *Relation du capitaine Keymis*, p. 125. — Dans un mémoire composé en 1632, par le sieur Bontemps, pour s'opposer à l'entreprise

espagnol, nommé Sala, avait pénétré dans ces pays encore inexplorés ; mais il avait été incontinent massacré avec son compagnon , et il n'est pas probable qu'ils y aient exercé les fonctions de leur ministère. On peut donc croire avec vraisemblance que des prêtres français ont eu les premiers la gloire de prendre possession, au nom de Jésus-Christ, du territoire de la Guyane ; et que, les premiers, ils ont pu y offrir la victime sans tache pour la conversion des peuples qui l'habitent. Ces heureux missionnaires appartenaient à l'ordre des Capucins<sup>1</sup>. Les noms de la plupart d'entre eux ne sont point parvenus jusqu'à nous ; on ignore aussi quel était leur nombre. En 1652, à l'arrivée d'une nouvelle colonie , il ne restait plus que deux de ces hommes apostoliques : le supérieur, nommé Bernardin du Renouard, et le P. Jean-Baptiste, de Dieppe. Le premier, au témoignage de Biet, *étoit très-homme de bien*, et avait déjà consacré vingt années de *de l'abbé de Marivaut*, l'auteur prétend qu'en vertu d'une concession faite à lui, en 1640, par le cardinal de Richelieu, « il s'étoit établi à Cayenne ; qu'il y avoit amené plusieurs convois d'hommes, de femmes avec des religieux capucins. » Il paraîtrait donc, d'après ce document, que des PP. capucins seraient arrivés à la Guyane entre 1640 et 1643. On ne trouve du reste aucune trace de leur séjour ; quoi qu'il en soit, il résulterait tout au plus de la vérité de cette assertion, que ce serait en 1641 ou 1642, et non en 1643, que des religieux de cet ordre auraient inauguré le culte catholique dans cette partie du Continent américain.

<sup>1</sup> Outre les PP. capucins qui, au rapport d'un auteur contemporain, « estoient venus pour la conversion des Sauvages, » un autre prêtre faisait partie de l'expédition : *c'étoit l'abbé de la Trinité*, aumônier de M. de Brétigny. — *Véritable relation de tout ce qui s'est passé au voyage de M. de Brétigny, fait à l'Amérique occidentale*, par Paul Boyer, escuyer. In-8°, Paris, 1634, p. 85.

sa vie aux missions étrangères<sup>1</sup> ; le second est appelé par d'Aigremont *un bon religieux et un grand prédicateur*<sup>2</sup>. Vers l'année 1645, deux autres PP. capucins avaient été envoyés de France à leur secours ; mais, six semaines après leur débarquement, ces religieux furent impitoyablement mis à mort par les barbares, avec seize de leurs compagnons de voyage<sup>3</sup>.

Si le zèle et les travaux de ces premiers missionnaires ne produisirent que peu de fruit, il faut en chercher la cause dans le naturel de ces sauvages, indolents et adonnés aux plaisirs<sup>4</sup>, et encore plus dans la conduite scandaleuse des colons européens. Le chef de l'expédition, Poncet de Brétigny, qui avait tout compromis par sa tyrannie bizarre et cruelle, périt enfin d'une mort violente. Il tomba sous les coups des Sauvages avec un grand nombre des siens. Un témoin oculaire raconte que les Indiens, dans l'ardeur de la victoire, mirent tout à feu et à sang, et qu'ils allaient exterminer tous les Français, jusqu'aux derniers, quand, ajoute le naïf historien, « on s'advisa de délivrer les PP. capucins, » — qui depuis six mois languissaient dans

<sup>1</sup> De ces vingt années, les dix dernières avaient été employées aux missions de la Guyane (1643-1653).—*Voyage de la France équinoxiale, en l'île de Cayenne*, par Antoine Biet. In-4°, Paris, 1664, p. 79.

<sup>2</sup> *Relation du voyage des François au cap Nord*, par J. de Laon, seigneur d'Aigremont. Paris, in-12, 1654, p. 116.

<sup>3</sup> Biet, *Voyage de la France équinoxiale*, p. 311.

<sup>4</sup> Biet rapporte qu'à son arrivée à Cayenne il eut à ce sujet un entretien avec les PP. capucins. « Ces bons Pères, dit-il, me firent connoître qu'il n'y avoit rien à gagner parmi ces sortes de Sauvages trop adonnés aux plaisirs... J'ai vu en effet que cela estoit véritable. » (*Voyage de la France équinoxiale*, p. 79.)



les fers, par ordre du farouche Brétigny. — « Ces religieux s'élancent sur-le-champ vers les barbares, le crucifix à la main; et le P. Antoine, supérieur de l'ordre, » ainsi s'exprime Boyer, « appelle le chef des Indiens, et lui commande de la part de Dieu, dont il lui avoit si souvent parlé, *d'imposer silence à tous ces peuples*; ce qui fut fait aussitôt au grand contentement des nostres <sup>1</sup>. »

Les colons échappés au glaive des barbares, se réfugièrent pour la plupart à Saint-Christophe<sup>2</sup>; les autres, au nombre de vingt-cinq, s'étaient retranchés dans l'île de Cayenne, en attendant les secours d'Europe<sup>3</sup>.

Cependant, vers la fin de 1651, une nouvelle compagnie se forma à Paris pour l'exploitation de la Guyane française; elle comptait parmi ses principaux directeurs, M. de Royville, gentilhomme normand, chef militaire de l'expédition; l'abbé de la Boulaye, intendant général de la marine, et l'abbé de l'Isle de Marivaut, docteur en théologie de la maison de Navarre. L'abbé de la Boulaye demeurait en France, pour y gérer les affaires de la société, et l'abbé de Marivaut devait accompagner le général de Royville, non-seulement en sa qualité de directeur principal, mais aussi comme chargé du gouvernement spirituel de la colonie: car, disent les écrivains de l'époque, « cet ecclésiastique, distingué par sa piété et par sa science théologique, ne s'étoit point associé à cette entreprise par un motif d'intérêt ou de gloire humaine, mais *il y avoit été poussé par un désir*

<sup>1</sup> Boyer, *Véritable relation, etc.*, p. 328.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 329, 330.

<sup>3</sup> L'île de Saint-Christophe, une des Antilles, appartenait alors partie aux Français, partie aux Anglais.

*ardent de la gloire de Dieu et du salut de ces pauvres Sauvages indiens, pour lesquels procurer il exposoit sa vie et ses biens* <sup>1</sup>. »

Que les desseins de la divine providence sont impénétrables ! Au moment même du départ, l'abbé de Marivaut se noya dans la Seine. Par sa vertu, son savoir et son zèle, il était l'âme de l'expédition. On put dès lors en prévoir l'issue malheureuse.

Antoine Biet, curé de Sainte-Geneviève de Senlis, qui succéda à l'abbé de Marivaut dans la direction spirituelle de la colonie, nous a laissé une relation de cette entreprise ; elle ne présente qu'une suite non interrompue de crimes et de désastres. Pendant le voyage, les seigneurs associés égorgèrent le général de Royville, et ne songèrent plus qu'à s'entre-détruire et à se supplanter mutuellement. D'un autre côté, des quatre ecclésiastiques, qui s'étaient dévoués à cette mission difficile, trois étaient morts peu après leur arrivée à Cayenne <sup>2</sup>. L'abbé Biet et le P. Bernardin seuls avaient survécu aux compagnons de leurs travaux. En décembre 1653, ils abandonnent cet infortuné rivage et se retirent chez les Anglais de la Barbade, avec les débris de la colonie <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Biet, *Voyage de la France équinoxiale*, p. 2. — D'Aigremont, *Relation du voyage des François au cap Nord*.

<sup>2</sup> L'abbé de Marivaut s'était associé six prêtres ; « mais après sa mort, dit Biet, deux manquèrent de courage. » L'histoire nous a conservé les noms de ceux qui persévérèrent : c'étaient, outre Antoine Biet, MM. Colsonet, Alleaume et Chateau. « Tous, au dire d'Aigremont, gens d'exemple et probité. » (*Relation du voyage des François au cap Nord*, par le sieur d'Aigremont, p. 166 ; et Biet, p. 4. )

<sup>3</sup> Biet, *Voyage de la France équinoxiale*, p. 257.

Cependant, à une autre extrémité de la Guyane, et dans cette même année 1651, où avait été concertée l'entreprise dont nous venons d'esquisser la lamentable histoire, un missionnaire de la Compagnie de Jésus, le P. Denis Méland, était parvenu à s'introduire chez les Galibis, nation sauvage du Continent américain. Venu des Antilles, où les jésuites avaient déjà plusieurs établissements, il préludait ainsi à l'apostolat que les religieux de son ordre devaient exercer dans ces vastes régions ensevelies jusqu'alors dans les ténèbres de l'erreur. Le P. Méland eut bientôt pour compagnon le P. Pelleprat, qui a été l'historien de cette mission naissante.

Né à Bordeaux, en 1606, Pierre Pelleprat fut reçu dans la Compagnie de Jésus vers la fin de l'année 1623. Après avoir rempli avec succès les fonctions de professeur dans plusieurs collèges, il vint à Paris, où il se distingua par son talent pour la chaire. Mais Dieu l'appelait à de plus grandes choses. En 1639, il partit pour l'Amérique; et depuis plusieurs années il travaillait au salut des âmes dans les missions des Antilles, lorsque ses supérieurs le destinèrent à porter le flambeau de la foi aux Sauvages de la Guyane.

Le séjour du P. Pelleprat sur le Continent ne fut pas de longue durée; mais il en résulta du moins un fruit durable. Le zélé religieux, atteint d'une infirmité qui l'empêchait de courir à la recherche des peuplades infidèles, sut mettre à profit ce repos forcé. Il composa une grammaire et un dictionnaire abrégé de la langue des Galibis, dont il avait fait une étude assez approfondie <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici le titre de cet ouvrage, imprimé à Paris en 1655 : *Introduction à la langue des Galibis, Sauvages de la Terre ferme de l'Amérique méridionale*. In-8°, chez Cramoisy.



En 1654, contraint de retourner dans les Iles, afin d'y rétablir sa santé, il demeura près d'un an à la Martinique, et il employa ce nouveau loisir à rédiger sa *Relation sur les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans les Iles et dans la Terre ferme de l'Amérique méridionale* <sup>1</sup>.

Cette relation, qui renferme les observations et le résumé des travaux du P. Pelleprat, nous la reproduisons dans ce volume. Elle est la première en date de toutes les pièces qui ont été publiées sur ces missions.

Vers la fin de 1654, le P. Pelleprat repassa en Europe; mais il ne resta dans sa patrie que le temps nécessaire pour reprendre des forces; et bientôt il se hâta de retourner vers ses chers Indiens, avec une nouvelle colonie qui partait de France pour le Continent américain (1656). A son arrivée, le Père trouva la situation bien changée : les Hollandais occupaient Cayenne et une partie de la Guyane, que la retraite des Français avait laissée entre leurs mains; et de leur côté, les Espagnols des environs de l'Orénoque, ayant attaqué les nouveaux colons au moment où ils s'établissaient dans le pays d'Oüarabiche, les avaient forcés à renoncer à leur entreprise. Le P. Pelleprat dut donc se résigner à porter ses pas en d'autres contrées. Il se dirigea vers le Mexique, où, après plusieurs années de travaux, il couronna, en 1667, par une mort édifiante, une vie consacrée tout entière à la gloire de Dieu.

A la suite des PP. Pelleprat et Méland, d'autres missionnaires de la Compagnie de Jésus tentèrent aussi d'évangéliser les nations infidèles du Continent. D'anciens catalogues

<sup>1</sup> Ce livre, ainsi que le précédent, fut imprimé à Paris pendant le séjour que le père Pelleprat fit en cette ville en 1655.



nous ont conservé les noms des PP. Antoine de Bois-le-Vert, Guillaume Hébert, Didier Valtier, Étienne Lapière, qui vinrent tour à tour prendre la place des premiers apôtres des Galibis (1653-1668) <sup>1</sup>.

Depuis dix ans, les Hollandais étaient paisibles possesseurs de Cayenne et des côtes qui l'avoisinent, lorsqu'en 1663 Louis XIV, d'après les conseils de Colbert, autorisa une nouvelle association sous le titre de *compagnie de la France équinoxiale* <sup>2</sup>.

L'année suivante, 1664, Lefebvre de la Barre, directeur de la nouvelle compagnie, et nommé par le roi gouverneur de la Guyane française, arriva devant Cayenne; il était

<sup>1</sup> *Archives du Gesù*, à Rome.

<sup>2</sup> *France équinoxiale* était le nom qu'on donnait alors à la partie du Continent qui se trouve renfermée entre l'Orénoque et la rivière des Amazones. Le gouvernement français accorda à plusieurs compagnies le privilège du commerce et de la navigation des pays de la Guyane. Le premier de ces privilèges est concédé à des marchands de Rouen, en 1633; une confirmation de ces droits leur fut accordée par lettres patentes en 1638; en 1643, une nouvelle compagnie, formée à Rouen, sous le nom de compagnie *du cap du Nord*, obtint des lettres patentes qui lui faisaient cession de tous les pays situés entre l'Orénoque et le fleuve des Amazones; elle avait pour chef Poncet de Brétigny. Vers la fin de 1651, la *première compagnie de la France équinoxiale*, sous la conduite de Royville, fut enrichie des mêmes privilèges. En 1663, fut formée la *deuxième compagnie de la France équinoxiale*, dont il est ici question. L'année suivante, 1664, Louis XIV révoqua toutes les concessions faites à des compagnies particulières, et créa une compagnie générale pour les colonies d'Amérique, sous le titre de compagnie *des Indes occidentales*. De la Barre resta chargé du gouvernement de Cayenne, et le fut en outre de celui des Antilles. Enfin Louis XIV réunit toutes ces colonies à son domaine en 1674, et les fit dès lors gouverner par des officiers royaux.

appuyé d'une flotte puissante commandée par M. de Tracy, et dès le 15 mai, le général hollandais, Guérin Spranger, consentit à capituler.

Une cérémonie religieuse très-imposante vint consacrer le retour des Français à Cayenne. Pendant leur absence, les juifs et les protestants avaient abattu partout les signes de notre rédemption; le P. Beaumont, dominicain, un des aumôniers de la flotte, envoyé à terre par le général de Tracy, et deux ecclésiastiques députés par M. de la Barre, firent élever sur le rivage une grande croix avec cette inscription : *Cette croix a été retablie en ces lieux par l'ordre de M. le général Alexandre Prouville de Tracy, le 19 may de l'année 1664, la vingt-deuxième du règne de Louis XIV, Dieudonné, roy de France et de Navarre.*

Ainsi fut inaugurée la nouvelle prise de possession de la Guyane, au nom de la France. Depuis lors, ce pays, sauf quelques courtes interruptions, est toujours demeuré colonie française.

« C'est avec cette expédition, dit M. Metteraud, que les jésuites arrivèrent à Cayenne en qualité de missionnaires<sup>1</sup>. » En effet, M. de la Barre, gouverneur de la Guyane et lieutenant général du roi dans les Antilles, ne tarda pas à introduire les Pères de la Compagnie de Jésus dans la colonie

<sup>1</sup> *Notes historiques des établissements entrepris à Cayenne par les François, depuis leur fondation jusqu'à ce jour*, par M. Metteraud, habitant de cette colonie. (*Almanach de la Guyane*, année 1822, p. 71.) M. Metteraud, comme il le dit lui-même (p. 73), descendait par les femmes du fameux Cepeyrou, capitaine indien, qui, lors des premières invasions des Européens, fut tué en défendant ses foyers à la tête de ses compatriotes. Son village était situé à l'endroit où a été bâtie la ville de Cayenne, dont le fort fut appelé dans l'origine le fort de Cepeyrou.

renaissante ; et l'on vit successivement arriver, d'abord en 1666 le P. Morellet avec un frère coadjuteur, nommé Jean de la Vergne, et enfin le P. Jean Grillet, qui a été le premier supérieur de la résidence et de la mission de Cayenne. Mais à peine le nouveau supérieur était-il débarqué, en juin 1667, qu'il devint témoin de la prise et du pillage de la ville par les Anglais, et fut lui-même emmené prisonnier à la Barbade <sup>1</sup>.

Après son retour à Cayenne, en 1668, le P. Grillet adressa, en France, à un des religieux de son ordre, une lettre qui, jusqu'à ce jour enfouie dans les archives, paraîtra en ce volume pour la première fois.

Les années suivantes se passèrent sans aucun événement remarquable. On avait fait aux missionnaires des concessions de terrain ; et comme le remarque M. Metteraud <sup>2</sup>, « ces religieux ne manquèrent pas de prospérer, et ainsi ils trouvèrent la facilité de *rendre des services aux autres colons.* » — « Les jésuites, ajoute le même auteur, se sont comportés à Cayenne avec un zèle infatigable pour l'exercice et les

<sup>1</sup> Le général de la Barre était alors aux Antilles, où il commandait les armées du roi. Son frère, le chevalier de Lézy, qui le remplaçait dans sa charge de gouverneur à Cayenne, ayant été blessé dans un combat contre les Anglais, se retira à Surinam et de là à la Guadeloupe. En l'absence de toute autorité régulière, le P. Morellet réussit à rallier les colons dispersés, et, de concert avec eux, il put conserver le pays aux Français. — Du Tertre, *Hist. des Antilles*, t. IV, p. 133. — *Essai sur la statistique de la Guyane française*, par M. Alexandre Moreau de Jonnés, liste chronologique des gouvernements en titre ou par intérim de 1666 à 1827. — Idem. *Almanach de la Guyane française*, année 1821.

<sup>2</sup> *Notes historiques*, p. 71. — Voir aux pièces justificatives n° 1. *Titres d'établissement des Pères de la Compagnie de Jésus à Cayenne.*

progrès de la religion. Ils ont formé à leurs frais aux extrémités de la colonie des *missions* où ils ont eu l'habileté d'attirer et de policer les indigènes de la Guyane... Enfin la colonie a dû beaucoup de reconnaissance à leur charité et à leurs travaux apostoliques<sup>1</sup>. »

Dès le commencement de leur séjour à Cayenne, les Pères s'étaient portés avec ardeur à l'instruction et à la conversion des Sauvages voisins de la colonie ; mais bientôt leur zèle ne se contenta pas d'un ministère qui n'offrait ni assez de fruits à leur apostolat, ni assez de souffrances à leur dévouement ; ils songèrent à pénétrer dans l'intérieur des terres, pour aller à la découverte des peuplades indigènes et leur communiquer la bonne nouvelle du salut.

Les PP. Grillet et Béchamel, chargés de cette importante mission, y employèrent cinq mois entiers, depuis le 25 janvier jusqu'au 27 juin de l'année 1674. Ces deux Pères nous ont laissé un journal de leur voyage ; et cette pièce intéressante mérite à juste titre de trouver place dans ce recueil consacré aux missions de la Guyane française.

Le voyage avait été heureux et fécond en résultats ; mais la mort des PP. Grillet et Béchamel, et la prise de Cayenne par les Hollandais qui le suivirent de près (1675), empêchèrent d'en tirer tout le fruit qu'on s'en était promis. Il est vrai que dès l'année suivante, 1676, le comte d'Estrées chassa les Hollandais et remit la France en possession de la colonie ; mais les désastres de la guerre, toujours longs à réparer, le nombre malheureusement trop restreint des ouvriers évangéliques, et d'autres causes qu'il serait trop long

<sup>1</sup> *Notes historiques*, p. 72.



d'énumérer, firent ajourner indéfiniment, sans toutefois l'abandonner, le projet de convertir à la foi et à la civilisation chrétienne les peuplades barbares du Continent.

En effet, dès que les premiers obstacles eurent disparu, les jésuites revinrent à la charge; et, parmi les hommes apostoliques qui se dévouèrent à cette grande œuvre, nous aurons à signaler les PP. de Creully, Lombard, Fauque, de Caranave, et plusieurs autres émules de leur zèle.

En attendant, insérons ici un tableau abrégé des travaux des missionnaires jésuites en Guyane, tracé par un écrivain judicieux et désintéressé. C'est l'auteur d'un document curieux, publié en 1821<sup>1</sup>, sur les établissements et la colonie de Cayenne; il s'exprime ainsi :

« Le P. Creully, chef des missionnaires (jésuites), et le P. Lombard essayèrent d'établir dans la Guyane de grandes missions sur le modèle de celles du Paraguay. Alors les missionnaires, seuls au milieu de vastes tribus d'Indiens, remplirent pendant des années entières, avec un courage et une patience à toute épreuve, les fonctions de législateurs. On voit le P. Lombard, l'un des deux, employer beaucoup de temps à apprendre le langage des Indiens; puis, accompagné de deux nègres fidèles, former, pour fixer la constance de ces peuples, un petit établissement au milieu d'eux, et obtenir de quelques-uns qu'ils lui confiassent leurs enfants. Ces jeunes Indiens, qu'il éleva avec soin, lui devinrent d'une grande utilité pour acquérir de nouveaux néophytes.

<sup>1</sup> *Note historique sur les premiers établissements de la colonie de Cayenne*, publiée dans l'*Almanach de la Guyane française*, année 1821, p. 64.

«Après quinze ans de ces pieux travaux, le P. Lombard, se trouvant à la tête d'un nombreux troupeau de fidèles, vint s'établir à l'embouchure de la rivière du Kourou. Là fut élevée une église qui, commencée en 1720, ne fut finie qu'en 1726. Cette conquête de la religion, fruit de la patience et du don de persuasion que les jésuites avaient à un si haut degré, donne une idée de l'utilité de cet ordre dans les colonies.

« En même temps que cette peuplade de nouveaux convertis se fixait à Kourou, d'autres missionnaires, aussi zélés que le P. Lombard, travaillaient dans toutes les directions à agrandir le domaine de l'Évangile, et à porter la civilisation au centre des nations éparses sur le sol de la Guyane. Les bords de l'Oyapock se divisaient en missions. Les ouvriers de la foi se répandaient sur ses rives; la mission de Saint-Paul se formait; on en établissait jusque sur le Camopi<sup>1</sup>. Il semblait que les jésuites infatigables voulussent lier par une chaîne évangélique les extrémités de la Guyane, projet gigantesque, qui n'effrayait pas le courage de ces intrépides convertisseurs. Un fort s'élevait à Oyapock, et à l'ombre de cet appareil de force, les jésuites poussaient leurs courses vers l'intérieur.

« Le P. Fauque, le premier d'entre eux qui se soit établi en ces lieux, y bâtit une église; et, chose qui surprit beaucoup les Pères, c'est qu'en creusant le sol pour en établir les fondements, on trouva à la profondeur de cinq pieds une petite médaille des premiers temps du Christianisme : on la nettoya, et l'image de saint Pierre, qu'on y reconnut,

<sup>1</sup> La mission de Sainte-Foi, ou de Notre-Dame-de-Sainte-Foi.

les détermina à choisir ce saint pour patron de la nouvelle église<sup>1</sup>. »

Jusqu'à leur dernier jour, les jésuites poursuivirent au milieu des Sauvages le cours de leurs entreprises et de leurs travaux évangéliques; mais en 1762, la Mère-Patrie, qui les avait expulsés de son sein, les arrachait aussi à ses colonies. Il fallut renoncer à tout le bien qui avait été fait et abandonner tout le bien qui restait à faire.

Les religieux de la Compagnie reçurent avec résignation, à Cayenne comme partout ailleurs, le coup qui les frappait en attendant des jours plus heureux. Ces jours plus heureux et féconds en fruits de salut leuront-ils encore pour les contrées abandonnées de la Guyane? nous l'ignorons. Déjà, il est vrai, les frères de religion des anciens missionnaires ont été rappelés sur la terre d'Amérique; mais jusqu'ici leur ministère n'a pu avoir pour but de continuer l'œuvre des premiers apôtres de cette contrée, puisque leur but, à eux, semble y avoir un objet spécial<sup>2</sup>. D'ailleurs, à mesure qu'ils sont descendus sur ce sol arrosé par les sueurs de leurs pères, ils ont été décimés par la mort. Auront-ils des successeurs qui puissent être comme leurs devanciers

<sup>1</sup> Il paraît, d'après un *Mémoire historique sur la Guyane* conservé aux Archives de la marine, qu'on a élevé des doutes assez graves touchant l'antiquité de cette médaille.

On croit avec plus de raison, ce semble, qu'elle avait été déposée en ce lieu par les Hollandais, qui s'y étaient fixés en 1676. Quoi qu'il en soit, ce fut à cause de l'invention inattendue de cette médaille que l'église du fort Saint-Louis prit elle-même le nom de Saint-Pierre.

<sup>2</sup> Les religieux de la Compagnie de Jésus ont été appelés en 1852 dans la Guyane française, pour y être chargés de la direction spirituelle des Pénitenciers.



les apôtres de ces peuples abandonnés ? c'est dans cet espoir, et s'il se peut, pour avancer ce bienheureux terme de nos désirs, que nous publions ici quelques lettres des nouveaux missionnaires.

Ces lettres, dignes à tant d'égards de l'attention du lecteur chrétien, termineront ce volume *des Missions de Cayenne et de la Guyane française*.

Voici, en résumé, les principaux documents dont il est composé.

I. *Relation des Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans les Iles et dans la Terre ferme de l'Amérique méridionale*, par le P. Pelleprat, de la Compagnie de Jésus. Paris, 1655.

Ce livre, comme on le voit par son titre, ne traite que dans sa seconde partie des missions de la Guyane ; la première se rapporte seulement aux îles de l'Amérique, que l'on nomme communément les Antilles. Nous n'avons pas cru devoir mutiler l'ouvrage du P. Pelleprat ; d'ailleurs la relation des missions des Antilles se trouvait comme nécessairement liée à celle de la Terre ferme, puisque c'est de ces îles que vinrent les premiers missionnaires de la Guyane.

II. *Lettre du P. Jean Grillet, premier supérieur de la maison de la Compagnie de Jésus, à Cayenne, du 14 juin 1668, adressée à Paris, à un religieux de la même Compagnie*.

Cette lettre inédite, et inconnue jusqu'à ce jour, est tirée des *Archives du Gesù*, à Rome. (*Ms. concernant les missions d'Amérique.*)

III. *Voyage que les PP. Jean Grillet et François Béchamel, de la Compagnie de Jésus, ont fait dans la Guyane en 1674*.

IV. *Lettre du P. Aimé Lombard, missionnaire de la*

*Compagnie de Jésus, à son frère, en France, à la date du 13 décembre 1723.*

Cette pièce ne se trouve point dans la collection des *Lettres édifiantes*; mais elle a été imprimée dans le *Nouveau voyage en Guinée et à Cayenne*, du chevalier des Marchais, t. IV, c. I.

La lettre du P. Lombard sera accompagnée de quelques détails historiques sur les missions des jésuites parmi les Sauvages de la Guyane, tirés des *Lettres édifiantes* et d'autres documents authentiques.

V. *Lettres écrites de la Guyane française, par des missionnaires de la Compagnie de Jésus, à des Pères de la même Compagnie, en France, de 1852 à 1857.*

Au titre de ces différentes pièces, le lecteur peut déjà présumer qu'il ne rencontrera pas ici beaucoup de ces faits éclatants, de ces événements extraordinaires qui exaltent l'imagination et qui passionnent vivement les cœurs.

En effet, la scène s'y trouve bornée à un seul pays, qui, malgré sa vaste étendue, ne renferme proportionnellement que peu d'habitants. Encore ces habitants, si l'on en excepte les colons européens, « ne sont-ils pour la plupart, au dire d'un missionnaire<sup>1</sup>, que des Sauvages ignorants et gros-

<sup>1</sup> Le P. Lombard, qui nous dépeint ainsi les naturels de la Guyane dans le préambule de sa *Lettre sur la mission de Kourou*. Les PP. Pelleprat et Grillet sont plus indulgents; ils reconnaissent en ces peuples beaucoup de simplicité et d'innocence, avant qu'ils aient eu commerce avec les nations civilisées d'Europe. Le P. Lombard lui-même, qui nous présente ici les Sauvages de la Guyane tels que le Christianisme les a trouvés, en parle plus tard bien différemment, quand il nous les montre tels que le Christianisme les a faits.

siers, épars dans les bois comme des bêtes fauves, sans goût, sans politesse, presque sans religion et sans Dieu; gens d'ailleurs uniquement occupés du présent, sans nulle idée, nul souci de l'avenir; gens, en un mot, à qui le nom de *sauvage* convient dans toute l'acception de ce terme. » — « Aussi, continue le P. Lombard, on ne voit pas ici, comme en d'autres missions, de ces conversions surprenantes qui frappent les sens; on n'y voit pas, comme à la Chine et au Japon, des mandarins, des princes, qui se soumettent au joug de Jésus-Christ, des peuples entiers qui accourent en foule aux fonts sacrés du baptême; les missionnaires ne sont pas ici lassés, fatigués dans l'administration du sacrement de la régénération. » — Cependant, quoi qu'en dise le modeste religieux à qui la mission de la Guyane doit en partie son établissement et ses progrès, ce théâtre des travaux apostoliques n'est pas aussi dépourvu de variété qu'on pourrait le croire; il ne manque pas non plus de cet intérêt ni de ce charme qui s'attache à tout ce qui est vrai et beau, solide et vertueux. Non-seulement le chrétien y recueille des paroles de foi et de charité, mais l'homme du monde lui-même y entend un langage qu'il peut comprendre et goûter, le langage toujours si éloquent du sacrifice et du dévouement. Or, on le sait, le dévouement, plus il est caché, plus il se dépense sur des objets petits et méprisables, plus alors il est grand et héroïque, et par conséquent propre à exciter l'admiration et à mériter des sympathies. Ajoutons encore que, pour produire ces impressions, il n'est pas besoin à l'homme apostolique de faire de grands frais d'éloquence; sa parole



simple mais animée, qui part du cœur, va plus facilement, plus sûrement au cœur.

C'est dans cette pensée que nous avons cru devoir respecter le texte, et, autant que possible, conserver le style même des missionnaires dont nous publions les écrits. Aussi, chacun d'eux gardera ici son propre caractère; on reconnaîtra les PP. Pelleprat<sup>1</sup> et Grillet au ton naturel et familier, et parfois naïf, de leur récit; le P. Lombard, à un langage plus grave, mais dont l'esprit religieux et apostolique fait le principal ornement. Quant aux missionnaires modernes, ils feront entendre tour à tour les accents de la foi, de la charité et du zèle; de la tristesse même, mais toujours du courage dans le sacrifice. Et si, au milieu de leurs incessantes fonctions, pénibles ordinairement en ces climats brûlants, mais rendues plus pénibles encore par le cortège de maux, de souffrances, de morts fréquentes qui les ont d'abord accompagnés; si dans ces embarras multipliés et dans ces douleurs sans cesse renaissantes, ils ne se sont pas étudiés à revêtir de dehors brillants la pensée qui les occupe, le sentiment qui les oppresse; on ne peut que leur savoir gré de ce touchant et simple abandon, qui, loin de nuire à l'effet du récit, lui donne en quelque sorte une autorité plus imposante, le cachet inimitable de la vérité.

Puissent ces divers monuments de la piété et du zèle de

<sup>1</sup> Nous nous sommes permis quelquefois de corriger le P. Pelleprat par le P. Pelleprat lui-même, en nous servant d'un exemplaire manuscrit de sa *Relation des missions d'Amérique*, qui a été conservé aux Archives du Gesù, à Rome.

ces hommes apostoliques, réveiller la foi parmi les chrétiens de notre vieille Europe, y inspirer de généreux dévouements et faire naître de nouvelles vocations pour continuer et étendre la grande œuvre de la conversion des infidèles.

Paris, le 31 mai 1857 (Fête de la Pentecôte).

M.-F. DE MONTÉZON

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

PREMIÈRE PARTIE

RELATION DES MISSIONS

RELATION

DES

DANS LES ILES DE L'AMÉRIQUE

MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES ILES ET DANS LA TERRE FERME

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

CHAPITRE PREMIER

PAR LE P. PIERRE PELLEPRAT

DE LA MÊME COMPAGNIE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(1655)

On parlera dans cette relation des Iles de l'Amérique que les François habitent dans la zone torride, au delà du tropique du Cancer, depuis le dixième degré jusqu'au vingtième d'élevation du pôle septentrional; et l'on verra grand nombre de pays du Continent au delà de

l'équateur les Iles qu'on nomme communément les Antilles ou les Iles de l'Amérique. Elles furent découvertes par Christophe Colomb en 1492. Toutes les Antilles furent découvertes par l'Europe en quelques années, et le P. Pelleprat a vu la plus spécialement des Antilles françaises.





PREMIÈRE PARTIE

RELATION DES MISSIONS

DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES ILES DE L'AMÉRIQUE

---

CHAPITRE PREMIER

DU PAYS EN GÉNÉRAL

Je parlerai dans cette relation des Iles de l'Amérique<sup>1</sup> que les François habitent dans la zone torride, au delà du tropique du Cancer, depuis le dixième degré jusqu'au vingtième d'élévation du pôle septentrional ; et d'une grande étendue de pays du Continent ou de la

<sup>1</sup> Ce sont les îles qu'on nomme communément les *Antilles* ou les *Iles du Vent*. Elles furent découvertes par Christophe Colomb en 1493. Toutes les grandes Puissances de l'Europe en occupent quelques-unes ; le P. Pelleprat parle ici plus spécialement des Antilles françaises.

Terre ferme, qui a la mer pour limite au nord-est, et au sud des terres presque infinies, pleines de peuples et de nations sauvages dont on n'a aucune connoissance. Je lui donnerai pour terme au sud-est la rivière des Amazones, et au nord-ouest la forteresse de Comana, bâtie par les Espagnols sur la côte de la mer, dans la Nouvelle-Andalousie, quatre cents lieues au-dessus de la même rivière des Amazones, vis-à-vis de l'île de la Marguerite. Pour ne pas confondre le Continent avec les Iles, je diviserai cette relation en deux parties : en la première, je parlerai des Iles ; en la seconde, de la Terre ferme.

Comme l'air que nous respirons est la moitié de notre vie, il est infiniment dommageable dans les lieux où il est froid ou chaud par excès : de là l'erreur des anciens, qui ne se pouvoient persuader que les terres situées entre les tropiques ou sous les deux pôles fussent habitables. Et en effet, pour ce qui regarde la zone torride, dans laquelle se trouvent tous les pays dont je dois traiter, n'avoient-ils pas quelque fondement de croire que les hommes ne pouvoient vivre dans des pays dont les moindres chaleurs sont aussi grandes que les plus excessives de l'Europe ; où il n'y a point d'hiver, de printemps ni d'automne, mais un été perpétuel, et où le soleil a tant d'activité que les haches et semblables ferrements exposés à ses rayons perdent leur trempe, comme si on les avoit fait passer par le



feu ? Quelle impression cet astre ne feroit-il pas sur les hommes, qui ne sont ni de fer, ni d'acier, si la divine Providence, qui étend ses soins sur les habitants de ces contrées aussi bien que sur les plus florissantes nations de la terre, ne modérait cette ardeur extrême par de fréquentes pluies et par des vents presque continuels ? Ce n'est pas que ce tempérament ôte tout ce qu'il y a de rude et de fâcheux dans l'Amérique ; mais où trouvera-t-on un pays sur la terre qui n'ait ses incommodités ? Il n'est plus de paradis terrestre, ni de lieux où l'on n'ait rien à souffrir. Si les Iles ont bien des choses qui éloignent, il faut sans doute qu'elles aient de puissants charmes pour attirer les premières nations du monde. On y voit aujourd'hui des François, des Espagnols, des Anglois, des Hollandois et des Danois, qui ont quitté des pays si riches et si commodes pour venir habiter des contrées où ils n'étoient invités que par l'avantage du lieu et par l'espérance d'une meilleure fortune.

Quoique les Espagnols aient passé aux Iles avant toutes les autres nations de l'Europe, et même qu'ils leur aient donné les noms qu'elles retiennent encore à présent, ils n'en possèdent néanmoins que cinq ou six. L'année 1625, les François, sous la conduite de M. de Nambuc<sup>1</sup>, gentilhomme de cœur, s'établirent dans

<sup>1</sup> Le P. du Tertre, dans son *Histoire générale des Antilles*, écrit M. d'Énambuc. Le P. Maurille de Saint-Michel, religieux carme, dans

l'île de Saint-Christophe : les Anglois s'y étant rencontrés en même temps et pour le même dessein, l'île fut divisée et partagée entre ces deux nations, qui l'ont depuis toujours possédée et y vivent en bonne intelligence.

M. de Nambuc, voyant que l'entreprise de Saint-Christophe lui avoit si heureusement réussi, avoit dessein d'envoyer une colonie françoise dans l'île de la Guadeloupe ; mais il fut prévenu par MM. de l'Olive et du Plessis, qui y menèrent des habitants de France, l'an 1635. C'est pourquoi, craignant que quelque autre ne s'emparât aussi de la Martinique, il y passa dès cette même année, et obligea les Sauvages à lui céder une partie de cette belle et grande île et à se retirer en l'autre. Il y laissa pour commander M. du Pont. Celui-ci ayant été pris sur mer, peu de temps après, par les Espagnols, M. de Nambuc en donna le gouvernement à M. du Parquet, son neveu, vrai héritier de son courage et de sa bonne conduite.

Depuis ce temps-là, les François, non contents de conserver ces trois îles, s'y sont multipliés jusques au nombre de quinze à seize mille. Ils se sont encore établis dans celles de Sainte-Croix, de Saint-Martin, de la Tortue, de Saint-Barthélemy, de la Grenade, de

son *Voyage des Iles Ameriques* (Antilles), met comme le P. Pelleprat, *M. de Nambuc*. — Cet ouvrage du P. Maurille, qui est très-curieux, fut d'abord imprimé au Mans en 1652 et à Paris en 1653.

Sainte-Alousie<sup>1</sup> et de Marie-Galande. J'en parlerai ailleurs ; ne voulant pas traiter dans ce chapitre de chaque lieu en particulier, mais seulement des choses qui sont communes à tout le pays : commençons par ce qui a rapport à la vie.

Le pain ordinaire des Iles, qu'on nomme cassave, se fait de la racine d'une plante appelée manioc, dont on tire premièrement le suc dans une presse, et qu'on fait cuire ensuite sur une plaque de fer, où on l'étend en forme de gâteau. Le suc qu'on en tire est un venin dangereux pour toute sorte d'animaux, et même pour les hommes. Les Sauvages s'en servent néanmoins pour en faire de la bouillie, qu'ils appellent *cassiri* ; il faut que le feu lui ôte toute cette malignité, afin qu'on puisse la manger sans en recevoir de dommage.

La boisson commune est appelée *ouïcou* ou *maby* : on la fait en détrempant de la cassave dans l'eau avec quelque autre racine qu'on y mêle ; quand on y ajoute des fruits de certains arbres, les Sauvages l'appellent *ouïcou üeüeberembo*, c'est-à-dire du *ouïcou* de fruits d'arbres. Tous ces breuvages ne sont pas seulement agréables et nourrissants, mais ils ont la force d'enivrer quand on en prend avec excès.

Le froment qu'on sème dans ces contrées monte à la

<sup>1</sup> Sainte-Alousie, autrement Sainte-Lucie. Cette île appartient maintenant aux Anglais, à qui les Français l'ont cédée en 1814.



hauteur de huit à dix pieds ; mais il ne graine pas comme en Europe. La vigne qu'on y plante est extrêmement féconde ; elle est chargée de raisins en tout temps, et si on se vouloit donner la peine de la cultiver, on y pourroit faire vendange trois fois dans une même année et en recueillir de bon vin. Mais les habitants de l'Amérique trouvent plus de profit à faire du petun<sup>1</sup> et du sucre qu'à travailler à la vigne. Il est vrai que le commerce que l'Europe entretient avec les Iles supplée à ce défaut ; et qu'encore qu'on n'y fasse ni vendange ni moisson, il s'y trouve abondance de vins et de farines.

Pour ce qui regarde la terre des Iles, elle est si fertile et de si grand rapport qu'un petit grain de mil de France y pousse quatre ou cinq chalumeaux de la hauteur de neuf à dix pieds qui sont tous chargés d'épis remplis de grain ; le riz y multiplie si fort qu'on en fait la levée quatre ou cinq fois, avant qu'il soit besoin d'en semer d'autre. Les arbres fruitiers portent en même temps des fleurs, des boutons et des fruits ; les graines de nos herbes potagères et de la plupart des plantes de l'Europe, jetées en terre, germent et poussent en tout temps. Il y a des pois que les insulaires appellent pois de sept et de dix ans, parce qu'un même pied en

<sup>1</sup> *Petun* est un nom qu'on donnoit autrefois au tabac ; il n'est plus employé dans le discours ordinaire, sinon par mépris ou dénigrement. (*Diction. de l'Académie.*)



produit incessamment pendant tout ce temps-là, on y trouve aussi de bons fruits dont l'ananas est le plus excellent, aussi porte-t-il une couronne, comme le roi de tous les autres. L'air et la terre sont si propres pour les melons et pour les figues, qu'on en mange en toutes les saisons et en tous les jours de l'année.

Je ne parle point de la pêche, qui est un secours toujours présent et assuré aux habitants du pays. La chasse n'est plus si bonne ni si heureuse qu'au commencement; la multitude des habitants ayant rendu le gibier plus rare. Mais s'ils ne trouvent plus autant de ramiers ni de perdrix, ils nourrissent des animaux domestiques qu'ils n'avoient pas auparavant. Car on voit à présent dans les Iles des bœufs, des moutons, des chèvres et des pourceaux, et on y élève toute sorte de volaille qui y est plus féconde qu'en Europe.

La monnaie ordinaire du pays est le petun et le sucre. Les étrangers y apportent des vins, de la bière, de l'eau-de-vie, des huiles, du beurre, des chairs salées, du biscuit, des toiles, des étoffes et toutes les autres choses nécessaires à l'entretien des habitants; et en échange ils reçoivent de nos insulaires du petun, de l'indigo, de l'écaille de tortue, du gingembre, de la casse et du sucre, qui sont toutes les richesses de ces contrées. J'ai dit que les marchands en remportent du sucre, parce que depuis quelque temps on en fait de

fort bon dans les Iles, et particulièrement à Saint-Christophe, où il y a plusieurs sucreries.

J'ai déjà rencontré tant de personnes qui ont désiré savoir de moi comment se fait le sucre, que je me crois obligé d'en dire un mot pour satisfaire à tous ceux qui pourroient avoir la même curiosité. Ces pays portent les cannes dont on fait le sucre; ces cannes, étant coupées par morceaux et mises en terre, poussent en peu de temps des rejetons qui grossissent et mûrissent dans huit à dix mois; on les coupe et on les écrase dans des moulins faits à cet usage, pour en tirer le suc qu'on fait passer successivement par trois chaudières, dans lesquelles, à proportion de la chaleur, il reçoit toujours différente cuisson; quand il est suffisamment purifié, on le fait épaisir dans une quatrième qu'on nomme la batterie, d'où on le tire ensuite pour le faire grainer, et le laisser refroidir dans la cinquième et dernière chaudière, qui n'est pas de même forme ni si profonde que les autres. Avant qu'il soit entièrement refroidi, on le met dans de petites caisses de bois, larges en haut, et qui se terminent en pointe par le bas, où il y a une petite ouverture par laquelle le sirop s'écoule. Jusqu'ici, ce n'est encore que cassonade qu'il faut raffiner tout de nouveau et faire blanchir avec une espèce de lessive pour en faire des pains de sucre qui, comme on peut juger de ce que j'en ai dit, passe par bien des mains

et donne bien de la peine avant qu'il soit en cet état. L'indigo et le petun ne donnent guère moins de travail et de soin que le sucre.

Je ne puis finir ce chapitre sans dire un mot des souffrières qu'on trouve dans les Iles. Elles sont dans des précipices effroyables, ou dans des montagnes escarpées et de très-difficile accès. La terre y est brûlante, et on la voit en quelques endroits à demi jaune et en d'autres entièrement changée en soufre. S'il s'y rencontre des trous remplis d'eau et que ces espaces soient étroits, on y entend un bruit semblable à celui que font les maréchaux et les forgerons, battant le fer sur leurs enclumes. Si les ouvertures sont larges et profondes, vous croiriez être au milieu de plusieurs chutes d'eau, ou d'une mer extraordinairement agitée. Nos François, qui ne savoient pas la cause d'un effet si surprenant, m'assuroient qu'on y entendoit de temps en temps des cris et des éclats de voix de personnes qui gémissaient et qui se plaignoient ; ils me disoient mille autres rêveries là-dessus. Mais étant allé voir la souffrière de Saint-Christophe, je trouvai que l'eau échauffée par le soufre, et bouillante comme si elle eût été sur un grand feu, étoit la seule cause de tout ce bruit.

On peut tirer une suffisante connoissance du temporel des Iles de ce que j'en ai rapporté dans ce chapitre. Passons au principal et parlons maintenant du spirituel.

---



## CHAPITRE II

### PREMIER VOYAGE DE NOS PÈRES AUX ILES ET LEURS EMPLOIS

Il y avoit déjà quelques années que les François habitoient les Iles <sup>1</sup> quand M. Fouquet <sup>2</sup>, conseiller d'État, assez connu par sa grande capacité dans les affaires, porta Messieurs de la compagnie de l'Amérique à demander de nos Pères pour assister les François, et travailler à l'instruction des Sauvages; et comme il avoit une très-grande affection pour la conversion des

<sup>1</sup> Les François avoient eu, dans l'origine, *des prêtres faisant les fonctions d'aumôniers*; mais comme « ces aumôniers, ajoute le P. du Tertre (*Histoire des Antilles*, t. I, p. 59), se contentoient de dire la messe et d'assister les malades; » on crut qu'il seroit utile de faire venir des missionnaires religieux pour évangéliser les Sauvages. On appela d'abord des pères capucins à Saint-Christophe, des pères dominicains à la Guadeloupe et des pères de la compagnie de Jésus à la Martinique. Les jésuites s'établirent un peu plus tard dans les îles de Saint-Christophe et de la Guadeloupe, et les pères de Saint-Dominique vinrent aussi partager leurs travaux à la Martinique.

<sup>2</sup> C'est le fameux surintendant des finances, Nicolas Fouquet, disgracié en 1661, et mort prisonnier au château de Pignerol en 1680.

infidèles, il voulut lui-même en faire la proposition à nos supérieurs, qui acceptèrent d'autant plus volontiers cet emploi qu'il étoit très-conforme à notre institut, et qu'il nous étoit offert par une personne de ce mérite.

Deux pères<sup>1</sup> et un frère furent destinés pour donner commencement à cette mission. Ces religieux s'étant embarqués à Nantes vers la fin de l'an 1638<sup>2</sup>, arrivèrent, après une longue et pénible navigation, le jour du vendredi saint de l'année suivante, à l'île de la Martinique, qu'on avoit choisie comme la plus avantageuse à la conversion des Sauvages. Il en étoit en effet resté beaucoup dans cette île, et elle étoit voisine de plusieurs autres où il y en avoit aussi un grand nombre. Il faut ajouter que, n'étant pas éloignée de la Terre ferme, on y pouvoit passer commodément et s'établir parmi les nations qui l'habitent; car, dès ce temps-là, on pensoit à travailler à leur salut.

Cette nouvelle colonie prit en peu de temps un tel

<sup>1</sup> Les PP. Jacques Bouton et J. Empteau.

<sup>2</sup> Le P. Pelleprat me semble ici dans l'erreur. Il est très-probable que ce fut en 1638 que *Messieurs de la compagnie des îles d'Amérique* demandèrent des missionnaires jésuites pour la Martinique; mais il paraît certain, d'après la relation du P. Bouton, que lui et ses deux compagnons ne partirent de France que le 25 de novembre 1639, et n'arrivèrent au lieu de leur destination que dans les derniers jours de la semaine sainte de l'année 1640. (*Relation de l'Établissement des François, depuis l'an 1635, en l'Isle de la Martinique....*, par le P. Jacques Bouton, de la compagnie de Jésus. In-8°, Paris, 1640, p. 23 et 24.)

accroissement, que nous fûmes obligés de demander un renfort de missionnaires, le petit nombre qui y étoit ne pouvant suffire aux besoins des François et vaquer à la conversion des Sauvages. Quelques années après nous fûmes appelés et établis dans l'île de Saint-Christophe, et depuis trois à quatre ans dans celle de la Guadeloupe.

Outre les emplois que nous avons en ces trois îles, nous faisons de temps en temps des missions aux autres, destituées d'ecclésiastiques, pour secourir les François, et gagner à Dieu les infidèles. Je traiterai premièrement des services que nos Pères ont rendus dans les lieux où ils font leur résidence, et ensuite de leurs voyages aux îles voisines, réservant à parler à la fin de cette première partie de ce qu'ils font pour l'instruction des esclaves et des sauvages Caraïbes.

Comme ces îles n'ont point encore été pourvues de pasteurs ordinaires, nous n'y avons pas seulement des emplois propres de notre compagnie, mais nous y exerçons de plus les fonctions curiales. C'est ce qui rend les travaux de cette mission fort grands, d'autant que nos insulaires ne demeurant pas dans un même enclos de murailles comme dans les villes, et leurs petites maisons, qu'ils nomment *cases*, n'étant pas ramassées comme nos villages, mais toutes écartées les unes des autres, il faut à toute heure entreprendre des voyages très-fâcheux et très-pénibles pour assister les

malades et leur porter les sacrements. A peine êtes-vous revenu de confesser d'un lieu, qu'on vous appelle pour porter l'Extrême-Onction dans un autre, ou quelquefois on vient vous prendre pour aller baptiser un esclave qui va mourir. Cela ne peut se faire sans beaucoup d'incommodité, particulièrement à la Martinique, où il faut ordinairement gravir des montagnes escarpées et marcher par des chemins fort rudes et difficiles, bien souvent de nuit ou pendant les plus grandes chaleurs du jour.

Quoique j'aie dit, au chapitre précédent, que le nombre des François établis dans les Iles se montoit à quinze à seize mille, je n'ai pas néanmoins prétendu y comprendre les forains et ceux qui, n'y venant que pour le trafic, n'y font pas leur séjour ordinaire et n'y sont que comme des oiseaux de passage. Il faut ajouter grand nombre de marchands et de matelots, qui y viennent tous les ans de divers ports de France pour le commerce, et qui n'y résident que cinq à six mois. Ceux-ci augmentent notablement les occupations et les emplois des missionnaires; car il n'en est guère qui, pendant ce temps-là, ne profitent de l'occasion pour recevoir les sacrements. Plusieurs ne sont pas sitôt arrivés aux Iles qu'ils se confessent, et quelques-uns le font même tous les quinze jours. Mais tous ordinairement ont accoutumé de s'approcher du sacrement de pénitence au moment de leur départ, ne voulant pas



s'exposer aux dangers de la mer en mauvais état. Je pourrois ajouter à ceux-ci les Européens catholiques de diverses autres nations qui trafiquent aux Iles, et particulièrement beaucoup de Hollandois, d'Anglois et d'Irlandois, qui, y rencontrant des missionnaires qui entendent leur langue, suivent l'exemple des François. Il ne se passe point d'année qu'il n'y vienne quatre-vingts à cent vaisseaux de toutes nations, qui donnent beaucoup d'occupations à nos Pères, nommément pendant leurs maladies.

Depuis cinq à six ans on remarque des changements si notables dans les mœurs de la plupart des habitants des Iles et particulièrement à Saint-Christophe, que plusieurs de ceux qui auparavant avoient peine à se confesser une fois l'an, le font presque tous les huit jours avec grande dévotion, et non-seulement ne sont pas vicieux et déréglés, comme on s'imagine en France, mais pratiquent des vertus qu'on aura peine à croire. J'en apporterai une preuve qui ne peut être suspecte, puisqu'elle a autant de témoins qu'il y a d'habitants dans Saint-Christophe.

Les années 1652 et 1653, cette ile fut affligée de beaucoup de maladies très-dangereuses; et comme il se rencontra en même temps une extrême rareté de vivres, plusieurs personnes moururent faute de nourriture et de secours. On voyoit de pauvres serviteurs malades, abandonnés de leurs maîtres, se traîner de

quartier en quartier et de case en case pour y mendier quelque aliment; la plupart, faisant des efforts au-dessus de leurs forces, mouroient en chemin, ou à la porte des cases où on ne vouloit et souvent on ne pouvoit leur donner aucun soulagement.

Ce spectacle toucha sensiblement nos Pères, qui pensèrent efficacement à pourvoir à des maux si pressants. Chacun fait de son côté ce qu'il peut et se sert de toutes les industries que la charité lui suggère. On représente en particulier, à tous ceux qui y pouvoient contribuer, ou de leur crédit ou de leurs moyens, l'obligation qu'ils avoient de secourir ces pauvres misérables, et on en parle en public dans les sermons avec tout le zèle que demande une si grande nécessité.

Un de nos missionnaires prend pour sujet de ses instructions familières et de ses exhortations la Charité du prochain. Il fait en peu de temps tant d'impression dans les esprits, qu'on ne pense plus qu'à l'assistance des malades; on court à la campagne et en tous les lieux où on espère rencontrer quelqu'un de ces pauvres abandonnés. Il n'y a quasi pas de maître de case qui n'en retire au moins un chez soi et qui n'en prenne autant de soin que d'un de ses propres enfants. Aussitôt que leur malade étoit ou mort, ou guéri, ils en cherchoient incontinent un autre, et s'il ne s'en trouvoit pas assez pour contenter la charité de tous, ils entroient

dans une sainte contestation à qui emporteroit chez soi celui qu'ils avoient rencontré.

Leur charité, au lieu de se ralentir, augmente tous les jours. Plusieurs jeunes hommes se sont depuis ce temps-là entièrement consacrés au service de Dieu, particulièrement dans l'assistance du prochain. Comme ils n'épargnent rien pour soulager les indigents en leurs nécessités corporelles, ils font aussi leur possible pour secourir les âmes dans le besoin, disposant pour cet effet les malades, par leurs bons avis, à bien mourir, et leur procurant avec un soin incroyable les sacrements de l'Église. Pour s'employer avec plus de liberté à toute sorte de bonnes œuvres, ils se contentent des choses nécessaires à la vie, et ne pensent point à pousser plus avant leur fortune. Quel changement en des personnes qui étoient venues dans les Iles à tout autre dessein !

Puisque je suis sur le discours de la charité que les habitants de Saint-Christophe exercèrent envers les malades, je rapporterai ici ce qui arriva pour lors dans cette île à la même occasion. Deux jeunes François avoient retiré un Irlandois malade dans leur case, où après lui avoir rendu pendant quelques jours toute sorte d'assistance, ils crurent que ce pauvre homme étoit hors de danger ; c'est pourquoi, estimant qu'ils le pouvoient quitter pour peu de temps, l'un se rendit au corps de garde, où il étoit obligé de se trouver, l'autre



alla à la chapelle pour y entendre la messe. Quoiqu'ils fussent éloignés de leur case de trois quarts de lieue, ils entendirent tous deux la voix de leur malade. Celui qui étoit au corps de garde court promptement à la chapelle et demande à son compagnon en quel état il l'a laissé et où il est, l'assurant qu'il venoit de l'entendre réciter distinctement son *Pater*, du même ton qu'il avoit accoutumé de le faire en leur présence. Celui qui étoit en la chapelle répond qu'il avoit ouï la même chose ; il quitte aussitôt la messe, se rend promptement dans sa case, et y trouve le malade agonisant. Ce jeune homme, sans perdre de temps, appelle un de nos Pères pour lui donner l'Extrême-Onction, car il avoit déjà reçu le saint viatique un peu auparavant. On ne lui eut pas plutôt conféré ce sacrement qu'il expira.

Comme j'ai cru devoir rendre ce témoignage à la vertu des habitants des Iles, je pense aussi être obligé de blâmer le procédé de quelques autres envers les serviteurs qu'on nomme *engagés*, afin qu'on y apporte le remède convenable.

Les engagés sont des Européens qu'on transporte aux Iles pour y servir les habitants ; on les appelle engagés parce qu'ils sont obligés de servir pendant trois ans ceux qui ont fait les frais de leur voyage. Ceux-ci même peuvent céder ou vendre à d'autres le droit qu'ils ont sur leur personne et sur leur liberté pendant ces trois



années. Ces trois années expirées, ils reçoivent pour salaire de leurs services trois cents livres de petun, et demeurent en liberté de retourner en Europe ou de travailler dans ces Iles à établir leur fortune.

La plupart de ceux qui font ce trafic abusent de la simplicité de beaucoup de personnes, à qui ils font croire que tout rit aux îles; que le pays abonde en toutes choses; qu'il y a peu à travailler et beaucoup à gagner. Ils ne trompent pas seulement les pauvres, mais ils séduisent aussi quelquefois les enfants de maison, leur faisant entendre qu'on ne vit dans l'Amérique que d'ortolans et de perdreaux, et que les maisons y sont couvertes de sucre (parce qu'on les couvre ordinairement des cannes dont il se fait); et par semblables faussetés débauchent de jeunes enfants qu'ils enlèvent à l'insu de leurs parents. Il s'en trouve d'assez méchants et d'assez fourbes pour les faire entrer dans leurs navires sous divers prétextes, et quand ils y sont, ils les retiennent par force et les transportent malgré eux dans les Iles; là ils les vendent bien souvent à des maîtres qui les nourrissent très-mal, les font travailler excessivement et au-dessus de leurs forces, et les traitent avec tant d'inhumanité que plusieurs y meurent en peu de temps. Il seroit à souhaiter qu'on apportât quelque remède à un si grand désordre.

Je dirai au sujet des serviteurs engagés que j'ai été

surpris d'en trouver plusieurs dans une entière ignorance des mystères de notre foi. Je ne pouvois concevoir comment des personnes qui avoient été élevées parmi des chrétiens n'avoient pas eu soin de se faire instruire des choses nécessaires à leur salut. Non-seulement ils ne savoient pas prier Dieu, mais même à peine pouvoient-ils former le signe de la croix. C'est un surcroît d'occupation pour nos Pères, qui, outre les instructions familières qu'ils leur font publiquement tous les dimanches et les jours de fête, vont quelquefois dans les cases de leurs maîtres, les jours ouvriers, pour leur faire le catéchisme.

Je rapporterai à ce propos une agréable rencontre que je fis dans l'île de la Martinique. Sur la fin du mois d'octobre dernier, je trouvai en mon chemin un jeune serviteur engagé qui travailloit dans un champ avec un esclave nègre. Je m'informai de lui si cet esclave étoit baptisé et s'il savoit prier Dieu? A quoi m'ayant répondu que non, je l'exhortai à lui apprendre les prières que nous leur faisons réciter au soir et au matin, et l'assurai qu'il feroit une chose agréable à Dieu. Ce pauvre enfant fut touché de cette parole, et me repartit avec une ingénuité et candeur bien aimable : « Hélas! mon père, je ne sais pas prier Dieu, parce que je suis huguenot. » Lui ayant demandé son pays, il me dit qu'il étoit de l'île de Jersey, sujette à l'Angleterre. Je lui promis de l'enseigner, et l'obligeai à me venir

trouver les fêtes et les dimanches pour ce sujet. Ce qu'ayant fait dès le lendemain, je l'instruisis des mystères de la religion catholique qu'il embrassa très-volontiers, y étant déjà tout disposé. Mais puisque j'ai commencé à parler de la conversion des hérétiques, j'en traiterai tout au long au chapitre suivant.

### CHAPITRE III

#### DE LA CONVERSION DES HÉRÉTIQUES

Ce n'est pas sans raison que je mets au nombre des emplois de nos Pères la conversion des hérétiques ; car encore que Dieu ait fait la grâce à plusieurs de se reconnoître, ceux qui viennent aux Iles toutes les années de divers ports de France, et particulièrement de Dieppe et de la Rochelle, villes fort infectées d'hérésie, nous fournissent toujours de nouvelles occupations.

Nos Pères ne sont pas les seuls qui travaillent à les remettre dans le bon chemin ; il se trouve plusieurs habitants catholiques qui font les premières impressions dans leur esprit et qui nous les amènent pour les instruire. Ceux qui commandent dans les Iles ont aussi grande part en leur conversion, faisant garder exactement les édits du roi qui défendent aux hérétiques l'exercice de leur religion dans l'Amérique. Il arrive de là que n'ayant ni temples, ni ministres qui les



entretiennent et qui les confirment dans leurs erreurs , on trouve moins de résistance à leur faire embrasser la foi catholique.

On en gagne souvent trente et quarante dans un mois ; et si j'en voulois faire le dénombrement , il se trouveroit qu'il s'en est converti plus de douze à treize cents depuis notre établissement dans les Iles. Je ferois tout un volume au lieu d'une relation si je racontois ici toutes les conversions particulières que Dieu a faites, par nos missionnaires, dans une seule année. Je me contenterai d'en rapporter trois.

La première est celle d'un canonnier qui, passant un jour, sur le midi, près de l'église du fort Saint-Pierre, dans l'île de la Martinique, entendit une voix qui l'appela, prononçant deux fois son nom fort distinctement. Il s'arrête et regarde de tous côtés pour découvrir celui qui l'appeloit , mais ne voyant personne , il continue son chemin. A peine avoit-il fait quelques pas qu'il entendit la même voix. Il crut qu'elle venoit de l'église ; il y entre , il cherche soigneusement partout , même jusque sous l'autel, celui qui l'avoit appelé, et, n'y trouvant personne, reprend son chemin. Mais il ne fut pas plutôt sorti de l'église, qu'on l'appelle pour la troisième fois aussi distinctement que la première et la seconde ; mais comme il n'y avoit point d'endroit ni dedans, ni aux environs de l'église qu'il n'eût déjà visité , il crut qu'il seroit inutile d'y chercher davantage. Cette voix

ne s'arrêta pas aux oreilles, elle passa jusqu'au cœur de cet homme, et s'y fit si bien entendre qu'il alla trouver aussitôt un de nos Pères et lui demanda son sentiment sur ce qui s'étoit passé. Le père lui répondit, que la voix qu'il avoit entendue étoit probablement celle du bon pasteur qui l'appeloit, comme une pauvre brebis égarée, pour le ramener au bercail; que ce bon pasteur étoit véritablement dans le Saint Sacrement qui reposoit en l'église d'où on l'avoit appelé, qu'il l'y devoit reconnoître et l'y adorer dorénavant. Bien que notre canonnier fût dès lors vivement touché, il ne se rendit pourtant que cinq ans après.

Le second exemple d'hérétiques convertis est d'un jeune homme de Poitiers qui, pour avoir demeuré quelque temps parmi les Hollandois, avoit embrassé leurs erreurs; mais il rentra dans la bonne voie, après avoir été témoin du fait que je vais raconter.

Les pères Aubergeon, Gueimu et moi, nous nous embarquâmes à la Rochelle pour passer aux Iles, l'année 1651, dans un vaisseau dont l'équipage et même plusieurs des passagers étoient huguenots. Le chirurgien, qui l'étoit aussi, nous apporta sur le tillac un jeune homme catholique qui étoit à l'extrémité; et se tournant vers nous, nous dit que nous avions grand tort d'avoir laissé mourir sans assistance un homme qui étoit de notre religion. On lui répondit qu'il étoit plus coupable que personne, de l'avoir ainsi laissé

périr, sans avertir ceux qui l'eussent infailliblement secouru; qu'on ne pouvoit pas remédier à un mal inconnu, et qu'on n'avoit pas eu lieu de croire qu'un homme qui montoit tous les jours sur le pont pour prendre ses repas avec les autres, fût si proche de sa fin. Pendant qu'un de nos Pères parloit de la sorte, un autre étoit auprès du moribond, et tâchoit de tirer de lui quelque signe de douleur de ses péchés pour lui donner l'absolution; mais il n'en put avoir que de fort incertains, c'est pourquoi il ne la lui donna que sous la condition *qu'il en fût capable*. Le père, prenant ensuite son surplis, lui administra l'Extrême-Onction et dit aux huguenots qui le regardoient faire: « Vos ministres vous abusent, Messieurs, vous faisant croire que l'Extrême-Onction a cessé d'être un sacrement dans l'Église, parce qu'il n'a plus la vertu de guérir les malades: si vous doutez de ce que je vous dis, vous pourrez vous en éclaircir dans quelques-unes de vos Bibles imprimées à Genève, dans lesquelles vous lirez aux notes marginales sur le chapitre cinquième de l'épître de saint Jacques, ces paroles de l'Extrême-Onction: *C'a été autrefois un sacrement qui a cessé avec le don de guérison*. Ce qui n'est pas véritable, car il arrive encore quelquefois que ce sacrement rend la santé aux malades. » Et Dieu voulut qu'il la rendit à ce pauvre moribond, car on n'eut pas sitôt achevé les prières qu'on récite ordinairement après



l'administration de ce sacrement, qu'il parla aussi librement qu'il avoit jamais fait, et se trouva en parfaite santé.

Cette merveille, opérée à la vue de tous par la vertu de l'Extrême-Onction, obligea les huguenots d'avouer que cette onction rendoit encore, de nos jours, la santé aux malades ; mais pourtant aucun ne voulut pour lors abandonner l'hérésie, ni profiter de ce qu'il avoit vu. Il y a encore aujourd'hui dans les Iles plusieurs témoins capables de déposer en faveur de la vérité de cette histoire, laquelle toucha si fort ce jeune homme de Poitiers dont j'ai parlé, qu'il fit abjuration de son hérésie dans la Martinique, entre les mains du P. Gueimu.

Finissons par la conversion d'un Allemand arrivé l'année passée dans la même île. C'étoit un homme d'esprit qui avoit été élevé avec beaucoup de soin dans sa religion, et qui faisoit l'office de lecteur dans un des prêches que les Hollandois avoient au Brésil. Celui-ci s'étoit réfugié à la Martinique depuis que les Hollandois avoient été chassés du Brésil par les Portugais, et avoit amené de ce pays une femme nègre qu'il entretenoit depuis longtemps et dont il avoit eu deux enfants. Le P. Schemel, Allemand comme lui, fit tant d'impression sur son esprit, que non-seulement il l'obligea de quitter l'hérésie, mais aussi d'épouser cette femme.



## CHAPITRE IV

DES MISSIONS QUE NOS PÈRES ONT FAITES AUX ILES  
VOISINES POUR L'ASSISTANCE DES FRANÇOIS

Quoique notre compagnie n'ait des résidences qu'à Saint-Christophe, à la Guadeloupe et à la Martinique, nos Pères ne laissent pas d'aller de temps en temps en mission dans les îles voisines, habitées par les François, et particulièrement en celles de Sainte-Croix, de Saint-Martin, de Saint-Barthélemy et de Marie-Galande.

Cette dernière est la plus petite de toutes, mais aussi est-elle la plus riante et la plus agréable ; et c'est pour ce sujet que les Espagnols l'ont nommée la *Galande*<sup>1</sup>. J'y passai au mois de novembre dernier, pour y administrer les sacrements à la colonie française, qui depuis longtemps n'avoit pas vu de prêtre. J'y exposai le Saint Sacrement pour l'oraison de quarante heures, et

<sup>1</sup> Cette île fut occupée par les François en 1648; prise par les Anglois en 1794, elle a été rendue à la France en 1814.

leur fis gagner l'indulgence que le Saint-Siége nous a donnée en faveur de ces missions.

Ces pauvres gens, qui avoient été privés depuis quatorze à quinze mois de sermons, de messes et de sacrements, ne me laissoient pas manquer d'occupation ; ils eussent bien désiré m'y retenir, mais j'étois obligé de retourner à la Guadeloupe. C'est un malheur que la plupart des hommes ne font presque point de cas des biens spirituels quand ils les possèdent, et ne reconnoissent les avantages qu'on en retire qu'alors qu'ils en sont privés.

Avant de parler des emplois que nos Pères ont dans ces îles, je rapporterai une chose digne de remarque de la fidélité d'un chien que je vis à Marie-Galande lorsque j'y passai. Les sauvages de l'île de la Dominique, qui est proche de celle-ci, voulant empêcher que les Européens ne s'y établissent, parce qu'ils en retiroient beaucoup de commodités, surprirent et massacrèrent, l'année 1655, la colonie françoise qui en occupoit un quartier. Le chien d'un de ceux qu'ils y tuèrent, étant demeuré dans cette île, comme pour garder le corps de son pauvre maître, a conservé depuis ce temps-là tant de rage contre les sauvages qui ont commis ce massacre, que quand ils vont dans l'île visiter les François qui s'y sont rétablis depuis que la paix a été faite, il ne cesse d'aboyer après eux, et lorsqu'ils se sont retirés, il mord la terre sur laquelle ils ont

marché; et comme s'il avoit peur que ces infidèles ne surprennent cette nouvelle colonie, ainsi qu'ils l'ont déjà fait, il ne se retire jamais dans le fort avec les François pendant la nuit, mais sur le soir il se jette dans les bois, où il fait des rondes continuelles, donnant aux hommes par son instinct naturel un bel exemple de reconnoissance et de fidélité.

Comme les habitants de ces lieux ne voient que fort rarement des prêtres, ils leur donnent bien du travail quand ils en ont. Il faut alors qu'une seule personne entende tous les habitants, qu'il reçoive des confessions de quinze à seize mois et bien souvent de plus longtems. Plusieurs même en font de générales, pour se préparer à bien mourir, si dans l'absence d'un confesseur qu'ils n'espèrent pas revoir de longtems, Dieu dispoit d'eux.

Il faut prêcher souvent, éclaircir tous les doutes, baptiser les enfans et les catéchumènes, travailler à la conversion des huguenots, instruire les esclaves, réconcilier les ennemis, mettre la paix dans les familles, visiter et assister les malades; enfin, un seul prêtre y travaille autant que sept ou huit font en France. Aussi les travaux de ces missions sont si rudes, que les Pères qui y ont été employés jusqu'à présent en sont revenus malades, et quelques-uns même y sont morts.

Ce fut dans ces emplois de charité que les PP. Louis

Conart et Jacques de la Vallière finirent glorieusement leurs jours; celui-là à Saint-Christophe, avant que nous y fussions établis, et celui-ci plusieurs années après, dans l'île de Sainte-Croix. L'un et l'autre avoit servi très-utilement le prochain; car s'y étant rencontrés dans un temps où beaucoup de personnes mouroient d'une maladie contagieuse et populaire, ils s'y abandonnèrent au service des corps aussi bien que des âmes, se tenant jour et nuit au chevet des malades, auprès desquels ils remplissoient les fonctions les plus humbles. On raconte particulièrement du P. de la Vallière que, ne se contentant pas d'avoir assisté ces pauvres gens pendant leur vie, il prenoit encore soin de leurs corps après leur mort, les chargeoit sur ses épaules, les portoit au cimetière commun avec une ferveur incroyable, et là les enterroit de ses propres mains et leur rendoit ce dernier devoir avec une très-grande charité. L'infection de ces cadavres et la malignité de la maladie dont ils voyoient tous les jours mourir tant de personnes, étoient plutôt un attrait qu'un obstacle à leur zèle. Ces excès de charité achevèrent leur couronne; ils moururent enfin dans les exercices de cette belle vertu, accompagnant jusque dans le séjour de la gloire ceux qu'ils avoient si chèrement aimés et si soigneusement servis en terre. Ils furent tous deux extrêmement regrettés de M. le général de Poincy et des habitants des Iles, qui n'en



parlent jamais qu'avec éloge et comme de deux religieux d'une vertu fort éminente.

Plusieurs se sont étonnés de ce qu'en peu d'années nous avons perdu dans ces îles un grand nombre de Pères, et en ont rejeté la cause sur l'intempérie du climat. Mais bien que les incommodités du pays y puissent contribuer en quelque chose, les travaux continuels et excessifs dont on s'y trouve accablé en sont la véritable raison : on le comprendra facilement, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici de la multiplicité de nos emplois, et beaucoup mieux de ce que nous en rapporterons aux chapitres suivants. Il est difficile qu'il n'en aille de la même façon à l'avenir, si on ne soulage les ouvriers qu'on y envoie, en multipliant les personnes et en leur fournissant les moyens d'y subsister.

Si dans un si grand nombre d'ecclésiastiques qui ne savent en France à quoi s'occuper, il s'en trouvoit quelques-uns, assez zélés pour le salut du prochain, qui voulussent contribuer au bien de ces colonies destituées de prêtres, ils feroient une action fort agréable à Dieu, et fort avantageuse au prochain ; car il meurt ici tous les ans plusieurs personnes sans assistance spirituelle et sans sacrements.

Il y a peu d'années qu'une femme de condition étant sur le point de mourir dans l'île de Saint-Martin, où il n'y avoit point de confesseur à qui elle pût décharger

sa conscience , fit une action plus humble que nécessaire pour obtenir l'absolution de ses péchés. Elle appela une personne de sa connaissance , et lui dit tous ses péchés , avec obligation de les confesser au premier prêtre qu'elle rencontreroit. C'étoit une marque de sa bonne volonté , mais après tout elle ne pouvoit par cette action obtenir la rémission de ses offenses , si elle n'étoit accompagnée d'une parfaite et amoureuse contrition.

## CHAPITRE V

### DE LA MISSION IRLANDOISE

Le nombre des Irlandois étant considérable dans l'Amérique et s'y augmentant notablement toutes les années, nous demandâmes et nous obtînmes un de nos Pères de la même nation pour les secourir. Il étoit temps qu'on leur donnât la main, car comme les Anglois, auxquels plusieurs étoient engagés pour sept ans, ne souffroient pas qu'ils fissent aucun exercice de leur religion, et au contraire les traitoient avec une dureté et une rigueur extrêmes, la plupart de ces pauvres gens, pour éviter les mauvais traitements et la violence qu'on leur faisoit, alloient au prêche et perdoient insensiblement les sentiments de leur créance.

Le P. Jean Destriche, qui fut envoyé à leur secours, arriva l'année 1650 à Saint-Christophe. Il y fit d'abord élever une chapelle à la pointe des Sables, au quartier des François, assez proche du territoire anglois, où

demeuroit la meilleure partie des Irlandois. Ils surent incontinent qu'un Père de leur nation étoit venu. La joie que leur apporta cette nouvelle leur fit oublier le danger auquel ils s'exposoient, car ils alloient en foule et sans se cacher saluer le Père, qu'ils regardoient tous comme un homme que Dieu envoyoit à leur secours. Les uns lui prenoient les mains pour les baiser, les autres se jetoient à ses pieds pour recevoir sa bénédiction, et tous aussi bien que le Père étoient transportés d'une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Le missionnaire leur fit connoître l'unique dessein de son voyage, et leur témoigna qu'il n'étoit venu aux Iles que pour les assister. Il convint ensuite avec eux du temps et des moyens les plus propres pour les secourir, afin d'ôter à leurs maîtres tout prétexte de les maltraiter; mais la plupart de ces bons Irlandois étoient si fervents, qu'ils ne craignoient pas d'exposer le corps pour sauver l'âme.

Le Père se trouvoit tous les jours à la chapelle pour leur administrer les sacrements; et pendant trois mois entiers qu'il y demeura il fut toujours occupé, depuis la pointe du jour jusqu'à une heure après midi, à les confesser et communier, à baptiser leurs enfants ou à les instruire. Dieu donna tant de bénédiction à ses travaux, que plusieurs qui étoient déjà engagés dans l'hérésie se remirent dans le bon chemin; et le Père ayant, en fort peu de temps, ramassé ses brebis, trouva



que son Église étoit composée de près de trois mille personnes.

Après avoir pourvu aux plus urgentes nécessités des Irlandois de Saint-Christophe, il passa en l'île de Montserrat, où ils étoient autrefois les maîtres. Mais les Anglois les en ont dépossédés, et se les sont assujettis. Le Père, qui savoit qu'ils ne souffriroient pas un prêtre dans leur île, se déguisa en marchand et y alla sous prétexte de vouloir acheter du bois. Aussitôt qu'il fut arrivé, il se fit connoître à quelques Irlandois et par ceux-ci à tous les autres. On choisit un lieu dans les bois, où le missionnaire se rendoit tous les jours pour y dire la messe et y conférer les sacrements. Toute la matinée s'employoit à la culture des âmes, et ensuite on alloit effectivement couper du bois que le Père faisoit porter par ces bons catholiques, confirmant par là les Anglois dans la pensée qu'ils avoient qu'il n'étoit venu que pour ce dessein.

Un jour que le Père étoit dans les bois où il administroit les sacrements aux catholiques, deux mille sauvages Caraïbes, qui sont depuis longtemps en continuelle guerre avec les Anglois, firent une irruption dans cette île, où ils brûlèrent quantité de maisons, massacrèrent plusieurs personnes, pillèrent les magasins, enlevèrent le bétail, emportèrent les vivres et mirent tout en confusion. Il arriva dans cette rencontre un trait aussi divertissant qu'il est ridicule.

Quelques Caraïbes , étant entrés dans le prêche , en emportèrent tout ce qui les pouvoit accommoder. Un de leurs capitaines, ayant trouvé la robe du ministre , laissa sortir tous les autres Sauvages qui étoient dans le temple avec lui , et s'étant revêtu secrètement de cette robe ministrale , il sort de ce temple , jetant des cris épouvantables , et courant droit à ses gens pour les effrayer. Cette feinte lui réussit mieux qu'il n'eût voulu , car les Sauvages en furent d'abord si surpris , qu'ils prirent la fuite , sans qu'il lui fût possible de les arrêter ; car plus il leur faisoit de signes et se pressoit pour les atteindre , plus ils courroient , croyant que c'étoit le *Maboïa* , c'est-à-dire le diable , qui les poursuivoit. Mais enfin , ayant découvert que cette robe n'étoit ni un diable ni un ministre , ils retournèrent sur leurs pas , et emportèrent tout le butin qu'ils avoient fait sur les Anglois.

Le Père ayant donné le secours nécessaire aux Irlandois de cette île , retourna en celle de Saint-Christophe , où pendant qu'il pensoit à faire bâtir sa chapelle , l'ennemi du salut , qui ne pouvoit souffrir que la religion catholique y fit tant de progrès , redoubla d'efforts pour perdre cette église naissante. Il jeta la défiance dans l'esprit des Anglois , qui défendirent à tous les Irlandois catholiques d'aller dorénavant au quartier des François , sous prétexte que ceux-ci les

vouloient gagner pour s'en servir contre eux aux occasions qui se pourroient rencontrer.

Ils ne se contentèrent pas de leur interdire tout exercice de leur religion , mais après les avoir traités avec toutes les rigueurs imaginables , leur animosité passant en fureur , ils enlevèrent de nuit cent vingt-cinq Irlandois catholiques , qu'ils estimoient les plus fervents et les plus considérables , les mirent dans un vaisseau qui les jeta dans l'île des Crabes <sup>1</sup>, éloignée de deux cents lieues de Saint-Christophe , et les laissa dans ce lieu où personne n'habite et qui est destitué de toutes choses.

Pendant que les exilés sont réduits au dernier degré de la misère , ceux qui demeurèrent parmi les Anglois de Saint-Christophe furent traités avec toute sorte de rigueurs. Car après qu'on les eut désarmés , on leur fit commandement sous de grandes peines d'aller au prêche , et une jeune fille ayant refusé de le faire , elle y fut traînée par les cheveux et traitée avec tant de cruauté , que plusieurs , intimidés par l'excès des maux qu'on avoit fait souffrir à cette généreuse chrétienne , obéirent au moins extérieurement et se rendirent aux assemblées des hérétiques.

Quelques-uns d'eux venoient de temps en temps à

<sup>1</sup> Cette île est ainsi appelée à cause de la quantité de crabes qu'on y trouve ; son véritable nom est *Boriquen* ; elle est située à cinq à six lieues de Porto-Ricco.



la messe, mais en cachette et à la dérobee. Il y en avoit plusieurs si fermes et si généreux, que voyant que les Anglois les arrêtoient au corps de garde qu'ils avoient sur le grand chemin qui conduisoit à la chapelle, ils se déroboient de leurs cases les veilles des fêtes et dimanches, et cheminoient toute la nuit par des bois remplis de broussailles et par des chemins pleins de précipices, pour venir entendre la messe. Comme je desservois pour lors ce quartier-là, je remarquai, parmi les Irlandois qui y venoient ordinairement, deux bons vieillards qui, faisant ce voyage avec des incommodités incroyables, ne manquoient jamais de se rendre les premiers en notre chapelle, où ils assistoient au service et remplissoient leurs pratiques de dévotion, depuis le point du jour jusqu'à dix heures du matin, avec une attention et une ferveur d'esprit qui me ravissoient. Que ce zèle doit donner de confusion à une infinité de chrétiens d'Europe, qui négligent tant d'occasions de servir Dieu ! Mais revenons à nos exilés.

Si l'enfer conspire contre ces pauvres victimes, le ciel pense à leur conservation. Ils avoient déjà passé plusieurs jours en une extrême nécessité dans l'île des Crabes, ne vivant que d'un peu d'herbes et de quelques coquillages qu'ils alloient chercher au bord de la mer, et ils croyoient leur perte inévitable, lorsqu'ils aperçurent un bateau qui passoit assez près de leur île. Ils firent signe à ceux qui le montoient de venir ;



et quand ils furent arrivés, ils traitèrent avec eux pour se faire porter à Saint-Domingue ; mais ce bateau se trouvant trop petit pour tous , on n'y voulut recevoir que ceux dont il pouvoit se charger sans danger. Et ainsi une partie de ces infortunés , réduite à une si grande pénurie, demeura dans cette île sans espérance d'aucun secours. Ceux qui s'étoient embarqués arrivèrent à Saint-Domingue ; mais les Espagnols , qui en sont les maîtres , ayant appris qu'ils venoient de Saint-Christophe , ne les voulurent pas recevoir , de crainte de quelque surprise ; et comme si tout eût conspiré contre eux, ils ne furent pas longtemps en mer quand il s'éleva une tempête qui les jeta à quatre cents lieues loin des terres. Ils avoient déjà passé quatre jours sans boire et sans manger , et ils étoient si abattus et si foibles , qu'ils paroissent plutôt des cadavres que des hommes vivants. C'est pourquoi, se voyant non-seulement destitués de tout secours , mais hors de toute apparence d'en espérer, quelques-uns proposèrent de jeter au sort qui l'on tueroit le premier pour servir d'aliment aux autres, estimant qu'il valoit mieux que quelqu'un avançât un peu sa mort que de laisser tous les autres périr si misérablement.

Un des plus considérables de l'équipage, ne pouvant souffrir cette proposition , qu'il croyoit indigne d'un chrétien et injurieuse à la providence de Dieu , reprit ceux qui avoient donné cet avis , avec beaucoup de zèle

et une grande liberté ; puis il exhorta tous ses compagnons à avoir plus de confiance en Dieu , qui permettoit souvent semblables accidents pour éprouver la foi et donner des occasions de mérite à ses serviteurs.

A peine avoit-il achevé son discours , qu'on aperçut un poisson d'une grandeur extraordinaire auprès de la barque ; mais comme ils n'avoient ni lignes, ni filets, ni autre instrument propre pour la pêche, ils se mirent en devoir de le prendre avec les mains ; et ils le firent avec une facilité incroyable , ce poisson se tenant immobile à fleur d'eau.

Je ne doute pas que celui qui multiplia autrefois deux poissons pour la nourriture du peuple qui le suivoit , n'eût envoyé celui-ci à ces pauvres gens qui ne souffroient que pour l'amour de lui. Ils ne pouvoient pas faire une plus heureuse pêche , car ce poisson étoit si grand que tous ceux qui étoient dans la barque , et qui ne manquoient pas d'appétit, s'en nourrirent pendant plusieurs jours. Au bout de ce temps , ils firent rencontre d'un navire de guerre qui les porta à la Tortue , où ils furent aussi bien reçus des François qu'ils avoient été maltraités ailleurs.

Quant aux autres qui étoient demeurés dans l'île des Crabes et qui n'avoient pu trouver place dans le bateau , la commune créance est qu'ils se perdirent sur la mer de cette sorte. Car, se voyant réduits à mourir de faim dans cette île , ils lièrent leurs coffres les

uns aux autres , en faisant une espèce de bateau , sur lequel ils se mirent , dans l'espérance que les vents et les flots les pourroient jeter sur quelques côtes , où ils trouveroient de quoi subsister : mais soit que la tempête les ait submergés , ou que leur machine soit venue à manquer , ils périrent tous misérablement sur mer.

Ce coup toucha au dernier point le P. Destriche , pasteur de cet infortuné troupeau ; et , pour ne laisser ce qui en restoit exposé aux mêmes malheurs , il passa avec tout ce qu'il put ramasser d'Irlandois catholiques dans l'île de la Guadeloupe , l'année 1653. M. Houël , qui en est seigneur et gouverneur , les reçut avec beaucoup de charité , et leur permit d'y établir leur demeure.

Depuis ce temps-là , le Père y fait sa résidence avec eux , et leur rend toute l'assistance qu'ils peuvent attendre d'un bon pasteur. Il passe de temps en temps aux autres îles , où il y a des Irlandois ; mais il ne va jamais visiter ceux qui sont parmi les Anglois que déguisé. Il les console , les fortifie en la foi et leur administre les sacrements en secret. Et en travaillant pour les catholiques , il gagne toujours plusieurs hérétiques , soit Anglois , soit Irlandois. En une seule course qu'il fit , il n'y a pas longtems , soixante et dix firent abjuration de leur erreur entre ses mains. Et quoiqu'il n'y ait que cinq ans qu'il soit passé aux Iles , il a ramené à l'Église plus de quatre cents hérétiques.

Je ne puis pas omettre la victoire qu'une jeune fille

Irlandoise remporta sur la foiblesse de son sexe. Cette fille étoit venue fort jeune en Amérique, et son père, pour la conserver, l'avait travestie et élevée sous un habit d'homme, croyant qu'elle y seroit moins exposée. Le père étant mort, la fille cherche condition, et se met au service d'un maître qui en faisoit une estime particulière à cause de son adresse, de son assiduité au travail et de sa fidélité. Mais, comme ce garçon prétendu étoit chéri de tout le monde et particulièrement de sa maîtresse à cause de son honnêteté et de la bonté de son naturel, le maître entra en jalousie contre sa femme; et il alla jusqu'à lui en faire de vifs reproches. A la fin, et sur les instances de sa maîtresse, qui étoit tourmentée à cause d'elle par son mari, la jeune fille fut contrainte de se faire connoître. Cette révélation inattendue remplit le maître non-seulement de confusion, pour les soupçons qu'il avoit si injustement conçus, mais encore de vénération envers cette vertueuse fille, dont tous les habitants de la Guadeloupe firent depuis une estime très-particulière. Ce que je trouve de louable en cette fille, n'est pas qu'elle se soit travestie, ni qu'elle n'ait pas consenti au mal, mais de s'être conservée dans une si grande innocence parmi des dangers de toute sorte, et quoiqu'elle ait demeuré fort longtemps parmi des hommes vicieux et corrompus. Elle dut sans aucun doute à sa foi la conservation du trésor de sa pureté.

---



## CHAPITRE VI

### DE L'INSTRUCTION DES NÈGRES ET DES SAUVAGES ESCLAVES

Les François ne se servent ni de bœufs ni de chevaux dans la culture de leurs terres, mais seulement des esclaves qui leur viennent d'Afrique, ou des côtes de l'Amérique les plus éloignées des Iles. Ceux qu'on leur amène d'Afrique sont noirs comme des Mores, et pour cette raison on les appelle nègres. Les autres sont de couleur olivâtre, comme tous les sauvages de la zone torride<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On ne sera pas étonné que le P. Pelleprat ne donne aucun signe soit d'improbation soit d'approbation par rapport à l'*esclavage des Nègres*. Quelle que fût au fond la pensée du pieux missionnaire, il écrivait à une époque où, comme on le sait assez, il n'était point permis aux particuliers de blâmer dans un écrit public les actes du gouvernement. Du reste, dans ces temps de foi, où les intérêts éternels de l'âme étaient mis par beaucoup de personnes au-dessus des intérêts de cette vie passagère, on pensait que les Nègres trouvaient quelque compensation pour la perte de leur liberté dans l'avantage inappréciable que leur procurait l'esclavage, de connaître et d'embrasser la loi de Jésus-Christ. Tel fut le motif dont on se servit auprès de Louis XIII, dont la conscience délicate répugnait

Les guerres continuelles que se font les rois et les seigneurs des nègres sont la principale cause de l'esclavage de tant de personnes, parce que le vainqueur vend comme esclaves les prisonniers de guerre qu'il fait sur son ennemi, et enlève pour la même fin les femmes et les enfants qu'il rencontre dans les lieux et dans les bourgades qu'il force. D'ailleurs, les seigneurs ont droit, par les lois du pays, de faire esclaves leurs sujets quand bon leur semble, nommément quand ils ont failli. Les pères et les mères ont le même pouvoir sur leurs enfants, et s'en servent souvent, ou pour en décharger leur famille, ou pour punir leur désobéissance.

Il arrive quelquefois que les rois vendent leurs propres femmes, qui dans leur captivité conservent toujours quelque marque de leur première dignité. Elles gardent tant d'empire sur les esclaves de leur nation, que si étant chargées de quelque fardeau elles les rencontrent en leur chemin, elles s'en déchargent sur eux et les obligent de le porter. Tous les esclaves qui ont été sujets des rois leurs maris, les respectent autant et leur obéissent aussi ponctuellement que si elles

à accorder des esclaves aux premiers colons français qui s'établirent dans les Iles de l'Amérique; « on lui remontra, ainsi parle le P. Labat, que c'étoit un moyen infailible, et l'unique qu'il y eût pour inspirer le culte du vrai Dieu aux Afriquains, les retirer de l'idolâtrie et les faire persévérer dans la religion chrétienne qu'on leur feroit embrasser. » (*Nouveau voyage aux Iles de l'Amérique*, par le R. P. Labat, de l'ordre des Frères Prêcheurs, t. IV, p. 422.)

étoient encore leurs reines ; tant ces peuples ont de vénération pour la royauté ! Si par hasard elles se rencontrent sous un même maître avec des esclaves qui aient été leurs sujets , elles leur font souvent faire tout le travail qui leur est ordonné , ou achever celui qu'elles ont commencé , pendant qu'elles les regardent et se reposent. Ces prétendus vassaux ont tant de soins de leurs reines qu'ils contribuent tout ce qu'ils peuvent à leur nourriture et à leur entretien ; et dans ce but ils vont pêcher ou chasser les dimanches et les fêtes , et même dérober ce qu'ils trouvent de meilleur et de plus délicat pour leur apporter.

Les nègres qu'on transporte aux Iles sont de diverses nations d'Afrique ; d'Angola , du Cap - Vert , de la Guinée , du Sénégal et de quelques autres terres voisines de la mer. On compte dans les Iles jusqu'à treize nations de ces infidèles qui parlent toutes de différentes langues , sans y comprendre les sauvages esclaves , qui sont aussi de diverses nations. Ce seroit un travail infini d'entreprendre leur instruction en la langue qui leur est naturelle , il faudroit avoir le don des langues pour y réussir ; c'est pourquoi nous attendons qu'ils aient appris le françois pour les instruire. Ce qu'ils font le plus tôt qu'ils peuvent pour se faire entendre de leurs maîtres , dont ils dépendent pour toutes leurs nécessités.

Nous nous accommodons cependant à leur façon de

parler, qui est ordinairement par l'infinifif du verbe ; comme par exemple : *Moi prier Dieu, moi aller à l'Église, moi point manger* ; pour dire *j'ai prié Dieu, je suis allé à l'Église, je n'ai point mangé*. Et y ajoutant un mot qui marque le temps à venir ou le passé, il disent : *Demain moi manger, hier moi prier Dieu* ; et ainsi du reste. On leur fait comprendre par cette manière de parler tout ce qu'on leur enseigne ; et c'est la méthode que nous gardons au commencement de leur instruction.

Quelqu'un me dira peut-être que cette pratique est plus facile pour nous qu'elle n'est avantageuse à ces pauvres infidèles, que la mort ne s'est pas engagée d'attendre qu'ils aient appris le françois, et que si elle les surprénoit ayant leur baptême, ce seroit fait de leur salut. A ceci je réponds que, dans les cas de nécessité, nous nous servons des nègres, qui entendent le françois, pour enseigner à ceux de leur nation les points essentiels de notre créance. On supplée, autant qu'il est besoin, aux paroles par des gestes ; mais on fait ce qu'on peut, Dieu fait le reste.

Le nombre des esclaves qui sont dans les Iles est grand ; il se monte bien à présent à douze à treize mille. C'est une marchandise qui ne coûte pas beaucoup dans leur pays, car un père y vendra quelquefois un de ses enfans pour six ou sept haches, ou pour quelques autres ferremens ou semblables objets de peu



de valeur. Les marchands amènent tous les ans plusieurs navires chargés d'esclaves. Trois de ces bâtimens arrivés l'année passée à la Martinique en mirent à terre six à sept cents. Quand ces malheureux sortent tous à la fois des vaisseaux , ils font horreur et compassion ; on diroit à les voir que ce sont des démons qui sortent des enfers ; ce sont néanmoins des âmes rachetées du sang du Fils de Dieu et les trésors des Iles. Un homme passe pour aisé en ce pays, quand il possède vingt-cinq à trente esclaves. M. le général de Poincy en a six à sept cents pour sa part.

Le prix ordinaire d'un bon esclave est de deux mille livres de petun , ou de cent écus en argent ; celui des femmes et des enfans est beaucoup moindre. Les nègres d'Angola sont ordinairement plus estimés que ceux des autres pays. J'avoue que la condition des esclaves est extrêmement rude , et qu'il est infiniment sensible à ces pauvres gens de se voir vendus souvent par leurs pères et par leurs seigneurs à des étrangers qui les transportent où bon leur semble , et qui les laissent en des pays où on s'en sert comme de bêtes de charge. Mais toutes ces disgrâces leur sont occasion d'un bonheur inestimable , puisque dans leur esclavage ils jouissent de la liberté des enfans de Dieu. Un jeune nègre nous disoit une fois à ce propos, dans l'île de la Martinique , *qu'il préféroit sa captivité à la liberté qu'il auroit en son pays ; parce que, s'il fût*

demeuré libre, il seroit esclave de Satan, au lieu qu'étant esclave des François, il avoit été fait enfant de Dieu. Ils ne sont pas tous si spirituels ni si clairvoyants. Les nègres ordinairement n'ont pas beaucoup d'esprit, et sont fort pesants; aussi faut-il bien de la patience et bien du travail pour leur apprendre quelque chose. Outre tous ces désavantages, ils exhalent une odeur infecte, et sont si hideux et si mal faits qu'ils causent de l'horreur; mais il n'y a rien que la charité de Jésus-Christ ne rende aimable. Qui ne souffriroit volontiers pour des personnes pour lesquelles Notre-Seigneur a répandu son sang? Je ne sais si mes yeux étoient charmés, mais je les trouvois pour l'ordinaire bien faits et agréables après leur baptême.

Nous leur conférons ce sacrement quatre fois l'année, aux samedis des quatre-temps, avec toutes les solennités ordonnées par l'Église. Les François ont coutume d'y assister, pour rendre la cérémonie plus auguste. Nous en baptisons bien six cents toutes les années, comprenant en ce nombre les adultes et les enfants. Nous avons cette consolation dans les peines que nous prenons à leur instruction, que si les pères et les mères, par une stupidité extraordinaire, n'en profitent pas toujours, leurs enfants du moins sont élevés dans la vraie foi et sont pour la plupart de bons et fervents chrétiens.

A propos des enfants des nègres , je dirai ici une merveille de la nature qu'on remarque en eux. Quand ils viennent au monde, ils sont blancs comme les autres enfants , mais après huit à dix jours, ils deviennent aussi noirs que leurs parents.

Les François ne se servent pas seulement de nègres pour esclaves ; ils en ont encore de sauvages , tirés des diverses nations de l'Amérique, comme sont les Arouagues , les Saïmagotes, et autres ennemis de nos alliés. Ces esclaves ne sont pas à beaucoup près en si grand nombre que les nègres , mais ils sont mieux faits de corps, ont l'esprit meilleur, sont plus doux et plus traitables , et n'ont pas moins d'esprit que nos paysans de France.

On se sert de toute sorte de moyens pour gagner à Dieu les uns et les autres. Les fêtes et les dimanches , on leur fait un catéchisme à part ; et parce que les jours ouvriers ils sont occupés au travail, on a dressé des billets qui contiennent les principes de la foi , dont on leur fait lecture. On a même traduit en leurs langues le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les commandements de Dieu, etc. , pour le même sujet ; et nous avons fait en sorte qu'en la plupart des cases il y ait quelque François destiné à les faire prier Dieu matin et soir.

Nous les réunissons en plusieurs quartiers de ces îles , dans nos églises , une heure avant le jour , notamment aux principales fêtes et les dimanches de



carême. Nous les partageons en autant de bandes qu'ils sont de différentes nations, afin d'instruire par truchement ceux qui n'entendent pas encore le françois. Après le catéchisme, on leur fait réciter tous ensemble les prières ordinaires; et pour conclusion de tout, on leur dit la messe.

Enfin on se sert de toutes les industries possibles pour les porter à Dieu; on va avec eux dans les granges où ils travaillent une bonne partie de la nuit; on les suit quelquefois dans les campagnes pendant le jour, où, sans les détourner de leur travail, on leur enseigne les points de notre foi. Quand on les rencontre dans les chemins publics, on les arrête pour leur dire un bon mot, ou pour les faire prier Dieu; et c'est de là que plusieurs ont pris cette sainte coutume de faire le signe de la croix quand ils rencontrent nos Pères.

Pour s'insinuer encore davantage dans leur esprit, on ajoute les présents: un *Agnus Dei*, une image ou une médaille sert quelquefois plus qu'un long discours; mais les nègres, qui sont grossiers et matériels, font plus d'état d'un bonnet, d'un caleçon ou d'une chemise; ce sont là les cadeaux les plus agréables qu'on leur puisse faire. Voilà la conduite que nous suivons pour la conversion des esclaves. Voici maintenant des effets de la bonté de Dieu sur eux.

Le démon traite avec tant de tyrannie et de cruauté



ces pauvres infidèles, qu'il en réduit plusieurs à cette heureuse nécessité de se faire baptiser, pour éviter la persécution d'un si cruel ennemi. Ceux qui demeurent avec eux entendent souvent le bruit des coups qu'il leur donne ; et on ne peut dire que ce soit une illusion, car non-seulement ils en portent les marques, mais ils en sont quelquefois bien malades. Pour moi, j'ai peine à croire que l'ennemi du salut, qui fait tant d'efforts pour enlever une âme à Dieu, voulût continuer un traitement qui lui en a fait tant perdre, s'il n'y étoit contraint. Mais soit que la providence de Dieu l'ordonne, soit qu'elle le permette, ces pauvres gens en tirent un grand avantage.

Je dirai à ce sujet ce que M. Giraud, homme d'esprit et de probité connue, m'a rapporté : une nuit le démon maltraita avec tant d'excès une de ses esclaves sauvages, qu'il ne croyoit pas qu'elle en dût réchapper. « J'entendois distinctement, me disoit-il, les coups qu'on lui donnoit ; et voyant que cette pauvre femme demandoit instamment le baptême, comme l'unique remède aux maux qu'elle souffroit, j'en fus touché de compassion ; je me levai, et, la croyant suffisamment instruite, je la baptisai. Depuis son baptême, l'esprit des ténèbres ne lui a pas fait la moindre violence. »

C'est une créance commune dans les Iles, confirmée par l'expérience, que le baptême et les

exorcismes de l'Église sont les seuls moyens pour délivrer ces misérables infidèles des maux que leur fait souffrir cet impitoyable ennemi. J'en ai déjà rapporté un exemple pour le baptême, j'en ajouterai un autre pour les exorcismes.

Un nègre de l'île de Saint-Christophe, âgé de vingt-huit à trente ans, me vint un jour demander le baptême avec grande instance, m'alléguant pour raison le mauvais traitement qu'il recevoit du démon qui l'assommoit de coups, et ne lui donnoit aucun repos. Je fis refus de lui accorder ce sacrement, parce que son maître assuroit qu'il avoit déjà été baptisé. Le nègre soutenoit au contraire qu'il ne l'avoit jamais été, et pour preuve disoit qu'on ne lui avoit point versé d'eau sur la tête, ni mis de sel à la bouche. Sur ce doute, je m'en informai, et j'appris de celui qui l'avoit vendu qu'il n'étoit pas baptisé. Après avoir fait reproche au maître du peu de soin qu'il avoit apporté en une affaire de cette importance, j'examinai l'esclave, et ne le trouvant pas suffisamment instruit pour recevoir ce sacrement, je le renvoyai pour deux mois, l'obligeant cependant à venir au catéchisme. Mais comme il me pressoit et me faisoit instance à cause de la persécution qu'il souffroit du démon, je lui formai le signe de la croix sur le front, et récitai sur lui quelqu'un des exorcismes dont l'Église se sert aux cérémonies du baptême. Depuis ce temps-là, il n'a

plus été maltraité des malins esprits ; et il fut baptisé au temps que je lui avois assigné.

Les esclaves vraiment chrétiens ont une grande confiance en Dieu , et agissent avec une simplicité qui lui est si agréable qu'il fait quelquefois des choses extraordinaires en leur faveur.

Un jeune homme de Saint-Christophe , âgé de quatorze ans , voyant que son petit frère étoit en danger de mourir , assembla tous les enfants nègres qu'il put rencontrer , et ayant mené toute cette bande de petits innocents devant l'autel d'une chapelle où le Saint Sacrement reposoit , prit la parole pour tous , et dit tout haut , fondant en larmes :

*Seigneur , toi bien sçavé que mon frère lui point mentir , point lui jurer , point dérober , point lui méchant ; pourquoi toi le voulué faire mourir ? Il se tourna ensuite vers son frère et lui dit : Mon frère , toi te confesser , toi dire comme moi : Seigneur , si moi mentir , moi demander à toi pardon ; si moi dérober , si moi jurer , si moi faire autre mal à toi , moi bien fâché , moi demander pardon. Ayant achevé sa courte harangue , il prit le crucifix qui étoit sur l'autel , et le fit baiser à son frère et à tous ses compagnons. Cette simplicité fut si agréable à Dieu , qu'il rendit la santé au malade.*

Les esclaves ne jeûnent jamais que par nécessité ; ceux néanmoins qui sont chrétiens le font quelquefois

par dévotion. La veille des Rois , on avoit donné par extraordinaire un flacon d'eau-de-vie à quarante à cinquante nègres (or, qui dit eau-de-vie , parle de la chose pour laquelle les nègres ont le plus de passion) ; ils s'accordèrent pourtant de n'en point prendre ce soir-là en considération de la solennité du jour suivant. Un de nos Pères , surpris de cette résolution et n'en sachant pas le motif , leur demanda pourquoi ils ne buvoient pas leur eau-de-vie. Un d'entre eux répondit pour les autres par cette demande : *Pourquoi toi jeûner la veille de Saint-Ignace ?* Parce que , dit le Père , saint Ignace est notre patron. Le nègre lui répartit : *Nous jeûner aussi aujourd'hui , parce que demain fête des Rois , et roi nègre , lui patron à nous.*

Il est difficile de dire le changement qu'on remarque dans les mœurs des esclaves après leur baptême ; car quoiqu'ils aient été nourris dans la brutalité , plusieurs sont si chastes et si honnêtes , quand ils sont chrétiens , qu'ils subiroient plutôt la mort que de commettre la moindre faute. D'un grand nombre d'exemples je me contenterai d'en rapporter deux. Une esclave sauvage se voyant sollicitée par un François , dans l'île de Saint-Christophe , lui déclara qu'elle aimeroit mieux mourir que de commettre une si méchante action ; et ne se pouvant autrement défendre de ses importunités , elle le frappa si rudement d'un tison embrasé , qu'il fut obligé de se retirer et de renoncer à son mauvais



dessein. La vertu d'une autre esclave ne fut pas moins louable dans l'île de la Martinique. Celle-ci étoit nègre, et fut invitée au mal par son propre maître ; et se trouvant violentée par ses instances, lui déchargea un soufflet, et se garantit par là de ses dangereuses poursuites. Le courage de ces deux femmes nées dans l'infidélité est remarquable en ce que, sachant bien que leur bonheur et leur vie dépendoient entièrement de ceux qui les portoient au mal, elles ne leur résistèrent pas seulement, mais les traitèrent avec tant de fermeté. Cette conduite généreuse doit faire honte à nos catholiques qui sont si lâches en de pareilles occasions.

Je ne prétends pas néanmoins persuader par ces exemples que tous les esclaves chrétiens aient des vertus si héroïques. Il s'en trouve parmi eux, aussi bien qu'entre nos Européens, qui sont portés au vice et sujets à plusieurs foiblesses. Un nègre de l'île de Saint-Christophe étant gravement irrité contre sa femme, dont il avoit réellement à se plaindre, l'alla dire à son Capitou (c'est ainsi qu'ils appellent leurs maîtres), et lui demanda une autre femme. Le maître lui répondit qu'étant chrétien, il ne lui étoit pas permis d'en épouser une autre. *Moi chrétien*, dit ce pauvre homme, *moi donc souffrir cela*. On l'instruisit, et on le satisfit pleinement sur ce point. Comme les infidèles répudient leurs femmes, et en changent quand ils veulent, ce n'est pas merveille si ce pauvre nègre en demandoit une autre.

---

## CHAPITRE VII

### MISSIONS DES SAUVAGES DE LA MARTINIQUE ET DE SAINT-VINCENT

Les sauvages Caraïbes sont les habitants naturels des îles qui portent leur nom. Ils en étoient autrefois les maîtres, mais les Européens s'y sont peu à peu si puissamment établis, qu'ils ont été contraints de leur laisser la place et de se retirer aux îles de Saint-Vincent et de la Dominique. La crainte qu'ils ont que les étrangers ne s'y habituent, les oblige à se tenir en garde contre eux, et autant que possible de leur en empêcher l'entrée; l'expérience du passé leur faisant redouter l'avenir. Je ne mets pas pourtant les îles de Tabac<sup>1</sup> et de la Grenade au nombre de celles qui ont été possédées par les Caraïbes, puisque la première

<sup>1</sup> L'île de *Tabago*. On y recueille le tabac en abondance; d'après La Martinière, les sauvages de cette île appellent *tabaco* l'instrument avec lequel ils fument le *petun*. C'est le nom qu'on donnait au tabac en ces contrées, comme nous l'avons déjà fait observer.

a été habitée par les seuls Galibis , nation de Terre ferme, et la dernière par les Galibis et Caraïbes tout ensemble.

Bien qu'il y ait diverses opinions sur l'origine des Caraïbes et sur leur alliance avec les Galibis , celle que nous rapportons ici paroît la plus vraisemblable. Les Galibis , peuple du continent, fort nombreux et fort considérable , faisant la guerre, il y a plusieurs siècles, aux Ignéri , anciens habitants des Iles , eurent sur eux de si grands avantages qu'ils tuèrent tous les hommes et les enfants mâles , et conservèrent les femmes et les filles, selon la coutume des Sauvages de ces contrées. Bientôt ils firent épouser ces prisonnières de guerre par des jeunes hommes de leur nation ; d'où il est arrivé que comme les maris parloient la langue des Galibis , et les femmes celle des Ignéri, les Caraïbes qui en sont descendus se servent de deux langues , l'une qui est propre aux hommes, et l'autre particulière aux femmes. On voit encore en quelques-unes des Iles des ossements de ces premiers habitants, que les Caraïbes savent fort bien distinguer de ceux de leur nation.

Le zèle que nos missionnaires ont toujours eu pour le salut de ces barbares , leur a fait rechercher toutes les occasions de travailler à leur conversion ; puisque c'étoit le principal motif qui les avoit attirés dans l'Amérique. Ils jugèrent à propos de commencer par ceux de la Martinique, qui étoient comme les domestiques

des François, afin que les ayant gagnés, on s'ouvrit par leur moyen un chemin dans la Terre ferme, où l'on savoit qu'il y avoit des peuples innombrables. Mais le grand nombre de François a tellement occupé le peu de Pères que nous y pouvions entretenir, que nous n'avons pu raisonnablement ôter le pain aux enfants pour le donner aux étrangers. Nous n'avons pas laissé néanmoins d'envoyer de temps en temps des missionnaires aux Iles, pour apprendre la langue de ces indiens et pour les instruire. Les PP. Thomas Larcancier, Denis Méland, Jean Schemel et André Déjan, ont déjà, à plusieurs reprises, évangélisé les Caraïbes de la Martinique. Mais comme l'emploi qu'ils avoient auprès des François ne souffroit pas qu'ils s'en absentassent longtemps, ils ne pouvoient pas recueillir des fruits considérables en un lieu où ils faisoient si peu de séjour. Ils y ont néanmoins formé un certain nombre de chrétiens, baptisé beaucoup d'enfants moribonds, et commencé l'instruction de plusieurs sauvages<sup>1</sup>.

Quelques-uns de nos Pères ont aussi passé à l'île de Saint-Vincent, habitée par les seuls Caraïbes. On en compte neuf à dix mille, divisés en plusieurs villages, commandés par des capitaines particuliers. Le P. André

<sup>1</sup> Le P. du Tertre confirme ce fait dans son *Histoire des Antilles*, où il remarque (t. II, traité 2<sup>e</sup>, ch. xi, p. 428) que les PP. Larcancier, Méland, Schemel et Déjan, furent les premiers jésuites « qui se sont exposés aux sauvages de la Martinique et qui ont travaillé à leur salut. »



Déjan y alla en l'année 1652 ; mais il en fut bientôt rappelé, pour prendre la place du P. Antoine Barré. Ce missionnaire portant les sacrements à un malade, un peu avant le jour, avoit été mordu par un serpent, et en avoit été si fortement incommodé qu'il étoit resté longtemps hors de service. On n'avoit donc pu travailler solidement à l'instruction de ces pauvres insulaires, jusqu'à l'arrivée du P. Guillaume Aubergeon, qui y fut envoyé au commencement de l'année 1653. Il s'y employa si utilement, que j'aurois peine à croire ce que je vais dire, si je ne l'avois vu lorsque j'y passai avec le P. Méland pour aller aux sauvages de la Terre ferme. La providence de Dieu se servit de ceux mêmes qui ne vouloient point recevoir d'Européens dans leur île, pour y introduire le missionnaire ; car un marinier françois ayant enlevé deux Caraïbes de Saint-Vincent et les ayant vendus aux habitants de la Tortue ; M. le général de Poincy, de qui dépend cette île, ne le sut pas plutôt, qu'il les fit mettre en liberté, dans l'espoir que leur délivrance seroit une occasion favorable pour la conversion de toute leur nation. Son espoir étoit d'autant plus fondé, qu'un des deux captifs étoit le fils d'un des plus considérables Caraïbes de Saint-Vincent, qui pouvoit beaucoup servir à ce dessein.

Ces deux sauvages ne manquèrent pas de venir remercier leur libérateur dans l'île de Saint-Christophe,

et ayant reconnu le grand désir qu'il avoit de les voir chrétiens, ils lui demandèrent instamment le P. Aubergeon, qui avoit déjà quelque connoissance de leur langue. Non contents d'en avoir parlé à M. de Poincy, ils allèrent eux-mêmes en prier le missionnaire et lui dirent : *Père, il faut que tu viennes avec nous, pour apprendre à prier Dieu à ceux de notre nation.* Le Père leur répondit qu'il feroit tout ce qu'on lui ordonneroit, mais qu'il ne pouvoit les entretenir plus longtems, étant obligé d'aller assister un homme qui étoit malade à l'extrémité. Les Caraïbes, qui ne furent pas satisfaits de cette réponse, l'arrêtèrent; et, quelque instance qu'on leur fit, il ne fut possible de les contenter qu'en les assurant que M. le général de Poincy avoit parlé en leur faveur, et qu'il avoit obtenu de notre Père supérieur que le P. Aubergeon iroit avec eux en leur pays.

Il partit donc de Saint-Christophe en leur compagnie sur la fin de l'année 1652, et n'arriva à Saint-Vincent qu'au mois de mars de l'année suivante. Il avoit été obligé de s'arrêter quelque temps à la Martinique, afin de profiter de la commodité d'un bateau qu'on équipoit pour la pêche et qui le devoit déposer à l'île de Saint-Vincent.

Le père de l'un des deux Caraïbes, qu'il ramenoit en leur pays, témoigna autant de joie de sa venue que du retour et de la délivrance de son fils. Ce bon homme,

sachant le dessein que le Père avoit de s'employer à l'instruction des sauvages de l'île, le favorisoit en tout ce qu'il pouvoit. Et comme il étoit homme d'autorité parmi ceux de sa nation, plusieurs autres à son exemple se faisoient instruire. Le bruit de l'arrivée du missionnaire et de ses projets se répandit en peu de temps dans toute l'île ; on le venoit voir des quartiers les plus éloignés du carbet où il logeoit, et chacun l'invitoit à se transporter dans le sien. Ceux qui, pour cause d'indisposition, ne pouvoient pas le visiter, lui envoioient leur canot ; et tous ne lui faisoient qu'une même prière, qu'il leur montrât le chemin du ciel : car ils vouloient tous y aller, aussi bien que ceux du village où le Père demeuroit. On juge combien ces bonnes dispositions étoient agréables à un homme qui n'avoit pas de plus forte passion que de conquérir des âmes à Jésus-Christ !

Le missionnaire ayant trouvé ces pauvres gens si bien préparés à embrasser notre foi, travailloit incessamment et sans relâche à leur instruction. Le matin, après avoir fait une heure d'oraison, il alloit visiter les Sauvages dans leurs cases, faisoit prier Dieu tous ceux qu'il y rencontroit, et les interrogeoit de quelques points du catéchisme. D'une case il passoit à l'autre, et quand il voyoit que le temps ne lui permettoit pas d'aller dans toutes celles du village où il se trouvoit, il y envoioit un jeune homme françois qui s'étoit donné à

notre compagnie pour la servir en la conversion des Sauvages, et pour accompagner nos Pères parmi ces infidèles.

Après cet exercice, il se dispoit à dire la sainte messe, après laquelle il tenoit école ouverte; il y apprenoit aux enfants à faire le signe de la croix; il leur enseignoit les prières du matin et du soir, et les principaux points du catéchisme; il leur monroit même à lire, à écrire et à chanter les psaumes et les hymnes de l'Église.

Ces Indiens ont en chaque village, ou carbet, une salle commune où ils travaillent pendant le jour; quelques-uns s'y divertissent et d'autres s'y entretiennent avec leurs amis. C'est en ce lieu que les étrangers sont reçus, et tous ceux qui s'y trouvent sont en liberté de faire ce que bon leur semble. Après l'instruction de la jeunesse, le Père avoit coutume d'aller en cette salle commune, où il faisoit une ample explication des principaux points de notre foi. Il les interrogeoit de la création du monde, des récompenses des bons, du châtement des méchants et des autres vérités de la religion chrétienne, et ne se retiroit jamais qu'avec les bénédictions de tous ces barbares. Il s'étoit acquis un tel pouvoir sur leur esprit, que quand il en rencontroit quelqu'un en chemin, il l'interrogeoit du catéchisme, et le faisoit même quelquefois prier Dieu, l'arrêtant pour ce sujet, quelque



affaire qu'il pût avoir et de quelque autorité qu'il fût parmi ceux de sa nation.

Lorsque je passai par Saint-Vincent, j'admirai les grands fruits qu'il y avoit produits en si peu de temps. Je fus particulièrement surpris de voir un grand nombre de personnes de tous âges et de tous sexes lui demander avec instance le baptême. Ils lui disoient en ma présence : *Quand sera-ce que tu nous baptiseras? Eh! Père, baptise-nous, fais-nous chrétiens.* Mais le Père, qui craignoit que le besoin qu'on avoit de missionnaires auprès de nos François des Iles n'obligeât les supérieurs à le rappeler, comme ils avoient déjà fait ceux qui l'avoient précédé en cet emploi, n'osoit leur conférer ce sacrement qu'avec toutes les précautions requises, de peur de le hasarder mal à propos.

Un sauvage de l'île la Dominique, qui se trouva pour lors en celle de Saint-Vincent, lui apporta un petit enfant qui étoit né ce jour-là, le priant de le baptiser, et demandant pour soi la même grâce. Il le conjuroit aussi d'avoir pitié de ses compatriotes, et l'invitoit à se transporter au plus tôt à la Dominique, avec assurance que dans peu de temps toute l'île seroit chrétienne. Le Père m'ayant prié de baptiser ce petit innocent, je me rendis dans la chapelle pour ce sujet, où je fus bien étonné de me voir assiégé par une troupe d'enfants qui me demandoient le baptême, criant : *Baptise-moi aussi,*

*Père, baptise-moi.* Il falloit bien que le Saint-Esprit eût opéré en ces âmes pour produire un si grand changement en trois mois de temps.

J'attribuois ce succès au grand zèle et à la ferveur extraordinaire avec laquelle le Père demandoit à Dieu, plusieurs fois par jour, la conversion de ces pauvres infidèles. Je l'ai vu quelquefois prosterné au pied d'un autel, les mains jointes et élevées vers le ciel, les yeux baignés de larmes, tout embrasé des flammes de la charité, faire instance à Notre-Seigneur pour le salut de ces peuples. Je pouvois juger dès lors qu'il offroit à Dieu, avec le précieux sang de son Fils Jésus-Christ, le sien propre qu'il devoit répandre quelques mois après.

Il étoit si uni à Dieu que, pendant son séjour à Saint-Christophe, on le trouvoit toujours à genoux dans sa chambre, et ordinairement les larmes aux yeux, passant en prières tout le temps auquel il n'étoit pas occupé auprès du prochain. Lorsqu'il fut contraint d'attendre à l'île de Sainte-Alousie la commodité pour passer à Saint-Vincent, on l'alloit chercher dans les bois quand on lui vouloit parler, et on l'y rencontroit toujours en oraison. Il étoit si fort attaché à ce saint exercice, qu'on ne l'en pouvoit tirer pour lui faire prendre ses repas; d'où il arrivoit souvent qu'il passoit les jours entiers et quelquefois deux jours de suite, sans boire et sans manger. Là même on l'entendit plusieurs fois faire de

rudes disciplines, lorsqu'il ne pensoit avoir d'autre témoin que Dieu. Le Ciel le dispoit par ces petits sacrifices à un plus grand, et le préparoit, par l'exercice continuel de la mortification, à la mort glorieuse dont je parlerai au chapitre suivant.

## CHAPITRE VIII

LE MASSACRE DES PP. AUBERGEON ET GUEIMU  
ET DE DEUX JEUNES HOMMES FRANÇOIS  
QUI LES ACCOMPAGNOIENT

Les jugements de Dieu sont des abîmes ! Cet homme incomparable, qui devoit vivre des siècles entiers pour le bien de ces peuples infidèles, est cruellement massacré par les Sauvages six mois après notre entrevue ; et avec lui le P. François Gueimu qui , peu de temps auparavant , lui avoit été envoyé pour compagnon dans cette mission. Ils ont donné l'un et l'autre, partout où ils ont été, et en France et dans les Iles, des marques d'une si rare vertu , que leur mémoire y sera toujours en bénédiction.

Je passai avec eux de France en Amérique, et j'ai été sur le point de recevoir le même traitement ; mais cette faveur ne s'accorde qu'aux personnes qui ont des vertus héroïques. Je n'étois pas encore mûr pour le ciel , et mes péchés méritoient une plus longue pénitence.



Voici l'occasion de ce funeste accident , si toutefois on doit nommer accident funeste une mort si souhaitable et si précieuse.

Les Caraïbes de la Dominique, qui ne pouvoient souffrir l'établissement des François dans l'île de Marie-Galande, ne s'étoient pas contentés de les avoir massacrés, comme je l'ai rapporté ci-dessus; ils tâchèrent encore d'engager tous les autres Sauvages dans leur querelle, et les portèrent à une conjuration générale contre les étrangers. Ils sollicitèrent pour cet effet les Sauvages de Saint-Vincent d'entrer en cette ligue; mais ceux-ci en furent dissuadés pour un temps par le Baba, père du jeune Caraïbe que le P. Aubergeon avoit ramené dans cette île.

Mais autant le Baba avoit d'inclination à la paix, autant ses compatriotes en témoignioient pour la guerre. Une raison de leur mécontentement étoit surtout que les François venoient de s'emparer récemment d'une île de leur voisinage. Deux incidents survenus depuis achevèrent de les déterminer à la guerre. Voici quel fut le premier : un François, capitaine de bateau, occupé au golfe des Paria à prendre des tortues, se servoit en cette pêche d'un Caraïbe de Saint-Vincent; il se persuada que ce sauvage avoit quelque part au meurtre d'un homme de son équipage, qui avoit été assassiné par les indiens de la nation des Paria. Sur ce soupçon il le fit lier au mât du bateau, et ne se contenta pas de

le maltraiter lui-même, mais le fit fouetter cruellement par plusieurs de ses gens.

Le Caraïbe, de retour à l'île de Saint-Vincent, ne manqua pas de faire savoir aux autres Sauvages l'outrage qu'il avoit reçu, et n'oublia rien pour les porter à venger un affront qui tomboit sur toute la nation.

Un autre François ne fut pas moins imprudent que le premier; il trafiquoit depuis quelques années dans l'île de Saint-Vincent, lorsque s'étant enivré, il prit querelle avec un des principaux Caraïbes de cette île, et l'eût tué si son pistolet n'eût manqué. Le sauvage fit paroître une grande modération en cette rencontre, se retirant dans un autre quartier de l'île sans aucun dessein de vengeance. Mais un de ses amis n'apprit pas plutôt ce qui s'étoit passé, qu'il alla massacrer ce malheureux dans son lit, où il s'étoit jeté plein de vin et de fureur.

Le meurtrier crut, après ce coup, qu'il falloit se défaire en même temps des autres François qui étoient dans l'île. Il alla pour ce sujet dans toutes les cases avertir qu'il avoit commencé à se venger des François, et qu'il étoit temps d'achever. Il fut suivi de plusieurs sauvages qu'il conduisit à la maison de nos Pères; ils les rencontrèrent dans la chapelle: l'un (qu'on croit être le P. Aubergeon) célébroit la messe vers les sept heures du matin, une heure après le lever du soleil; et l'autre, au pied du même autel, se disposoit à la dire.

Ils assommèrent ces deux victimes dans le lieu du sacrifice , et avec eux un des jeunes hommes que nos Pères avoient amenés à leur suite et qui servoit actuellement la messe. Son compagnon , voyant cette boucherie , se jeta dans les bois pour se sauver , mais les Sauvages l'ayant suivi et arrêté , l'assommèrent de la même façon que les trois autres , et jetèrent leurs corps dans la mer. Mais cet élément rejeta si promptement les corps de ces quatre victimes , qu'on eût dit qu'il détestoit la cruauté de ces Sauvages , et qu'il refusoit de couvrir de ses eaux l'excès de leur ingratitude. Cette tragédie arriva le vingt-troisième jour de janvier de l'année 1654.

Ces deux Pères avoient rendu plusieurs services à Dieu et à la religion en France ; je n'en dirai que deux mots. Le P. Aubergeon , quand il fut envoyé dans les Iles , enseignoit , dans une basse classe , notre jeunesse du collège de la Rochelle , occupation que son zèle et son humilité lui avoient rendue très-agréable. Quant au P. Gueimu , à peine ordonné prêtre , il avoit consacré sa vie aux missions dans les campagnes de France ; il y réussissoit si merveilleusement qu'il paroissoit bien dès lors que des talents si précieux pour la vie apostolique ne pourroient pas se contenir dans les bornes des provinces de France. Dieu lui avoit accordé un don particulier pour la conversion des hérétiques , et il en a ramené bon nombre à l'Église. Pour



ne pas m'étendre davantage sur cette matière, je me contenterai de dire qu'ils s'acquittoient tous deux très-dignement de toutes les fonctions de notre compagnie.

Comme cette perte a été grande, elle nous a été aussi très-sensible. Mais nous espérons que le sang de ces grands serviteurs de Dieu sera une semence féconde de Christianisme, et que le ciel réparera la perte de ces deux hommes d'élite par un nouveau secours de missionnaires qui prendront bientôt leur place. Le P. Aubergeon étoit natif de Chinon, en Touraine, et le P. Gueimu, de Castel-Jaloux, petite ville de Gascogne. Il y avoit vingt ans que celui-là étoit jésuite, et celui-ci quinze. Ils sont tous deux morts à la fleur de leur âge, et lorsqu'ils sembloient être plus nécessaires au monde, pour la conversion de ces peuples; mais ils ne pouvoient mourir en un temps plus favorable, puisqu'ils ont été sacrifiés eux-mêmes, lorsqu'ils offroient Jésus-Christ en sacrifice pour le salut de ces pauvres barbares.

Les Sauvages firent des sifflets de leurs os, suivant leur coutume, quand ils ont assommé leurs ennemis. On nous a rapporté que les principaux de cette île ont été fâchés de la mort des missionnaires, et qu'ils conservent encore leurs ornements d'autel et leurs habits pour les rendre quand la paix sera faite. Ce massacre a beaucoup retardé leur conversion, et a été cause de



la perte de plusieurs âmes , dont nous avons été sensiblement touchés.

Les Indiens commencèrent dès le même jour, vingt-trois de janvier, à exercer toute sorte d'actes d'hostilité contre les François. Ils passèrent pour ce sujet à l'île de Sainte - Alousie, sous prétexte d'aller visiter le commandant que M. le général du Parquet y avoit établi, mais en effet pour l'assassiner. Ils exécutèrent leur cruel dessein, et enlevèrent ensuite la femme du commandant, deux de ses enfants et une femme nègre de ses esclaves, dont on n'a appris depuis ce temps-là aucune nouvelle.

Tandis que ceux-là se vengeoient des François de Sainte-Alousie, qu'ils prétendoient avoir usurpé leurs terres, cent cinquante autres se mirent en mer dans trois pirogues pour me venir surprendre et assommer dans la province d'Oüarabiche, où j'étois parmi les Galibis de Terre ferme. Mais la divine providence me garantit de leurs mains, m'ayant obligé de retourner aux Iles la veille du massacre de nos Pères, pour me faire traiter d'une indisposition qui m'étoit survenue. Mais quand j'y fusse demeuré plus longtemps, il est croyable que Dieu se fût servi, pour me conserver, du même moyen dont il avoit usé quelques années auparavant en faveur du P. Méland; ce qui arriva de la sorte.

Un Caraïbe, frère d'un de ceux qui avoient été

enlevés et vendus par un marinier françois en l'île de la Tortue, et qui fut depuis ramené dans son pays par les soins et par l'autorité de M. le général de Poincy, s'étoit rendu à Oüarabiche pour venger sur le P. Méland le tort que son frère avoit reçu de ce marinier. N'ayant pas osé exécuter cette entreprise dans un carbet de Galibis, sans leur avoir communiqué son dessein, il fut trahi par celui auquel il avoit découvert son secret. Celui-ci, appelant aussitôt le P. Méland, lui dit en présence du Caraïbe et de plusieurs Galibis : *Mon compère, voilà un homme qui est venu ici pour te tuer, tue-le, mais tue-le hardiment, car il n'en sera autre chose.* Le Père, s'étant informé du sujet de son mécontentement, lui fit entendre qu'il ne pouvoit pas raisonnablement s'en prendre à lui pour un déplaisir qu'il avoit reçu d'un méchant homme, du dessein duquel il n'avoit eu aucune connoissance. Mais, au lieu de se venger, le Père lui fit de beaux présents pour lui gagner le cœur et l'affectionner à notre sainte foi.

Voici une autre occasion dans laquelle j'ai été favorisé d'une particulière protection de Dieu. Comme nous étions à l'ancre, au retour de la Terre ferme, à une île des Grenadins<sup>1</sup>, attendant le vent favorable pour continuer notre route, le capitaine de notre bateau

<sup>1</sup> Grenadins, groupes d'îles entre Saint-Vincent et la Grenade.

appela ceux qui étoient descendus à terre, et fit appareiller avec grande précipitation; on eût dit qu'il avoit déjà vu les ennemis, quoiqu'il n'eût aucune connoissance de leur approche, ni du péril où nous étions, mais seulement une pensée forte et un mouvement puissant qui le pressoit de partir. Nous vîmes depuis que c'étoit un ordre secret de la Providence de Dieu, car à peine fûmes-nous en mer que nous aperçûmes six pirogues de Caraïbes qui nous alloient investir. Nous n'avions que huit à dix hommes de défense dans notre barque, et ils étoient trois cents guerriers dans ces pirogues. N'ayant pu nous surprendre, ils nous poursuivirent, et nous ne leur pouvions échapper, si le courage que le désespoir inspira à nos gens ne leur eût donné de la terreur. Ils étoient déjà à la portée du fusil; ils avoient amené toutes leurs voiles; leurs arcs étoient ajustés pour le combat et nous les voyions déjà tout prêts à décocher sur nous leurs flèches empoisonnées, lorsque nous fîmes quelques semblants de nous vouloir défendre, non pas tant dans l'espérance de la victoire que dans la résolution de leur faire acheter nos vies bien chèrement. Nous avions dans notre bateau deux méchants pierriers qui nous sauvèrent. Car, comme nous les eûmes braqués l'un sur le devant, l'autre sur l'arrière de notre barque et pointés sur leurs pirogues, les Sauvages, les apercevant et craignant une décharge, firent diligence de se remettre à la voile et s'en allèrent



à l'île de la Grenade, où ils attaquèrent un quartier fort éloigné, qui ne pouvoit pas facilement être secouru, massacrèrent quelques François avec leurs esclaves et brûlèrent plusieurs cases.

Nous avons su depuis que le danger que nous avions couru avoit été plus grand que nous n'avions pensé, parce qu'ils avoient encore d'autres pirogues armées en guerre proches de nous, que nous ne pouvions pas découvrir. Qui nous peut nuire quand Dieu nous veut protéger? Non – seulement cette petite armée navale d'infidèles ne nous fit point de mal, mais même prit la fuite à la rencontre de huit à dix personnes que nous étions dans ce bateau.

Les Caraïbes ont fait plusieurs courses pendant toute l'année passée dans divers quartiers des îles de la Grenade et de la Martinique, pillant et brûlant les cases, assommant les hommes et enlevant les femmes. Quoiqu'ils ne fassent la guerre que par surprise, ils ont pourtant beaucoup incommodé nos François, dont ils ont massacré soixante à quatre-vingts en diverses rencontres, ayant perdu trois à quatre cents hommes de leur côté. M. le général du Parquet, seigneur et gouverneur des îles de la Martinique, de la Grenade et de Sainte-Alousie, a été contraint de leur faire la guerre, et d'armer en même temps contre les Sauvages de Saint-Vincent et contre ceux de la Martinique et de la Grenade; parce que dans les courses que



ceux-là faisoient sur nous , ceux-ci, contre la parole qu'ils avoient donnée , se joignoient aux ennemis et massacroient les François qu'ils pouvoient surprendre.

Néanmoins, quand je partis des Iles pour revenir en France, le seizième jour de février de cette année 1655, il y avoit grande disposition à la paix, et il ne s'y commettoit plus aucun acte d'hostilité de part ni d'autre. Je prie le grand maître des cœurs de les vouloir réunir, afin que nous puissions retourner à l'île de Saint-Vincent pour rallier le bercail dispersé par le massacre de ses pasteurs. Au cas que cette paix tant désirée se fasse, M. du Parquet, qui a toujours eu beaucoup d'inclination pour la conversion de ces pauvres barbares, a dessein de leur envoyer pour otages deux de nos Pères, et de les obliger à en donner réciproquement des plus considérables de leur nation. Le séjour parmi ces barbares ne sauroit être que périlleux; mais tant s'en faut que le danger détourne nos Pères d'accepter cet emploi, qu'au contraire il augmente leur zèle, chacun désirant cette commission pour pouvoir continuer ce que ces généreux ouvriers avoient si heureusement commencé. Deux choses peuvent empêcher une si belle entreprise, savoir le petit nombre de missionnaires et le peu de moyen de les entretenir. Mais nous espérons que Dieu ne laissera pas son ouvrage imparfait. Outre le massacre des PP. Aubergeon et Gueimu, il nous en est encore mort

deux la même année; le P. Gaspar Jacquinot, le dixième d'avril, et le P. Antoine Barré, le treizième de décembre, tous deux capables de rendre d'utiles services. Cette mission ne peut être que bien affoiblie de la perte de quatre missionnaires de ce mérite dans une seule année. Il ne nous reste en toutes les Iles que dix prêtres et deux frères pour toutes les fonctions dont nous avons parlé. Si on ne nous envoie du secours, il est impossible de nous en acquitter.

Je prie tous ceux qui liront cette relation de joindre leurs vœux avec les nôtres, et de prier le maître de la moisson d'envoyer autant d'ouvriers qu'il en faut pour faire une si belle récolte. Mais nous allons voir en Terre ferme de plus grandes nécessités, qui méritent bien que chacun s'y intéresse plus particulièrement, afin que la divine providence y pourvoie de la façon qu'elle jugera la plus avantageuse pour le salut de ces peuples innombrables, qui vivent sans connoissance de Dieu et qui meurent hors d'espérance de salut.



SECONDE PARTIE

---

RELATION DES MISSIONS

DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LA TERRE FERME DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

---

CHAPITRE PREMIER

PREMIER VOYAGE DU P. MÉLAND EN LA TERRE FERME  
ET DESCRIPTION DU PAYS

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de quelques îles de l'Amérique méridionale. Il est temps que nous mettions le pied en la Terre ferme ; et que, suivant l'ordre que nous avons tenu en la première partie, nous traitions d'abord du pays en général, des avantages qu'on y trouve, et des merveilles de nature qui s'y rencontrent ; et puis nous parlerons des Sauvages qui l'habitent, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de



leurs dispositions à recevoir la foi, de nos emplois en ce Continent, et des belles espérances que nous avons d'y voir bientôt établir l'empire de Jésus-Christ. Mais il est nécessaire qu'avant toute autre chose nous découvriions les moyens dont la divine providence s'est servie pour nous ouvrir la porte de cette contrée, après laquelle nous soupirions depuis un bon nombre d'années.

Le P. Denis Méland, ancien missionnaire de l'Amérique, ayant été employé en diverses occasions à l'instruction des Caraïbes, qui sont, comme j'ai déjà remarqué, les Sauvages des Iles, avoit contracté de longues habitudes avec eux dans l'espérance de passer bientôt par leur moyen chez les nations infidèles de la Terre ferme. Mais voyant qu'ils n'étoient pas si propres à cette entreprise que les Galibis venus du Continent, qui s'étoient établis avec les Caraïbes dans un quartier de l'île de la Grenade; il s'y transporta l'année 1651, et sut si bien s'insinuer dans leurs esprits, que devant la fin de cette année ils l'introduisirent en Terre ferme par la Bouche du Dragon, sur la rivière d'Oüarabiche, dans la province qui prend son nom du même fleuve.

Le Père fut reçu dans un carbet ou village de Galibis avec de grands témoignages d'affection, qui redoublèrent à la vue de quelques haches, serpes, couteaux et autres petits présents qu'il leur distribua, et

qui leur furent d'autant plus agréables que les habitants de ce carbet, qui étoit éloigné de 40 lieues de la mer, n'entretenoient aucun commerce avec les Européens, non plus que les autres Sauvages de la même province. Il falloit les apprivoiser de la sorte pour gagner leur affection, et pour leur débiter plus utilement les marchandises du ciel, je veux dire la connoissance des mystères de notre foi, qui étoit l'unique fin que le P. Méland s'étoit proposée en allant en leur pays.

Il s'appliqua, pour cet effet, avec grand soin à apprendre leur langue; et il en fit faire autant à un jeune François qu'il avoit mené avec lui. Leur principale occupation, pendant plusieurs mois, fut l'étude de cette langue. Le Père tâchoit de la réduire en préceptes, et le jeune homme se contentoit de remarquer la façon plus ordinaire de parler des Sauvages, pour s'en servir aux occasions; et ensuite ils conféroient ensemble de ce qu'ils avoient appris dans leurs rapports avec les naturels.

Le Père accompagnoit quelquefois les Galibis dans leurs courses, et aux visites qu'ils faisoient de leurs parents et amis éloignés de leur carbet; mais comme il n'étoit pas assez habile en la langue pour l'instruction des adultes, il s'occupoit au baptême des petits enfants, en danger de mort, dans les villages qu'il visitoit. La contention d'esprit qu'il apportoit à l'étude de cette

langue (à laquelle il employoit dix heures chaque jour), la mauvaise nourriture qu'il prenoit avec les Sauvages, et les grandes fatigues de ses voyages, le jetèrent enfin dans une dangereuse maladie. On désespéra même de sa santé; ce qui nous causoit d'autant plus de peine qu'il nous étoit impossible de le secourir, tous nos missionnaires étant occupés au-dessus de leurs forces. Mais il plut à Dieu de nous le rendre, et nous le ramener aux Iles en bonne disposition, un an après qu'il en étoit parti.

Le motif de son retour fut le désir qu'il avoit de représenter à nos supérieurs la nécessité de tant de pauvres barbares qu'il avoit vus en Terre ferme, leur affection pour les François, la docilité de leur naturel, et la facilité de leur conversion. Il demandoit pour ce sujet plusieurs ouvriers; mais la disette que nous en avions fut si grande, qu'on l'obligea de se contenter d'un compagnon. Il lui fallut même attendre quelques mois ce missionnaire qui ne pouvoit quitter encore le quartier de l'île de Saint-Christophe qu'il desservoit. Nous en parlerons au chapitre suivant; employons le reste de celui-ci à donner une connoissance générale de cette contrée de l'Amérique, dont nous avons à nous entretenir en cette seconde partie.

Ce pays a pour point de départ la rivière des Amazones du côté du sud-est, et monte jusqu'à Comana vers le nord-ouest; il est terminé au nord-est



par la mer, et au sud il s'étend dans des espaces presque infinis qu'on n'a pas encore explorés. La Guyane<sup>1</sup> forme la plus grande partie de cette région, qui étoit autrefois si renommée à cause des espérances que les Espagnols avoient d'y trouver des mines d'or inépuisables; aussi en appelèrent-ils un quartier *El Dorado*. Elle est bornée par deux rivières qui sont d'une prodigieuse grandeur : celle des Amazones au midi, et l'Orinoc<sup>2</sup> en tirant vers le nord.

On dit que ceux qui découvrirent les premiers la rivière des Amazones lui donnèrent ce nom, parce qu'ayant mis pied à terre sur la rive de ce grand fleuve, ils n'y rencontrèrent que des femmes, et que s'étant embarqués pour monter plus haut dans cette rivière, ils virent grand nombre de Sauvages sous les armes et parmi eux plusieurs femmes fort grandes qui animoient les hommes au combat. Elle est extrêmement large et profonde, et le reflux de la mer y monte jusqu'à cent lieues dans les terres; elle a soixante à soixante-dix lieues de largeur à son embouchure, au delà de laquelle elle roule des flots d'eau douce bien avant dans la mer. Un auteur anglois, qui a fait la description de la Guyane, en parlant comme témoin oculaire, dit qu'il a lui-même puisé de l'eau douce dans son courant à trente

<sup>1</sup> Le P. Pelleprat écrit *Guiane*; les PP. Grillet et Béchamel, dans leur *Journal de Voyage*, mettent *Goyane*; le nom de *Guyane* a prévalu.

<sup>2</sup> On l'appelle plus communément *Orénoque*.



milles, c'est-à-dire à dix lieues de terre. Son embouchure est quasi sous la ligne, n'en étant éloignée que d'un demi degré d'une part, et de deux seulement de l'autre; mais cette côte s'en écarte peu à peu, montant vers Comana au nord-ouest, en sorte néanmoins que la Bouche du Dragon, qui est à l'endroit le plus avancé vers le septentrion, n'en est distante que de dix degrés. Cette rivière prend sa source dans le Pérou, depuis laquelle, jusqu'à la mer où elle se perd, on compte plus de dix-huit cents lieues, suivant le rapport du P. Christophe d'Acunha<sup>1</sup>, de notre compagnie, qui en a fait le voyage, et qui en a donné la description au public.

Il y a une chose digne de remarque près de l'embouchure de ce grand fleuve, c'est qu'on y trouve une espèce d'argile verte, admirable en deux propriétés qui lui sont particulières : la première, qu'elle est molle tandis qu'elle est dans l'eau, et qu'on lui peut imprimer toutes les figures et donner toutes les formes qu'on veut; mais quand elle est exposée à l'air, elle se durcit de telle sorte, que le diamant n'est guère plus dur que les pierres qu'on en fait; la seconde, que ces pierres ont cette vertu digne d'admiration, que si une

<sup>1</sup> La relation du P. Christophe d'Acunha a été publiée à Paris en 1682, sous ce titre : *Relation de la rivière des Amazones*, traduite par M. de Gomberville sur l'original espagnol du P. Ch. d'Acunha, jésuite.

personne atteinte du haut mal en porte une sur soi, elle n'est point sujette aux accidents de cette maladie <sup>1</sup>. J'ai vu des haches formées de cette argile, dont les Sauvages se servoient à couper du bois lorsqu'ils n'avoient point l'usage des nôtres; leur tranchant étoit semblable à celles de fer dont nous usons; mais il se terminoit en une poignée pour le tenir à la main en travaillant.

Il ne faut pas penser que la rivière des Amazones possède toute seule les avantages de ce grand pays : les autres ont leurs beautés et leurs commodités, et particulièrement celle de Cayenne, qui a déjà plusieurs fois attiré de France quantité de personnes pour habiter l'île qu'elle forme, fort près du Continent; elle n'est pas pourtant la plus considérable : Coupenam, Surinam, Balime et Macourou <sup>2</sup> sont beaucoup plus grandes. Mais aucune n'approche de la grandeur et de la prodigieuse étendue de celle d'Orinoc, à laquelle on donne cent

<sup>1</sup> La Condamine parle aussi de ces pierres, qu'il dit être connues sous le nom de *pierres des Amazones*; mais il n'admet pas qu'elles existent d'abord à l'état d'argile, et qu'elles ne se durcissent que lorsqu'elles sont tirées de l'eau et exposées au grand air. (*Voyage de la rivière des Amazones*, p. 144.)

<sup>2</sup> L'auteur aurait pu nommer d'autres rivières plus considérables que celles qu'il indique ici; par exemple, l'Esséquibo, le Maroni, l'Oyapock, etc. Copenham et Surinam sont assez connus; la rivière de *Balime* ou *Barime* se jette dans la mer, un peu au-dessous de l'Orénoque. *Macourou* est nommée *Amacourou* dans la carte de Nicolas Sanson, de l'année 1650, et *Amacoura* dans celle de d'Anville, de 1757.

lieues de largeur en son embouchure <sup>1</sup>, y comprenant les petites îles qu'on y rencontre, et qui en embarrassent beaucoup l'entrée. Ce n'est pas merveille si elle est si grande et si vaste, puisque outre une grande quantité de petites rivières et de ruisseaux, douze à quinze beaux fleuves la grossissent en sa course, qu'elle fait en partie au delà de la ligne. Elle termine d'une part la Guyane, et de l'autre la province d'Oüarabiche : celle-ci du côté de l'ouest et du nord-ouest, et celle-là vers l'est et le sud-est, et se rend finalement dans la mer, au 8<sup>e</sup> degré d'élévation du pôle arctique ou septentrional.

Saint-Thomas <sup>2</sup> est placé dans l'extrémité de la Guyane, sur le bord de cette grande rivière, assez avant dans les terres; les habitants espagnols s'y trouvent en fort petit nombre et n'ont point de commerce avec les Européens, mais seulement avec les Sauvages du pays qu'on nomme Caribes. Ils ont aussi des rapports avec

<sup>1</sup> Le P. Gumilla, dans son *Histoire de l'Orénoque*, compte quatre degrés entre la première embouchure de ce fleuve, sur la côte orientale, et la dernière qui, à l'autre extrémité, se jette dans le *Golfe Triste*; c'est-à-dire du trois cent dix-huitième au trois cent quatorzième degré de longitude. (T. I, p. 43.)

<sup>2</sup> Saint-Thomas de la Guayane, qu'on appelle aussi Guayana, fut bâti dans le xvi<sup>e</sup> siècle, par Diego de Ordaz, en vertu de pouvoirs donnés par Charles-Quint. Il ne faut pas confondre l'ancien Saint-Thomas, ou *Vieja Guayana*, avec le nouveau Saint-Thomas, ou *San-Thomé de l'Angostura*, situé aussi sur l'Orénoque, mais quarante lieues plus haut dans les terres.

les Aroüagues et les Saïmagotes, leurs voisins et leurs confédérés. Il est à remarquer que tous ces peuples sont ennemis des Galibis, des Coré, des Arotés, des Paria, des Caraïbes et autres nations qui, de leur côté, ont fait ligue offensive et défensive contre eux et contre les Espagnols leurs alliés. Une partie des Saïmagotes de la province d'Oüarabiche a depuis quelque temps fait la paix avec nos Galibis, et nous espérons que les autres tribus de la même nation et de la même province en feront bientôt autant. Cette réconciliation ne contribuera pas peu à la propagation de l'Évangile en ce pays.

Les cartes et les livres qui traitent de cette contrée ne faisant point mention du fleuve d'Oüarabiche<sup>1</sup> ni des belles terres qu'il arrose, je me sens obligé d'en dire ici quelque chose pour en faciliter la route à ceux qui auroient dessein d'y venir.

Quand on se présente au détroit qu'on nomme communément *Bocca del Drago*<sup>2</sup>, ou la Bouche du Dragon, on trouve entre l'île de la Trinité, qui est à main gauche, et la pointe de Terre ferme, que les Sauvages appellent Barouéenetale, c'est-à-dire le Nez de Terre

<sup>1</sup> Cette rivière d'Oüarabiche se trouve dans la *carte de la Terre ferme du Pérou, du Brésil et du Pays des Amazones*, dressée par Guillaume de l'Isle, 1716. — Dans la carte du nouveau royaume de Grenade, qui est en tête de l'*Histoire de l'Orénoque* du P. Gumilla, cette rivière est nommée *Guarapiche*. Bélin l'appelle *Guarapiché*.

<sup>2</sup> Ou de *Los Dragos*, comme dit Gumilla. (*Histoire de l'Orénoque*.)



ferme, trois petites îles également distantes l'une de l'autre, et placées de suite dans deux lieues d'étendue qu'il y a entre ces deux terres : ce pays est montagneux le long de la mer, et même la Trinité est toute coupée de montagnes du côté qu'elle s'approche de ces petites îles, bien que de l'autre part de l'équerre qu'elle forme, descendant vers l'embouchure d'Orinoc, ce soit une terre fort unie et fort égale. Les Espagnols s'y sont placés dans les montagnes, et y ont bâti une bourgade qu'ils nomment Saint-Joseph, où ils sont au nombre de deux cents hommes, éloignée de quatre à cinq lieues de la Bouche du Dragon. Le reste de cette belle et grande île est habité par des Sauvages qu'on appelle Maboüyes, que les Espagnols ont convertis à la foi, et avec lesquels ils vivent en bonne intelligence. Ces pauvres gens n'osent sortir de cette île, à cause qu'ils ont pour ennemis tous les autres Sauvages du voisinage, qui le sont pareillement des Espagnols. Nous espérons que la foi réunira leurs cœurs et leur servira de lien d'amour et de concorde : poursuivons notre route.

Naviguant du nord au sud, on entre dans le golfe de Paria<sup>1</sup>, qui donne son nom à une nation de Sauvages qui est amie des François ; et passant plus avant vers l'ouest-sud-ouest, on arrive enfin à un grand cul-de-sac qui se forme au fond de ce golfe. C'est au milieu

<sup>1</sup> C'est par ce golfe de Paria que Christophe Colomb entra dans le Continent du nouveau monde qu'il découvrit, dans son troisième voyage, en 1498.

de cet enfoncement qu'on trouve la rivière d'Oüarabiche, qui a deux lieues de largeur en son embouchure et deux branches principales, dont l'une descend de l'ouest et l'autre du sud-ouest. Il y a toute apparence qu'elle peut porter des navires jusqu'à la jonction de ces deux branches, qui se fait en forme de fourche à vingt-cinq lieues de la mer, dont le reflux monte cinq à six lieues plus avant, dans l'une et dans l'autre. Celle de main droite est nommée la rivière des Saïmagotes<sup>1</sup>, parce qu'elle conduit aux carbets de cette nation, et celle de la gauche retient le nom de la province et s'appelle Oüarabiche. Les bateaux ni les autres vaisseaux portant voile n'y sauroient naviguer, à cause qu'elle serpente beaucoup. Il faut de nécessité se servir de pirogues ou de quelque autre sorte de barques, qui ne se conduisent qu'à la rame.

Ce fleuve est paré en ses deux bords d'une tapisserie de haute-lice toujours verte, qui réjouit et termine la vue : ce sont des palétuviers, arbres qui jettent des racines au bout des branches, lesquelles se courbant vers la terre y forment d'autres arbres, sans se séparer de leur souche, l'un ne montant pas plus haut que l'autre, l'espace de vingt-cinq lieues. On diroit, à voir ce bel ouvrage de la nature, que quelque soigneux

<sup>1</sup> G. de l'Isle donne le nom d'*Aroë* à cette branche de l'Oüarabiche. *Aroë* est le nom d'une peuplade qui habite les bords de cette rivière, en remontant vers sa source.

jardinier les tond et les coupe à mesure, tous les jours.

Cette rivière est fort poissonneuse ; on y trouve même des crocodiles bons à manger, beaucoup plus petits, et d'autre nature, mais pourtant de la même forme que ceux qui dévorent les hommes ; on nomme ceux-ci caïmans, et on les rencontre en quelques autres endroits de notre Amérique. On y voit de grandes troupes d'oiseaux au bec plat, qu'on nomme spatules, plus grands que des pigeons et d'un incarnadin fort éclatant : les jeunes sont d'un plumage blanc, qui avec le temps devient rouge ; ils sont si défiants qu'il est fort malaisé d'en prendre. Je n'en ai vu que dans cette rivière, quoique je ne doute pas qu'il n'y en ait dans les autres de cette province, sur lesquelles je n'ai point navigué.

Je finirai ce chapitre par une merveille de nature qui se voit à Oüarabiche : c'est qu'outre les sources d'eau vive douce qu'on y rencontre, il y en a une d'eau salée sur une petite éminence à quarante à cinquante lieues de la mer, qui lorsqu'elle monte jette une grande quantité d'eau, et, quand elle est basse, tarit tout à fait, et ne laisse que la vase. Il faut que Dieu, le grand maître des eaux aussi bien que de toutes les autres créatures, y conduise cet élément par des canaux souterrains. Reprenons notre histoire.

---

## CHAPITRE II

SECOND VOYAGE DU P. MÉLAND EN TERRE FERME,  
ET CE QUI NOUS ARRIVA EN CHEMIN

Quelque instance que fit le P. Méland pour obtenir bon nombre de missionnaires pour la Terre ferme, la nécessité en fut si grande dans les Iles, qu'on ne put lui en accorder qu'un seul. Le sort tomba heureusement sur moi, et je fus averti de me disposer à ce voyage et de lui servir de compagnon.

Plusieurs jeunes hommes de ceux dont nous avons parlé en la première partie, qui avoient pris une forte résolution de s'employer à leur salut et à celui du prochain, profitant de cette occasion, nous firent grande instance pour nous accompagner en Terre ferme, et y travailler avec nous à l'instruction des Sauvages : nous n'en choisîmes néanmoins que trois à Saint-Christophe et nous en primes un quatrième à la Martinique ; les autres furent remis à un autre temps.

Tandis que je me disposois à ce voyage, le P. Méland



se rendit à la Martinique. J'allai l'y joindre quelque temps après, et je lui déclarai que le sentiment de nos Pères de Saint-Christophe étoit que nous cherchassions un poste dans la Guyane pour nous établir, afin que si celui d'Oüarabiche venoit à nous manquer, nous pussions nous y retirer pour y travailler à la conversion des Sauvages. Une occasion assez favorable s'en présenta. Un François ayant enlevé au mois d'avril de l'an 1653 quelques Indiens de la rivière de Coupenam dans la Guyane, et les ayant menés à la Martinique pour les vendre, nous jugeâmes que si nous les ramenions en leur pays nous y serions favorablement reçus par leur moyen. Parmi ces captifs il se trouvoit deux femmes de la nation des Galibis; nous les achetâmes avec une petite fille de deux à trois ans, dont l'une de ces deux femmes étoit la mère, et l'autre la grand-mère.

Dieu, qui vouloit sauver cette petite créature, permit qu'elle tombât dans une maladie qui l'affoiblit si fort qu'on ne croyoit pas qu'elle eût un jour de vie. Je n'osois pas la baptiser sans le consentement de ces deux femmes, de peur qu'elles ne dissent en leur pays que le baptême avoit fait mourir leur fille; et je ne pouvois demander ce consentement, parce que je ne savois pas leur langue. Il m'étoit d'ailleurs impossible de lui conférer ce sacrement sans qu'elles s'en aperçussent; elle étoit toujours entre leurs bras. Comme j'étois en cette

perplexité, Dieu me fit naître l'occasion de la baptiser à leurs yeux, sans qu'elles s'en donnassent de garde. Car la mère ayant apporté un vase plein d'eau de la rivière, pour laver la jeune malade, je fis l'officieux, et prenant l'eau avec la main, comme pour la laver de concert avec elle, j'en versai sur la tête, prononçant tout bas les paroles sacramentelles. Je lui donnai le nom de Marie, pour reconnaître la faveur que j'avois obtenue dans cette rencontre par l'intercession de la sainte Vierge. Peu d'heures après, ce petit ange s'en-vola au ciel.

Nous nous embarquâmes à la Martinique, le P. Méland et moi, avec ces quatre jeunes François dont j'ai parlé et ces deux femmes esclaves, le vingtième jour de juin de l'an 1653. Mais, contraints de nous arrêter près d'un mois pour attendre le vent favorable, nous fûmes enfin obligés de renoncer à notre premier dessein d'aller à Coupenam; et, contre nos intentions, de relâcher à l'île de Saint-Vincent. Nous y laissâmes ces deux femmes, pour être renvoyées dans leur pays par la première pirogue de leur nation, et nous les recommandâmes pour cet effet au P. Aubergeon, missionnaire de cette île; il ne manqua pas d'en prendre un grand soin et de les faire embarquer quelque temps après.

A peine étions-nous remis en mer, pour continuer notre route vers le quartier d'Oüarabiche, que nous voilà surpris d'un grand calme qui nous arrête longtemps

aux autres rades de cette île. Ce calme fut suivi d'un furieux ouragan qui nous eût fait périr irrémisiblement si nous eussions encore été à l'ancre ; mais par une providence particulière de Dieu, j'obligeai nos matelots à mettre à la voile , quoiqu'ils me représentassent qu'il ne faisoit point de vent , et qu'ils seroient en danger d'échouer à la côté et de s'y briser. Nous vîmes, en moins d'un quart d'heure, qu'il étoit temps de nous éloigner des côtes ; car nous n'eûmes pas plutôt appareillé que l'ouragan commença ; il arriva même que les premières bouffées de vent , qui en étoient les préludes et les avant-coureurs, nous donnèrent le moyen de nous élever en mer et d'en éviter le danger.

En cette même rade se rencontra un autre bateau françois qui n'en fut pas quitte à si bon marché ; car il échoua aux Grenadins , et s'y perdit misérablement.

Nous étions cependant bien avant dans notre route , Dieu permettant que cet ouragan, dans sa plus haute violence , nous servît de vent arrière pour nous porter où nous voulions aller.

On appelle ouragan dans les Iles une tempête extraordinairement violente , qui agite la mer avec tant de furie qu'elle semble monter jusqu'au ciel , et s'entr'ouvrir jusqu'aux abîmes. Les navires qui sont pour lors aux rades , ou dans les ports , se brisent à la côte. Cette tempête fait dans l'espace de vingt-quatre heures le tour du compas. Tous les vents sont déchainés à la

fois et dans tous les sens ; en sorte que si vous êtes à couvert de l'un, l'autre ne manquera pas de vous perdre. Sur terre elle renverse les maisons, jonche d'arbres les campagnes, coupe par le pied tous les maniocs, brise les petuns et les cannes à sucre, noie tous les vivres et ruine toutes les espérances d'une année. On dit en commun proverbe que *petite pluie abat grand vent* ; on voit ici tout le contraire : la pluie est continue pendant l'ouragan, et le vent ne s'apaise pas ; le ciel s'obscurcit si prodigieusement que du jour il en fait la nuit ; il ne se trouve aucun lieu d'assurance ni sur la terre ni sur la mer ; on abandonne les maisons, de peur d'y être accablé par leur ruine ; on n'ose se tenir dans les bois, de peur d'être écrasé par la chute des arbres ; le lieu le plus assuré est la rase campagne ; mais la pluie qui tombe à seaux perce dans un moment les habits ; et, pour comble de peine et de souffrance, il faut subir cette incommodité pendant vingt-quatre heures, sans y pouvoir apporter de remède.

La Terre ferme n'est point sujette aux ouragans ; et les Iles mêmes ne sont exposées à leurs ravages que pendant quatre mois de l'année : juillet, août, septembre et octobre. On dit que les tremblements de terre, assez fréquents en ce pays, sont les avant-coureurs de ces épouvantables tempêtes ; mais il faut avouer, si l'on veut parler sainement, que la véritable cause ne nous est pas



connue. Les Caraïbes, il est vrai, la rejettent sur les Européens, et assurent qu'avant leur venue en ce pays ils n'en avoient jamais éprouvé de semblables. Les anciens habitants françois semblent favoriser ce sentiment; car ils disent qu'au commencement de leur séjour aux Iles, à peine étoient-ils témoins d'un ouragan dans un espace de dix années, et que depuis ils les ont vus arriver régulièrement de sept en sept ans. S'il en est ainsi, il faut que les péchés des hommes s'y soient bien multipliés, puisque nous en avons éprouvé quatre en trois années consécutives : le premier en 1651, le second en 1652, et deux autres en l'année 1653. Celui dont je parle en cet endroit arriva le treizième jour de juillet, et fut suivi à peu d'intervalle d'un autre qui éclata le premier jour d'octobre de la même année.

Il est vrai que cette tempête qui met en feu la mer, et tous les éléments dans la confusion, ne traite pas aussi cruellement toutes les Iles, quoique toutes en ressentent plus ou moins les effets; mais elle se déchaîne pour l'ordinaire avec plus de violence sur une ou deux îles seulement. L'ouragan du treizième juillet fut si funeste à Saint-Vincent qu'il renversa les cases et entraîna plusieurs dans la mer, causa la mort à plusieurs Sauvages, arracha toutes les plantes, et laissa partout des marques qui ne seront effacées d'un grand nombre d'années. Le P. Aubergeon étoit alors dans cette île, et fut témoin de tous ces désastres. Il m'écrivoit

peu de jours après que le bon vieillard caraïbe qui l'avoit reçu avec tant de bienveillance dans son carbet, voyant les désordres occasionnés par l'orage, lui avoit dit : « Ne t'étonne pas, mon compère, le *Maboïa* (c'est-à-dire le diable) ne peut supporter que tu nous enseignes le chemin du ciel; c'est lui qui a excité cette tempête qui passera bientôt; ne t'en étonne pas. »

L'ouragan de l'année 1652 ne s'étoit pas fait moins ressentir à Saint-Christophe; car il brisa au quartier de la pointe de Sables, où je demeurois pour lors, quatre ou cinq navires chargés de marchandises, qui n'attendoient que l'heure de lever l'ancre. Entre ces vaisseaux il y avoit une grande flûte hollandoise qui résista plus longtems à la mer que les autres et me donna moyen de secourir deux hommes qui n'attendoient que la mort sur l'arrière de ce vaisseau. Malheureusement ils ne savoient pas nager, et n'osoient se jeter à la mer, comme avoient fait leurs compagnons. L'un étoit catholique, habitant de la Guadeloupe, et l'autre huguenot et chirurgien du vaisseau. Comme je les vis en ce danger, je leur fis signe du rivage, où j'étois, qu'ils demandassent pardon à Dieu de leurs péchés et qu'ils se disposassent à en recevoir l'absolution. Ils me comprirent, et s'étant tous deux mis à genoux, ils élevoient leurs yeux et leurs mains vers le ciel; puis ils se tournèrent de mon côté, et baissèrent la tête pour demander l'absolution, l'hérétique aussi

bien que le catholique. Après l'avoir reçue, le huguenot se jeta à la mer, pour tâcher de se sauver ; mais la mer étoit si mauvaise qu'il y fut bientôt englouti. Le catholique se tint quatre à cinq heures sur une pièce de bois, débris de ce vaisseau ; et pendant tout ce temps nous faisons tous nos efforts pour le tirer de danger, mais d'abord sans aucun succès. J'avois engagé plusieurs François, Anglois, Hollandois, Sauvages et Nègres à se mettre à la nage pour l'aller secourir ; mais le vent et la mer les repousoient si rudement qu'ils ne purent jamais en approcher. Mais enfin Dieu lui voulant donner la vie, six ou sept jeunes gens s'avisèrent d'aller à lui, portant chacun un bâton en une main, sur lequel ils s'appuyoient quand le flot les enlevoit, et de l'autre ils s'attachoient à un de leurs compagnons. Cette manœuvre leur réussit si bien, qu'ils arrivèrent jusqu'à lui et purent le ramener à terre. Il étoit tout meurtri des coups que les pièces de ce vaisseau fracassé lui avoient donnés dans l'agitation de la mer. Mais reprenons notre route, dont cet ouragan nous a détournés.



### CHAPITRE III

#### NOTRE ARRIVÉE A OUARABICHE, ET LE DÉPART DU P. MÉLAND POUR SAINT-THOMAS

Après avoir attendu inutilement le vent favorable pour aller à Coupenam, après avoir été arrêtés sur mer par plusieurs calmes, enfin nous arrivâmes heureusement à notre carbet d'Oüarabiche, le neuvième jour d'août de l'année 1653. Les Galibis nous reçurent avec de grands témoignages de joie et d'amitié. Ces pauvres gens nous rendoient tous les services dont ils se pouvoient aviser; ils nous mesuroient des yeux et ne se pouvoient lasser de nous regarder; ils ne sortoient de notre case que sur la nuit, et nous disoient que tous les carbets du pays s'étoient réjouis de notre arrivée.

Ils nous remirent deux lettres que des Sauvages venus de Saint-Thomas avoient apportées à Oüarabiche en l'absence du P. Méland: l'une de don Martin de Mendosa, commandant du fort de Saint-Thomas, qui se



qualifioit du titre de duc de la Guyane et de gouverneur perpétuel de l'île de la Trinité; l'autre de l'un de ses principaux officiers, nommé don Frantique. La première étoit écrite en latin; la seconde, en françois; elle servoit d'adresse à la lettre latine, qui n'en avoit point.

Le gouverneur mandoit au P. Méland qu'il se reconnoissoit obligé à Dieu de lui avoir fait connoître sa venue dans la province d'Oüarabiche, et le supplioit de se transporter à Saint-Thomas, où il trouveroit des rafraîchissements et tous les soins propres à le remettre des fatigues d'un long et pénible voyage. Il y rencontreroit aussi des peuples très-nombreux à instruire et à catéchiser; ces infidèles ne désiroient rien tant que le baptême, et la connoissance de nos mystères<sup>1</sup>; satisfaction qu'on ne leur pouvoit donner, parce qu'il n'y

<sup>1</sup> Deux jésuites espagnols vinrent quelques années plus tard (vers 1668-1678) travailler au salut des Sauvages des environs de Saint-Thomas, c'étaient les PP. Ignace de Llauri et Julien de Vergara qui, non contents des fruits qu'ils avoient recueillis à Saint-Joseph de Oruna, dans l'île de la Trinité, entreprirent de civiliser à l'est du fleuve les habitants de la *Nouvelle Guyane*, et y fondèrent cinq églises. Mais la nouvelle mission ayant été pillée par un corsaire français, le P. Llauri mourut d'inanition, et le P. de Vergara, appelé ailleurs par ses supérieurs, laissa ces peuplades converties aux soins d'autres missionnaires. Le P. Gumilla, qui visita longtemps après cette mission, affirme avoir vu entre les mains des Pères capucins, qui y faisoient l'office de curés, les anciens registres de baptême où l'on inscrivoit les néophytes du temps des PP. Llauri et Vergara. (*Histoire de l'Orénoque*, t. I<sup>er</sup>, c. 1<sup>er</sup>, parag. 3<sup>e</sup>.)

avoit aucun ecclésiastique qui les pût assister en cette nécessité. L'autre lettre, qui étoit de l'officier, disoit la même chose en substance ; et toutes deux assuroient le missionnaire qu'il y avoit de plus grands biens à faire en ce lieu-là que partout ailleurs. Voici la copie de ces deux pièces dans les termes mêmes qu'elles avoient été écrites. Commençons par la lettre françoise, au-dessus de laquelle étoient ces mots :

« *La présente soit donnée au révérend Père.*

*En Oüarabiche.*

« MON RÉVÉREND PÈRE ,

« La présente sera pour vous avertir que les Sauvages nous ont appris qu'il y avoit en Oüarabiche un religieux qui y étoit venu pour enseigner la foi catholique ; et le seigneur gouverneur vous demande que si vous voulez venir en toute assurance pour enseigner grande quantité de Sauvages qui ne demandent que de se rendre catholiques, nous n'avons point ici de religieux ; et ce faisant vous obligerez le seigneur gouverneur et tout le reste des Espagnols. Autre chose ne vous saurois que mander, sinon que je demeurerai, etc. »

Fait à Orinoc, le 29 de septembre 1652.

*Votre serviteur,*

DON FRANTIQUE.

Voici la traduction françoise de la lettre latine, qui étoit sans inscription, comme nous avons dit :

« MON RÉVÉREND PÈRE ,

« C'est à un bienfait signalé de la Providence que j'attribue la nouvelle qui m'est parvenue de votre présence dans ces contrées. En effet, les prédicateurs de l'Évangile doivent, à l'exemple de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de ses apôtres, annoncer la parole du salut, non point en secret, mais en public, surtout quand ils s'adressent à des infidèles, autrement ils seroient en désaccord avec leur divin Maître. J'invite donc Votre Paternité à venir ici, dans le désir que les infidèles, profitant de votre présence parmi eux, puissent être éclairés des lumières de la foi, et par là se disposer avec plus de facilité et d'ardeur à recevoir le saint baptême. Tous les motifs se réunissent pour engager Votre Paternité à se rendre parmi nous; elle y trouvera le repos après un long voyage; elle y trouvera des peuplades nombreuses qui se soumettront à l'Évangile, non par la force des armes, mais par la conviction de l'esprit et les tendances du cœur. Car les rapports habituels de ces Sauvages avec les Chrétiens les ont préparés d'avance à embrasser volontiers notre sainte foi.

« De la ville de Saint-Thomas du Très-Saint-

Sacrement de Guyana , douzième du mois d'octobre de l'année 1652.

« *L'humble serviteur de Votre Paternité,*

« D. MARTIN DE MENDOSA y de la ITOS <sup>1</sup>. »

Ces lettres sembloient favoriser notre dessein , puisqu'elles nous appeloient dans un nouveau poste ; et que l'établissement même de cette mission assureroit celle d'Oüarabiche , à laquelle les seuls Espagnols pouvoient apporter empêchement. Nous primes néanmoins du temps pour délibérer sur cette affaire. Nous pensions bien que , si cette demande paroissoit d'abord avantageuse à la conversion des Sauvages, elle

<sup>1</sup> Nous mettons ici le texte latin de la lettre, telle qu'elle fut adressée au P. Méland :

« RR. P.

« Non sine Divini numinis singulari beneficio factum puto ut ad notitiam meam Vestræ Paternitatis ibi assistentia perveniret, quia cum ad exemplum Christi Domini, et apostolorum, palam, et non in occulto, maxime apud infideles sermocinari debeant evangelicæ doctrinæ prædicatores, quod ibi repugnare video. Vestram Paternitatem huc voco, desiderans ut pagani, favore vestræ presentiae, luce fidei illuminati, januam baptismi optatius et facilius ingrediantur: hic totum habebit Vestra Paternitas quod ad iter impellat, hic quod itineris longi labores sublevet, ubi tot gentes et nationes, absque strepitu armorum, sed spiritus persuasione evangelicam doctrinam accipient, propter cum christianis communicationem, quæ illos ad fidem suscipiendam suaviter dispositos semper habet. Valeat Vestra Paternitas. »

« Ex Civitate S. Thomæ del SS. Sacramento de Guyana; 12 mensis octobris anni 1652.

« *Humilis servus Vestræ Paternitatis,*

« D. MARTINUS DE MENDOSA y de la ITOS. »



nous devoit être suspecte, venant de la part d'un Espagnol ennemi des François. Enfin, après avoir bien pesé toutes les raisons de part et d'autre, nous arrêtâmes que le Père prendroit ses sûretés ; qu'il ne passeroit à Saint-Thomas qu'après être mieux informé de l'intention des Espagnols, et qu'en attendant il demeureroit avec les Galibis les plus voisins de la rivière d'Orinoc.

Il partit donc d'Oüarabiche le seizième jour de septembre de l'année 1653. Mais ce ne fut pas sans beaucoup d'opposition de la part de nos Galibis ; pour nous détourner de ce dessein, ils nous rapportoient les cruautés que les Espagnols avoient autrefois exercées sur les pauvres habitants du pays ; ils nous représentoient que, comme alliés des Galibis et ennemis des Espagnols, nous avions sujet de craindre qu'ils ne nous appellassent dans un lieu soumis à leur domination que pour se défaire de nous.

Le P. Méland, qui méprisoit tous ces dangers, ne laissa pas de partir pour Orinoc, où il arriva heureusement avec trois jeunes François, malgré la difficulté des chemins et le débordement des rivières.

Un bruit courut, quelque temps après son départ, qu'il étoit mort : je n'entendois autre chose des Sauvages, sinon que le Père auroit été attaché au pilori par les Espagnols, et qu'ils l'avoient fait pendre par leurs esclaves nègres : quelques-uns ajoutoient qu'ils l'avoient vu attaché à un arbre, où il étoit demeuré

pendant trois jours, au bout desquels ils avoient enlevé son corps. Tous ces discours, joints à la créance que les Galibis avoient que les Espagnols, ennemis des François, l'appeloient à Saint-Thomas pour le maltraiter, leur faisoient ajouter foi à cette fâcheuse nouvelle. Elle se répandit même si avant dans le pays, que les Sauvages les plus proches d'Orinoc, après en avoir donné avis à tous les autres de la province d'Oüarabiche, m'envoyèrent un homme exprès pour me conjurer d'en avertir les François des Iles, afin de venger, de concert avec eux, un acte si cruel. Celui qui pressa le plus cette affaire fut un des principaux capitaines des Galibis; et il proposoit de diviser les troupes françoises en deux corps, dont l'un passeroit par l'embouchure de l'Orinoc, et l'autre par la province d'Oüarabiche.

Cette mort m'étant confirmée de tant d'endroits, je me crus obligé d'en donner avis à nos Pères, afin qu'ils fissent pour lui les suffrages et les prières ordinaires de notre compagnie. Mais trois mois après que je leur eus fait savoir cette nouvelle, je reçus une lettre du P. Méland, datée du vingt-quatrième jour de janvier de l'an 1654; il m'écrivait que, « nonobstant toutes les fatigues, les incommodités du chemin, et les accès d'une fâcheuse fièvre, il étoit arrivé à Saint-Thomas, où les Espagnols avoient pris d'abord quelque ombrage, à cause de trois jeunes François qui étoient

en sa compagnie; l'absence du gouverneur de la place rendoit sa position encore plus critique. Il s'étoit donc vu obligé, pour leur ôter tout soupçon, de demeurer avec eux l'espace de six semaines entières sans sortir de leur habitation; et ce ne fut qu'au bout de ce temps qu'il avoit pris la liberté de paroître au dehors et de visiter les Indiens du voisinage. »

Le faux bruit qui courut pour lors de sa mort n'avoit pas d'autre fondement. Les Sauvages voisins des Espagnols ayant donné leurs soupçons pour des nouvelles certaines aux Galibis, et ceux-ci à toutes les nations confédérées de la province, on tint sa mort pour indubitable dans tout le pays. Le Père ajoutoit dans sa lettre que les Espagnols qui avoient été détrompés, et qui avoient reconnu la sincérité de ses intentions, lui avoient donné tout pouvoir d'exercer en ce quartier les fonctions de notre Compagnie, et d'y travailler à l'instruction et conversion des Sauvages. Depuis cette lettre, nous n'avons appris aucune nouvelle de lui, et nous en attendons tous les jours <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On en reçut l'année suivante (1655). Le P. Méland continuait à travailler à la conversion des Sauvages de l'Orénoque, et il en avait baptisé un grand nombre. Lorsque le P. Pelleprat revint de France vers ses chers Galibis, en 1656, il apprit de quelques naturels du pays que le P. Méland étoit à cinquante lieues au delà de Saint-Thomas, dans une tribu de Sauvages très-peuplée, et parmi lesquels il étoit fort aimé. (*Lettre de M. de la Vigne à Messieurs de la compagnie de la Terre ferme...*, en date du 20 janvier 1657. — DU TERTRE, *Histoire des Antilles*, t. I, c. xviii.)



## CHAPITRE IV

### DES AVANTAGES ET DES MERVEILLES DE CE PAYS

Quoique cette partie du Continent soit sujette à plusieurs des inconvénients qu'on rencontre aux Iles, elle présente néanmoins de si grands avantages qu'ils sont capables d'en faire oublier toutes les disgrâces. La terre y produit le petun, la canne à sucre, l'indigo, le coton, la casse, le gingembre, et généralement tout ce qui rend le séjour des Iles ou agréable ou profitable. Elle a encore beaucoup d'autres commodités dont celles-ci sont dépourvues.

Cette terre est arrosée de plusieurs grandes rivières qui l'embellissent et qui la rendent féconde. Elle est ornée de belles campagnes que les Espagnols nomment *savanes*<sup>1</sup>, pleines d'herbage pour le bétail, mais inutiles aux Sauvages, qui ne nourrissent point

<sup>1</sup> Dans le nord de l'Amérique, on appelle *savanes* les forêts de bois résineux; dans les Iles et dans la Terre ferme de l'Amérique méridionale, le mot *savane* désigne une prairie.



d'animaux domestiques. J'en ai vu d'une si grande étendue, que je n'en pouvois découvrir le bout. Elles sont bordées de bois de haute futaie de plusieurs espèces inconnues en Europe, et d'une hauteur et grosseur prodigieuses. Les arbres y conservent leur verdure en toutes les saisons de l'année, et portent des gommés aromatiques propres à divers usages. On rencontre ces forêts le long des ruisseaux et des rivières; les bords de la mer en sont communément couverts, mais c'est chose rare de trouver des arbres dans les savanes dont je viens de parler.

On se sert en ce pays, pour le chauffage, de bois de diverses couleurs : rouge, blanc, vert, colombin, marbré, et même de celui qu'on appelle bois de lettres, si fort estimé dans l'Europe. Ces différentes sortes de bois seroient toutes excellentes pour de beaux ouvrages. La fougère, qui n'est en France qu'une petite plante, croît ici en arbre de la grosseur de la cuisse et de dix-huit à vingt pieds de hauteur; son bois est varié d'un rouge noir et d'une couleur blanchâtre. Dans ce pays, les roseaux deviennent de grands arbres; les citronniers, les orangers et les limoniers y sont dans leur climat. On y trouve quantité de palmistes<sup>1</sup> de plusieurs espèces; nos Sauvages se servent du fruit de ces

<sup>1</sup> *Palmiste*, sorte de palmier qui croît dans les Antilles. Outre son fruit, il porte sous les feuilles une espèce de moelle qu'on appelle *chou palmiste*, et qui a le goût de nos avelines.

arbres pour en tirer l'huile de caraba, dont ils oignent leurs corps et leurs cheveux. On dit que cette huile a plusieurs belles propriétés : je m'en servois pour brûler et la trouvois incomparable pour cet usage, n'ayant aucune mauvaise odeur, et la flamme en étant aussi belle que celle de la cire blanche. Il y a une autre sorte d'huile souveraine pour les blessures, qui est fort commune et qui coule d'un arbre quand on a fait une incision dans son écorce : c'est un baume que les François appellent *caupaü*, et les Sauvages *colocai* ; j'en ai vu des effets merveilleux.

Le sené croît dans les campagnes de ce pays, sans y être semé ni cultivé. Les abeilles sont fort communes dans les bois, le creux des arbres leur sert de ruche : elles sont beaucoup plus petites que celles d'Europe, et de couleur noire, aussi bien que leur miel et leur cire ; mais, chose plus admirable encore, elles n'ont point d'aiguillon. Il y a des mines de toutes sortes de métaux, et même d'or et d'argent, selon l'opinion commune. On pêche des perles en quelques-unes des côtes.

La multiplicité des oiseaux en ce continent est tout à fait prodigieuse ; mais on n'y trouve presque aucun des oiseaux de notre Europe. J'y ai pourtant aperçu des grives, des cailles, des ortolans, des ramiers, des perdrix, des faisans et des tourterelles. Comme le nombre des espèces particulières à ce climat

est presque infini, je ne ferai mention que de quelques-unes. J'ai vu des aigles d'un plumage gris-blanc, un peu différent des nôtres. Il s'y trouve une espèce d'oiseau plus grand qu'aucun de ceux qu'on voit en Europe; il a les plumes grises, les jambes et le cou fort longs et quasi semblables à l'autruche. Un de nos François, qui en avoit blessé un d'un coup de fusil et qui lui avoit rompu l'aile, fut obligé de mettre la main à l'épée pour se défendre de cet oiseau, qui venoit à grands pas pour lui arracher les yeux de la tête: il l'en frappa si adroitement qu'il lui coupa la tête; mais, comme il se voulut mettre en devoir de l'emporter, il trouva qu'il pesoit autant qu'un gros mouton. Les *occo* sont des oiseaux noirs qui ont une huppe sur la tête et sont plus grands que les chapons. Les canards sont une fois plus grands que ceux de France.

Je puis mettre au nombre des choses agréables à la vue cette belle variété de plumage de tant d'espèces d'oiseaux, qui, de toutes parts perchés sur les arbres, produisent l'effet d'un tableau diversifié de toutes sortes de couleurs. Le fond est d'un beau vert qui ne consiste pas seulement dans les feuilles des arbres, toujours verdoyants en ce climat, mais aussi dans les plumes des perroquets et des *péricles*, dont le plumage est vert, et qui sont aussi communs en ce pays que les moineaux le sont en France. Sur ce fond, la nature forme



une espèce d'arc-en-ciel terrestre, qui n'a pas peu de rapport avec le céleste; on y voit un mélange des éclatantes couleurs produites par le plumage des oiseaux: du rouge, du nacarat<sup>1</sup>, de l'incarnat, du bleu céleste, de l'orange, du jaune, du violet, du blanc, du noir, du feuille-morte, et d'autres couleurs toutes fort agréables à la vue; tant il est vrai que la nature se joue dans ces beaux ouvrages, et que Dieu se plaît à se faire admirer dans ses créatures!

Les spatules, dont j'ai parlé plus haut, ne s'avancent pas dans les terres, et ne quittent guère l'embouchure des rivières. Mais les flamans<sup>2</sup> entrent plus avant dans les bois et dans les campagnes. Ce sont des oiseaux aussi grands que des coqs d'Inde, et d'un beau plumage, ordinairement rouge, et quelquefois même varié de noir et de blanc. Ils ont le cou long de trois pieds, et les jambes d'un pied et demi; leur bec est grand, fait en forme de cuillère, moitié noir et moitié rouge. Les *aras*, dont la chair ressemble à celle de nos pigeons de France, sont d'un plumage bleu et nacarat, et ont le bec crochu. Les *ganivets* sont à peu près de même taille que les *aras*, mais de couleur différente; leurs plumes sont beaucoup plus éclatantes, et variées d'oranger, de rouge et de bleu. Il y a une espèce de pies beaucoup plus grandes que les nôtres, qui ont un

<sup>1</sup> *Nacarat*, rouge-clair tirant sur l'orange.

<sup>2</sup> Les flamands ou *flamingos*.



long bec crochu de couleur d'incarnat et de jaune , ou de feuille morte ; elles ont le plumage noir, la queue longue, des plumes rouges aux extrémités des ailes ; et sur le devant , une bavette blanche : cet oiseau ne marche jamais qu'en sautant comme les pies , et est appelé par les Sauvages *coaké*.

Je ne dis rien des poules qu'ils nourrissent aussi bien que nous , ni d'un million d'autres espèces d'oiseaux que j'ai vus ou dont j'ai entendu parler. J'ajouterai seulement que tous les oiseaux de ce pays sont bons à manger, et même ceux de proie , comme les autours et les tiercelets. Je passe aux reptiles et aux poissons , et je traiterai ensuite des animaux terrestres.

On trouve dans ce pays quantité de reptiles excellents à manger. Outre les tortues de mer, il se rencontre aussi des tortues dans les rivières et dans les savanes, et même dans les bois ; elles sont toutes de différente espèce, deux fois plus grandes que celles de France. Ce pays produit quatre ou cinq sortes de lézards qui sont d'un très-bon goût, et qui n'ont rien d'horrible ni de désagréable que le nom et la figure ; des grenouilles d'une si prodigieuse grandeur, qu'une seule est capable de remplir un plat tout entier ; on y est quelquefois agréablement trompé, en en prenant la chair pour celle d'un poulet. On voit de quatre à cinq sortes de *tatous* : c'est un reptile qui marche à quatre pieds aussi bien que la tortue, avec laquelle il a beaucoup de ressemblance,

et qui porte sa maison comme elle ; mais on diroit à le voir qu'il est armé de fer, parce que son écaille est composée de bandes qui entrent les unes dans les autres, et qui sont semblables à celles de nos brassards et cuirasses de fer.

J'avoue que tous les reptiles de ce pays ne sont pas si agréables ni si utiles aux habitants que ceux dont je viens de parler. Il s'en trouve qui sont ennemis de l'homme, entre autres des serpents de plusieurs espèces. Ceux qu'on appelle serpents à sonnettes, qui se jettent sur les hommes lorsqu'ils y pensent le moins, sont fort à craindre. Mais la nature toujours sage leur a donné une bourse renfermant une petite pierre qui, lorsqu'ils se remuent, résonne comme une clochette de plomb ; c'est assez pour avertir les hommes du danger, par le bruit que fait cet animal lorsqu'il se dispose à s'élançer sur eux. On en voit d'autres sur les rivières qui sont aussi longs et aussi gros que les plus fortes poutres des maisons ; mais plus ils sont pesants, moins ils sont à craindre, parce qu'on a le moyen de les éviter et de s'en garantir. Les scorpions de ces climats ne sont point venimeux ; ils ne laissent pas néanmoins de piquer et de faire enfler la chair de la grosseur d'une noisette, mais dans vingt-quatre heures on est guéri, sans appliquer aucun remède. C'est ce que j'ai remarqué des reptiles de ce pays qui peuvent être nuisibles à l'homme. On y est encore importuné d'une multitude

de fourmis, ainsi que de moustiques<sup>1</sup> et de maringouins. Il y a aussi une espèce de cirons qu'on appelle chiques, qui s'élèvent de la poussière, s'insinuent entre cuir et chair et y font ulcère, si l'on n'est soigneux de les en tirer promptement. En compensation de ces inconvénients, on ne voit en ce climat ni puces, ni punaises, ni autres insectes semblables, dont la persécution est si fâcheuse en Europe.

Les poissons sont en très-grand nombre, non-seulement en ces mers, mais dans les fleuves et jusque dans les moindres rivières. Quand nos Sauvages reviennent de la chasse les mains vides, ils vont à la pêche; et en moins de demi-heure on les voit revenir tout chargés de poisson. Ils prennent les petits crocodiles avec l'arc et la flèche; car cette sorte d'animal, qui a coutume d'élever sa tête hors de l'eau comme pour jouir de la beauté de la lumière, donne belle prise à nos archers pour les tuer à coups de flèches; et ils les achèvent ordinairement du premier coup. Outre les poissons d'eau douce, très-nombreux et très-variés, la mer fournit aussi des poissons en abondance. Je ne mentionnerai que deux espèces qui sont les plus dignes de remarque et particulières à ce pays : les tortues, qui sont de même forme que nos tortues d'Europe, mais beaucoup plus grandes; elles ont ordinairement trois pieds de long

<sup>1</sup> *Musquitos*, autrement mosquitoes, ou cousins très-incommodes.



et deux et demi de large. On les prend le plus souvent quand elles vont faire leurs œufs à terre ; car comme cet animal est lourd et pesant, on n'a qu'à le renverser sur le dos pour l'empêcher de gagner la mer. Les femelles sont si fécondes que, se sentant près de leur terme, elles déchargent une multitude d'œufs dans une fosse qu'elles font exprès sur le bord de la mer, après les avoir couverts de sable, elles se retirent dans leur élément, et les laissent éclore par la force du soleil : et bientôt on voit une foule de ces petits animaux qui vont se jeter à la mer.

Les œufs de tortue sont fort bons à manger ; ils sont tout ronds et gros comme ceux des poules ordinaires ; ils n'ont point de coquille, mais seulement une petite pellicule blanche qui conserve la glaire et le moyeu<sup>1</sup>. Une seule tortue produit quelquefois jusqu'à douze à quinze cents œufs. Elle peut nourrir cinquante à soixante personnes pendant un jour. C'est une manne non moins abondante que délicate en ce pays, particulièrement quand on la mange toute fraîche ; il est vrai que quand elle est gardée quelque temps dans le sel, elle devient fort insipide et d'assez mauvais goût ; mais on la fait encore servir pour la nourriture des esclaves.

Le caret est une espèce de tortue moins estimée

<sup>1</sup> Moyeu est un nom qu'on donnait jadis au jaune d'œuf.



comme aliment que la tortue franche ; mais qui a beaucoup plus de prix à cause de ses écailles , fort recherchées en France , et dont on fait de très-beaux ouvrages. Cette marchandise est préférable à beaucoup d'autres , surtout parce qu'elle n'est point sujette à se gâter , et que le transport en est facile.

Le *lamentin*<sup>1</sup> est un grand et puissant poisson , de quinze à vingt pieds de longueur , qui a le mufle du bœuf : on le prend comme la baleine. La chair en est aussi agréable que celle du veau , quand elle est mangée fraîche ; mais , lorsqu'elle est salée , elle perd beaucoup de sa saveur.

Cet animal a quelques os dans la tête qu'on dit être souverains pour dissoudre la pierre et faire jeter le sable. Nos marchands viennent tous les ans faire la pêche de ce poisson à la côte de ce continent , et particulièrement vers la rivière des Amazones.

---

<sup>1</sup> Lamentin ou *lamantin*, qu'on appelle aussi manatée, espèce de vache marine.

## CHAPITRE V

### CONTINUATION DE LA MÊME MATIÈRE

Il me faudroit dresser un amphithéâtre beaucoup plus grand que ceux des anciens Romains pour y faire voir cette innombrable multitude d'animaux de diverses espèces, qui ne parurent jamais dans notre Europe ; nous y verrions grande quantité de *maipouli*, que quelques-uns estiment être des vaches sauvages, parce qu'elles diffèrent peu de celles que nous avons dans la zone tempérée : la peau en est la même, le corps aussi gros, le pied fourchu mais plus petit, et la queue et les oreilles tout à fait semblables. Cet animal n'a point de cornes, et sa tête a beaucoup de rapport avec celle de l'âne ; la chair en est presque rouge, mais elle ne laisse pas d'être d'aussi bon goût que celle du bœuf.

Il y a trois ou quatre sortes de sangliers un peu moins gros que les nôtres, mais d'un manger aussi délicat ; ils marchent en troupe et sont fort communs en ce pays. On y rencontre pareillement plusieurs

espèces de lapins, de *conils* et de lièvres : l'*oulana* est une espèce de lièvre qui est beaucoup plus grand que les nôtres, bien qu'il ait les jambes plus petites ; il n'a guère moins de corps qu'un agneau d'un an ; sa chair est, dit-on, des plus agréables au goût.

Ce pays nourrit aussi quatre sortes de tigres, dont trois ont la peau marquetée ; mais le quatrième a le poil rougeâtre, et est semblable à un veau de six mois. Enfin, on voit sur les arbres des troupes d'écureuils, de singes et de guenons de toute espèce. J'omets une quantité d'autres animaux particuliers à ce climat.

Les Espagnols ont transporté en ce pays des chevaux, des brebis, des chèvres, des ânes, des bœufs et des pourceaux. Les chevaux et les vaches se sont tellement multipliés en plusieurs endroits de l'Amérique, qu'on ne les tue que pour en avoir le cuir. Les Sauvages nourrissent quelques chiens domestiques semblables aux nôtres, mais qui sont communément plus petits. Il y a dans les forêts deux espèces de cerfs : les uns semblables aux nôtres en toute chose, sinon que leur bois n'a point de branches ; les autres sont beaucoup plus petits. Jetons encore un coup d'œil sur la terre et sur le ciel pour y remarquer quelques autres merveilles, et en louer et bénir leur auteur.

Les oiseaux et les animaux sont plus féconds en ce pays qu'en Europe ; ils mettent au jour leurs petits beaucoup plus tôt : la chaleur extraordinaire du climat

fait avancer les productions des animaux aussi bien que celle de tous les fruits de la terre.

C'est donc avec raison qu'Aristote a dit qu'une souveraine intelligence avoit mis la main à l'ouvrage de la nature. Les oiseaux de ce pays ne seroient pas en assurance dans leurs nids et ne pourroient élever leurs petits auprès des singes et des guenons qui peuplent les forêts, s'ils ne se servoient de précaution et de l'instinct que la nature leur donne : comme ils se voient bannis des bois par ces voleurs, ils font leurs nids sur les rivières, et les suspendent avec un filet de la longueur d'un pied, à l'extrémité des branches qui pendent sur le courant de l'eau ; afin que ces beaux danseurs qui sautent si bien de branche en branche n'y puissent toucher sans faire un saut périlleux. J'ai vu des milliers de nids suspendus de cette sorte sur la rivière d'Oüarabiche. Ces oiseaux aiment mieux tomber entre les mains des Sauvages qui vont et viennent dans leurs pirogues, qu'entre les griffes de ces cruels ennemis ; Dieu est merveilleux en toutes ses œuvres.

Les poissons volants qu'on voit en ces mers sont de la forme et de la grandeur des harengs ; l'auteur de la nature, voyant qu'ils ne pourroient se défendre des attaques des autres poissons, les a pourvus d'ailes pour en éviter la persécution : leur vol est ordinairement de huit à dix pas ; mais j'en ai vu souvent voler si loin, que je les perdois de vue : leurs ailes ne sont pas de



plumes comme celles des oiseaux , mais de la même matière que l'extrémité de la queue des poissons.

Les merveilles qui concernent le ciel sont d'autant plus admirables , qu'elles ne sont pas communes aux autres climats. Je ne parlerai point des constellations différentes de celles de l'Europe ; la plus remarquable est la croix du sud , qui tourne autour du pôle antarctique ; elle paroît fort élevée à Saint-Christophe , mais beaucoup plus encore en Terre ferme , à cause de la proximité de la ligne. Je me contenterai de deux courtes remarques. Je ferai observer d'abord que sous la ligne les jours et les nuits sont presque toujours égaux ; et qu'ils le sont entièrement , sans aucune différence sensible, en été et en hiver.

Je ferai observer ensuite que les crépuscules ne durent pas ici plus d'une demi-heure. Ce qui doit paroître étonnant aux astrologues<sup>1</sup>, qui tiennent pour certain que l'aurore commence à luire et le crépuscule à s'effacer dans la nuit, lorsque le soleil est à seize, dix-huit ou vingt degrés au-dessous de l'horizon. Cette règle ne peut certainement pas convenir en ce climat, comme les mesures des crépuscules le prouvent ; et ils

<sup>1</sup> C'est le nom qu'on donnoit à cette époque aux astronomes. — La durée du crépuscule à l'équateur, calculée en y supposant le pouvoir réfléchissant de l'atmosphère le même qu'en Europe, est de 1 h. 12'. L'observation du P. Pelleprat, si elle a été faite avec exactitude, prouveroit que cette hypothèse est très-éloignée de la vérité.

doivent admettre qu'ici le crépuscule commence et finit lorsque le soleil est à sept ou huit degrés de l'horizon.

Il n'y a donc certainement aucune loi générale qui puisse déterminer la durée des crépuscules ; et s'ils sont d'autant plus courts que la sphère est moins oblique, comme il arrive en notre continent d'Amérique, où elle est presque droite, il faut aussi avoir égard à la pureté du ciel. La chaleur du soleil y dissipe les exhalaisons et les vapeurs qui épaississent l'air en Europe ; et il en devient par conséquent moins propre à produire les réflexions qui forment le crépuscule.

---

## CHAPITRE VI

### DU GRAND NOMBRE DES SAUVAGES DE CES CONTRÉES ET DE LEUR POLICE

Les auteurs qui ont écrit sur ce pays indiquent un très-grand nombre de nations voisines de la mer. Ils nomment des Jaïos, des Maraones, des Sapaïes, des Nourakes, des Piragotis, des Mayi<sup>1</sup>, des Aricouri, et une infinité d'autres peuples dont le dénombrement ne pourroit qu'ennuyer les lecteurs. Le P. Méland nous a affirmé plusieurs fois que dans les courses qu'il avoit faites avec les Galibis, il avoit vu plus de soixante nations différentes sur la seule rivière d'Oüarabiche. Dans un espace de cinquante lieues, j'en ai remarqué six : à savoir les Paria, près de l'embouchure de cette rivière ; les Arôtes, vingt à vingt-cinq lieues au-dessus ; les Saïmagotes, à la droite, et les Arouagues, à la gauche ; les Galibis, plus avant que ceux-ci, et les Coré, près de sa source. On peut juger des autres par ce que je viens de dire.

<sup>1</sup> Autrement les *Mayez*, les *Palicours*.

Les Sauvages de ces contrées se multiplient extrêmement, par suite de la chaleur du climat et de la bonté du pays. On en peut juger par le grand nombre des habitants de la seule province d'Oüarabiche. J'y ai demeuré cinq à six mois, et pendant tout ce temps je n'ai pas remarqué deux fois le même visage parmi les étrangers qui me venoient visiter. Il ne se passa cependant pas de semaine que je ne visse deux ou trois bandes de Sauvages, de quinze à vingt personnes, et souvent de trente à quarante, arriver au carbet que j'habitois, et où j'étois retenu par mon indisposition. Je ne crois pas beaucoup m'éloigner de la vérité, si j'assure que ce pays est, peu s'en faut, aussi peuplé que les campagnes de France; et que la Guyane, que je n'ai pas vue, probablement ne l'est pas moins, parce que la terre y est la même et que les mêmes avantages s'y rencontrent pour l'entretien de la vie.

Je viens au témoignage d'autrui, et m'arrête à celui de l'illustrissime évêque de Chiapa, Barthélemy de Las-Casas, Espagnol de nation, et religieux de l'ordre de Saint-Dominique, qui en parle comme témoin oculaire. Dans un livre qu'il a composé sur la tyrannie et les cruautés exercées par les Espagnols dans l'Amérique, cet auteur assure que dans la seule île d'Hispaniola<sup>1</sup> on comptoit autrefois plus de trois millions de

<sup>1</sup> Hispaniola, ou l'île espagnole, est le nom qu'on donnoit autrefois à l'île Saint-Domingue.



Sauvages ; et que les terres du Continent les plus proches de cette île sont remplies d'habitans , comme les fourmilères de fourmis , et que Dieu a mis en ce pays la masse, c'est-à-dire la plus grande quantité de tout le genre humain, et qu'il y a créé des gens infinis<sup>1</sup>.

Sans insister davantage sur la population extraordinaire de ces contrées, je passe à ce qui regarde leur état politique. A vrai dire, les Sauvages n'ont pas de gouvernement politique ; chacun fait ce que bon lui semble. Ils n'ont ni lois, ni magistrats, et ne reconnoissent que leurs capitaines, qu'ils respectent et auxquels ils obéissent, mais par inclination plutôt que par devoir. Ils n'ont aucune supériorité ni dépendance les uns des autres ; ils ne récompensent point les belles actions, et ne punissent pas les mauvaises. Ils reconnoissent cependant une espèce de crime digne de châtimement, c'est l'homicide. Voici comment ils procèdent

<sup>1</sup> Le P. Pelleprat fait remarquer ici qu'il rapporte fidèlement le texte de la traduction française ; nous avons cru devoir nous en écarter, au moins en quelques expressions ; par exemple, rendre par *masse* et non par *gouffre*, le mot espagnol *golpe*. — Voici le titre de cette vieille traduction : *Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols ès Indes occidentales, brièvement décrites en langue castillane, par D. F. Barthélemy de Las-Casas, moine et evesque espagnol, fidèlement traduite par Jacques de Migrode. MDLXXXII.* — L'original espagnol est intitulé : *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias : Colegida por el Obispo Don Fray Bartolome de Las-Casas, ò Casaus, de la orden de S. Domingo.* — Año. 1552.

à sa punition : les capitaines s'assemblent pour faire le procès au criminel, et dans cette Tournelle il est ordinairement condamné à recevoir un coup de boutou, c'est-à-dire un coup de massue sur la tête. Mais leur coutume étant de différer de trois à quatre mois l'exécution de la sentence, le coupable a le temps de se retirer dans cet intervalle, d'autant que les prisons et les fers ne sont pas en usage parmi ces peuples; en sorte que c'est plutôt un bannissement qu'un arrêt de mort. Cette punition néanmoins ne laisse pas d'être grave pour eux, puisque les criminels sont obligés de quitter leur pays, d'abandonner leurs parents, et de transporter ailleurs leur famille. J'avoue que cette lâcheté à venger les crimes est vraiment répréhensible, à cause de la licence de tout faire qui en résulte nécessairement. Les enfants n'obéissent à leurs parents qu'autant qu'il leur plaît; car ceux-ci n'exercent aucun châtiment sur eux, et ne les menacent pas même de parole. Ils les font obéir par douceur et par amour, plutôt que par crainte. L'obéissance et le respect des enfants sont néanmoins si grands, que je ne crois pas qu'il y en ait de plus grands ni de plus exemplaires dans le monde.

Chaque village ou carbet a son capitaine. Voici de quelle manière ils l'élèvent à cette dignité. Après avoir fait choix d'un homme qui se soit signalé en guerre contre les ennemis, ou qui ait mis à mort quelque bête

féroce, ils le font jeûner à la cassave et à l'eau pendant un mois, l'obligent d'avalier plusieurs fois du jus de petun à pleines écuellées, et le frappent rudement avec de grands fouets, qu'ils nomment *macoali*. Que s'il endure toutes ces choses avec courage, et sans témoigner de douleur, il est nommé capitaine. Les Indiens ont cette créance et cette superstition, que s'ils n'usent de cette cérémonie, leurs chefs ne seroient pas heureux à la guerre. Ils font subir encore le même traitement à plusieurs autres personnes afin qu'elles puissent réussir en leur état et condition. J'ai peine à croire que tous les capitaines des carbets particuliers s'assujettissent à cette cérémonie; peut-être n'est-elle ordonnée que pour ceux qui ont charge de conduire les autres à la guerre: on en pourra découvrir la vérité avec le temps.

La façon de faire la guerre est la même parmi tous les Sauvages de l'Amérique: ils ne donnent jamais de bataille; mais ils dressent des embûches à leurs ennemis et font souvent des courses sur leurs terres pour les surprendre. Ils assomment ce qu'ils trouvent d'hommes et d'enfants mâles. Quant aux filles et aux femmes, ils les enlèvent pour en faire leurs esclaves; mais à vrai dire elles n'en ont que le nom, puisque leurs nouveaux maîtres les traitent comme si elles étoient de leur propre nation, et que souvent même ils les épousent. Si ces Sauvages vont au combat comme des renards en usant



de finesse, ils font leur retraite comme des lièvres, craignant qu'on ne leur coupe le chemin. Ils ont pour maxime de ne laisser jamais les corps de ceux qui ont été tués entre les mains de leurs ennemis; ils s'exposent même à toute sorte de dangers pour les retirer, perdant souvent beaucoup plus de monde en cette occasion qu'ils ne le font dans le combat.

Leurs armes pour frapper de loin sont l'arc et la flèche; le boutou leur sert quand ils en viennent aux mains. Ils n'ont point encore l'usage des armes à feu dans la Terre ferme, et ils en ont grande appréhension. Je n'en veux point d'autre preuve que ce qui arriva quelque temps avant mon départ d'Oüarabiche. Le jeune François, qui étoit avec moi en ce pays, ayant tiré un coup de mousquet dans la tête d'un taureau, plusieurs Sauvages qui étoient présents et qui se tenoient à l'écart, furent si fort étonnés de voir cette bête renversée, les quatre pieds en l'air, qu'ils firent un grand cri de joie, se disant les uns aux autres: « Que ne feroit ce garçon contre nos ennemis, puisque d'un seul coup il a mis à terre un si terrible animal? »

Les Indiens de ce pays ne sont pas cruels, même envers leurs plus grands ennemis; ils ne les tourmentent pas et ne les font point languir comme font les Canadiens; ils se contentent de les assommer d'un coup de boutou. Quelques-uns ont prétendu qu'ils les mangeoient, ainsi que plusieurs autres nations de l'Amérique;



mais je n'ai pas remarqué cette pratique en nos Sauvages; quelquefois seulement ils coupent une main ou un pied du corps mort de leur ennemi, et le font rôtir à petit feu jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de substance, afin de pouvoir le conserver sans putréfaction. Ils agissent de la sorte plutôt par parade, et pour faire montre de leur valeur, que par gourmandise ou par cruauté. Ils produisent ces tristes reliques dans leurs assemblées et en présentent un très-petit morceau sur la pointe d'un couteau aux plus considérables; mais la plupart refusent d'en manger.

Un Arôte<sup>1</sup>, me voyant un jour fort caressé dans un village voisin du nôtre, où je m'étois transporté pour disposer au baptême un capitaine galibi qui avoit été mordu d'un serpent, il voulut comme tous les autres me faire quelque présent, et m'apporta pour régal, dans un panier, un pied et une main d'Aroüague, puis m'invita à en manger. Mais comme je lui en témoignois de l'horreur, et lui déclarois que Dieu étoit fort irrité contre les hommes qui mangeoient leurs ennemis, il ferma son panier et ne m'en parla plus. Traitons maintenant de leurs mariages.

Quand la proposition a été faite et qu'elle a été agréée par les parents, ils célèbrent un festin à leur

<sup>1</sup> Les Arôtes ou Arautes sont une nation indienne qui habite les bords de l'Orénoque; ils étoient amis des Espagnols et ennemis des Français et des Sauvages leurs alliés.

mode, et ils y invitent tous les Sauvages des environs. Après qu'on a bu largement, le nouvel époux se met sur le banc des noces, et la jeunesse y conduit peu de temps après la femme, et dès lors ils sont censés mariés. Ces mariages pourtant ne sont pas indissolubles, un mari peut répudier sa femme, suivant la coutume du pays : cela ne se fait néanmoins que très-rarement. La séparation de biens n'est point en usage, parce que toutes choses étant en quelque sorte communes parmi ces peuples, elle ne peut y avoir lieu.

Bien que la pluralité des femmes soit permise à nos Sauvages, la plupart toutefois se contentent d'une seule : la raison en est, à mon avis, la crainte qu'ils ont d'être obligés à travailler pour les nourrir, et non l'amour de la vertu, qu'ils ne connoissent pas. Ils doivent en outre servir leurs beaux-pères comme s'ils étoient leurs esclaves. C'est ce que j'ai vu à Oüarabiche, où ayant fait marché avec un Sauvage, pour quelques réparations de ma case, il fit faire la besogne à son fils et à son gendre, et retint le salaire dont j'étois convenu avec lui. J'appris depuis que telle étoit la coutume de ces peuples ; de sorte que s'ils ont quelque satisfaction à avoir plusieurs femmes, ils l'achètent si chèrement, qu'il y en a fort peu qui la recherchent ; et je ne doute pas qu'il ne nous soit facile de leur faire renoncer à ce droit prétendu.

Nonobstant cette pluralité de femmes, il n'est pas

croyable combien grande est la paix dans les familles : bien loin d'avoir des jalousies et des disputes les unes contre les autres, les femmes s'entr'aident comme sœurs, se respectent et s'étudient à vivre d'intelligence. Ce que l'une veut, l'autre le veut aussi, avec une déférence qui n'a rien de sauvage. Je ne doute point que la considération de leur mari commun ne soit le ciment de leur amitié, qui leur fait aimer les enfants des autres femmes autant que les leurs propres.

Les femmes ont un si grand respect pour leurs maris, qu'elles les servent et leur obéissent comme si elles étoient leurs esclaves. Elles leur préparent et leur portent la nourriture dans la place publique, où ils ont accoutumé de prendre leur repas, se tenant ordinairement debout pour les servir. Puis, quand ils ont presque achevé de manger, elles prennent un morceau de ce qui reste. Le soir étant venu, elles portent le *amact*<sup>1</sup>, ou le lit de leur mari dans le bois, et le matin le rapportent dans le carbet. Comme la coutume de ces peuples est de porter leur lit partout où ils vont, leurs femmes ont accoutumé de leur rendre ce service, quand ils ne s'éloignent pas beaucoup du lieu de leur demeure. Je les ai vus souvent agir de la sorte dans les visites qu'ils me rendoient; leurs femmes marchant devant eux, et venant attacher leur *amact* en ma case, d'où elles se

<sup>1</sup> *Amact*, plus communément *hamac*.

retiroient incontinent : la visite étant finie , la femme revenoit reprendre le lit pour le porter auprès de son mari.

Ce que j'admire le plus , est que les femmes pratiquent ces choses avec une grande douceur, et sans en témoigner de mécontentement. Les maris, de leur côté , n'abusent pas du pouvoir qu'ils ont ; mais ils respectent leurs femmes et les aiment tendrement.



## CHAPITRE VII

### DE LEURS COUTUMES

Je ne prétends pas raconter en ce lieu toutes les coutumes des Sauvages qui habitent ces contrées, mais de parler seulement de celles dont j'ai eu quelque connoissance. Commençons par leurs funérailles.

Ils pleurent les défunts pendant deux à trois jours, et leur rendent les derniers devoirs avec beaucoup de pompe. Quand une femme, ou un enfant, ou une personne du commun est décédée, ils mettent le corps assis sur un petit siège fort bas dans une fosse profonde et étroite qu'ils creusent dans la case où elle est morte, et l'ayant couverte de branches et de feuilles d'arbre, ils jettent dessus un peu de terre. Ils font ensuite pendant plusieurs mois du feu tout autour pour empêcher la mauvaise odeur et pour purifier l'air corrompu. Ils usent d'une autre sorte de cérémonie à l'égard de leurs capitaines et de leurs guerriers ; ils font brûler

leurs corps et en boivent les cendres parmi leurs *ouïcou*<sup>1</sup>; ils gardent les corps des défunts pendant deux à trois jours, qu'ils passent en des pleurs continuels.

Qui diroit que les danses, qui sont à toutes les autres nations des témoignages de joie et d'allégresse, sont à ces peuples bien souvent des signes de deuil et de tristesse. Aux funérailles d'une femme de la nation des Galibis, qui mourut au carbet où je demeurois, j'ai vu que, tandis que les uns pleuroient dans la case auprès du corps mort, les autres chantoient dehors d'une voix fort lugubre, interrompant leurs paroles de pleurs et de sanglots, et dansoient fort modestement en s'appuyant sur des bâtons.

Comme les danses ne sont pas toujours des marques de la réjouissance de ces peuples, les larmes ne sont pas aussi des signes infailibles de leur tristesse, leur coutume étant de pleurer aux occasions de joie extraordinaire. Je fus surpris une nuit d'entendre des pleurs et des hurlements, et j'eus crainte qu'une femme, qui étoit malade dans notre carbet, ne fût morte. M'étant donc levé pour m'en informer, on me dit le sujet de ces larmes, qui étoit la venue de quelques étrangers arrivés le soir précédent. Nos Galibis en témoignent ainsi

<sup>1</sup> On appelle ici *ouïcou* les réunions de Sauvages où ils prennent et boivent l'*ouïcou*. Cette boisson est faite de manioc, de patates, de bananes et de cannes à sucre.

leur joie et renouveloient les pleurs qu'ils avoient commencés dès le soir.

Les Sauvages ont des bals aussi bien que les Européens : leur salle est la place publique de leur carbet ; les flambeaux sont la lune et les étoiles , et les violons des calebasses remplies de petits cailloux , qu'ils portent et qu'ils secouent d'une main , frappant en même temps la terre du pied droit. Leurs airs ont toujours deux parties ; ils dansent et chantent modérément , et tout debout en la première ; mais en la seconde , ils le font avec plus de violence et d'un ton fort élevé , se tenant à demi courbés , la main gauche appuyée sur l'épaule de leur voisin. A la fin de chaque chanson ils se redressent et crient tous ensemble , sans chanter : *Irié... , Irié... , Irié...*

Je les ai vus souvent danser , et j'ai remarqué leur modestie en deux points : le premier , que les Caraïbes se couvroient d'un petit tablier sur le devant quand ils dansoient avec les Galibis ; et le second , que je n'ai jamais vu danser les femmes ni les filles , mais les jeunes hommes seulement.

Le maître de la cérémonie , et celui qui donne le ton aux autres , a un chapeau de paille sur la tête en forme de tiare , avec une triple couronne ; ils y attachent de belles plumes d'oiseaux du pays , à petits bouquets suspendus avec des filets de coton ; et ces bouquets , quand ils dansent , vont et viennent par suite des mouvements

qu'ils se donnent. Cet ornement a fort bonne grâce, et s'appelle, en langage galibi, *apomaliri*, d'un mot qu'ils forment d'*apollire*, qui signifie plume, et de *joûmaliri*, qui est une espèce de bonnet.

Les autres parures et les autres ornements que portent nos Sauvages consistent en des carcans, des bracelets et des jarretières qu'ils font de *rassade*, c'est-à-dire de quantité de petits grains de verre enfilés, et qui ont quelque lustre semblable à l'émail. Les femmes mettent leurs bracelets aux poignets, et les hommes, au-dessus du coude. Elles portent dès l'âge de trois ans des brodequins de fil de coton de couleur rouge. Ces brodequins, qui leur serrent les jambes de telle sorte qu'elles ne peuvent grossir, montent depuis la cheville du pied jusqu'au jarret, et sont terminés en bas par un rebord large de deux doigts. Les jeunes hommes ont pour écharpe des baudriers formés de dents de divers animaux ; à les voir, on les prendroit pour des gens qui font le métier d'arracheurs de dents.

Les hommes et les femmes ont coutume de porter des pendants non-seulement aux oreilles, mais même à la lèvre basse et à l'entre-deux des narines. Ces pendants sont faits d'un certain métal qui ressemble au cuivre doré et qui ne se ternit jamais. Les hommes portent de plus des plaques de ce même métal larges comme la paume de la main, qu'ils appellent *carâcoli*, et qui battent sur leur poitrine. Il me sembloit quelquefois,



les voyant chargés de toutes ces pièces, que c'étoit des mulets de bagage auxquels on a coutume d'attacher des plaques de laiton.

Comme nos Sauvages ne portent guère de vêtements, à la réserve d'un petit ouvrage de coton que les hommes portent devant, et les femmes devant et derrière, ils se servent de peinture au lieu d'habits, et se rougissent tout le corps de rocou, qui est une graine d'arbre qu'ils détrempe avec de l'huile de palmiste, qu'ils nomment *carâba*. Ils ajoutent quelquefois sur ce fond divers ouvrages de couleur noire, dont ils font des dentelles larges de quatre doigts, le long des cuisses, pour représenter le haut-de-chausses; ils figurent le pourpoint avec divers passements par lesquels ils distinguent le haut des manches et les basques. Ils portent aussi quelquefois des moustaches faites de la même peinture et relevées à l'espagnole.

Les femmes peignent sur leur front et jusqu'à la moitié du visage des crêpes semblables aux nôtres; auxquels elles ajoutent quelquefois des larmes qui leur tombent des yeux, et plusieurs autres gentilleses, qui se font avec innocence et sans aucune vanité.

Ces peintures ne défendent nullement les Sauvages de la persécution des moustiques et des maringouins, que nous appelons cousins. Ainsi que je l'ai dit ailleurs, ces insectes sont fort importuns en ces contrées; et pour éviter leurs attaques, les Indiens ont

deux sortes de cases : l'une dans leur carbet, tout ouverte sur le devant, pour y demeurer pendant le jour ; et l'autre dans les bois, bien fermée et inaccessible à ces moucherons, pour y reposer pendant la nuit. Ces cases de repos ne sont pas pourtant si bien fermées qu'il ne s'y en rencontre toujours quelqu'un ; mais ils les en chassent avec la fumée du feu qu'ils ont coutume d'allumer sous leurs lits pour modérer la fraîcheur des nuits, qui sont longues et en outre un peu froides en ce climat.

Les Sauvages font du feu avec un petit bâton de bois dur, qu'ils tournent avec violence dans leurs mains, l'appuyant par un bout sur une pièce d'un autre bois bien sec : la vitesse du mouvement en fait bientôt sortir la fumée, et incontinent après le feu. Ils ont trouvé également la manière de mettre en œuvre la terre, pour faire leur vaisselle et leur batterie de cuisine ; leurs pots, leurs plats et leurs assiettes, les platines mêmes où ils cuisent la cassave sont de cette matière, aussi bien que leurs *canaris*, ou vaisseaux à mettre leur boisson ; j'en ai vu quelques-uns aussi grands que des tonneaux de vin. Quoiqu'ils n'aient pas l'usage du plomb, ils ne laissent pas de vernir leur vaisselle presque aussi proprement que nos Européens. Ce vernis est gris, rouge, jaune et de plusieurs autres couleurs.

Leur industrie paroît encore plus en la fabrique de

leurs barques qu'en toute autre chose. Ils en ont de deux sortes, les pirogues et les canots. Les pirogues sont longues de cinquante à soixante pieds, et larges de cinq à six; ils les font tout d'une pièce d'un bois qu'on appelle *acajou*. Quelques-uns pensent que cet arbre est une espèce de cèdre; il a du reste trois qualités excellentes pour cet usage : la première, qu'il devient prodigieusement gros et grand; la seconde, que son bois est fort léger; et la troisième, que les vers ne s'y engendrent point, probablement à cause de son amertume.

Ces barques longues sont capables de porter cinquante à soixante hommes, et elles leur servent ordinairement pour la guerre ou pour les voyages de long cours; ils les creusent fort adroitement avec le feu, dont ils se servent, non-seulement pour les vider, mais aussi pour les élargir.

Leurs canots sont beaucoup plus petits, ronds par le bas, et se renversent facilement; mais les Sauvages, qui nagent tous comme des poissons, ne s'en mettent pas beaucoup en peine. Quand cet accident leur arrive, ils redressent leur canot en vidant l'eau, et se remettent dedans pour continuer leur course; comme ils sont peu chargés de vêtements, ils n'ont pas le souci de les faire sécher. Leur façon de naviguer est tout autre que la nôtre; ils ne se servent point de carte ni de boussole pour prendre les vents et tenir leur route,

mais ils se gouvernent de nuit par les étoiles et le jour par le soleil. Leurs rames sont de la longueur de quatre à cinq pieds seulement; ils les tiennent toutes droites, poussant l'eau en arrière, d'une façon contraire à la nôtre. Ils s'accordent si bien en ramant qu'un aviron ne passe pas l'autre, frappant pour cet effet la pirogue avec la rame, comme pour battre la mesure et naviguer de concert. L'office du capitaine qui commande n'est pas de gouverner, mais de jeter l'eau qui entre dans la pirogue. Si quelqu'un s'épargne et demeure les bras croisés, tandis que les autres travaillent, personne n'en murmure et ne lui en fait de reproche.

Nos Sauvages accoutument leurs enfants dès leurs plus jeunes années à mépriser les douleurs, pour les rendre plus courageux dans les combats. Ils ramassent pour cet effet de grosses fourmis qu'ils mettent dans un lit destiné à cet usage dans la salle commune du carbet. Plusieurs fois l'année, ils y font monter les enfants, depuis l'âge de trois ans jusqu'à dix-huit. Cet exercice est très-rude, car ces animaux les tourmentent cruellement, et leur font enfler la peau de la grosseur d'une noisette.

Les hommes sont fort laborieux et ne s'épargnent point au travail; ils vont à la chasse et à la pêche, ils construisent et réparent leurs cases, et s'occupent à faire des meubles pour l'usage de leur famille,



comme sont des paniers, des hottes, des sièges et des *matoutous*, c'est-à-dire de petites tables qu'ils font d'une plante qu'ils appellent *aroma*. Cet *aroma* est une espèce d'osier. Les femmes sont encore moins oisives que les hommes; elles s'occupent aux affaires de leur ménage; elles font le pain avec la racine de manioc et leur breuvage d'*ouïcou*; elles préparent les viandes et rendent toutes sortes de services à leurs maris et à leurs enfants; elles font l'huile de caraba, dont ils se servent pour se peindre et pour oindre leurs corps; elles accompagnent leurs maris au travail du jardin, et s'emploient en toutes les nécessités de leurs maisons. Si elles ont quelque temps de reste, elles s'occupent à faire des lits de coton, presque de la même façon que nos tisserands font les toiles. Les hommes et les femmes indifféremment travaillent à filer le coton et à le retordre, ce qu'ils font sans rouet et sans quenouille, les roulant avec les mains sur le rond de la jambe; mais les femmes seules mettent ce fil en œuvre et en font leurs *bâti*, ou *acâto*, c'est-à-dire leurs lits.

## CHAPITRE VIII

DE LEURS MŒURS ET DE LEURS DISPOSITIONS

A RECEVOIR LA FOI

Comme je crains qu'on ne prenne pour des exagérations et pour des inventions de mon esprit ce que je dirai de la bonté de ces peuples, je rapporterai d'abord le témoignage que leur rend don Barthélemy de Las-Casas; et ce témoignage, je l'emprunterai au livre déjà cité plus haut<sup>1</sup>, quand j'ai parlé de la multitude innombrable d'infidèles qui habitent ces contrées. Voici ce que ce zélé prélat dit des mœurs de nos Sauvages et de leurs dispositions à recevoir la foi :

« Dieu créa ces gens infinis de toute sorte, très-simples, sans finesse ou cautèle, sans malice, très-

<sup>1</sup> Comme le P. Pelleprat, nous reproduisons textuellement les paroles de la vieille traduction. Seulement nous ferons observer que, dans l'original espagnol, la première phrase est bien plus énergique. La voici mot à mot : « Toutes ces nations innombrables et infinies en tout genre, Dieu les a créées simples, sans malice ni duplicité, etc., etc. (*Brevissima Relacion*, par D. B. de Las-Casas, p. 4.)

obéissants et très-fidèles; fort humbles, fort patients, très-pacifiques et paisibles, sans noises et remuements, sans querelles, sans étrifs, sans rancune ou haine, nullement désireux de vengeance... »

Et dans un autre endroit du même livre, il les appelle encore « agneaux très-doux. » Ce sont des qualités précieuses et qui marquent de très-bons naturels. Il continue ainsi :

« Ils ont l'entendement très-net et vif, étant dociles et capables de toute bonne doctrine, très-propres à recevoir notre sainte foi catholique, et à être enseignés en bonnes et vertueuses mœurs, ayant moins d'empêchements et de détourbiens pour ce faire que tous les autres gens du monde, et sont si enflammés et importuns dès qu'une fois ils ont commencé à goûter des choses de la foi pour les savoir entendre, et en l'exercice des sacrements de l'Église et service divin, que véritablement les religieux ont besoin d'une singulière patience à les supporter. »

Il les appelle *importuns* en un point qui les rend bien aimables; plaise à Dieu qu'ils continuent dans cette inclination à s'informer des choses nécessaires à leur salut, et dans cette touchante importunité !

Je crois qu'après ce témoignage je puis dire mon sentiment avec une plus grande liberté. Personne n'aura donc sujet de soupçonner que je passe les bornes de la vérité quand je dirai que ces peuples vivent dans une

merveilleuse innocence, et qu'on diroit à les voir qu'ils n'ont pas péché en Adam, comme les autres hommes, parce qu'on ne remarque en eux que peu ou point d'inclination au vice.

Il est vrai qu'ils ont quelques superstitions, et que, buvant quelquefois avec excès, ils blessent ou tuent ceux avec lesquels ils prennent querelle pendant leur ivresse; mais encore en ces deux points ils ne sont pas sans quelque excuse; puisque, pour le premier, ils suivent les connoissances qu'ils ont reçues de leurs ancêtres, et qu'à l'égard du second ils n'estiment pas mal faire de passer en buvant les bornes de la nécessité<sup>1</sup>.

Parlons plus en détail de leurs superstitions.

Les naturels de ce pays n'ont point de religion réglée;

<sup>1</sup> On trouvera probablement que le P. Pelleprat est bien indulgent à l'égard des Sauvages. Mais il faut remarquer d'abord que le missionnaire n'excuse pas entièrement ces barbares; qu'il présente seulement les circonstances *atténuantes* qui peuvent les rendre moins coupables devant Dieu; ensuite que Dieu seul est juge des consciences; et qu'il ne condamne les hommes que d'après leurs lumières, comme dit l'Apôtre des nations: *Testimonium reddente illis conscientia ipsorum, et inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus.* (Rom. II. 15.) — Le P. Pelleprat n'entend donc nullement excuser ces actions en elles-mêmes; mais il doute si, à cause de leur ignorance, ces pauvres Indiens ne doivent pas être jugés moins rigoureusement et par Dieu et par les hommes. Le P. Gumilla fait remarquer que les Sauvages, avant d'être instruits de la morale chrétienne, ne pouvaient comprendre le mal, c'est-à-dire le péché, qui se trouve dans l'ivresse.



ils se sont persuadé, aussi bien que plusieurs philosophes anciens, que le monde n'a jamais eu de commencement, mais a toujours été dans ces vicissitudes de jours et de nuits, de générations et de corruptions, de chaud et de froid, de beau temps et de pluie, de maladie et de santé, de vie et de mort, et de tous ces autres changements que nous voyons aujourd'hui.

Ils ont la créance de l'immortalité de l'âme ; et quelques-uns estiment que les gens de bien vont au ciel après leur mort, et les méchants sous la terre ; les autres néanmoins admettent une espèce de métempsy-cose moins déraisonnable que celle qu'ont établie quelques anciens, qui ont pensé que l'âme d'un homme se trouvoit souvent dans le corps d'une bête pour l'animer. Nos Sauvages ne sont pas si grossiers ; et ceux qui m'en ont entretenu ne m'ont jamais dit autre chose, sinon que, quand ils mouroient, leur âme entroit dans le corps d'un petit enfant qui venoit au monde.

Ils savent qu'il y a des diables et des esprits malfaisants, qui sont ennemis des hommes ; mais ils s'abusent en ce qu'ils les reconnoissent pour les auteurs de toutes leurs maladies, et en ce qu'ils pensent que les *boïayes*<sup>1</sup>, qui sont leurs infirmiers, leurs médecins et

<sup>1</sup> Les *boïayes* ou médecins chez les Sauvages de la Guyane sont plus communément désignés sous le nom de *piayes* ; c'est ainsi que le P. Grillet les nomme dans son *Journal*.

leurs exorcistes tout ensemble, ont le pouvoir de les chasser.

Ils se persuadent finalement que leurs boïayes n'auroient pas le pouvoir de chasser les diables, s'ils n'étoient élevés à cet office par de rudes épreuves, et que leurs enfants premiers-nés ne sauroient prospérer, si les parents ne passoient par les mêmes rigueurs; non plus que leurs capitaines ne pourroient réussir en guerre, s'ils ne subissoient d'abord un très-douloureux traitement. Mais il ne suffit pas aux boïayes d'avoir enduré toutes ces cruautés, ils s'abstiennent aussi pendant toute leur vie de certaines viandes qui leur sont défendues.

Je n'ai pas remarqué d'autres superstitions parmi ces peuples; mais je puis assurer que celles dont je viens de parler seront avantageuses aux ouvriers évangéliques qui s'emploieront à leur instruction. Puisque ces Indiens croient déjà qu'il y a des esprits, il sera aisé de leur persuader qu'il y en a de bons aussi bien que de méchants; et particulièrement un qui est souverainement bon, et créateur de toutes choses; que ce grand Esprit a donné aux chrétiens, et non à leurs boïayes, le pouvoir de chasser les démons; il sera facile de faire croire les récompenses des bons, et le châtement des méchants à des personnes qui tiennent déjà pour assuré que les méchants vont sous la terre, après leur mort, et les bons dans le ciel. Enfin, nous n'aurons pas

de peine à les faire renoncer à ces jeûnes superstitieux et à ces tourments qu'ils font souffrir à tant de personnes, et d'introduire en la place les jeûnes de l'Église et les pénitences de la vie chrétienne ; d'autant que ce traitement leur est si rude et si insupportable, que quand ils en sortent ils paraissent maigres comme des squelettes et défaits comme des morts.

Je me servois de cette méthode, et je me suis convaincu par le succès qu'elle étoit efficace pour les détromper, et pour leur persuader les mystères de notre foi. J'en rapporterai un exemple qui me servira de preuve. Comme je faisais une instruction familière à plusieurs Galibis, et que je leur parlois du pouvoir de la croix de Jésus-Christ, je leur dis que le démon, qu'ils assuroient être un esprit, ne pouvoit être frappé ni tué par leurs boïayes. J'ajoutois qu'il en étoit de même de l'âme d'un homme quand elle sortoit du corps ; que puisqu'ils ne voyoient pas cette âme, ils ne pouvoient pas la frapper, par la raison qu'elle étoit pareillement un esprit. Ils témoignèrent tous être convaincus de cette vérité, et se prirent à rire de leur simplicité. J'ajoutai que les chrétiens, qui croyoient aussi bien qu'eux qu'il y avoit des démons, ne les craignoient pas, parce qu'ils les combattoient et les chassoient avec le signe de la croix ; et que s'ils vouloient eux-mêmes s'en servir, le formant sur leurs enfants et sur leurs propres personnes, ou en porter



l'image suspendue au cou, au lieu de *caracoli*, ils auroient le même pouvoir, et se garantiroient de sa tyrannie. Ces pauvres gens, entendant ce discours, en firent paroître une grande joie, répétant avec admiration ces mots dont je m'étois servi : *Patónebo Jesu aïouboutouli iólocan telaóné emáné* : « La croix de Jésus, notre capitaine, chasse promptement le diable. » *Telaóné emáné, telaóné emáné* : « Elle le chasse promptement, elle le chasse promptement, et sans lui donner aucun loisir d'attendre. » L'effet de ce catéchisme fut que petits et grands m'importunèrent pendant plusieurs jours ; ils vouloient tous des croix pour les porter au cou. J'entendois à toute heure ces paroles : *Patri amiaro patónebo* : « Père, donnez - moi une croix ; » et il y en eut quelques - uns qui, ne se contentant pas d'une, en portoient trois ou quatre qu'ils avoient ramassées de diverses personnes.

Mais pour reprendre mon discours sur leurs erreurs, ce n'est pas merveille qu'ils se trompent en tous ces points, puisqu'ils n'ont jamais eu connoissance de notre foi, qui est la lumière du monde, sans laquelle nous serions aussi bien qu'eux dans les ténèbres. Il y a plutôt sujet de s'étonner de ce qu'étant persuadés que les démons sont les auteurs de toutes leurs maladies, ils n'ont pas eu la pensée de se les rendre favorables par des sacrifices et par des prières.

Les Sauvages de cette partie de l'Amérique aiment



tant l'honnêteté, que je n'ai jamais rien remarqué en eux qui tendit au mal dans cette matière délicate. Ils vivent et conversent ensemble avec autant d'innocence que des enfants; et à mesure qu'ils comprennent la convenance ou la nécessité de prendre des vêtements comme le font les nations civilisées, ils cherchent le moyen de s'en procurer. Les Galibis, parmi lesquels j'ai vécu en Terre ferme, m'ont prié, à mon départ d'Oüarabiche, de leur porter de la graine de chanvre et de lin pour faire de la toile dont ils se pussent couvrir.

Nos Sauvages ont particulièrement en haine deux vices, le mensonge et la colère, et ils regardent les menteurs et les colères comme des méchants: s'ils surprennent quelqu'un en mensonge, ils ne se fient plus en lui. Pendant tout le temps que j'ai demeuré avec eux, je n'en ai vu qu'un seul en colère; ce fut le capitaine de notre carbet, et à l'occasion dont je parlerai ci-après. Ils font un cas particulier de ceux qui ont non-seulement l'humeur, mais aussi la voix et la parole douces et qui sont d'un naturel complaisant. Pour ce sujet, ils se plaisent plus avec les François qu'avec les Espagnols, dont, à leur dire, ils ne peuvent supporter l'humeur fière et arrogante.

Un vieillard, qui avoit demeuré quelque temps auprès d'eux, nous racontant un jour ce qui lui avoit déplu en leur façon de traiter les Sauvages, nous assuroit que les Espagnols les obligeoient à travailler la

terre, sans y vouloir eux-mêmes toucher du bout du doigt : et contrefaisant le commandant espagnol, « il relevoit, disoit-il, la moustache des deux côtés, et puis, mettant les mains derrière le dos, il nous regardoit d'un œil hautain et impérieux, et nous disoit : *Maïna bôna* : « Au jardin. » Et derechef, relevant sa moustache, il répétait les mêmes mots : *Maïna bôna* : « Allez au jardin ; allez travailler au jardin. » — « Les François, ajoutoit ce bon homme, n'en font pas de même ; ils mettent les premiers la main à la besogne, et nous traitent avec plus de douceur. » Ce mot servira d'instruction à ceux qui voyageront en ces contrées.

Ils ont un grand respect les uns pour les autres ; ils ne contestent point de paroles et ne se contredisent presque jamais. Quand ils parlent à quelqu'un qu'ils considèrent, ou pour son âge ou pour sa qualité, ils ont coutume de répéter le discours qu'il leur fait, de la même manière que nous répétons les arguments de philosophie ou de théologie ; ce qu'ils font pour montrer qu'ils comprennent ce qu'on leur dit, et pour témoigner à celui qui leur parle le respect qu'ils lui portent. Les capitaines et les vieillards en usoient de cette manière à mon égard, quand je les entretenois des principes de notre religion.

Je dirai encore à ce même propos que ces pauvres gens me témoignoit en toutes occasions beaucoup de respect et d'amitié ; mais ils m'en donnoient des

marques particulières en une chose que je n'eusse pas attendue d'eux. Lorsque les habitants du carbet où je demeurois s'absentoient pour quelque temps, et même pour un seul jour, ils venoient en partant prendre congé de moi dans ma case, et me disoient le lieu où ils alloient et le nombre de nuits qu'ils y passeroient. Ils se servent de cette façon de parler, parce que, comme ils mesurent les mois par les lunes et non par le cours du soleil, ils ont aussi coutume de compter les nuits et non les jours, quand ils veulent désigner quelque temps. Disons un mot de leur hospitalité.

Ces peuples font un état particulier de l'hospitalité; ils l'ont si fort à cœur, que, quand un passant ou un étranger vient loger chez eux, ils lui font festin pendant trois jours, et lui donnent à chaque repas une cassave fraîche. Ils sont si charitables les uns envers les autres, qu'ils n'ont quasi rien de propre, et chacun a droit d'aller prendre dans le jardin des autres ce qui lui agrée; si quelqu'un a du gibier, les voisins ont droit d'en manger avec lui, sans attendre qu'on les invite. Quand ce seroit même un inconnu de quelque autre nation, s'il les voit prendre leur repas, il va s'asseoir auprès d'eux, met la main au plat, et boit et mange comme s'il étoit de la famille, sans y apporter d'autre cérémonie.

Je suis convaincu que quiconque fera réflexion sur ce que je viens de rapporter de leurs mœurs, avouera que



cet évêque espagnol, dont nous avons cité le témoignage, a eu raison d'en parler dans les termes qu'il a fait.

Le bon naturel que Dieu leur a donné est une grâce qu'on ne sauroit assez priser, puisque ce qu'un bon fondement est à une belle et grande maison, la nature l'est à la grâce; le propre de laquelle est de perfectionner la nature. J'ai donc raison d'assurer que des personnes qui vivent avec tant de simplicité, et qui ont de tels avantages naturels, sont des tables rases sur lesquelles il ne sera pas difficile d'imprimer les maximes du Christianisme.

Mais j'ai grand sujet d'appréhender que ces pauvres infidèles ne s'élèvent au jour du jugement contre plusieurs chrétiens, et qu'ils ne les condamnent, aussi bien que les Ninivites condamneront les Juifs, suivant la parole du Sauveur. Ces barbares, en effet, sans connoître les mystères de la foi et sans avoir les lumières de l'Évangile, sans la grâce et sans la force que les chrétiens puisent dans les sacrements, et sans un million d'autres secours que Dieu leur donne; ces barbares, dis-je, vivent néanmoins plus innocemment qu'un grand nombre de chrétiens. En quoi nous pouvons admirer la bonté de Dieu, qui paroît visible sur ces nations, ouvrant, ce semble, le chemin à son Évangile dans une terre qui n'attend plus qu'un bon nombre d'ouvriers, pour recevoir cette semence céleste et rendre le centuple.

---



## CHAPITRE IX

### MON OCCUPATION EN TERRE FERME

Peu de temps après le départ du P. Méland pour Saint-Thomas, j'envoyai un de mes deux compagnons françois aux Iles, pour faire savoir à nos Pères l'état de notre mission d'Oüarabiche, et les projets de celle que le P. Méland étoit allé commencer. Je restai ainsi seul avec un jeune homme de seize ans, sans savoir la langue du pays, et sans trouver aucun interprète pour me faire entendre aux sauvages Galibis, parmi lesquels je vivois.

Dieu me présenta une occasion favorable pour apprendre leur langue, m'envoyant une enflure prodigieuse aux jambes et aux pieds, qui m'arrêtoit au village où j'étois logé, et m'empêchoit de faire des excursions chez les nations confédérées et voisines. Ainsi retenu dans ma case, j'employois tous les jours plusieurs heures à cette étude; et quoique j'en fusse souvent détourné par les Sauvages du carbet où je

demeurois et par plusieurs autres qui venoient de loin pour me voir, ces distractions néanmoins ne m'étoient pas tout à fait inutiles; j'y trouvois toujours occasion d'apprendre dans les discours de ces Indiens quelques mots de leur langue. Mais, comme pendant la nuit les Sauvages se retiroient dans les bois et dans leurs cases de repos, alors je demeurois seul avec le jeune François, mon compagnon, et j'en passois une bonne partie à mettre en ordre mes remarques, et à faire un dictionnaire pour mon usage et pour celui des Pères qui seroient employés plus tard à la conversion de ces peuples. Les mémoires du P. Méland me servirent beaucoup à ce dessein.

Cette langue est si riche et si abondante, que j'ai quelquefois remarqué vingt-quatre mots pour signifier la même chose : ce qui m'obligea à faire deux dictionnaires, l'un où je ne mettois qu'un mot pour exprimer une chose et qui étoit suffisant pour apprendre à la parler; l'autre, qui étoit nécessaire pour l'entendre, d'autant qu'on y trouvoit tous les termes qui ont une même signification.

Le désir que j'avois d'apprendre cette langue étoit encore augmenté par la conviction qu'elle est presque universelle et presque aussi commune dans la Terre ferme méridionale que la latine est familière en Europe. Aussitôt que j'en sus assez pour me faire entendre, je commençai à enseigner la doctrine chrétienne et à disposer

ceux qui me venoient voir à recevoir la foi. Ainsi, sans sortir de la case où mon indisposition m'arrêtoit, je prêchai et fis connoître Jésus-Christ à plusieurs peuples, dont la plupart faisoient un long chemin pour me venir voir. Entre tant de nations différentes, il ne se rencontra que les Comanagotes qui ne m'entendissent pas : car tous les autres, comme les Paria, les Arôtes, les Coré, les Saïmagotes et les Caraïbes, qui venoient des Iles visiter leurs amis, comprenoient fort bien ce que je leur voulois dire. Quand je ne trouvois pas de termes pour leur faire entendre les mystères dont je traitois, je leur montrois les images qui les représentoient ; et si l'image ne suffisoit pas, un des Galibis mes auditeurs prenoit la parole, et leur répétoit ce que j'avois dit.

Les Sauvages qui me venoient visiter étoient chargés ordinairement de toutes sortes de vivres dans l'espérance de nous les vendre pour des couteaux, des haches, de la rassade et autres denrées dont ils avoient besoin. Je prenois cette occasion pour leur déclarer le dessein qui m'avoit attiré dans leur pays, qui étoit de leur enseigner le chemin du ciel, et de les rendre bien heureux après cette vie. Je leur expliquois ensuite les principaux mystères de notre foi, et tâchois, avant toute chose, de leur donner quelque connoissance de l'unité de Dieu, et de la trinité des personnes. Je leur parlois aussi du bonheur dont jouissent les bons



chrétiens dans le ciel, et des châtimens épouvantables que souffrent les méchants en enfer. Enfin, je les entretenois sur les points les plus importants de la vie et de la mort de Notre-Seigneur, et du mystère de l'Incarnation. Ils prenoient grand plaisir à voir dans mes images ce que je leur avois enseigné de vive voix. Notre capitaine, qui dans cette circonstance faisoit le maître des cérémonies, ne manquoit pas de me prier de les leur montrer quand je l'oublois; et particulièrement un *Ecce homo* qu'il estimoit par-dessus tous les autres. Ces pauvres barbares étoient saisis d'étonnement quand je leur disois que ce Grand Esprit, qui est partout et qui a tout fait, avoit créé au commencement du monde un homme et une femme qui sont le père et la mère de toutes les nations de la terre, et qu'ainsi nous étions tous frères, et les enfans d'une même famille; leur admiration s'augmentoît beaucoup quand je leur disois que ce premier homme s'appeloit *Adam*, et cette première femme *Ève*, ne pouvant comprendre de qui j'en avois pu apprendre le nom. Comme il falloit faire un catéchisme à toutes les bandes qui venoient, il ne se passoit quasi point de jour où je n'en fisse deux ou trois, sans compter les instructions que je faisois dans les rencontres particulières.

Un capitaine galibi, de l'île de Tabago, accompagné de vingt-cinq à trente personnes de sa nation, se fit



remarquer sur tous les Sauvages qui me vinrent voir ; car m'ayant ouï dire que je n'étois venu de France que pour leur apprendre les moyens d'aller au ciel , il me fit beaucoup de questions. « Quoi ! me disoit-il, tu n'es donc pas venu ici pour traiter des lits de coton , des oiseaux et des autres marchandises du pays ? — Non , lui répondis-je. — Où est ta femme ? L'as-tu laissée aux Iles ? » Je lui répondis que les Pères qui lui venoient enseigner le chemin du ciel ne se marioient point , pour s'employer sans empêchement au service de Dieu , et aller plus librement porter sa connoissance par tous les pays du monde. Il fut étonné de cette réponse et admiroit ce que je lui disois. « Mais ton père , ajouta-t-il , quand tu es parti de France, a-t-il consenti que tu vinsses en des contrées si éloignées seulement pour ce sujet ? » Et sans attendre ma réponse, il dit à un vieillard qui étoit de sa troupe : « Vois ce Père, il n'a quitté la France, pays beaucoup meilleur que le nôtre, et où il étoit bien à son aise , que pour nous enseigner le chemin du ciel ! » Et se tournant vers moi, il me dit : « Quand nous t'aurons cru et lorsque nous serons chrétiens comme toi, tu nous quitteras et tu t'en iras ailleurs... » Il faisoit probablement allusion à ce que j'avois dit que les missionnaires ne se marioient point pour être plus libres d'aller prêcher Jésus-Christ en tous les lieux du monde. Je le détrompai, et lui assurai que mes frères et moi

ne les abandonnerions jamais, pourvu qu'ils voulussent nous croire et se faire chrétiens.

Qui fera réflexion sur les reparties de ce capitaine, pourra remarquer que les Sauvages de ce pays ne manquent pas d'esprit, puisqu'ils pénètrent si facilement dans nos pensées et qu'ils forment sur-le-champ des difficultés et des instances qui prouvent qu'ils sont très-capables d'être instruits.

Je faisais tous les jours sur les sept heures du matin le catéchisme dans la chapelle, où les pères et les mères avoient grand soin d'envoyer leurs enfants; plusieurs personnes de tout âge, non-seulement du lieu où j'étois, mais encore des carbets voisins, s'y rendoient pour entendre ce que je disois de notre créance. Je commençois toujours cet exercice par le signe de la croix, que tous les Sauvages faisoient avec moi, après lequel nous récitions tous ensemble le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et les *Commandemens de Dieu*, en leur langue. Je leur expliquois ensuite quelque mystère de notre foi, que je leur faisais voir dans les images qui les représentoient, puis j'interrogeois les petits enfants et même les hommes et les femmes, sur les points que j'avois déjà expliqués: pour conclusion, je distribuois des prix à ceux qui avoient le mieux répondu. Les enfants s'estimoient bien récompensés quand je leur donnois de légers fils de fer dont ils se servent pour prendre les poissons; ils étoient ravis quand je leur faisais présent

d'un hameçon. La récompense des hommes étoit un couteau, ou un de ces cornets dont les gens du peuple jouent en France; celle des femmes étoit une aiguille, quelques pendants d'oreille, ou semblables bijoux qu'elles aiment passionnément.

Les hommes ne disoient ordinairement mot dans ces assemblées; ils se contentoient d'écouter; mais les femmes, qui naturellement n'ont pas de répugnance à parler, me faisoient diverses questions sur les points que j'expliquois. Un jour plusieurs femmes venues d'un carbet voisin pour entendre le catéchisme, m'ayant entendu dire que Dieu s'étoit fait homme pour l'amour des hommes, elles se mirent à disputer ensemble sur cet article; mais elles parloient si bas que je ne les pouvois entendre: je les priai de me vouloir dire le sujet de leur différend. Une d'entre elles prenant la parole, me répondit: « Nous voudrions savoir si Dieu, que tu dis s'être fait homme pour l'amour des hommes, ne s'est pas aussi fait femme pour l'amour des femmes. »

Comme j'étois un peu novice en leur langue, je ne distinguai pas suffisamment les mots d'*ouchian*, qui signifie un homme, et *oulian*, qui veut dire femme, et je lui répondis affirmativement. Mais bientôt, m'étant aperçu de l'équivoque, je lui demandai si elle disoit *ouchian* ou bien *oulian*. Elle repartit qu'elle avoit toujours dit *oulian*. Alors je pris la parole pour expliquer



à tous les assistants que le Fils de Dieu s'étoit seulement fait homme pour les hommes et pour les femmes, et qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il se fit femme pour sauver les femmes, puisque l'homme et la femme étoient de même nature, bien que de sexe différent.

Quelques jours après, traitant encore de ce mystère, d'autres femmes, qui n'y étoient pas la première fois, me firent la même question, et j'y satisfis par la même réponse. Elles me demandèrent aussi à la fin de mon catéchisme si Marie, mère de Dieu, dont elles voyoient une grande image dans la chapelle, étoit habillée lorsqu'elle vivoit sur la terre, comme elle étoit représentée dans l'image, ou si elle alloit découverte à leur façon. Je leur répondis que toutes les nations du monde avoient des habits; que la sainte Vierge avoit toujours été vêtue décemment et avec grande modestie; et qu'elles-mêmes, quand elles seroient chrétiennes, s'habilleroient aussi modestement, et auroient honte de paroître sans être convenablement couvertes.

Si messieurs de la religion prétendue réformée avoient vu, comme moi, combien les images contribuent à l'instruction des Sauvages, ils n'en condamneroient pas l'usage avec tant de témérité. Ils seroient pleinement convaincus des impostures de leurs ministres, qui veulent bien convenir que les catholiques instruits n'adorent pas les images et n'ont pas recours



à elles comme si elles avoient le pouvoir de les exaucer ; mais qui affirment avec grande assurance que le vulgaire ignorant attribue aux images une sorte de divinité , et qu'il tombe souvent dans l'idolâtrie à leur sujet. Ces messieurs, dis-je , pourroient se détromper par la seule demande que me firent ces pauvres femmes sauvages, qui distinguoient si bien Marie de son image, quand elles s'informoient *si Marie étoit habillée comme elle étoit représentée dans l'image qu'elles voyoient.*

Le capitaine de notre carbet entra un jour dans la chapelle , et n'y voyant personne , parce que je m'étois retiré dans la sacristie , s'approcha de l'autel , où étoit l'image de Notre-Dame , et la montrant de la main , s'écria : *Ené ébaton Marie Diossâno* : « Voilà l'image de Marie mère de Dieu ; » puis mettant le doigt sur Notre-Seigneur qu'elle portoit entre ses bras, il ajouta : *Ené ébaton sibiou Marie Diossômourou* : « Voilà l'image du petit enfant de Marie qui est Fils de Dieu ; » et levant les yeux plus haut et les arrêtant sur un crucifix qui étoit sur l'autel , il dit d'un ton affectueux et plein de tendresse : *Ené ébaton Jésus Diossômourou boüitounou boco ieïmoï patônebo* : « Voilà l'image de Jésus, Fils de Dieu, qui a été attaché à la croix pour l'amour des hommes. » Celui-ci ne distinguoit-il pas bien l'image de son prototype, aussi bien que les femmes dont nous avons parlé ?

On peut conclure , de ce que nous venons de dire,

que ces pauvres gens n'ont pas seulement une grande docilité et un grand désir de se faire instruire, mais qu'ils sont encore très-capables de profiter de ce qu'on leur enseigne. J'ai peine à croire, vu la difficulté que j'avois de m'expliquer, qu'ils n'aient eu une assistance du Saint-Esprit pour m'entendre; car ils concevoient souvent des choses très-difficiles, et que je ne pouvois énoncer. Ce qui me confirme dans cette créance, c'est que, quand je leur parlois des choses qui ne regardoient point la foi, ils ne comprenoient pas le plus souvent ce que je voulois dire; mais lorsque je les instruisois de nos mystères, ils concevoient si bien les points que je leur traitois, qu'à peine avois-je achevé de parler qu'ils me faisoient des instances pressantes et fort à propos. J'ai vu quelquefois avec admiration de petits enfants, qui à peine pouvoient parler, répéter avec une facilité et une fidélité incroyables ce que j'avois dit en mon catéchisme; et assurément ils ne le faisoient point par routine, puisque je les interrogeois sans garder l'ordre des matières dans les choses dont je leur avois parlé.

## CHAPITRE X

### DES BAPTÊMES QUE NOUS AVONS FAITS A OUARABICHE

La crainte que nous avons de voir des apostats dans ces nouvelles églises fait que nous apportons de grandes précautions à donner le baptême aux Sauvages qui nous le demandent. Mais comme ce seroit imprudence de le conférer indifféremment à tous, aussi seroit-ce cruauté de le refuser dans une vraie nécessité.

Je baptisai, sur la fin du mois de septembre de 1653, une vieille femme qui étoit à l'extrémité. Le P. Méland, qui la voyoit souvent indisposée, l'avoit instruite en particulier ; mais ne l'ayant pas trouvée assez fervente, il n'avoit pas osé lui conférer le baptême. C'est pourquoi il me pria, lorsqu'il partit pour Saint-Thomas, de le lui donner quand je la verrois en danger de mort. Peu de temps après son départ, elle tomba dans une grande maladie. Je n'en fus pas plutôt informé, que je la baptisai, et lui donnai le nom de Marie. A peine eut-elle reçu ce sacrement, qu'elle commença à prendre



de la nourriture, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis plusieurs jours. Je la laissai en parfaite santé à mon départ d'Oüarabiche.

Le P. Méland baptisa deux petites filles l'année 1652. On ne croyoit pas que l'une dût survivre un moment à son baptême; pour l'autre, comme elle étoit paralytique de tout son corps, on tenoit sa mort infaillible; mais, contre l'attente de tout le monde, elles ont trouvé toutes deux la santé de l'âme et du corps dans le baptême. Depuis leur guérison, leurs parents ont toujours eu en grande vénération ce sacrement.

Au mois de janvier de l'année 1654, quelques jours avant mon départ, je m'aperçus qu'un enfant encore à la mamelle mouroit entre les bras de sa mère, qui étoit sœur de la petite paralytique dont je viens de parler; je dis à cette bonne femme: « Tu vois bien que ton fils va mourir; si tu veux que je le baptise, il ira au ciel, où il verra Dieu, et sera éternellement bienheureux. » Elle me répondit: « Tu dis que si je veux que tu baptises mon fils, il ira au ciel et verra Dieu? J'en suis contente, baptise-le. » Je voulus qu'elle eût auparavant le consentement de son mari, qui n'étoit qu'à trois pas de nous, de peur qu'il ne prit occasion de parler contre ce sacrement, quand son fils, qu'on croyoit devoir expirer à toute heure, seroit mort. Elle courut aussitôt à son mari, et lui dit: « Voilà le Père qui nous promet que s'il baptise notre fils, il ira au ciel; je veux résolûment



que mon fils aille au ciel, puisqu'il peut y aller. » Son mari répondit qu'il le vouloit aussi ; et incontinent elle me l'apporta dans la chapelle pour le faire baptiser. Comme je me disposois à lui donner ce sacrement, le père de cette femme survint, et me voyant prendre le surplis et l'étole, il me dit : « Mon compère, tu veux baptiser mon petit-fils, parce qu'il est en danger de mourir ; que ne baptises-tu aussi ma fille, qui est fort malade. » Je lui répondis qu'on l'allât querir, et que je la baptiserois avec son petit frère. On me l'apporta tout incontinent, et la mère ayant vu que j'allois baptiser l'enfant, elle se laissa emporter aux mouvements d'une joie si extraordinaire, qu'on eût dit que j'allois faire une reine de sa fille. Je la nommai Catherine, et le petit garçon, Gabriel.

Je rapporterai, en finissant, l'heureuse mort d'une jeune femme sauvage de la nation des Galibis, qui, minée depuis longtemps par une maladie de langueur, paroissoit plutôt un squelette qu'un corps animé. Je menois quelquefois dans sa case de petits enfants de mon catéchisme ; je les interrogeois en sa présence, pour lui faire mieux comprendre les articles de notre créance, et lui en laisser une plus forte impression dans l'esprit. Je ne la pressois pas pourtant de se faire baptiser, parce que je ne la croyois pas si proche de sa fin ; mais je fus surpris quand on vint me dire qu'elle étoit à l'extrémité. Je m'y transportai et la trouvai sans

mouvement et sans connoissance ; la respiration étoit si engagée et le pouls si bas , que ce qui lui restoit de signes de vie étoient des indices infaillibles d'une mort prochaine. Vainement je faisois tous mes efforts pour tirer d'elle quelques marques de repentance et quelque témoignage qu'elle désiroit le baptême, lorsqu'un habitant de l'île de la Grenade, nommé Gabriel, qui étoit venu voir la malade avec moi, m'avertit qu'elle étoit déjà froide, et qu'il ne falloit plus user de remise. Je suivis son avis et la baptisai, sous condition qu'elle fût en état de profiter de ce sacrement. J'avois lieu de le croire, puisqu'elle avoit toujours fait paroître une grande docilité pour les mystères de notre foi.

Cette pauvre femme, ayant demeuré près de vingt-quatre heures dans le même état, revint à elle ; elle recouvra même la parole et le jugement aussi net et aussi présent que si elle eût été en parfaite santé. Je n'eus pas plutôt appris cette bonne nouvelle, que je priai le marchand, qui parloit et qui entendoit mieux la langue que moi, de l'aller voir, et de lui demander de ma part si elle se souvenoit que je l'eusse baptisée le jour d'aparavant, et si elle vouloit mourir chrétienne? Elle dit franchement qu'elle étoit résolue de mourir à la façon des Sauvages; le marchand lui représenta que si elle mouroit dans cet état, elle seroit misérable, et qu'elle brûleroit à jamais avec les démons; mais que, si elle se faisoit chrétienne, elle iroit au ciel, où elle

jouiroit d'un bonheur qui ne finiroit jamais. Ces paroles firent tant d'impression sur son esprit, qu'elle le pria instamment de m'appeler sans retard. J'y allai, et je trouvai que Dieu s'étoit déjà rendu maître de son cœur; à peine pouvois-je croire le changement que j'y remarquois. Cette femme, élevée dans le sein de la barbarie, concevoit à demi mot ce que je lui disois de nos mystères; elle faisoit à chaque moment des actes de foi, d'amour de Dieu et de détestation de ses péchés, et elle étoit si puissamment prévenue du Saint-Esprit, qu'elle ne sembloit agir que par ses inspirations. Lui ayant demandé si elle vouloit aimer Dieu, elle fit un effort, s'élevant et étendant les bras, comme si elle eût vu Dieu présent, et avec une expression qui sortoit plus du cœur que de la bouche, elle dit : *Ichêtra*, c'est-à-dire je l'aime, je le veux aimer. Elle me demandoit le baptême avec des instances si pressantes et si affectueuses, qu'elle eût arraché des larmes du plus insensible; ce qui fut cause que la voyant dans une si belle disposition, je lui donnai une seconde fois le baptême, sous condition que le premier n'eût pas été valable, et la nommai Catherine. Mais comme Dieu ne nous l'avoit rendue que pour nous l'ôter, elle mourut une ou deux heures après, si transportée de joie, qu'il étoit facile de juger que ces grandes consolations étoient des avant-goûts du paradis et de l'éternité bienheureuse.

---



## CHAPITRE XI

### LES SAUVAGES DEMANDENT DES FRANÇOIS EN LEUR TERRES

C'est n'est pas une foible marque du dessein que Dieu a pour la conversion de ces peuples, de les avoir disposés à demander des François qui aillent étendre le royaume de Jésus-Christ, en conquérant de nouvelles terres à la France; car il paroît difficile que les missionnaires qu'on y enverra, quelque sages et zélés qu'ils soient, puissent réussir auprès des Sauvages s'ils ne sont appuyés d'une colonie françoise. Outre que l'exemple des bons chrétiens est un puissant motif pour exciter à embrasser notre foi, il est ici une autre raison qui semble réclamer auprès de la mission le voisinage d'Européens, nos compatriotes. En effet, il peut arriver qu'un d'entre les Sauvages, par ressentiment d'une injure qu'il aura reçue de quelque François, se venge aussi bien sur les innocents que sur les coupables, s'il espère le pouvoir faire avec impunité. Nous en avons



un exemple récent dans la mort cruelle que les PP. Au-bergeon et Gueimù ont endurée dans l'île de Saint-Vincent. Une bonne colonie nous mettra à couvert de ce danger ; et les Galibis, qui demandent des François, nous protégeront contre les autres peuples ; car comme cette nation est une des plus redoutables de la Terre ferme, leurs voisins n'oseront pas nous nuire, de peur de les offenser <sup>1</sup>.

Les principales raisons qui leur font désirer les François sont qu'ils se persuadent que, par leur moyen, ils débiteront les marchandises du pays, et pourront avoir en échange des haches, des serpes, des couteaux et plusieurs autres choses dont ils ne se peuvent point passer ; et qu'étant ennemis irréconciliables des Espagnols et de quelques nations sauvages, ils auront un

<sup>1</sup> Ce projet de colonie, que son zèle pour le salut des Sauvages inspirait au P. Pelleprat, eut un commencement d'exécution. Il s'organisa à Paris, au mois de janvier 1656, une société sous le nom de *Compagnie de la Terre ferme*, qui envoya un vaisseau chargé d'hommes, de munitions et de marchandises vers le lieu désigné ; mais l'entreprise échoua. L'une des causes que le P. du Tertre assigne à ce désastre, c'est, à ce qu'il prétend, qu'on avait confié toute la colonie à un homme que l'on ne tenait qu'à gages, lequel n'y trouvant pas son compte, ne manqua pas de tout abandonner. (*Histoire des Antilles*, t. I, c. XVIII.) En effet, les Espagnols étant venus attaquer les nouveaux colons, le sieur de Michel, qui commandait en l'absence de M. de la Vigne, chef de l'entreprise, ramena toute la colonie dans les Iles ; et quoiqu'il eût repoussé les Espagnols avec perte, il quitta le fort Sainte-Anne, où il était retranché, avec tant de précipitation qu'il y laissa les canons sans les enclouer, dans la crainte d'être surpris par les ennemis qu'il croyait peu éloignés. (Du TERTRE. *Ibid.*, p. 491.)

grand appui des colonies françoises. Il est bon néanmoins que les François ne s'intriguent point dans leurs guerres, autrement ils se fermeront la porte des nations ennemies qu'ils ne pourront réconcilier.

Nos Indiens s'assemblèrent trois à quatre jours avant mon départ pour délibérer sur cette affaire, et déterminer s'ils appelleroient les François dans leurs terres. Le résultat de leur conseil fut qu'on chargerait Macau, capitaine de notre carbet, d'engager le marchand de la Grenade, qui s'en devoit retourner aux Iles, à prier instamment les capitaines des François de leur envoyer des habitants pour demeurer avec eux. Macau s'acquitta soigneusement de sa commission; mais il eut un différend dans cette assemblée qui fait voir l'affection qu'il a pour les François; car un autre capitaine s'opposant à leur établissement, il s'emporta si fort, que, prenant un couteau à la main, il courut à lui pour le tuer, ce qu'il auroit fait, s'il n'en eût été empêché par ceux qui étoient présents. Il vint incontinent à moi, pour me décharger son cœur, et me fit paroître tant de ressentiment et tant de fureur contre celui qui nous avoit été contraire, que j'avois peur qu'il ne l'assassinât. Cet homme néanmoins contre lequel il étoit si fort en colère n'avoit dit que ce mot : « Si nous appelons les François, ils voudront être les maîtres. » J'ai sujet de croire qu'il y avoit un peu de boisson dans son fait; car comme je lui en parlai deux jours après,

il me témoigna en avoir de la confusion , et changea aussitôt de discours.

Les Galibis ne sont pas les seuls peuples dans la province d'Oüarabiche qui désirent les François : les Coré, les Arôtes et les Paria, leurs alliés , ne nous souhaitent pas avec moins d'ardeur. Il arriva néanmoins un accident l'an 1653, qui nous pensa mettre mal avec les Paria. Un libertin François , qui avoit voulu , comme on croit, débaucher une femme sauvage, ayant été tué sur le bord de la mer par quelques-uns de cette nation, cet accident les obligea de se tenir longtemps sur leurs gardes, dans l'appréhension qu'ils eurent que les François ne leur fissent la guerre pour venger cette mort. Mais, ayant appris que j'étois à Oüarabiche, ils députèrent un capitaine de leur nation pour me prier de leur vouloir ménager la paix avec les gouverneurs des Iles , témoignant un grand déplaisir du malheur qui étoit arrivé, et offrant de leur donner des esclaves, s'ils vouloient leur accorder cette grâce.

Ce pauvre capitaine se tint quelques jours à l'écart dans un village éloigné du nôtre de deux à trois lieues, n'osant paroître devant moi, dans la crainte qu'il avoit que je ne le tuasse, pour tirer raison du meurtre qui avoit été commis. Il employa quelques Galibis pour savoir de moi si j'étois fâché contre lui, et me fit dire « qu'il n'avoit point trempé dans ce massacre; qu'il étoit plus Galibi que Paria, ayant vécu plus longtemps parmi eux



qu'avec ceux de sa propre nation ; » il ajoutoit, de plus, « qu'après qu'il m'auroit parlé, il iroit venger l'injure qu'on avoit faite aux François, et qu'assurément il pendroit le meurtrier à un arbre aussitôt qu'il l'auroit rencontré ; qu'il me demandoit seulement la faveur de me pouvoir entretenir en assurance. » Je fus bien aise de rencontrer une occasion si favorable de nouer amitié avec cette nation. Je répondis donc à ceux qui me parloient de sa part qu'il n'avoit rien à craindre de moi ; que j'étois Galibi d'affection aussi bien que lui ; qu'il pouvoit venir sans crainte, et s'assurer que ni moi ni le François qui étoit en ma compagnie ne lui ferions aucun mal. Quelque assurance que je lui eusse donnée, il n'osa jamais venir dans ma case qu'accompagné de trente à quarante Sauvages qui entrèrent les premiers et se rangèrent en haie, comme s'ils eussent été les gardes du député.

Quoiqu'il fût si bien escorté, et que je n'eusse ni la volonté ni le pouvoir de lui nuire, il se tenoit toujours à l'écart et le plus éloigné de moi. Il fallut lui parler longtems, et même lui faire des présents avant que de le pouvoir rassurer. Mais ayant enfin reconnu que je n'avois pas de mauvais dessein contre lui, il suivit Macau, qui lui servoit d'interprète et d'introducteur, et se vint asseoir auprès de moi.

M'ayant exposé sa commission, et témoigné un grand déplaisir du malheur qui étoit arrivé, je lui



remontrai avec douceur le sujet que les François avoient de se ressentir de cette mort, et lui promis d'écrire à M. le gouverneur de la Grenade, qui avoit été le plus offensé en cette affaire. Je le fis quelque temps après ; et ainsi la paix leur a été accordée, et la bonne intelligence a été renouvelée entre eux et nos François.

Les Galibis de Balime, qui ne nous connoissent que par réputation, nous demandent pareillement depuis trois ans, et font leur possible pour avoir des François.

Le même habitant de la Grenade, dont j'ai déjà parlé, m'a rapporté qu'étant dans leur pays, ils lui avoient donné commission de prier de leur part MM. les gouverneurs des Iles de leur envoyer une colonie pour habiter leurs terres.

Balime est une rivière de la Guyane qui a son embouchure à six lieues du fleuve d'Orinoc, et à deux de celui de Macourou ; elle peut porter des navires jusqu'à cinquante lieues dans les terres ; c'est sur ses bords qu'habitent les Galibis qui demandent des François, et qui les attendoient encore au mois de mars de l'année 1654. Car je parlai en ce même temps à des Sauvages de Balime, qui me confirmèrent ce que ce marchand de la Grenade m'en avoit dit, et ils m'assurèrent qu'ils avoient ordre de lui faire reproche de ce qu'il n'exécutoit pas sa promesse. Ils m'ajoutèrent qu'ils avoient bâti un fort où les François se pourroient loger aussitôt qu'ils seroient arrivés. Un sauvage chrétien,

nommé Bacoulé, baptisé autrefois par les Espagnols, homme de grand crédit parmi les Galibis de ce lieu, sollicite puissamment cette affaire, et fait tout son possible pour la faire réussir.

Voilà deux grandes portes ouvertes à l'Évangile, pourvu que les François qu'on y enverra ne nous les ferment pas, comme d'autres ont fait en quelque partie de la Guyane, par les cruautés qu'ils ont exercées sur ces pauvres infidèles, et par une conduite désapprouvée de tout le monde, particulièrement de ceux qui les ont envoyés.

Il faut souvent bien du temps pour guérir une plaie, qui se fait en un moment; et nos regrets n'empêchent pas la perte de tant d'âmes, qui périssent par la faute d'autrui. C'est pourquoi je conjure tous ceux qui voudront s'unir et faire une compagnie, pour favoriser la conversion des Sauvages, de faire soigneusement le choix des personnes qui composeront la future colonie qu'ils y enverront. On n'y peut apporter trop de précaution, et surtout en ce qui regarde les chefs chargés de conduire l'entreprise; car s'ils ne sont vertueux, et s'ils n'ont une grande affabilité pour gagner les Sauvages, et beaucoup de prudence et d'adresse pour ménager leurs esprits, il est bien difficile qu'ils puissent réussir.

## CHAPITRE XII

### MON DÉPART D'OUARABICHE POUR LES ILES ET MON RETOUR EN FRANCE

L'indisposition dont Dieu m'avoit affligé ne diminuoit pas ; je pris donc la résolution d'aller aux Iles, pour changer d'air et pour y trouver quelque remède. Je tenois mon dessein secret, de peur que les Sauvages ne s'y opposassent ; ils le découvrirent néanmoins deux jours avant mon départ, et m'en firent des reproches en des termes fort obligeants. Car Macau vint me trouver en ma case, et me dit : « Mon compère, que t'ai-je fait ? Pourquoi veux-tu me quitter ? Tu veux retourner aux Iles : t'ai-je fâché en quelque chose ? Quelqu'un de mes gens t'a-t-il déplu ? Crains-tu nos ennemis ? Dis-moi, je te prie, pourquoi tu veux nous abandonner ? » Je lui répondis que ce n'étoit pour aucune de ces raisons ; mais pour aller chercher quelque remède à mon mal, qui, augmentant tous les jours, deviendroit avec le temps incurable, et me rendroit

tout à fait inutile parmi eux ; que je les aimois tous tendrement, et que je lui promettois qu'au cas que je ne pusse pas revenir, je lui enverrois en ma place deux de mes frères qui étoient aux Iles.

Cette promesse sembla rendre la vie et la parole à ce bon Indien ; car, reprenant son air et sa gaieté ordinaires, il me dit : « Voilà qui va bien , mon compère. Fais donc comme tu dis ; mais avertis tes frères que quand ils viendront , ils amènent avec eux six autres François dans mon carbet ; je ferai des vivres pour tous : que s'il vient quelques autres François , ils iront loger aux villages voisins , où bon leur semblera. »

Je l'assurai encore que je n'avois d'autre déplaisir en le quittant , sinon de ne pas le voir chrétien. Il me repartit : « J'en ai regret aussi bien que toi, et je souhaite de l'être ; mais tu ne veux pas que je le sois sans y avoir bien pensé. J'attendois que tu susses un peu mieux notre langue , pour te proposer mes doutes ; tu vois bien le soin que j'ai de t'envoyer tous les jours mes enfants , afin que tu les instruises ; d'où tu peux juger que je veux être chrétien? » Il pouvoit encore ajouter une autre preuve de l'inclination qu'il avoit pour la religion chrétienne, c'est le soin qu'il prit, peu de temps avant mon départ, de me faire instruire et baptiser un capitaine galibi qui avoit été mordu d'un serpent.

Quelques jours avant mon départ, le François qui



étoit avec moi à Oüarabiche me vint prier de le laisser en Terre ferme, pour se perfectionner en la langue des Galibis, et par ce moyen se rendre plus utile aux Pères qui y seroient envoyés. Je lui accordai facilement sa demande, qui étoit conforme à mon désir, et le confiai à Macau, capitaine de notre carbet. Entre les ordres que je laissai à ce jeune missionnaire, je lui recommandai de visiter souvent nos nouveaux chrétiens, et d'aller dans tous les carbets du voisinage pour y instruire et pour y baptiser les adultes dans l'extrême nécessité, et surtout les enfants qu'il jugeroit être en danger de mort. Je lui recommandai d'avertir dans tous les villages qu'on l'envoyât querir au besoin, de veiller à ce que les enfants priassent Dieu tous les jours, et de leur continuer lui-même l'instruction chrétienne aux heures et de la manière qu'il me l'avoit vu pratiquer. Je l'avertis aussi de penser tellement aux autres, qu'il ne s'oubliât pas lui-même; que, demeurant seul et si jeune au milieu de la barbarie et de tant de nations infidèles, il devoit être continuellement sur ses gardes; et, comme il seroit sans prêtre et sans sacrements, il devoit faire souvent des actes de contrition, se tenant toujours prêt à mourir, puisque lui et tous les hommes ne savoient pas le moment auquel ils seroient obligés de comparoître devant Dieu. Après lui avoir donné ces avertissements, je m'embarquai et partis d'Oüarabiche le vingt-

deuxième jour de janvier 1654, pour me rendre à la Martinique, où je n'arrivai néanmoins que longtems après, à cause des vents contraires et du séjour que je fus contraint de faire en l'île de Grenade.

Les chirurgiens, qui sont aussi médecins dans les Iles, ne m'eurent pas plutôt vu, qu'ils me condamnèrent à retourner en France, dans la conviction que je ne me remettrois jamais que dans l'air natal, et dans un climat plus tempéré. J'essayai néanmoins toutes sortes de remèdes, mais sans succès, pendant un an, et fus enfin obligé de suivre leur avis et de repasser en France. Dieu m'a fait la grâce d'y reprendre un peu mes forces; et comme je crois qu'il ne me les a rendues qu'en considération de ces pauvres barbares, j'estimerois faire un acte d'injustice si je ne les sacrifiois entièrement à leur service. C'est pourquoi je me dispose à retourner pour servir de guide à nos missionnaires, qui ne savent ni le chemin ni la langue du pays.

Je n'attends plus pour ce voyage que les moyens d'y pouvoir passer, et un bon nombre de Pères capables d'exécuter un si grand dessein. C'est l'ouvrage de Dieu, c'est son affaire: tous les cœurs des hommes sont entre ses mains; il leur inspirera ce qu'il jugera le plus à propos pour son service et pour le salut de tant de milliers d'âmes.

Au reste, ce voyage n'est ni si long ni si difficile qu'on pourroit le croire; on peut le faire en cinq à six

semaines, et même en moins de temps. Il ne se passe pas de mois qu'il ne parte des vaisseaux pour ce pays. Les corsaires, que plusieurs appréhendent, ne sont à craindre que sur les côtes de l'Europe; on n'en rencontre point dans cette route. Mais quand il nous faudroit souffrir beaucoup et essayer de grands dangers, ce seroit avoir peu de zèle que de n'oser entreprendre, pour le service de Dieu et pour la conversion de tant de peuples, un voyage que tant de marchands et tant d'autres personnes font tous les jours pour des intérêts temporels. Il n'y a que celui qui nous a rachetés par sa mort et par son sang qui sache ce que vaut une âme. Nous pouvons dire néanmoins, sans craindre de nous tromper, que sur tant de millions de barbares qui ont été damnés depuis six mille ans, et sur tant d'autres qui se perdront si on ne les secourt, un seul Sauvage vaut mieux que toutes les richesses et tous les trésors des Indes.

C'est chose digne de compassion que, dans quatre cents lieues de côtes qu'on compte depuis la rivière des Amazones jusqu'à Comana, et dans des terres presque infinies qui s'étendent du nord au sud, il n'y ait aucun prêtre ni religieux qui puisse instruire en la foi une innombrable multitude de peuples qui y sont compris. Les autres nations de l'Amérique peuvent être secourues des Espagnols et des Portugais, mais personne ne pense au salut de celles-ci.



Je regarde ces pauvres malheureux comme autant de personnes qui ont fait naufrage, et qui, emportées par les flots, tendent les mains à ceux qui les peuvent secourir. N'est-ce pas cruauté de les laisser périr misérablement, quand on peut si facilement les sauver? Nous ne saurions contribuer que de nos sueurs et de nos travaux, et s'il est besoin de notre sang, à la conversion de ces peuples; mais tout le monde y peut coopérer par les vœux et par les prières.

Nous ferons le plus tôt que nous pourrons deux séminaires en Terre ferme : l'un de petits garçons, dont nous prendrons le soin; l'autre de petites filles, dont nous donnerons la conduite à quelques sages et vertueuses femmes. C'est le meilleur moyen pour convertir bientôt tout le pays, et pour gagner les pères et les mères par les enfants.

Mon cher lecteur, priez Dieu qu'il donne sa bénédiction à cette entreprise, et dites-lui souvent avec nous et avec le grand apôtre des Indes, saint François Xavier :

« Créateur de l'univers, souvenez-vous que les âmes des infidèles sont vos images et l'ouvrage de vos mains, et néanmoins les enfers se remplissent tous les jours au mépris de votre nom, et à l'avantage de vos ennemis, de ces misérables et infortunées créatures! Grand Dieu, ayez égard au sang que Jésus-Christ, votre Fils, a répandu pour elles aussi bien que pour tous les autres



hommes, et à la cruelle mort qu'il a soufferte pour leur salut. Ah ! Seigneur, ne permettez pas à l'avenir que votre Fils, notre Sauveur et notre maître, soit méprisé des infidèles ; mais faites qu'ils connoissent aussi bien que nous celui qui mérite d'être aimé et d'être honoré éternellement de toutes les créatures. Ainsi soit-il. »

LETTRE

DU P. JEAN GRILLET

LETTRE

DU

P. JEAN GRILLET

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ET PREMIER SUPÉRIEUR DE LA MISSION DE CAYENNE

A UN RELIGIEUX DE LA MÊME COMPAGNIE

EN FRANCE

(1668)



# LETTRE

DU P. JEAN GRILLET

PREMIER SUPÉRIEUR DE LA MAISON DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS  
A CAYENNE

A UN RELIGIEUX DE LA MÊME COMPAGNIE

(LE FRÈRE PIERRE DE SAINT-GILLES<sup>1</sup>)

A PARIS

---

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

*La paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Je vous ferai dans cette lettre un récit fidèle de tout ce qui m'est arrivé, depuis le 10 de mars 1667 jusqu'à ce jour, 14 juin 1668.

Après avoir arrêté, avec le R. P. Marc-Antoine

<sup>1</sup> Le frère Pierre de Saint-Gilles, à qui cette lettre est adressée, a été pendant près de quarante ans le procureur des missions françaises dans l'Amérique méridionale. Il est mort vers 1701, et a eu pour successeur le P. Thomas Gouye, associé à l'Académie des sciences de Paris. Vers l'année 1720, le P. Anne Joseph de la Neuville remplaça le P. Gouye, et fut lui-même remplacé, après sa mort, arrivée en 1750, par le P. de Sacy; celui-ci se trouvait procureur des missions lors de la banqueroute du fameux la Valette.



Gouthièrez et le Père<sup>1</sup>..., (que je me rendrois à<sup>2</sup>) Cayenne, où étoit déjà le P. Jean Morelet, et que le P. Brion, destiné d'abord pour cette mission<sup>3</sup>, demeureroit dans les Iles; je déclarai, avant mon départ de Saint-Christophe, le R. P. Marc-Antoine Gouthièrez supérieur général de notre mission, selon les ordres du R. P. provincial, et fis les autres règlements nécessaires à cet effet<sup>4</sup>.

Cette nouvelle détermination, qui laissoit le P. Brion dans les Iles, surprit et charma tout à la fois M. de la Barre; et en considération de ce Père, il gratifia notre maison de Cayenne de deux nègres de prix.

Ensuite je reçus moi-même mes patentes<sup>5</sup> des mains du R. P. Gouthièrez, et je partis de Saint-Christophe le 10 mars 1667. Ayant débouqué<sup>6</sup> des Iles, nous nous

<sup>1</sup> Le nom manque dans le manuscrit.

<sup>2</sup> Nous avons suppléé ces mots pour remplacer ceux qui manquent dans le manuscrit.

<sup>3</sup> Le P. Brion étoit parti de France le 6 mai 1666, avec le P. Morelet et le frère de la Vergne, sur la flotte que commandait M. de la Barre, gouverneur général de la Terre ferme et des Iles de l'Amérique. Mais la flotte ayant été dispersée, le P. Morelet arriva à Cayenne, avec son compagnon, tandis que le P. Brion, qui étoit sur le vaisseau de M. de la Barre, débarqua avec le général aux Antilles, le 1<sup>er</sup> octobre 1666.

<sup>4</sup> Il paraît que le P. Grillet exerçait, au moins par *intérim*, les fonctions de visiteur, et qu'il étoit chargé de régler, de concert avec le P. Gouthièrez (et un autre Père), tout ce qui concernait le gouvernement des missions de la Compagnie en ces contrées.

<sup>5</sup> Les *patentes* qui le déclaraient supérieur de la mission de Cayenne.

<sup>6</sup> *Débouquer*, terme de marine: sortir d'un détroit, d'un canal. (*Dict. de l'Académie.*)

élevâmes jusqu'à la hauteur du 36<sup>e</sup> degré de latitude nord, où nous fûmes attaqués d'une horrible tempête qui dura cinquante heures; en sorte qu'après un mois et demi de voyage, nous nous trouvâmes en face de Saint-Jacques, une des îles du Cap-Vert.

Nous avions auparavant doublé le Cap-Blanc, sur la côte d'Afrique; ce n'est qu'une couche de sable blanche, sans arbres, couverte de quelques broussailles, d'espace en espace, sur le bord de la mer. Nous n'y descendimes point, nous contentant de voir cette terre pour nous assurer de notre longitude, et de là nous revirâmes de bord, pour nous diriger vers Saint-Jacques, où nous sommes arrivés le 28 d'avril.

Je fis deux expériences dans cette navigation : la première consiste en un instrument que j'ai inventé pour prendre la hauteur sur mer à toutes les heures où le soleil paroît, sans avoir besoin de voir l'horizon, comme il est nécessaire à ceux qui ne se servent point d'astrolabe. Or, il est bon de savoir que l'astrolabe est peu en usage parmi nos marins; il est même inconnu à la plupart des pilotes, qui ne se servent d'ordinaire que de l'instrument appelé le bâton de Jacob pour prendre la hauteur, mais seulement à midi. Mon invention fut trouvée fort bonne, et les navigateurs en font état, particulièrement pour les pays du nord, où l'air est embrumé et empêche de voir distinctement l'horizon.

La deuxième expérience fut de trouver la longitude du monde par la remarque exacte du temps qu'il y a entre le soleil couchant et la pleine lune levant : car, comme il n'y a qu'un moment de cette plénitude auquel le soleil se couche et la lune se lève, si on la voit retarder, c'est une preuve qu'on est à l'ouest ou occident du lieu dans le méridien duquel on pourroit dire en ce même moment, le soleil se couche et la lune se lève. Pour remarquer exactement ce temps, qui peut être si court, on divise une minute, qui est la soixantième partie d'une heure, en quatre-vingts parties, auxquelles correspondent quatre-vingts battements du pouls quand on est en santé. Je trouvai par cette observation la longitude du lieu où nous étions. Mais cette méthode est un peu difficile dans l'exécution, particulièrement sur terre, et les erreurs qu'on y feroit sont de trop grande conséquence.

Ainsi je me contente d'enseigner à nos navigateurs la construction de mon instrument pour prendre la hauteur à toutes les heures du jour. C'est un cadran polaire avec les arcs de quarante-sept degrés, qui sont entre les deux tropiques, dont on ne marque ordinairement que ceux auxquels le soleil entre en quelque signe. Le style de ce cadran doit être mis au long de la ligne du midi, et le milieu sur l'arc d'*Aries* et *Libra*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Du Bélier et de la Balance.

Mon style est de fer ; il seroit meilleur de cuivre , qui ne se rouille pas : il a un demi-cercle gradué , sur lequel tombe une petite règle pointue , attachée au centre du demi-cercle. Ayant situé<sup>1</sup> nord et sud , par le moyen d'une boussole , une planche sur laquelle est le style et le cadran , vous levez la planche par le côté du nord , jusqu'à ce que l'ombre du soleil touche le degré de la déclinaison du soleil , et pour lors , la petite règle vous montre par le degré du demi-cercle qu'elle touche , combien vous avez élevé votre planche par-dessus l'horizon ; et c'est là la hauteur du pôle du pays où vous êtes. J'ai mis une règle de fer et non pas un plomb attaché à un filet , à cause du vent et de l'agitation du vaisseau , et même il est nécessaire que la petite règle coule entre deux demi-cercles , afin que son mouvement soit plus réglé.

Si l'on met aux deux extrémités du demi-cercle du style deux pinules , le style tout seul sert à prendre la hauteur au soleil et aux étoiles , sans avoir aussi besoin de voir l'horizon.

Pendant que j'étois à Saint-Jacques , je visitai les ecclésiastiques et les religieux , mais particulièrement les RR. PP. cordeliers , qui y sont fort estimés. Tous me témoignèrent mille bontés et civilités. J'eus occasion de disputer avec le grand vicaire sur la conversion

<sup>1</sup> Ayant placé dans la direction du nord et du sud.



des Indiens. Il prétendoit que nos Pères et les autres missionnaires qui sont dans l'Afrique, convertissoient et admettoient aux sacrements les Nègres du pays en bien plus grand nombre que nous ne le faisons des Sauvages et des Caraïbes <sup>1</sup>, quoique les uns et les autres fussent sujets aux mêmes vices. Je lui répondis que dans ce cas <sup>2</sup> ils les baptisoient trop facilement, s'ils ne les obligeoient pas à quitter leurs vices et superstitions, comme l'idolâtrie, la pluralité des femmes, etc.; et que d'ailleurs ces sortes de vices ne se peuvent presque arracher des hommes avancés en âge. Sur quoi il fut contraint de se rendre, et d'avouer qu'il valoit mieux garder notre rigueur. Deux Pères cordeliers, qui alloient en mission à la rivière de Gambie, dans la Guinée, me prièrent instamment de leur donner notre méthode pour les missions, et voulurent avoir des éclaircissements sur quantité de difficultés. Je fus encore consulté sur divers cas de conscience, et Dieu me fit la grâce de répondre à la satisfaction et à l'édification de tous.

Nous partimes de Saint-Jacques le 10 de mai, dans la crainte que quelques vaisseaux anglois ne fussent arrivés à une autre rade de l'île; car nous entendions

<sup>1</sup> Dans les missions d'Amérique.

<sup>2</sup> Le P. Grillet ne pouvait connaître, *par lui-même*, la pratique des missionnaires d'Afrique; et il n'en parlait que d'après les allégations du grand vicaire. Étaient-elles toutes bien fondées? nous ne pouvons le dire.

des coups de canon qui saluoient les forts de ce côté-là. Les Portugais eurent beau nous assurer que c'étoit un nouveau gouverneur qui étoit arrivé, nous ne laissâmes pas de lever l'ancre, sur le soir, plus promptement que nous n'eussions fait. A la vérité, les Portugais, qui sont fort défiants dans les îles du Cap-Vert, à cause des pertes qu'ils ont eu souvent à éprouver de la part des forbans, nous empêchoient de partir depuis deux jours, pour donner le temps de s'éloigner de notre route à deux petits vaisseaux qu'ils envoyoit en Guinée, vers la rivière de Gambie.

Les eaux de Saint-Jacques, quoique très-bonnes en leurs sources, et j'en ai vu trois ou quatre chez les RR. PP. cordeliers, sont toutefois très-malsaines au port, parce qu'elles passent par le milieu de la ville, dans un canal de pierre découvert où on jette toutes les immondices des maisons, et où les nègres esclaves et libres se baignent toute la journée. C'est cependant là qu'on les puise; quant aux habitants, ils en prennent de nuit pour leur usage; mais, dans l'appréhension de quelque surprise, ils ne permettent aux vaisseaux d'en prendre que durant le jour.

Cette île est fort peuplée de nègres libres et esclaves; il y a peu de Portugais. Elle a six paroisses: l'une est de six mille habitants; les autres ne sont pas si fortes. Le trafic, en ces îles, est la vente des nègres esclaves que les Portugais font venir de Guinée; celle des bœufs,

des volailles , des moutons et cochons ; ils font peu de sucre , mais beaucoup de toile de coton dont ils s'habillent , et en envoient en Portugal et en Guinée. Les maisons sont mieux bâties que celles que nous habitons dans les Iles ; mais la magnificence éclate surtout dans les églises ; et en ce point , il faut l'avouer , notre nation est loin de témoigner autant de zèle. Je crois toutefois que le vice règne plus chez eux que parmi nos François.

Les eaux dont nous avons fait provision étant fort mauvaises , il n'y eut que cinq personnes , sur soixante-dix-huit que portoit notre vaisseau , qui ne furent point malades. Par la grâce de Dieu , je fus de ce petit nombre , et je baptisai les esclaves qui moururent. Un des nôtres , que j'avois pris à Saint-Christophe , me servit d'interprète et m'aida à les instruire. Je chantai les prières pour les funérailles , selon le rituel romain , avant qu'on jetât les corps à la mer. Or , comme mon interprète trouva une vieille femme , qui , ne songeant qu'à son mal , ne vouloit point l'écouter , il s'avisa de lui dire qu'on ne chantoit point et qu'on ne prioit pas le bon Dieu pour ceux qui n'étoient point baptisés , et qui ne vouloient point se laisser instruire ; alors elle se rendit fort attentive et témoigna qu'elle croyoit les principaux articles de notre foi , prenant très-bien les sentiments de dévotion que nous lui suggérions , et désirant fort d'être baptisée. Je la baptisai donc avec beaucoup de consolation , peu de temps avant sa mort.



Nous arrivâmes enfin à l'île de Cayenne, le 6 de juin. M. le chevalier de Lézy, qui en étoit gouverneur<sup>1</sup>, me reçut avec tout l'honneur et la bienveillance possibles. Il y avoit près de cinq mois que notre frère Jean de la Vergne étoit mort, regretté des principaux de l'île. Tous faisoient grand état de sa vertu, de son esprit et de sa science ; car il avoit expérience en beaucoup de choses et presque en tous les arts mécaniques.

Le P. Morelet étoit fort mal et très-languissant ; mais il eut tant de joie de mon arrivée, qu'il se remit en peu de jours ; en sorte qu'au commencement de septembre je l'envoyai en Terre ferme pour faire une étroite alliance avec le plus fameux capitaine des Indiens du voisinage. Il se nommoit Vander-Gousse, et nous avoit déjà fait une visite assez surprenante ; c'étoit pour nous demander une image du jugement dernier pour la montrer à ceux de son carbet<sup>2</sup>. Nous étions d'autant plus étonnés de cette démarche, qu'il n'est pas chrétien, qu'il ne sait point parler françois, qu'il se servoit d'interprète pour conférer avec nous, et que nous ne pouvons savoir comment il avoit ouï parler du jugement dernier. Je lui donnai trois images, l'une

<sup>1</sup> Le chevalier de Lézy n'étoit gouverneur que par *intérim*, à la place de son frère M. de la Barre, qui se trouvoit alors aux Antilles.

<sup>2</sup> Carbet est le nom que les naturels de ces contrées donnent à leurs villages.



du jugement dernier, l'autre de l'enfant Jésus entre les bras de sa mère, et la troisième de Notre-Seigneur en croix. Je lui expliquai ces mystères par le moyen de son interprète; il témoigna y prendre beaucoup de plaisir, et avoir une très-grande horreur de l'enfer. Il partit de notre maison fort satisfait, et je lui promis que nous l'irions voir au plus tôt, ainsi qu'il le désiroit.

Le P. Morelet partit donc le lendemain avec d'autres Indiens; il fut merveilleusement bien reçu, et trouva nos images dans le plus bel endroit du carbet. Pendant son séjour chez les Sauvages, il baptisa deux petits enfants moribonds, qui allèrent bientôt jouir du bonheur éternel. Après être demeuré quinze jours sur le Continent, près de l'île de Cayenne, il revint, tant pour m'informer de tout ce qu'il avoit reconnu d'avantageux pour l'instruction de cette nation, que pour me demander la pratique que nous suivions dans les Iles par rapport à la conversion des Caraïbes. Il arriva le 20 du mois de septembre, et me consola beaucoup en m'apprenant de si heureux commencements.

Nous voilà donc bien résolus de ne rien épargner, tous deux, pour une si sainte entreprise, ni de notre peine ni de nos moyens. Nous résolûmes d'abord de nous procurer une pirogue<sup>1</sup> ou petite barque, et de gagner par présents l'amitié de quatre jeunes Indiens pour nous servir de matelots; car nos François sont

<sup>1</sup> La *pirogue* est le bâtiment de mer des Sauvages.

bien souvent plutôt un empêchement qu'une aide aux missionnaires pour la propagation de la foi. Mais la Providence divine avoit d'autres desseins, ou plutôt différoit cet ouvrage à un autre temps.

Le vingt-deuxième du mois de septembre parurent en mer vingt vaisseaux, devancés par un brigantin, qui gagnoit à toutes voiles notre port; chacun crut que c'étoit M. le général de la Barre que nous attendions<sup>1</sup>. Nous fûmes encore confirmés dans cette pensée, parce que le brigantin passant devant une de nos rades nommée Armire<sup>2</sup>, tira deux volées de canon, qui étoient le signal de M. de la Barre. On étoit dans la joie et dans l'impatience de l'arrivée de ce petit vaisseau, pour savoir l'état des choses, et particulièrement avoir des nouvelles de M. le général. Sitôt qu'il fut assez proche, on demande d'où est le vaisseau? Le maître répond: « De la Martinique. » Notre joie s'augmente; on demande si M. le général se portoit bien; il répond qu'il l'avoit laissé en très-bonne santé. « Quoi, dit-on, n'est-ce pas là sa flotte? — Non, répond-il, c'est une flotte angloise de laquelle j'ai été fort poursuivi. » Tout le monde fut bien surpris de cette nouvelle inattendue. Il n'étoit pas possible d'assembler sur-le-champ tous les habitants pour s'opposer à la

<sup>1</sup> M. de la Barre, gouverneur général des Antilles et de la Guyane, étoit alors occupé à combattre les Anglais, et ceux-ci, repoussés devant Saint-Christophe et la Martinique, venaient, sous la conduite de l'amiral Harmant, pour attaquer Cayenne.

<sup>2</sup> Armire ou Rémire; on dit maintenant Rémire.

descente des Anglois ; c'étoit le soir, M. le chevalier de Lézy fit prendre les armes à tout ce qui se trouva de François. Ils étoient fort mal armés, et la poudre toute humide. Le P. Morelet demeura au fort pour exécuter les ordres que M. le chevalier de Lézy lui avoit donnés ; j'accompagnai les soldats. Nous partîmes du fort à dix heures du soir, et nous arrivâmes à Armire, qui en est distant de quatre lieues, à deux heures après minuit. On se reposa sur le sable jusqu'au jour ; mais comme on manquoit de vivres dans les magasins, les soldats, mal nourris depuis longtemps, étoient très-foibles. De plus, cette arrivée des Anglois si soudaine et qui concouroit avec celle du brigantin, empêcha qu'on se pût servir de provisions de vin, eau-de-vie, et vivres, que M. de la Barre envoyoit.

Cependant les Anglois, sur les huit heures du matin, font avancer quelques-uns de leurs navires près d'une pointe qui séparoit la rade d'Armire d'une autre qui étoit sur le chemin du fort, ce qui obligea de diviser les soldats, qui étoient au nombre de six-vingts ; M. le chevalier de Lézy prenant soixante hommes pour aller disputer la descente à cette autre rade, et M. de Thiane<sup>1</sup>, le major, demeurant dans l'anse d'Armire.

Cette anse est fort longue, de sorte que les Anglois

<sup>1</sup> Du Tertre dit d'*Estienne* ; mais dans des actes qui se conservent au ministère de la marine, on trouve la signature de ce major écrite de sa propre main ; elle porte : *Claude de Thiennes*.



gagnèrent l'autre côté avec leurs barques et chaloupes, avant que nos gens y pussent arriver pour les combattre. Toutefois, M. de Lézy, qui étoit accouru sur l'avis que lui en avoit donné M. le major, les attaque avec trente hommes de sa suite. Il avoit ordonné qu'on vînt le soutenir avec le reste de ses soldats ; mais les ordres furent mal exécutés, il ne fut pas secouru ; et, ayant été atteint d'un coup de feu à l'épaule, quelques-uns étant tués, d'autres blessés<sup>1</sup>, sa troupe, qui n'étoit plus conduite et n'avoit plus d'officiers pour la diriger, se mit à fuir.

J'étois présent à toute cette défaite ; et comme je me retirai le dernier, ceux qui passèrent auprès de moi en gagnant le fort, où tout le monde se retiroit, répandirent le bruit que j'avois été tué. En effet, tout en fuyant, ils avoient ouï siffler les balles autour de moi ; et moi aussi je les entendois bien siffler de tous côtés, mais Dieu me préserva de tout mal. Je tâchai pourtant de suivre de loin les fuyards, de peur de m'égarer dans les bois, car j'ignorois le chemin ; et j'arrivai ainsi au fort de Cayenne, où nous avons notre habitation. Je commençois à prendre un morceau de cassave, quand le P. Morelet me vint dire que M. le chevalier alloit s'embarquer ; il avoit quelque raison d'en user de la sorte : tout manquoit dans l'île, armes, munitions,

<sup>1</sup> Le major, entre autres, fut assez grièvement blessé et mis hors de combat.



vivres. Les officiers, qui n'étoient que trois ou quatre, s'embarquèrent aussi, et nous laissèrent avec les habitants et une partie des soldats dans une si grande confusion, que ceux-ci se mirent à piller les cases, commençant par la nôtre et par le magasin de messieurs de la compagnie. Nos nègres se sauvèrent dans les bois, à la réserve d'une négresse qui mourut d'un flux de sang, et de deux esclaves noirs qui furent faits prisonniers par les Anglois.

Le P. Morelet et moi nous jugeâmes qu'il falloit nous sauver par différents chemins. Pour lui, il résolut de se réfugier chez les Indiens avec quelques François. De ce côté-là la retraite n'étoit pas facile; car il falloit s'exposer à traverser des rivières de huit à dix brasses sur des *piperis*, c'est-à-dire sur des assemblages de trois ou quatre morceaux de bois flottant. Quant à moi, je me déterminai à m'embarquer sur le brigantin qui étoit encore en rade; mais quand je fus monté à bord, j'y trouvai une foule nombreuse parmi laquelle chacun vouloit être maître; je reconnus aussi qu'il n'y avoit point d'eau, point de matelots, point de carte marine; je jugeai alors qu'ils étoient dans un vrai danger de périr, et que la mort n'étoit pas si évidente en me retirant dans les bois avec quelques-uns de nos colons.

Nous nous assemblâmes une vingtaine; et après nous être munis de cassave et de quelque peu de viande

salée , nous allâmes coucher à l'entrée du bois , et le lendemain 24 septembre, nous pénétrâmes plus avant ; Je demurai avec ces François cinq jours et cinq nuits, et toutes ces nuits furent cruelles, car nous y étions incessamment attaqués par les tigres , qui venoient pour enlever nos provisions de viande. Ensuite je m'égarai, et perdis mes compagnons, demeurant seul dans les bois, en un lieu peu cultivé et éloigné de toute habitation. Je ne savois où j'étois, et je n'osois pas même chercher, de peur de m'égarer encore davantage, ou de me jeter entre les mains des Anglois. Enfin, pressé de la soif et de la faim sans avoir aucun moyen pour y remédier, je me résolus de boire de l'eau de mer qui montoit dans un marais voisin. Ce fut alors que j'aperçus dans l'eau de petits crabes de la grandeur d'un ongle ; j'en pris et j'en mangeai quelques-uns tout crus. Cette nourriture et cette boisson indigestes me causèrent bientôt un si grand malaise , que je perdis toutes mes forces et fus obligé de me coucher le soir au pied d'un arbre, m'attendant à y mourir.

Dieu ne permit point que je fusse en aucune manière troublé, ni de la mort que je croyois inévitable, ni de l'appréhension des tigres. Sur le milieu de la nuit du 29 septembre, je fis ma méditation sur la passion de notre Sauveur, et après m'être résigné à sa très-sainte volonté avec beaucoup de consolation, il me vint une forte pensée que certains arbrisseaux, assez

communs en ces bois, pouvoient contenir quelque suc nourricier. J'allai donc le lendemain en couper une branche que je suçai, et en ayant avalé ainsi à peu près la valeur d'une cuillerée, je me trouvai fortifié; je ne chancelois plus autant, ma soif étoit à moitié apaisée, et l'eau de la mer ne me causoit plus ce violent mal d'entrailles qui m'avoit tant abattu.

Je remerciai Dieu de ce secours si propice; je me recommandai à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à sa très-sainte mère, et aux saints auxquels j'ai dévotion. Je m'adressai particulièrement à saint Antoine de Pade<sup>1</sup> pour trouver quelque habitation, ce qui me fut accordé après sept jours de marche. Pendant tout ce temps je côtoyai le marais, faisant environ trois lieues par jour, ne buvant que de l'eau salée, et n'ayant pour nourriture qu'environ six cuillerées de ce suc d'arbre pour vingt-quatre heures, sans que toutefois mes forces fussent diminuées. J'appréhendois les souffrances parmi les Anglois<sup>2</sup>, et je demandois à Dieu avec grande confiance qu'il m'en exemptât, en me réservant les croix pour

<sup>1</sup> C'est le nom qu'on a longtemps donné en France à Saint-Antoine de Padoue.

<sup>2</sup> Ceux qui jugent des mœurs des siècles passés par celles du nôtre, pourraient croire que la peur du bon religieux étoit tant soit peu chimérique. Il n'en étoit pas ainsi. L'année précédente, 1666, un missionnaire jésuite, qui évangélisoit les Sauvages des Antilles, avoit été massacré dans un guet-apens par des soldats anglais; le P. Grillet n'avoit-il pas sujet de craindre qu'un sort pareil, ou plus cruel encore, ne lui fût réservé?



d'autres occasions, ou bien qu'il lui plût de m'armer de courage et de patience.

Dieu, par sa bonté infinie dont j'ai toute ma vie expérimenté des effets très-particuliers, prit plaisir à me faire honorer par une nation qui n'a rien tant en horreur que les jésuites. Il est vrai que d'abord, étant arrivé à une habitation occupée par un corps de garde anglois, je fus incontinent arrêté. Un enseigne, qui commandoit le poste, me prit à l'écart, et me mettant le pistolet sur le cœur, il me demanda mon argent; mais comme il me vit ferme à assurer que je n'en avois point, il ne me fit aucun mal. Bien plus, lui et tous les autres tâchèrent de me rendre service autant qu'ils purent. Mon nom<sup>1</sup>, que je dis franchement, passa bientôt de bouche en bouche, et fut su de tout le monde.

Le même jour arriva au corps de garde un lieutenant qui m'avoit connu à Saint-Christophe; il me traita fort honorablement. Un colonel qui m'avoit aussi vu dans la même île vint me trouver et eut beaucoup d'égards pour moi sur les vaisseaux. Je fus enfin présenté au fils de milord Willougby, qui commandoit cette armée<sup>2</sup>. Ce seigneur me traita avec grande civilité; et me voyant sans soutane, car je l'avois quittée au corps

<sup>1</sup> C'est-à-dire, sa qualité de jésuite.

<sup>2</sup> Le P. Grillet probablement se trompe; celui qui commandait cette armée, avec le titre de lieutenant général, n'était pas le fils de lord Willougby, gouverneur général des Antilles anglaises, mais son neveu, Henri Willougby.



de garde et on me l'avoit enlevée, il me recommanda au prévôt de l'armée. Celui-ci, étonné de ce que plusieurs soldats me saluoient en passant, me demanda d'où ils me connoissoient; je lui répondis qu'ils m'avoient vu dans les Iles.

Il les entendit ensuite se dire les uns aux autres que je leur avois fait de grandes charités pendant qu'ils étoient prisonniers à la Guadeloupe, et qu'un autre jésuite (c'étoit le P. Brion), avoit contribué, autant qu'il étoit possible, à empêcher le désordre dans l'île de Mont-Sarrat <sup>1</sup>.

Le prévôt m'ayant mis dans la compagnie des capitaines et autres officiers, retourna vers le lieutenant général de l'armée et lui raconta ce que les soldats avoient dit des jésuites et de moi en particulier. « Eh bien! dit alors ce général, puisqu'il a été civil et charitable envers ceux de notre nation, il faut lui rendre honneur et lui faire toute sorte de biens. » En effet, non content de m'avoir spécialement recommandé au capitaine du navire sur lequel on m'avoit conduit, il ordonna à un de ses officiers de venir me trouver de sa part, et de m'offrir le vaisseau amiral, ou tout autre qui me plairoit davantage dans toute la flotte. Je priai cet officier de remercier le général et de lui faire connoître que le capitaine du vaisseau sur lequel j'étois

<sup>1</sup> L'île de Mont-Sarrat avait été prise sur les Anglais par M. de la Barre, au mois de janvier de cette même année 1667.

monté me traitoit avec tant de civilité, que je souhaitois de demeurer avec lui. Ce capitaine, qui étoit un soldat de fortune, se tint fort obligé de ma réponse. Pendant que j'étois à son bord, quelques François qui s'y trouvoient me donnèrent par aumône une fort belle chemise, et me firent blanchir le linge que j'avois sur moi. Le canonnier me fit présent d'un bonnet de laine pour la nuit, et d'une paire de bas de toile pour changer, quand nous fûmes entrés dans Surinam. Car, en quittant Cayenne, les Anglois se dirigèrent vers cette ville qui appartenoit alors aux Hollandois, et ils s'en rendirent bientôt maîtres. Or, il arriva que, dans l'attaque, le vaisseau où j'étois eut ordre d'entrer dans la rivière avec plusieurs autres pour battre le fort. Le lieutenant général ne voulut pas que je fusse exposé au danger; et partant, il voulut qu'on me fit passer dans une frégate. Le capitaine étoit un jeune homme de haute naissance, qui parloit bien françois, et qui me traita comme son propre frère. Cette rencontre étoit bien nécessaire, car depuis trois jours j'étois malade d'une fièvre continue qui me dura encore quinze jours. Mon nouvel hôte me donna constamment une place d'honneur à sa table, et voulut qu'on eût soin de m'offrir tout ce qu'il y avoit de meilleur. Les officiers, qui visitoient souvent ce capitaine, se montroient fort empressés de disputer avec moi sur la religion, quand ils savoient parler latin ou françois. J'en pris occasion de leur exposer la

doctrine de l'Église catholique; ils la trouvèrent si raisonnable, que la plupart se retiroient sans s'opiniâtrer, et me témoignoiènt plus d'estime que je n'en méritois. On me laissoit fort libre de dire mon bréviaire; et quoique le capitaine se doutât bien que, quand je visitois les prisonniers françois, dont sept ou huit moururent, je ne manquois pas de les confesser, il n'y mit cependant aucun obstacle. Il commanda même au chirurgien de secourir les malades que je lui recommanderois; ce qui fut cause que quatre ou cinq d'entre eux, à qui l'on prodigua de grands soins, ne moururent pas.

Je ne fus pas moins bien traité à l'île de la Barbade, ou milord Willoughby<sup>1</sup> voulut s'occuper lui-même de mon logement. Il me plaça dans la maison d'un gentilhomme écossais, parce qu'il parloit bien latin, et que son gendre, âgé de vingt-huit ans, homme de très-bon exemple, étoit le plus savant et le plus habile prédicant de tous les ministres. J'y fus reçu honorablement et d'une manière fort obligeante de la part de mon hôte et de son gendre, le ministre protestant.

Celui-ci étoit un bel esprit, bon philosophe et savant en leur théologie; il n'aimoit pas la dispute opiniâtre, et pour marque qu'il étoit content d'une réponse, il gardoit le silence après l'avoir reçue. Pour lors je

<sup>1</sup> Guillaume de Parham lord Willoughby, capitaine général et gouverneur en chef des Antilles anglaises.

changeois de discours, ce qui me réussit si bien, qu'il dit à un François, homme de condition et catholique, qu'il étoit bien aise d'avoir pu conférer avec moi; qu'il voyoit bien qu'on blâmoit à tort l'Église romaine en beaucoup de points. Le même ministre ne craignit pas, dans un de ses prêches, de dire à ses auditeurs qu'il désiroit qu'ils eussent, en se couchant, par rapport à leurs péchés, les sentiments qu'ont les Catholiques romains, lorsqu'ils s'approchent de la confession. Ce fait m'a été raconté par le gentilhomme françois, qui voyoit avec plaisir qu'un jésuite fût si honoré parmi les Anglois, et qu'un ministre en dit tant de bien soit devant le gouverneur, soit dans les meilleures compagnies.

M. le général de la Barre, ayant appris que j'étois à la Barbade, prit la peine de m'écrire, et ne mit sur la lettre que son cachet, sans la fermer. MM. du Lyon<sup>1</sup>, Hinscelin<sup>2</sup> et le P. Brion m'écrivirent aussi de la Guadeloupe. M. de la Barre me donnoit tout pouvoir de mettre en ma place telle personne que le milord voudrait choisir parmi tous les Anglois que nous avions pris dans la guerre, et de convenir avec lui de l'échange des prisonniers de part et d'autre. La nouvelle de la paix étant venue, j'allai à cet effet visiter le gouverneur

<sup>1</sup> M. du Lyon étoit gouverneur de la Guadeloupe.

<sup>2</sup> Le chevalier Hinscelin, lieutenant du roi au gouvernement de la Guadeloupe.



général, et j'y fus conduit par le ministre anglican. Dès que je fus introduit auprès de ce seigneur, je lui exposai le sujet qui m'amenoit et me procuroit l'honneur de le saluer. Comme il entend et parle bien le françois, il m'engagea d'abord à me couvrir, et ne voulut se couvrir lui-même que je ne l'eusse fait en même temps. Puis il me répondit qu'il vouloit me remettre lui-même entre les mains de M. de la Barre, que je m'embarquerois avec lui, et qu'il me feroit avertir en temps opportun. Quant au renvoi et à l'échange des prisonniers, il se réservoit d'en traiter avec M. de la Barre. J'avois dit adieu à mon hôte, pour le cas où l'on me feroit embarquer; toutefois, avec cette réserve que je retournerois chez lui comme chez mon père, si le milord ne me permettoit pas de partir. Je retournai donc chez le gentilhomme écossois, et j'y fus reçu avec la même bienveillance que la première fois; il me dit avec bonté que si je voulois rester chez lui toute ma vie, ce lui seroit une grande consolation. Milord Willoughby ne laissa pas de m'accorder dès ce jour-là la mise en liberté de cinq ou six des principaux François; ils s'embarquèrent sur-le-champ, et allèrent porter de nos nouvelles dans les Iles.

Enfin, après plus d'un mois de séjour à la Barbade, le milord me fit dire d'aller le trouver; mon hôte et son gendre, le ministre, m'y accompagnèrent. J'obtins cette fois-là du gouverneur qu'il renverroit tous les

prisonniers françois ; et il ordonna à cet effet qu'on équipât deux petits navires, où tous ceux qui se présentèrent furent reçus et retournèrent dans les Iles françoises. Pour moi, il me fit monter dans une frégate avec un R. P. cordelier, qui étoit aussi prisonnier, et nous fûmes conduits dans l'île d'Antigoa. Le milord y célébra la fête de Noël, que les anglicans ne font que dix jours après nous, parce qu'ils n'ont pas encore reçu le calendrier réformé.

De là nous passâmes à Mont-Sarrat, et enfin à Niève. C'est dans cette île que le P. cordelier et moi primes congé du gouverneur. En nous confiant au colonel du régiment d'York, gentilhomme catholique, qui devoit nous conduire à Saint-Christophe, il lui ordonna de dire à M. de la Barre qu'il ne lui cédoit en rien dans l'amitié qu'il portoit au frère Grillet, et ajouta : « Pourquoi ne l'appellerois-je pas *père* ? il est mon père aussi bien que le vôtre. » Le milord a persévéré dans ses sentiments de bonté pour moi ; car dans l'entrevue qu'il eut avec M. de la Barre, près de l'île de Niève, il lui a témoigné combien il m'estimoit, en ajoutant que si j'étois demeuré plus longtemps avec lui je l'aurois converti.

Soyez persuadé, mon très-cher Frère, que je n'ai rien amplifié dans ce récit. Jugez de là combien je suis obligé de me confier à la miséricorde de Dieu, qui a exaucé mes prières au delà de mes espérances et de mes

désirs, puisqu'il m'a rendu si favorables nos ennemis les plus déclarés jusqu'à ce jour.

Cependant le P. Morelet avoit été aussi bien traité par les Indiens; et il avoit pu connoître par lui-même le bon naturel de ces Sauvages. Il eut la consolation de baptiser parmi eux un enfant qui se mourroit; le petit ange alla bientôt jouir du bonheur du paradis.

Il faut retourner à Saint-Christophe, où tous les habitants témoignèrent une grande joie de ma délivrance. J'appris alors la nouvelle de l'heureux retour du chevalier de Lézy. M. de Thiane, son major, étoit déjà parti dans le dessein de passer par les îles du Cap-Vert, afin d'y acheter des bestiaux pour Cayenne.

Dans une consulte<sup>1</sup> que convoqua le P. Valtier, supérieur de tous les missionnaires des Iles, nos Pères furent d'avis qu'il falloit continuer la mission de Cayenne, et que ce seroit un blâme pour nous de la quitter et de rappeler le P. Morelet.

Ce Père avoit su profiter de la retraite des Anglois, qui ne demeurèrent que quinze jours dans l'île; sur-le-champ il avoit travaillé à réunir les François dispersés dans les bois, et il avoit ainsi contribué à la restauration de la colonie. D'un autre côté,

<sup>1</sup> *Consulte* est la réunion des consultants ou conseillers que le supérieur rassemble pour délibérer avec eux sur les affaires importantes.

de nombreuses nations encore toutes infidèles réclamoient nos soins et nos ministères, et il eût été cruel de les abandonner dans l'ignorance où elles étoient de la vraie religion et du chemin de leur salut éternel.

Pour ce qui me concernoit, nos Pères vouloient m'épargner de nouvelles peines et m'accorder quelque repos après tant de courses et de fatigues ; mais voyant que je m'offrois très-volontiers à retourner sur le Continent et que ma santé étoit rétablie, ils consentirent à me laisser tenter une seconde entreprise ; et le P. Valtier me donna ordre de poursuivre le dessein dont m'avoit chargé le P. Gouthiérrez, qui étoit d'établir la maison et la mission de Cayenne.

On avoit déjà envoyé quelques provisions au P. Morelet, qui manquoit de tout ; on me fit prendre à Saint-Christophe des haches, des houes, des serpes, du linge à nos usages, et trois rouleaux de moulins à sucre. Je m'embarquai pour la Guadeloupe, où l'on équipoit un vaisseau qui devoit porter plus de deux cents habitants à Cayenne. Le vent contraire nous fit relâcher à l'île de Grenade ; de là nous regagnâmes la Martinique, où M. de la Barre arriva quand nous étions sur le point de partir. Nous y demeurâmes donc quelques jours, et j'y travaillai à réconcilier M. le général (de la Barre) et M. de Clodoré, gouverneur de la Martinique, qui étoient en désaccord par suite de quelques



différends survenus pendant mon absence ; mais tous mes efforts furent infructueux <sup>1</sup>.

Enfin je partis sur le vaisseau la *Bergère*, commandé par le capitaine de Réauville, Dieppois catholique, et j'arrivai à Cayenne le vingt-neuvième jour de mai de la présente année 1668. M. le chevalier de Lézy avoit été si gravement malade, au mois de février, qu'on avoit dû lui administrer les sacrements. Il se porte bien maintenant, et s'efforce de mettre la colonie sur un bon pied. Le vaisseau la *Concorde* nous a amené deux cents passagers qui viennent se fixer dans l'île de Cayenne. Tout commence à reprendre, et, par la protection de M. le général et par les soins de M. le chevalier de Lézy, la colonie est déjà en meilleur état que lorsque les Anglois l'ont dispersée.

Notre habitation est en bon air ; la terre en est fertile, mais de peu d'étendue. J'ai amené de la Martinique un menuisier, un chasseur mulâtre, et un petit Caraïbe de quinze à seize ans que j'ai baptisé sur mer dans un moment où nous craignons d'être attaqués. Il est bien

<sup>1</sup> Le P. Grillet avoit été plus heureux l'année précédente ; car, d'après le récit du P. du Tertre, « un vif démêlé qui avoit eu lieu entre M. de la Barre et M. de Clodoré sembloit ne devoir finir que par de grands malheurs ; » — « mais, ajoute l'historien, les RR. PP. Brion et Grillet, jésuites, travaillèrent avec tant de charité et d'empressement à les réunir, qu'en trois à quatre jours ils en vinrent à bout, et les remirent *apparemment* dans une bonne intelligence. » (*Histoire des Antilles*, t. IV, c. IV, p. 194.)

instruit ; toutefois on n'osoit le baptiser à la Martinique, de peur qu'il ne retournât parmi les siens et ne profanât ainsi son baptême , comme il est assez ordinaire à ces pauvres Indiens. C'est pourquoi on me pria de le dépayser ; il vit fort chrétiennement. Notre maison est de torchis, à la façon de celles qui sont à la campagne , en France. Les livres et autres effets que vous avez envoyés sont arrivés, grâce à Dieu, et sont en bon état : nous vous en sommes très-obligés, et vous prions de continuer vos soins pour cette pauvre mission. Mais ce que nous demandons par-dessus tout , c'est de lui procurer un grand nombre d'ouvriers évangéliques ; ils auront des peuples entiers , et d'un très-bon naturel, à convertir. Car les Sauvages dont nous sommes environnés ne sont pas violents comme les Caraïbes ; ils sont nombreux et répandus au loin dans ces vastes pays. Nous n'aurons pas ici , je pense, les obstacles à la conversion des naturels que nos Pères ont rencontrés dans la nouvelle France. Il n'y a point de *traité de pelleteries*, et je ne vois aucun objet de commerce qui puisse attirer les colons ou les marchands au fond de ces terres incultes et sauvages.

Nos Pères pourront donc, sans crainte des mauvais exemples que donnent si souvent les Européens, travailler à l'instruction de tant d'âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ. Ils pourront les porter à embrasser avec le christianisme la perfection même de

l'Évangile. C'est ce qu'ont déjà fait nos missionnaires du Paraguay; ils sont parvenus à réunir un grand nombre de peuplades, qui vivent avec autant d'innocence et même de perfection qu'il s'en pratique dans les religions <sup>1</sup> les plus réformées.

Cependant faites-nous part, s'il vous plaît, de vos saintes prières, et croyez que je suis,

Mon très-cher Frère,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur  
en Notre-Seigneur.

JEAN GRILLET,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

<sup>1</sup> C'est-à-dire dans les ordres religieux.

# VOYAGE

DE JEAN GRILLET ET FRANÇOIS DUCHESNEAU

DANS L'INTERIEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE

## JOURNAL

DU

### VOYAGE DU P. GRILLET

(1674)

Les Pères de la Compagnie de Jésus, implorés par  
leur huit ans environ, (1674) et en de nos coutures  
des Français de Cayenne et des Sauvages voi-  
sins de la colonie; ils se résolurent, en 1674,  
de plus loin encore le rayon de leurs travaux et  
leurs courses évangéliques. Il fut décidé que deux  
d'eux entreprendraient un voyage dans l'intérieur de la  
Nouvelle-France, dans le dessein de découvrir de nouvelles  
colonies et de nouveaux peuples sur cette partie inexplo-  
rée du continent américain.

L'un d'eux, le P. Grillet, nous a laissé une rela-  
tion de ce voyage, sous le nom et dans la forme de

Les Pères de la Compagnie de Jésus, à la Nouvelle-France, en 1674, par le P. Grillet, page 135.





# VOYAGE

DES

PP. JEAN GRILLET ET FRANÇOIS BÉCHAMEL

DANS L'INTÉRIEUR DE LA GUYANE

EN 1674

---

Les Pères de la Compagnie de Jésus remplissaient, depuis huit ans environ, les fonctions de missionnaires auprès des Français de Cayenne et des Sauvages voisins de la colonie<sup>1</sup>; lorsqu'ils résolurent, en 1674, d'étendre plus loin encore le rayon de leurs travaux et de leurs courses évangéliques. Il fut décidé que deux Pères entreprendraient un voyage dans l'intérieur de la Guyane, dans le dessein de découvrir de nouvelles terres et de nouveaux peuples sur cette partie inexplo-  
rée du continent américain.

L'un d'eux, le P. Grillet, nous a laissé une relation de ce voyage, sous le nom et dans la forme de

<sup>1</sup> Les Galibis de la Terre ferme, et les Aracarets, anciens possesseurs de l'île de Cayenne.

journal <sup>1</sup>. Cet ouvrage a été diversement apprécié. S'il faut en croire l'auteur de l'*Histoire générale des Voyages*, et la Harpe, son abrégiateur, ce journal n'offre presque aucune lumière à recueillir. — D'après les écrivains :

« Les missionnaires y nomment des lieux dont ils ne marquent pas la position ; ils avancent au hasard, sans jeter les yeux autour d'eux. On fait deux cents lieues avec les PP. Grillet et Béchameil (*sic*), et l'on ne rapporte que la fatigue de les avoir suivis <sup>2</sup>. »

A ce ton de légèreté mêlée d'injustice, on reconnaît les hommes du siècle de Voltaire. Aussi, pour être conséquents avec eux-mêmes, les compilateurs de l'*Histoire des voyages* ont préféré au journal des missionnaires la relation du chevalier Walter Raleigh, en 1595, et celle du capitaine Keymis, en 1596. Or, si l'on cherche quel jugement on doit se former de ces deux relations, un habile géographe du siècle dernier nous apprendra que « celle de Keymis n'offre rien de précis et de satisfaisant, » et que « celle de Raleigh ne mérite pas plus de considération : les défauts dont elle est chargée ne peuvent soutenir ni l'examen ni la critique des gens instruits <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Journal du voyage que les PP. J. Grillet et Fr. Béchamel, de la Compagnie de Jésus, ont fait dans la Goyane (sic), en 1674.*

<sup>2</sup> *Histoire générale des voyages*, t. XIV, p. 335.

<sup>3</sup> *Description géographique de la Guyane par Bellin, ingénieur de la Marine*, p. 263. — Le même géographe, qui ne voit rien de précis ni de

Sans doute, nos missionnaires n'ont pas eu pour but, dans le récit de leur voyage, d'amuser des lecteurs désœuvrés ou de repaître des imaginations romanesques; ils se sont proposé en leur entreprise une fin plus noble, plus utile, une fin surnaturelle; sans toutefois exclure les avantages temporels qui pouvaient en résulter. Du reste, l'importance que des hommes graves, dont plusieurs avaient étudié la question sur les lieux, ont attachée à ce travail, a suffisamment vengé les Pères des dédains d'une philosophie frivole et railleuse.

Le P. Grillet paraît avoir achevé la rédaction de son journal dans le courant du mois d'août 1674; puisque, le 2 septembre, il en adressait un exemplaire au P. Brion<sup>1</sup>, supérieur général des missions des jésuites dans les Iles de l'Amérique.

Ce ne fut pourtant que huit ans plus tard, en 1682, qu'on imprima, à Paris, cette relation avec celle que le P. de Acuña a composée sur la rivière des Amazones<sup>2</sup>.

*satisfaisant à emprunter aux relations des deux voyageurs anglais, dit en parlant des pièces où il a puisé d'utiles renseignements : « J'ai trouvé dans le cabinet de M. de l'Isle des morceaux de géographie sur la Guyane, et entre autres ceux de quelques missionnaires qui avaient pénétré dans le pays. » (Ibid. Avertissement, p. 8.) Or, ces missionnaires, dont parle Bellin, sont sans aucun doute les PP. Grillet et Béchamel; on en a la preuve dans les emprunts évidents qu'il leur fait.*

<sup>1</sup> Cet envoi était accompagné d'une lettre; nous la publions parmi les pièces justificatives, n° 2.

<sup>2</sup> Relation de la rivière des Amazones traduite par M. de Gomberville, de l'Académie française, sur l'original espagnol du P. Christophe



L'éditeur de ces deux ouvrages y a joint une *dissertation*, où il porte son jugement sur les diverses publications qui ont eu pour objet le Marañon, Cayenne et la Guyane française. Arrivé au livre du P. Grillet, il en fait une appréciation bien différente de celle qu'en ont formulée les auteurs de l'*Histoire des voyages*; peut-être devrait-on prendre le milieu entre ces deux jugements diamétralement opposés. Nous avons parlé du premier, il est juste de mettre aussi le second sous les yeux des lecteurs.

« La relation du P. Grillet, dit l'auteur de la dissertation, est une pièce si curieuse et pleine de circonstances si particulières, qu'on ne doute point qu'elle ne soit lue avec plaisir. C'est le journal d'un voyage fait en 1674, vers le sud-ouest de l'île de Cayenne, à cent soixante-dix lieues dans les terres, pour découvrir des pays où jusqu'alors aucun François n'avoit été, et des peuples qui n'avoient jamais vu d'Européens. »

Après un hommage qu'il croit devoir rendre au zèle du missionnaire et à l'exactitude de l'observateur, le bienveillant critique continue : « Il eût été à souhaiter que le P. Grillet et son compagnon, le P. Béchamel,

*d'Acuña, jésuite, avec une Dissertation sur la rivière des Amazones, pour servir de Préface; — et Journal du voyage qu'ont fait les PP. Grillet et Béchameil dans l'intérieur de la Guyane. 2 vol. in-12, Paris, 1681. — Le Journal du P. Grillet a été réimprimé à Amsterdam en 1716, avec le voyage du capitaine Voodes Rogers; il a été de plus traduit et publié en anglais, Londres, 1698; et en allemand, à Vienne, 1729.*

qui avoit une grande facilité pour les langues, eussent eu autant de santé que de vertu dans cette entreprise.

« Ils portèrent dans leur voyage des instruments pour prendre hauteur, et pour tout ce qui leur pourroit servir à faire une carte exacte de leur route, du cours des rivières, des pays par où ils passèrent, et de la situation des peuples dont il est parlé dans leur relation; et bien que la mort de l'un et de l'autre nous ait privé de cet avantage, ils ont remarqué si exactement la distance des lieux et les principaux endroits de leur route où ils ont pris hauteur, qu'à peine s'apercevra-t-on, dans la carte de la Guyane, qu'il manque rien à leur voyage, si ce n'est de l'avoir fait trop court. »

L'auteur signale ensuite quelques-uns des résultats de ce voyage; spécialement les lumières qu'y a puisées la science géographique<sup>1</sup>; la connaissance qu'on a eue, par le moyen des missionnaires, des langues qui ont cours parmi ces Indiens, et de leur naturel beaucoup

<sup>1</sup> Il parle en particulier d'une carte composée par Sanson, où ce géographe aurait su profiter des remarques des missionnaires. On peut ajouter que plusieurs géographes ont suivi le P. Grillet pour guide dans les cartes qu'ils ont dressées de la Guyane, entre autres Guillaume de l'Isle et le savant d'Auville, qui a publié, en 1729, la *Carte du gouvernement de Cayenne* d'après les observations des deux missionnaires, et sur laquelle il indique leur marche et les principaux points de leur voyage. A l'une des extrémités de cette carte on lit : « L'intérieur de la Guyane est inconnu, et on n'en a encore rien appris que par le voyage des PP. Grillet et Béchamel, jésuites, qui pénétrèrent jusqu'aux Acoquas, l'an 1674. »

plus doux et plus sociable qu'on ne se l'était imaginé.

Enfin, il conclut en assurant « qu'avec le plaisir que peut donner la lecture de cette relation, elle est également propre à servir d'instruction et de guide à tous les colons françois qui voudront pénétrer plus avant dans la Guyane, soit pour y découvrir de nouvelles terres, soit pour y faire le commerce avec les nations nombreuses dont ce journal fait mention. »

Ces dernières remarques se trouvent confirmées par des témoignages plus récents, dont quelques-uns mêmes sont de nos jours. Nous signalerons d'abord un *Mémoire historique sur la Guyane, depuis 1663 jusqu'en 1690*, composé vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. L'auteur de ce mémoire, qui a passé plusieurs années à Cayenne, termine ainsi une analyse assez détaillée qu'il fait du journal du P. Grillet : « Ce voyage, dit-il, curieux en lui-même, est encore remarquable par le peu de temps qui s'étoit écoulé depuis l'établissement de la colonie. Si des personnes éclairées avoient continué à parcourir le pays, l'intérieur des terres seroit maintenant aussi bien connu qu'il l'est peu. »

Malheureusement on n'a pas continué de semblables explorations ; et si, à d'assez longs intervalles, quelques

<sup>1</sup> Ce mémoire manuscrit, de 127 pages in-fo, est conservé aux archives de la marine. Il y est parlé du séjour que la Condamine a fait à Cayenne, dans le courant de l'année 1744.



voyages ont été entrepris dans les terres, ils ont eu peu ou point de succès, soit à cause de l'inclémence des saisons, soit principalement à cause des maladies qui sont venues bientôt assaillir et arrêter les courageux voyageurs <sup>1</sup>.

Il reste donc aux PP. Grillet et Béchamel d'avoir eu la gloire de pénétrer, en observateurs, plus avant qu'aucun autre européen dans l'intérieur de la Guyane. Un écrivain de notre temps donne de ce fait une raison bien simple; il la tire de la comparaison même entre les voyages des anciens missionnaires et ceux de nos explorateurs modernes.

Laissons-le s'expliquer lui-même <sup>2</sup>: « Deux jésuites, dit-il, les PP. J. Grillet et F. Béchamel, firent dans l'intérieur des terres un voyage dont on a la relation. Ces deux missionnaires, sans autres provisions qu'un peu de pain et de cassave, sans autre escorte que celle d'un nègre et de quelques Indiens, pénétrèrent à cent vingt lieues dans l'intérieur de la Guyane vers le haut de l'Oyapoc.

« Le but de leur voyage était la conversion des Indiens, dont ils trouvèrent de nombreuses peuplades,

<sup>1</sup> On trouvera sur ces voyages, leur but, leur direction, et sur ceux qui les ont entrepris, une note plus détaillée parmi les *pièces justificatives*, n° 3.

<sup>2</sup> *Notes historiques sur les premiers établissements et sur les premiers temps de la colonie de Cayenne*, publiées par l'Almanach de la Guyane, année 1821.



avec lesquelles ils eurent des liaisons d'amitié et de bonne intelligence : c'est par leur secours qu'ils parvinrent à pénétrer si avant. *La dispersion de ces Indiens est l'obstacle qui rend si difficile toute expédition de quelque durée* ; car la certitude que l'on a de ne point trouver d'établissement , force les explorateurs actuels à emporter tous les objets dont ils pourraient avoir besoin ; la crainte de manquer y fait même ajouter, comme nous en avons eu la preuve , des superfluités dont l'embarras et le transport sont des entraves insurmontables ; en sorte que ces expéditions , presque toujours manquées d'avance , n'ont d'autre résultat que des fatigues et des maladies pour les explorateurs. »

A toutes ces raisons on pourrait en ajouter une autre ; c'est que la charité qui inspire l'apôtre va plus loin que l'ambition ou que l'amour de la science, mobile ordinaire de l'homme du monde <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Ternaux-Compans, dans sa *Notice historique sur la Guyane* (page 78), après avoir donné à l'expédition des PP. Grillet et Béchamel la louange méritée, que depuis leur époque aucun Européen n'a poussé les explorations aussi avant dans l'intérieur, ajoute : « Elle nous prouve que, dans les entreprises de ce genre, un homme hardi, persévérant et adroit réussira toujours mieux, quelque faibles que soient les moyens dont il puisse disposer, que toutes les commissions scientifiques envoyées à grands frais par les gouvernements. » — On doit savoir gré à M. Ternaux de ces aveux ; il aurait pu dire aussi que les deux missionnaires qui ont fait preuve de *hardiesse, de persévérance et d'adresse*, avaient en eux un ressort bien puissant : ils avaient *le zèle*.

Voici un autre témoignage non moins explicite, et encore plus favorable ; il vient d'un homme dont le jugement doit, ce semble, être d'une autorité très-grave en cette matière.

M. de Saint-Quantin, né à Cayenne où il a exercé des fonctions honorables, était commandant du génie lorsqu'en 1850 il écrivait le mémoire dont nous extrayons la citation suivante<sup>1</sup> :

« Le voyage des deux Pères, dit-il, fit mieux connaître le pays et les nombreuses peuplades qui le couvraient à l'intérieur. Ces missionnaires remontèrent l'Oyack, pénétrèrent à plus de quatre-vingts lieues des côtes, en dépassant les sources de l'Oyapock, et revinrent par l'Approuague ; ayant ainsi exécuté *l'exploration la plus étendue* que l'on ait jamais faite dans notre Guyane. » Il conclut ainsi : « A la suite de cette course, le commerce des habitants de Cayenne avec les Indiens prit du développement. »

Ainsi, *développement du commerce, connaissance plus étendue de l'intérieur du pays* et des nations qui l'habitent : voilà, d'après le témoignage d'hommes compétents, quelques-uns des résultats obtenus par les deux voyageurs jésuites.

<sup>1</sup> *Recherches manuscrites, etc.*, par M. le chevalier Alfred de Saint-Quantin. — M. Eyriès parle ainsi du Journal du P. Grillet : « Cet ouvrage, dit-il, donne une idée favorable de son auteur et se fait lire avec intérêt. On n'avait pas encore eu de relation si exacte des mœurs des Sauvages de la Guyane. » (*Biographie universelle*, article Grillet.)

Toutefois leur but , comme nous l'avons dit , était surtout d'ouvrir , à travers les forêts et les solitudes de la Guyane , un chemin à l'Évangile. C'est sous cette préoccupation si grave et si chrétienne que le P. Grillet commence son journal<sup>1</sup>.

« Le R. P. François Mercier , dit-il , ayant été envoyé par le R. P. Jean Pinette , provincial de la province de France , avec la qualité de visiteur des missions de notre Compagnie dans les Iles et Terre ferme de l'Amérique méridionale , il arriva à Cayenne le 21 du mois de décembre 1675 , avec le R. P. Gérard Brion , supérieur général de ces missions , et les PP. Macé et Alarole. Dans le court intervalle de

<sup>1</sup> Nous ne donnons ici ce *Journal* que par *extraits* et nous suppléons, au moyen d'une *analyse* assez complète, la partie du *texte* que nous ne publions pas. Par là, nous abrégeons et nous évitons des redites; nous mettons aussi plus d'ordre et de suite dans la narration. Quelquefois nous emprunterons des passages à l'analyse, que M. le chevalier de Milhaud a faite, de ce même ouvrage du P. Grillet, dans son *Histoire manuscrite de l'île de Cayenne et de la province de Guyane*; et nous nous servirons du *manuscrit* qui se trouve à la *bibliothèque du Muséum*, à Paris. Ce manuscrit, en trois vol. in-8°, a appartenu à M. de la Condamine, et il diffère, en plus d'un point, de celui que mentionne la *Bibliothèque historique de Lelong*, au n° 39,780 du t. III. (Édition de Fontette.) Cet exemplaire est un in-4° de 476 pages, daté de l'année 1727; et c'est celui que cite le P. Labat dans le *Voyage du chevalier des Marchais à Cayenne*. — Le manuscrit du Muséum est en 3 vol. in-8° de plus de 600 pages; il porte la date de 1732. Dans l'*Avertissement*, le chevalier de Milhaud prévient qu'il a revu et retouché son ouvrage, et il se plaint de quelques inexactitudes qu'a commises le P. Labat en se servant de son premier travail.



dix jours qu'il passa en cette ville, il régla beaucoup d'affaires pour le spirituel et pour le temporel; et entre autres choses, voyant que nous n'avions point encore de connoissance d'autres peuples que des Galibis et des Aracarets, nos voisins, et auprès desquels nos Pères s'emploient avec beaucoup de zèle, il résolut d'envoyer à la recherche les nations éloignées de la mer. Je fus assez heureux que d'être choisi pour un si saint emploi; et mes ordres portoient en particulier que je tâcherois de découvrir les Acoquas<sup>1</sup>. C'est une nation très-nombreuse, qui, au rapport de quelques Nouragues<sup>2</sup> en commerce avec les Galibis, sont gens guerriers et mangeurs d'hommes. Un de ces Nouragues étant interrogé, deux mois avant l'arrivée du R. P. visiteur, s'il étoit vrai que les Acoquas mangeassent leurs ennemis, il répondit qu'il y avoit quatre mois qu'il en étoit parti, et qu'en ce temps-là ils achevoient de faire bouillir dans leurs marmites une nation qu'ils avoient exterminée. »

<sup>1</sup> Les Acoquas sont rarement indiqués dans les cartes récentes de la Guyane; est-ce oubli ou erreur des géographes? ou bien, ce qui est plus probable, ces Sauvages ont-ils disparu des contrées qu'ils habitaient vers les sources du Camopi, soit qu'ils aient été détruits par d'autres nations, soit qu'eux-mêmes ils se soient enfoncés plus avant dans les terres, ou même qu'ils se soient mêlés à d'autres peuplades dont ils auraient pris le nom?

<sup>2</sup> Les Nouragues, dont les tribus occupaient les bords de la rivière de même nom, d'Approuague, du Ténaporibo, etc., ont aussi disparu de la Guyane, probablement de la même manière que les Acoquas.



Le P. Grillet raconte ensuite qu'il demanda pour son compagnon le P. François Béchamel, missionnaire zélé, qui avait beaucoup de facilité pour les langues étrangères, et qui savait déjà le *galibi*, idiome assez généralement parlé et entendu chez les Nouragues et chez les autres peuplades de ces contrées. Le P. Béchamel eut commission de chercher des guides parmi les Galibis, et de procurer des vivres pour les dix premiers jours du voyage. Il fallait en effet dix jours pour arriver chez les Nouragues, qui habitent au delà des sources de la rivière d'Uvia, et chez lesquels on devoit prendre d'autres guides pour pénétrer plus avant dans le pays.

« Le P. Béchamel, poursuit l'auteur du journal, ayant trouvé tout ce qui étoit nécessaire, savoir : trois Galibis, de la cassave et de la pâte d'ouïcou, espérant de la miséricorde de Dieu que nous trouverions du poisson ou du gibier par l'adresse de nos Indiens, nous partîmes du port de Cayenne le 25 de janvier. Ce ne fut pas sans avoir dit adieu au R. P. Brion, et aux PP. Macé et Béchet, mais surtout à M. le chevalier de Lézy, qui eut la bonté de nous conduire avec nos Pères jusqu'à notre canot. Nous nous y embarquâmes après midi; notre pêcheur tenoit le gouvernail, et les trois Indiens galibis ramoient avec nos deux serviteurs<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ces deux serviteurs étoient probablement des nègres attachés au service des Pères. — Outre les provisions de bouche qu'emportoient les

Dès le premier pas, les deux missionnaires reconnaissent qu'ils ont éprouvé des effets d'une protection toute spéciale de la divine providence.

« Il faut l'avouer, dit le P. Grillet, Dieu, qui nous a conduits, pour ainsi dire, par la main dans tout ce voyage, nous a inspiré de le commencer par la rivière d'Uvia<sup>1</sup>. Car on ne trouve guère que deux entrées pour arriver au pays des Nouragues : l'une par la rivière d'Uvia, et l'autre par la rivière d'Approuague<sup>2</sup>. Celle-ci est très-difficile, à cause des sauts qui sont en grand nombre et pleins de dangers; en sorte que les Sapayes et les Galibis, qui demeurent à l'embouchure de cette rivière, demandent de fortes récompenses pour entreprendre ce voyage; ils ont même bien de la peine à s'y résoudre, parce qu'ils se défient des Nouragues, dont quelques-uns sont anthropophages. Outre les

voyageurs, le chevalier de Milhaud ajoute dans sa *relation* « qu'ils avoient de plus quelques marchandises de traite, comme haches, couteaux, hameçons et *rassades*, c'est-à-dire de petits ouvrages de verre; ces objets devoient leur servir pour acheter sur leur route les choses les plus nécessaires, et pour se concilier par des présents l'amitié des Indiens dont ils alloient reconnoître le pays. »

<sup>1</sup> Uvia, ou Oyac, est aussi nommée rivière de la comté de Gennes, ou simplement, R. de la comté, surtout dans les lieux où elle baigne les vastes terrains concédés jadis au comte de Gennes. — A son embouchure, à l'est de l'île de Cayenne, l'Oyac prend le nom de rivière de Mahuri. Dans son cours, en remontant dans les terres, elle reçoit l'Orapu, sur sa droite; la crique ou rivière des Galibis, sur sa gauche; et plus haut encore la rivière des Nouragues.

<sup>2</sup> Cette rivière a son embouchure à 15 lieues de Cayenne environ.

difficultés presque insurmontables que présente cette entrée, elle auroit eu un autre inconvénient : en suivant cette direction, nous n'aurions pu connoître les Indiens qui habitent sur les bords de la rivière d'Uvia et de celle des Nouragues. Sans rien savoir de tout cela, nous choisîmes d'entrer par l'Uvia dans la terre des Nouragues, et par ce moyen nous avons pu visiter toute la nation.

Après une journée de voyage sur l'Uvia, les Pères, pour se mettre à l'abri contre une pluie torrentielle, vont passer la nuit dans un carbet de Maprouanes.

Ces Sauvages, en petit nombre, ont fui leur pays, qui est situé sur les bords du Marañon, pour éviter la persécution des Portugais et les attaques d'une autre tribu d'Indiens nommés Arianes, leurs ennemis mortels. Là, nos voyageurs ne trouvent que de la cassave et de l'ouïcou, en sorte que jusqu'au 6 février ils n'ont pour toute nourriture, outre l'insipide cassave, que deux poissons et deux oiseaux que les Galibis, leurs guides, ont pu se procurer.

Bientôt le pays change de face ; jusque-là on n'a guère aperçu que des terrains noyés. A douze lieues de l'embouchure de l'Uvia, on rencontre une montagne habitée par un Galibi nommé Maure ; et deux lieues au-dessous de cette montagne, les bords de la rivière sont plus élevés et présentent un aspect fort agréable jusqu'aux premiers carbets des Nouragues.



Après avoir passé trois nuits dans les bois <sup>1</sup>, celles du 29 et 30 janvier, et la nuit du 1<sup>er</sup> février; les missionnaires arrivent, le 2 au soir, à l'habitation d'un Galibi. « C'étoit, écrit notre voyageur, la plus misérable case et la plus digne de compassion que j'aie vue entre les habitations des Indiens. Ces pauvres gens, l'homme; la femme et les enfants n'avoient pas, ce jour-là, de quoi souper. Un de leurs enfants étoit si enflé et si exténué par une fièvre qui ne le quittoit point, que nous jugeâmes qu'il n'en pouvoit réchapper. Le P. Béchamel le baptisa; et la consolation

<sup>1</sup> Nous empruntons à la *relation* de M. de Milhaud la description qu'il fait d'une nuit passée dans les bois à la façon des Sauvages: « Les Indiens, dit-il, et ceux qui sont accoutumés à voyager dans ces pays, se mettent peu en peine d'être obligés de coucher dans les bois; car ils portent leurs hamacs avec eux et les attachent à des arbres; il n'en faut pas davantage pour dormir à son aise. Quand ils ont sujet de craindre la pluie, ils ont bientôt bâti une cabane qu'on nomme *ajoupa*. Les matériaux nécessaires se trouvent partout. On coupe une perche dont on attache les deux bouts avec des lianes, espèce d'osier dont les bois sont pleins; on coupe trois ou quatre autres perches dont on appuie le bout sur celle qui sert de faite et l'autre bout sur la terre, et on attache sur ces chevrons, d'espace en espace, des gaulettes qui servent de lattes. Pendant que les uns sont occupés à la construction de cette charpente, les autres cueillent des feuilles auxquelles ils laissent une queue assez longue. On fait une entaille dans ces queues qui sert à accrocher les feuilles sur les chevrons, les unes sur les autres, comme on met les bardeaux sur les maisons. Tandis que les plus habiles couvrent l'*ajoupa*, les autres amassent des feuilles dont on couvre le sol comme d'une épaisse litière sur laquelle on se couche, sûr de n'être pas mouillé; car lorsque la couverture est bien faite, il peut pleuvoir à verse et même plusieurs heures de suite sans qu'on en reçoive la moindre incommodité. »



que nous en éprouvâmes adoucit tous nos travaux passés. »

Le 2 février, fête de la Purification de Notre-Dame, était le jour heureux où il fut donné à nos missionnaires de répandre les prémices de la grâce sur ces nations infidèles. Trois jours après, le 5 février, ils mettaient pied à terre sur le pays des Nouragues.

« Il étoit temps d'arriver ; car, observe le naïf narrateur, la cassave nous auroit manqué, si nous avions été réduits à faire une plus longue marche dans ces grandes solitudes et dans ces vastes forêts.

« Nos Galibis nous ont servi dans ce voyage avec beaucoup de respect ; ils nous introduisirent auprès du capitaine de ces premiers Nouragues, auquel nous donnâmes une hache, pour faire alliance avec lui. Ces Indiens ne se ressouvenoient point d'avoir vu avant nous aucun François dans leur pays ; de sorte que les femmes et les filles, qui n'avoient point fait le voyage chez les Galibis nos voisins, furent bien étonnées de nous voir. S'il falloit juger de toute la nation par ceux-ci, on pourroit dire que tous les Nouragues sont très-doux et très-affables. Il y en avoit qui parloient fort bien galibi et qui nous servoient d'interprètes. Ils firent tout ce qu'ils purent pour nous bien traiter ; mais leur chasse ayant été malheureuse, nous n'eûmes que de la cassave et un peu de viande dans un de nos repas, avec de grandes marques de leur bonne

intention. Nous achetâmes de la cassave pour les gens de notre canot, et le 6 février, après que nos Galibis eurent été régalés dans une petite réjouissance à la façon du pays, ils nous quittèrent vers les dix heures du matin.»

Arrêtons-nous un instant avec nos voyageurs pour mesurer l'espace qu'ils ont déjà parcouru. Après avoir navigué pendant huit jours sur l'Oyac, ils se trouvaient à vingt à vingt-cinq lieues de Cayenne. Le P. Grillet compte quarante lieues de trajet; et on le conçoit facilement, à cause des nombreuses et considérables sinuosités de la rivière.

De l'Oyac, les missionnaires entraient le 4 ou 5 février dans la rivière des Nouragues<sup>1</sup>, qu'ils remontèrent jusqu'au premier carbet des Indiens de cette nation. Là, ils se reposèrent pendant deux jours environ, et en repartirent le 7 février, dans la compagnie de deux jeunes Nouragues. Le même jour, ils allèrent coucher à peu de distance de là, dans la case d'un troisième

<sup>1</sup> La rivière des Nouragues est appelée *rivière Blanche* par M. Carpentier, lieutenant de vaisseau, dans l'intéressante dissertation qu'il a publiée sur les rivières de la Guyane française en décembre 1856, *Revue coloniale*, p. 615. — M. Carpentier fait remarquer que la rivière Blanche est d'un volume d'eau bien supérieur à celui de la Comté (ou d'Oyac), au-dessous de leur jonction. — Le P. Grillet semblerait insinuer la même chose; du moins ses abrégiateurs ou commentateurs le disent assez clairement; et d'Anville, dans sa *Carte du gouvernement de Cayenne*, représente la rivière des Nouragues comme beaucoup plus considérable que la rivière d'Oyac, à l'endroit où elles coulent séparément l'une de l'autre.

Sauvage qui, avec les deux premiers, s'était engagé à leur servir de guide et à porter leur bagage. « La femme de cet homme, raconte le P. Grillet, étoit atteinte d'un cancer au sein qui la rongeoit, et l'avoit rendue si maigre, que nous désespérâmes de sa vie ; mais sur ce qu'elle enduroit son mal avec la même patience qu'on remarque dans tous les Galibis, nous résolûmes de la baptiser. Le P. Béchamel, qui avoit déjà quelque connoissance dans la langue des Nouragues, prit soin de son instruction, avec le secours d'un de nos jeunes conducteurs, qui savoit parler galibi. La malade reçut fort bien cette instruction et fut baptisée ; ce qui nous fournit un nouveau sujet de consolation.

« Le 8 février, ayant du pain et de la pâte d'ouïcou pour quatre jours, nous nous mîmes en route avec nos conducteurs, pour faire vingt-quatre lieues à travers une chaîne non interrompue de montagnes. Cet espace, les Nouragues le parcoururent quelquefois en un jour et demi ; mais ordinairement ils y emploient deux à trois jours, lorsqu'ils ont des femmes en leur compagnie.

« Un de nos François de Cayenne, qui étoit parti le 27 janvier, nous suivit de près avec sept Galibis, et nous atteignit à la seconde couchée. Il me donna une lettre du R. P. Brion, notre supérieur, écrite du jour de son départ. Cette lettre nous causa bien de la joie ; elle renfermoit de très-bons avis, qui pouvoient nous être d'un grand secours dans notre voyage.



« Ce François, extrêmement fatigué de sa journée, laissa, le lendemain, partir devant lui les Indiens qui l'accompagnoient, et se joignit à nous. En comparant ses Galibis avec nos Nouragues, il y trouva bien de la différence; il ne se lassoit d'admirer la douceur et la patience de ces Sauvages, et surtout le respect qu'ils nous témoignent. Ils portoient nos vivres, et n'osoient pas y toucher sans en demander la permission, quoique nous leur eussions dit plusieurs fois qu'ils en pouvoient prendre quand ils voudroient.

Le même jour (10 février), les voyageurs eurent à traverser dans un faible canot, et avec grand danger de périr, la rivière d'Aratai<sup>1</sup>, qui est assez large, très-rapide et très-profonde. Le lendemain, ils arrivèrent bien fatigués à la case d'un Nourague nommé Imanon; c'est le Piaye, autrement le médecin ou l'enchanteur le plus fameux de toute la contrée.

La case d'Imanon est située en un lieu qu'on appelle Caraoribo, qui, d'après l'estimation du P. Grillet, se trouve à près de quatre-vingts lieues de Cayenne<sup>2</sup>. Les

<sup>1</sup> L'Aratai, qui se jette à quelque distance de là dans l'Approuague, vient d'un pays qui est situé entre la source de l'Uvia et la terre des Mercieux, espace que les Nouragues disent être de sept journées de chemin. — Depuis quelques années on s'est beaucoup occupé de l'Aratai qui, à ce qu'on dit, roulerait dans ses flots des paillettes d'or.

<sup>2</sup> Bien entendu que le missionnaire parle ici de la route parcourue par les voyageurs, que les sinuosités des rivières et les détours nécessités par les accidents de terrain avaient dû considérablement allonger.



missionnaires y séjournèrent pendant plus d'un mois. Ce fut là qu'ils furent contraints de congédier, et non sans regret, les guides qu'ils avaient pris chez les premiers Nouragues. Vainement l'un d'eux, qui se nommait Paratou, dit aux Pères pour les consoler qu'ils trouveraient à Caraoribo plusieurs *Paratous*; il voulait dire plusieurs Nouragues d'aussi bonne volonté que lui; mais les voyageurs trouvèrent bien de la différence pour le caractère et les égards dans ceux qui se chargèrent de les conduire au pays des Acoquas.

« Aussitôt après qu'ils furent partis, raconte le P. Grillet, nous fîmes amitié avec le capitaine de cette tribu, en lui présentant une hache; il se nomme Camiati et est le père d'Imanon, notre hôte. C'est un homme très-renommé dans le pays, et le chef le plus distingué parmi les Nouragues; celui qui vient après lui est le capitaine des Nouragues d'Uvia. Camiati étoit venu le lendemain de notre arrivée dans l'habitation de son fils, car la sienne est sur la rivière d'Approuague. Il peut être âgé de soixante ans, et est encore vigoureux; son visage, quoique maigre, est guerrier mais barbare. Il se montre fort indifférent à l'égard des étrangers, quoique d'une humeur assez douce envers les siens; selon la coutume du pays, il donne le bonjour et le bonsoir à tous, sans exception, depuis le plus vieux jusqu'aux enfants de quinze ans.

« Le capitaine nous fit espérer, lorsque son canot seroit prêt, de nous conduire jusqu'aux Acoquas, où il prétendoit aller lui-même. Il ne demandoit que dix jours pour achever ce canot ; mais quoique nousussions bien la manière de compter des Indiens, qui sont trois mois à faire ce qu'ils pourroient exécuter en dix jours, nous résolûmes cependant de rester avec lui : d'abord pour être sous sa protection ; ensuite afin de lui persuader, si nous voyions qu'il différât trop, d'emprunter un autre canot, qui étoit à cinq journées de là ; et enfin pour apprendre, autant qu'il nous seroit possible, la langue des Nouragues. Cet idiome, à ce qu'on nous assura, est le même, à peu de différence près, que parlent les Acoquas et les Mercieux. Nous avions déjà un peu d'aide dans la langue des Galibis, que quelques-uns entendoient, et qui étoit familière au P. Béchamel. La prononciation de cette langue est fort douce ; mais celle des Nouragues a quantité de mots, dont les uns se prononcent avec des aspirations fort rudes, les autres, avec les dents serrées, ou du nez ; et quelquefois on trouve ces trois difficultés dans un seul mot.

« Le P. Béchamel commença d'abord à s'appliquer à cette étude ; et pour moi, profitant de son travail, qui au moyen de la langue des Galibis lui réussissoit fort heureusement, je composai un récit abrégé sur la création du monde, pour faire connoître

à cette nation Dieu, son créateur. Le maître de la case, Imanon, fut le premier qui prit plaisir à ce discours ; ensuite le capitaine, et cinq ou six autres qui, en travaillant, répétoient, en mon mauvais Nourague : *Dieu a fait le ciel, Dieu a fait la terre, etc.* Ils se trouvoient là plusieurs hommes mariés qui avoient deux femmes, et même un d'eux en avoit jusqu'à trois ; cela ne m'empêcha pas de leur déclarer, en expliquant la création de l'homme, que Dieu n'avoit fait qu'une femme pour le premier homme, et qu'il ne vouloit pas qu'un homme eût deux femmes. Quoique tous ces Nouragues vissent que nous condamnions leur coutume de prendre deux et trois femmes en même temps, néanmoins ils ne dirent mot contre la loi du Christianisme, qui ne permet pas la même liberté.

« Comme ces gens-là me paroissoient fort dociles, je voulus voir s'ils prendroient plaisir au chant de l'Église, et pour cet effet j'entonnai le *Magnificat* au premier ton, aidé par le Père et par nos deux serviteurs. Ils en furent si contents, que dans la suite nous chantâmes d'ordinaire des hymnes trois fois par jour, avec une grande satisfaction de leur part. Il y en eut même quelques-uns qui apprirent à répondre aux litanies de la sainte Vierge, que nous chantions tous les soirs. Cependant le canot de notre capitaine se faisoit avec une si grande lenteur, que nous le priâmes d'en vouloir emprunter un autre ; ce qu'il nous accorda



de bonne grâce. Pour cet effet, il envoya deux de ses gens à cinq journées de son habitation, pour en demander un qui fût commode. Nous profitâmes du départ de ces deux messagers et de quelques autres Indiens qui les suivirent de près, pour faire porter notre bagage. Le P. Béchamel les accompagna avec un de nos deux serviteurs; l'autre demeura avec moi auprès de Camiati.

« Je restai donc encore quinze jours dans la case d'Imanon avec le capitaine; je faisais prier Dieu à tous les enfants, le matin et le soir, et je répétois mes instructions devant un assez grand nombre de ces Sauvages; mais je m'attachai surtout à trois jeunes hommes qui étoient bien mariés; je les confirmai dans la résolution de ne point prendre de seconde femme, à quoi ils ne montrèrent point avoir de difficulté.

« Enfin, je partis le 15 mars pour aller loger dans la case de Camiati, qui n'est guère qu'à trois lieues de celle de son fils. Là, je trouvai les gens encore plus dociles, et sur vingt-quatre personnes, il n'y en avoit que trois qui témoignassent ne prendre point de plaisir à mes instructions. Durant notre séjour, un serpent vint de nuit dans le lieu où nous étions couchés, et mordit un chien de chasse qui en mourut trente heures après. Cet accident nous fit du tort, parce que le capitaine et le maître du chien l'attribuèrent aux



prières que nous chantions ; c'est pour cela que je n'osai plus chanter ; mais je me contentois de faire dire la prière à toutes les personnes de cette case, à la réserve des trois vieillards dont j'ai parlé, c'est-à-dire le capitaine et deux autres.

« Le 9 avril, après avoir fort sollicité le capitaine au départ, il nous déclara qu'il ne vouloit point faire le voyage ; mais que tout son monde iroit avec nous, jusqu'à ce que nous prissions le chemin de terre, pour aller aux rivières qui conduisent aux Acoquas, où quatre de cette bande nous accompagneroient. Nous reconnûmes alors que ce voyage étoit déterminé indépendamment de nous ; mais nous ne laissâmes pas de les payer, afin de nous servir de cette occasion, puisqu'il étoit difficile d'en trouver une autre. Je ne voulus pas avec tout cela que notre escorte fût si nombreuse, parce que les deux canots qui devoient nous servir étoient trop petits. Le lendemain, nous représentâmes au capitaine que nous lui laissions notre cassette ; que nous ne prenions que fort peu de traite<sup>1</sup> pour notre voyage, et qu'en repassant je voulois demeurer chez lui. Mais ce n'étoit que dans le cas où il favoriseroit notre voyage ; autrement, je m'en retournerois à Cayenne ; il ne verroit plus de Pères et n'auroit plus

<sup>1</sup> C'est la marchandise qui a cours parmi ces peuples : comme haches, serpes, couteaux, miroirs, hameçons, etc.

de traite. Ces raisons le déterminèrent à diminuer le nombre de ses gens <sup>1</sup>. »

L'habitation du capitaine, ainsi qu'il a été dit plus haut, était sur l'Approuague; ce fut donc sur cette rivière que les voyageurs s'embarquèrent le 10 d'avril <sup>2</sup>. Après trois journées de navigation plus ou moins facile, ils arrivèrent au grand saut de l'Approuague qui, d'après le journal du P. Grillet, du moins tel qu'il a été imprimé, se trouve à 2 degrés 46<sup>m</sup> de latitude méridionale <sup>3</sup>. Là ils furent forcés de mettre pied à

<sup>1</sup> On ne saurait trop admirer la hardiesse avec laquelle le P. Grillet parle à ce terrible capitaine, et en même temps la confiance qu'il lui témoigne en laissant chez lui sa cassette. C'était là en effet ce qui causait l'étonnement de M. de la Condamine, qui trouve surprenant « qu'un missionnaire, toujours craint et quelquefois haï de ses néophites, et à plus forte raison de Sauvages infidèles, envers lesquels son ministère ne lui permet pas d'avoir toutes les complaisances qu'ils voudroient exiger de lui, vive cependant parmi eux sans crainte et sans défiance. » (*Voyage dans l'intérieur de l'Amérique méridionale...*, par M. de la Condamine. In-8°, Paris, 1745, p. 211.)

<sup>2</sup> On lit 10 de mars dans toutes les éditions du *Journal* du P. Grillet; mais c'est une erreur manifeste. Ce n'est pas la seule faute que renferment les éditions de cet ouvrage, imprimé plusieurs années après la mort de son auteur.

<sup>3</sup> On a reproché au P. Grillet cette indication comme fautive. Mais la faute est-elle du P. Grillet ou de l'éditeur de son ouvrage? Cette seconde opinion nous semble plus probable : 1° Parce que, dans la première édition, qui seule a été faite sur le manuscrit original, il se trouve plusieurs erreurs de chiffres et de dates qui ne peuvent appartenir à l'auteur. 2° Parce que cette indication *du saut de l'Approuague*, à la hauteur de 2 degrés 46<sup>m</sup>, n'est pas conciliable avec une autre indication donnée plus loin par le P. Grillet, de la *hauteur de la case des Nouragues*,

terre et de marcher l'espace d'une demi-lieue dans les bois, pour aller chercher un grand canot que Camiati avait fait préparer au-dessus du saut pour les missionnaires.

« Quatre lieues plus loin, dit le P. Grillet, nous rencontrâmes l'embouchure de la rivière de Ténaporibo, et nous allâmes coucher dans une case voisine, qui est encore sur l'Approuague. Nous y trouvâmes cinq voyageurs Nouragues qui alloient au pays des Mercieux, avec une femme qui avoit une petite fille de sept à huit mois très-malade. Imanon, dont j'ai parlé, étoit le chef de cette bande; c'est le plus grand médecin du pays, c'est-à-dire le plus grand jongleur; mais quelle que fût son hypocrisie, il ne laissa pas de nous avertir que cette petite fille étoit fort en danger. C'est pourquoi, l'ayant examinée, nous jugeâmes qu'il falloit la baptiser; et le P. Béchamel s'empessa de le faire avant le départ de ces voyageurs. J'avois baptisé moi-même une petite fille, lors de notre séjour dans la case d'Imanon. Immédiatement après la naissance de cette enfant, sa mère l'avoit mise sur de la boue, et, selon la coutume du pays, on ne devoit l'en retirer qu'au bout de quelque temps. Averti de ce désordre, et dans

à 2 degrés 42<sup>m</sup>. Car alors les voyageurs, après avoir fait vingt-huit lieues en tendant vers le sud, ne se seraient avancés que de quatre minutes, c'est-à-dire d'une lieue et demie et quelques secondes vers le sud. Voir aux pièces justificatives, n° 3. Voyage géographique du P. Grillet.



la crainte que cette pauvre créature ne mourût de froid, je la pris entre mes bras et je lui donnai le baptême.

« Le 14 avril nous partîmes de cette case, et nous entrâmes dans la rivière de Ténaporibo, qui est fort profonde et rapide, quoiqu'elle serpente beaucoup. Nous étions les premiers François qu'on eût vus en ces parages, et nous savions que trois Anglois<sup>1</sup> y avoient été tués et mangés, il y a quelques années, par les Nouragues. Il est fort difficile de naviguer sur cette rivière, parce qu'elle est étroite, et qu'il y a souvent de gros arbres abattus qui la traversent d'un bout à l'autre. Après avoir passé une nuit dans les bois, et nous être reposés la nuit suivante dans une case d'Indiens, nous en partîmes le 18, et ce fut notre dernière journée sur cette rivière. Le même soir, nous rencontrâmes aussi la dernière habitation des Nouragues. Elle se trouve à vingt-quatre lieues de l'embouchure du Ténaporibo, et consiste en quatre cases peu éloignées les unes des autres, et qui sont habitées par plus de six-vingts personnes de bon naturel et fort dociles. Dans la case où nous logeâmes, il n'y en eut pas un seul qui ne priât Dieu tous les jours, quoiqu'elle fût composée de plusieurs hommes, dont les uns étoient garçons et les

<sup>1</sup> En 1626, les Anglois avoient tenté à Cayenne un établissement qui ne leur réussit point; car leur dureté à l'égard des Indiens ayant excité un soulèvement parmi ces peuples sauvages, jaloux de leur indépendance, ils furent défaits, et plusieurs d'entre eux devinrent la proie de leurs farouches vainqueurs.



autres mariés; mais ceux-ci n'avoient qu'une femme, avec laquelle chacun d'eux vivoit de bonne amitié; et il y a beaucoup d'apparence qu'on feroit ici de bons chrétiens. Cette case, qui est à deux degrés quarante-deux minutes de latitude septentrionale, pourroit, avec les cases voisines et deux autres qui sont à deux lieues de là, donner de l'emploi à un zélé missionnaire. »

Le reste du voyage n'offre aucune circonstance bien digne de remarque jusqu'au pays des Acoquas. Les nouveaux guides s'étoient montrés d'abord assez complaisants et même assez disposés à adopter quelques pratiques religieuses. Laissons encore parler le P. Grillet :

« Après avoir abordé, le 4 de mai, une roche plate, qui est sur la terre des Acoquas, nous reçûmes une grande consolation de voir nos trois conducteurs demander leur souper par le signe de la croix, sans que personne les en avertît; mais ce qui augmenta notre joie, fut qu'après le souper le plus jeune de nos conducteurs, qui peut avoir dix-sept ans, chanta de son propre mouvement le ton de l'Église : *Sancta Maria, ora pro nobis*. Je continuai les litanies, et il y a répondu jusqu'au bout.

« Le lendemain 5 mai, toute la matinée fut si pluvieuse, qu'il nous fut impossible de partir; mais sur les neuf heures, nous vîmes arriver trois jeunes Acoquas, qui étoient envoyés pour nous reconnoître. Vers le midi,

nous nous mîmes en route avec eux ; et sur les trois heures nous atteignîmes la première case des Acoquas, qui est à deux degrés vingt-cinq minutes de latitude septentrionale. Ces Indiens furent fort aises de nous voir ; et il y a grande apparence qu'ils étoient avertis depuis quelque temps de notre voyage. Quoi qu'il en soit, ils s'accoutumèrent si bien avec nous que bientôt il n'y en eut pas un seul qui refusât de prier Dieu en notre société ; et tous les jours nous leur avons fait dire la prière, matin et soir. Le deuxième jour, notre premier conducteur nous mena dans deux autres cases assez proches où l'on nous reçut avec autant d'amitié que des étrangers en peuvent attendre d'un peuple barbare. Aussitôt les gens éloignés d'une journée ou environ furent avertis de notre arrivée, et vinrent nous voir. Tous, ils regardoient avec étonnement nos chapeaux, nos soutanes, nos souliers, un fusil que notre premier conducteur tiroit de temps en temps dans leurs grandes assemblées ; ils n'admiroient pas moins les images de nos bréviaires, notre écriture, le chant de l'Église, que parfois ils auroient voulu entendre toute la journée. Ils se montrèrent aussi fort attentifs à nos instructions, et marquèrent être touchés quand nous leur dîmes qu'autrefois notre nation ne connoissoit pas le vrai Dieu ; mais que des gens de bien étoient venus dans notre pays nous l'annoncer, et nous apprendre la route qu'il falloit suivre pour obtenir le bonheur qu'il

nous destinoit dans le ciel; que nous venions leur rendre le même service, afin qu'ils pussent aller avec nous dans ce glorieux séjour. J'ai conçu bonne espérance de leur conversion, en voyant avec quel respect ils ont entendu expliquer les commandemens de Dieu les plus opposés à leurs anciennes pratiques; voilà aussi ce qui m'engage à parler avec plus d'étendue de ce que j'ai remarqué dans ces deux nations.

« Les Nouragues et les Acoquas sont, en fait de religion, comme les Galibis. Ils reconnoissent qu'il y a un Dieu, sans l'adorer; ils disent que sa demeure est dans le ciel, sans savoir si c'est un esprit, et semblent plutôt croire qu'il a un corps. Les Galibis appellent Dieu Tamoucicabo, c'est-à-dire l'ancien du ciel. Les Nouragues et les Acoquas l'appellent Mairé, et n'en parlent jamais qu'en des termes fabuleux. Ils ont beaucoup de superstitions qui ne sont que des contes de vieilles, sans qu'il y ait pourtant aucune idolâtrie; mais j'ai grand sujet de soupçonner que leurs médecins trompent les femmes et les filles par leurs charlataneries.

« Les Nouragues et les Acoquas sont naturellement doux; et plus les Nouragues sont éloignés de la mer, plus ils sont traitables; la fréquentation qu'ils ont avec les Indiens du bord de la mer les rend plus rudes et plus difficiles. Pour les Acoquas, il est certain qu'ils sont tout autres que les François ne se les représentent à Cayenne. On les croit traitres, féroces, cruels et



perfides à l'égard de leurs hôtes. Cependant , s'il faut juger de la nation par la connoissance de près de deux cents que nous avons vus , ils sont tous bons, affables, gais et disposés à écouter ce qu'on leur dit. Il est vrai que, depuis peu, ils ont exterminé une petite nation et qu'ils en ont mangé plusieurs; mais j'attribue cette barbarie à la mauvaise coutume du pays, plutôt qu'à leur naturel. Du moins, sur ce qu'on nous avertit, deux à trois jours après notre arrivée, qu'il y avoit encore, à demi-journée de nous, de la chair d'un Magapa qu'ils avoient tué tout récemment, avec un autre de la même nation ennemie, qui étoient venus les épier; et sur ce qu'un de nos domestiques nous apporta la mâchoire d'un jeune homme, nous leur dimes que cela n'étoit pas bien; que Dieu défendoit de tuer un ennemi quand on l'a fait prisonnier, et de le manger ensuite; alors ils baissèrent les yeux sans répliquer un seul mot. Une autre fois, un maître de case ayant ouï dire que les Galibis, pour nous détourner de ce voyage, nous avoient fait craindre que nous serions rôtis chez les Acoquas, parut très-indigné de ce rapport; et il ne se calma qu'après que je l'eus assuré que je regardois ces Galibis comme des menteurs ou des fous. D'un autre côté, comme je leur racontois que les Anglois, après m'avoir fait prisonnier de guerre, m'avoient ensuite relâché sans me faire aucun mal<sup>1</sup>, et que Dieu ne

<sup>1</sup> On lit dans une note de la première édition de ce *Journal*, publiée



vouloit pas qu'on tuât ceux qui tomboient ainsi entre nos mains, ils parurent goûter cette morale. Il semble donc, par tout ce que je viens de dire, qu'on pourroit les empêcher facilement de tuer et de manger leurs ennemis.

« La polygamie est le second obstacle que nous trouvons pour établir la religion chrétienne chez les Nouragues et chez les Acoquas, puisque, pour un homme qu'on trouve n'avoir qu'une femme, il y en a six qui en ont deux ou trois. On ne doit pas se flatter de ramener ceux-ci; mais à l'égard des autres qui n'ont encore qu'une femme et les jeunes garçons qui ne sont pas mariés, il y a quelque espérance de les réduire à de justes bornes.

La façon de vivre des Nouragues et des Acoquas entre eux est fort douce, et a quelque chose de plus humain que celle des Galibis. Par exemple, chez les Galibis, les hommes mariés dinent chacun en son particulier et ceux qui ne le sont pas mangent tous ensemble; tandis que toutes les femmes, les filles et les petits enfants prennent leurs repas d'un autre côté. Les Nouragues et les Acoquas font autrement; car le mari mange avec sa femme ou ses femmes et ses

en 1681, que les Anglais laissèrent le P. Grillet à Cayenne; ce qui n'est pas exact. On a vu plus haut, p. 213, 217 et 221, qu'après avoir fait prisonnier le P. Grillet, les Anglais le conduisirent à la Barbade, et ne le renvoyèrent libre qu'à la conclusion de la paix, en 1668.

enfants , avec une amitié et une douceur admirables. Ils ne boivent pas beaucoup<sup>1</sup>, mais ils sont grands mangeurs ; et pour avoir de quoi, ils s'exercent toujours à la chasse ou à la pêche, sans se mettre en peine de la fatigue. Ils sont généralement menteurs comme tous les autres Indiens que nous connoissons ; et quand ils voient que leur mensonge est découvert, ils se retirent un peu honteux ; mais ils ne manquent pas d'y retomber à la première occasion. Les Nouragues ont tâché de nous intimider par plusieurs contes qu'ils inventoient, pour nous faire perdre l'envie d'aller chez les Acoquas, et nous engager à dépenser dans leur pays toute notre traite. Tantôt ils nous disoient qu'ils avoient vu les traces de quelque bête farouche inconnue, tantôt que les Caranes, leurs ennemis, couroient dans leurs bois, et qu'ils avoient remarqué les pas de trois Indiens de cette nation assez proche de leur case ; mais voyant qu'ils ne pouvoient pas réussir à nous alarmer, ils firent ce que nous souhaitions. Ce même vice est la cause qu'ils promettent beaucoup et qu'ils tiennent peu ; faute de savoir estimer chaque chose selon sa valeur, et sans regarder s'ils font tort à

<sup>1</sup> Une remarque importante et qui résulte des observations des missionnaires et de l'expérience : c'est que l'on trouve assez souvent ces nations sauvages d'abord simples, douces, dociles, avec les défauts et les qualités de l'enfance ; mais dès que ces peuples ont fréquenté les Européens, ils se corrompent et prennent les habitudes de tous les vices, surtout de l'ivrognerie.

une personne en lui manquant de parole , ou s'ils s'en font à eux-mêmes en se déshonorant par là. On peut dire à ce propos qu'ils ressemblent à des enfants, qui n'estiment ce qu'ils voient qu'autant que leurs sens et leur imagination en sont agréablement flattés. Ils sont aussi fort sujets au larcin, et en certaines occasions il faut être bien sur ses gardes, si l'on ne veut rien perdre avec eux.

« Les Nouragues sont environ cinq à six cents personnes; les Mercieux, à l'ouest des Nouragues, sont à peu près autant. Les Acoquas, qui habitent au sud de ces deux nations, nous cachèrent leur nombre; mais il pourroit bien être quatre fois plus grand. Ce qui nous porteroit à le croire, c'est qu'après avoir demandé à une vieille femme combien il y avoit de cases d'un côté que nous lui montrions, elle nous dit qu'il y en avoit dix; et lorsque nous lui désignâmes le côté où demeurait leur grand capitaine, elle prit une poignée de ses cheveux pour nous faire entendre le nombre des cases qu'il y avoit de ce côté-là, entre les Acoquas et les Mercieux. On nous apprit d'ailleurs que non loin de là habitoit la nation des Pirios, que les Acoquas supposent leur être égaux en nombre et en force; du côté de l'est sont les Pinos et les Magapas; et au milieu de tous ces peuples, se trouvent les Moroux, qui sont fort barbares. Ils parlent tous une même langue, qui est également entendue par les Caranes, ennemis des Nouragues. On



dit que les Maranes, qui forment une nation nombreuse, comprennent aussi cette langue; et qu'au sud-sud-ouest des Acoquas, on trouve des Aramisas, qui ont beaucoup de galibi dans leur langage, quoiqu'ils ne connoissent pas les Indiens de ce nom. Les Acoquas disent que c'est une nation puissante; et, s'il y a un lac de Parime, ces Aramisas en sont tout au plus éloignés de quarante lieues du côté du nord. Nous n'avons pu rien apprendre de ce lac; mais un Nourague, à qui je demandai s'il n'avoit point connoissance d'un grand amas d'eau comme la mer, où le sable est de caracoli, c'est ainsi qu'ils appellent l'or, l'argent et le cuivre, me répondit qu'il n'avoit rien vu de semblable. Ces Aramisas sont dans la même longitude, où les cartes mettent la partie orientale du lac de Parime<sup>1</sup>. »

Les missionnaires ne purent s'arrêter chez les Acoquas que douze à treize jours : le vent qui souffle habituellement dans ces contrées, et qui seul peut les rendre habitables, étant presque entièrement tombé, l'air devint malsain et la chaleur excessive et insupportable; le P. Béchamel eut la fièvre tierce, et le plus vigoureux des deux nègres fut gravement malade.

<sup>1</sup> Le lac Parima, dont on a raconté tant de fables, et près duquel se trouvait la ville de *Manoa* et le fameux *El-Dorado*, existe réellement; mais ce n'est guère, dit Malte-Brun, qu'un amas d'eau occasionné par le débordement des rivières. (MALTE-BRUN. *Description physique de l'Amérique méridionale.*)



Vainement les Pères, qui désiraient faire alliance avec le capitaine de cette tribu, qui demeurait à trois journées de là, avaient demandé qu'on l'invitât à venir les trouver; les Nouragues, leurs guides, s'y étaient toujours opposés. Le P. Grillet pouvait-il prudemment laisser son compagnon malade chez une nation sauvage et inconnue, pour aller lui-même en avant s'aboucher avec le capitaine des Acoquas? D'un autre côté, leurs conducteurs devenaient de plus en plus insolents, et découvraient entièrement leur mauvais naturel; il fallut donc songer au retour<sup>1</sup>. Là encore surgit une nouvelle difficulté. Un des guides, qui était de la nation des Moroux, tâcha de persuader aux Acoquas que les deux voyageurs devaient leur laisser toute la traite qu'ils avaient apportée. Mais les missionnaires ne se laissèrent pas effrayer; le P. Grillet donna à entendre à ces Indiens que son intention était de revenir les voir, et comme gage de son retour il donna à l'un d'eux, qui n'avait qu'une femme, un ferrement de trente sous,

<sup>1</sup> Dans la lettre où le P. Grillet annonce à son supérieur, le P. Brion, l'envoi qu'il lui fait du *Journal de son voyage*, il lui explique ainsi la raison de son retour: « Si j'avois eu, dit-il, des compagnons à laisser chez les Nouragues et chez les Acoquas; j'aurois pénétré bien plus avant dans le pays. Mais les Nouragues qui nous conduisoient n'osant pas entrer plus avant dans la terre des Acoquas, pour conserver l'amitié des uns et des autres, il eût fallu laisser un missionnaire dans chacune de ces nations, afin que ces Acoquas nous eussent conduits chez (les peuples) leurs amis qui s'étendent, comme je puis conjecturer, jusqu'à la ligne équinoxiale. »

avec promesse d'y joindre plus tard une serpette et un couteau.

« Je choisissois cet homme , dit le P. Grillet , pour honorer en sa personne les mariages honnêtes ; il le comprit , et nous promit de ne jamais prendre de seconde femme. » Ce don fait à propos et la promesse qui l'accompagnait facilitèrent le départ.

Le 25 mai , les voyageurs s'embarquèrent sur la rivière de Camopi dans deux canots ; le P. Béchamel se trouvait dans l'un avec le plus âgé des Nouragues et un Acoquas qui désirait visiter Cayenne ; et dans l'autre était le P. Grillet avec ses deux serviteurs , le Morou et le jeune Nourague. Ceux-ci , sans y prendre garde , laissèrent aller leur embarcation jusqu'au bord d'un grand saut , ou plutôt d'un affreux précipice , en sorte que les gens de l'autre canot se mirent à pousser des cris d'alarme. Au même instant , les deux jeunes Sauvages , avec une grande agilité et par un effort extraordinaire , poussèrent le canot à l'abri d'un rocher qui rompait le courant d'eau , et , montés sur ce rocher , ils tirèrent à force de bras le canot hors du précipice. Il paraît que le danger était des plus grands , puisque , au rapport du P. Grillet , un des Nouragues , qui ne s'était jamais trouvé en si critique circonstance , dut dire en son langage : *Dieu est bon de ne s'être pas fâché contre nous.*

Ces périls journaliers et presque continuels n'étaient

pas l'unique sujet de peine ou d'inquiétude qui préoccupât les missionnaires. Leurs guides devenaient tous les jours plus intraitables.

« Le 1<sup>er</sup> juin, écrit le P. Grillet, notre jeune Morou s'enivra, et en usa si mal avec nous, que cela nous fit résoudre de retourner à Cayenne dans un autre canot et avec d'autres Indiens. Nos maladies s'aggravoient ; j'avois une fièvre violente et une grande toux ; le P. Béchamel et le plus robuste de nos serviteurs étoient aussi malades ; de sorte que nous avions besoin d'une assistance toute particulière de Dieu pour notre retour. Mais si nous n'en trouvâmes pas la commodité dans le temps et de la manière que nous le souhaitions, on peut dire que Dieu nous la fournit lorsqu'elle nous étoit la plus convenable. »

Le P. Grillet raconte ensuite que, pour se débarrasser de ses guides, il fit marché avec un autre Nourague. Cet Indien, qui étoit d'un naturel doux et serviable, conduisit, le 3 juin, nos voyageurs dans une case située près de la rivière d'Approuague. Ils voulaient repartir dès le lendemain. « Mais Dieu, poursuit le pieux missionnaire, permit qu'on nous retint onze jours dans cet endroit, où il y avoit près de soixante personnes. Le chef de ce carbet, dont le fils se trouvoit alors dans le voisinage de Cayenne, nous donna une case en particulier pour nous éloigner du bruit d'une grande réjouissance qu'ils étoient sur le point de faire.



Il commanda même à sa femme de nous traiter le mieux qu'elle pourroit, soit par un principe de bon naturel, soit par un motif intéressé, afin de concilier à son fils la bienveillance des François établis à Cayenne.

« Dieu nous fournit par là l'occasion d'instruire une femme toute rongée de chancre et de la préparer à la grâce du baptême. Le P. Béchamel lui administra ce sacrement la veille de notre départ, quoiqu'il n'eût pas même la force de réciter son bréviaire.

« Il nous restoit une autre difficulté à vaincre; il s'agissoit de repasser par la case de Camiati, d'en retirer la caisse que nous y avions laissée avec notre traite, et de trouver le moyen de descendre jusqu'à l'embouchure de l'Approuague. J'avois promis à Camiati de demeurer chez lui après mon retour des Acoquas; et il étoit à craindre que le chagrin de nous voir emporter notre traite ne le poussât à nous retenir encore pendant quelques mois. Dieu leva toutes ces difficultés, et nos trois Nouragues nous promirent de nous conduire jusqu'à la mer, moyennant une récompense fort modique.

« A notre passage devant la case de Camiati, on nous apprit qu'il étoit à la chasse; et ses deux femmes, et quelques étrangers qui s'y trouvoient, n'osèrent pas nous empêcher de prendre notre cassette. Nous profitâmes de cette absence pour partir sur-le-champ et pour aller coucher à une autre habitation située à deux lieues de là. »



A peine arrivé à cette case qui était déserte, le P. Grillet se trouva si mal qu'on crut qu'il allait mourir. Il revint cependant à lui, et pour empêcher que Camiati ne s'opposât à leur départ, il pria le Nourague son conducteur de porter de sa part au capitaine un ferrement de quelque valeur. Le Nourague s'acquitta si bien de sa commission, que Camiati, après avoir reçu le ferrement, se décida à accompagner les Pères jusqu'à l'embouchure de l'Approuague; il avait aussi pour but d'y rendre visite à un capitaine des Sapayes qui était de ses amis <sup>1</sup>. Il vint donc le lendemain avec un de ses fils, âgé d'une trentaine d'années, et ses deux femmes, et renvoya dans leur maison deux des conducteurs, dont lui et son fils prirent la place.

L'extrême faiblesse des missionnaires, qui ne leur permettait guère de marcher à pied, les forçait de rester en barque, lors même que les autres voyageurs en descendaient à l'approche de quelque saut périlleux.

« Nos guides, raconte le P. Grillet, avoient déchargé le canot pour passer un saut de la rivière si rude et si difficile, que les Indiens eux-mêmes pâlirent à la vue du danger. Mais ce ne fut pas le seul; une fois, entre autres, ils avoient fait de si grands efforts pour

<sup>1</sup> Les Sapayes, comme il a été dit plus haut, habitent les bords de l'Approuague jusqu'à son embouchure dans la mer. On trouvait aussi à cette époque des Sapayes sur les bords du Maroni, et dans les environs de Surinam.

empêcher que le canot ne fût emporté dans un précipice, que se mettant ensuite à l'abri d'un rocher qui rompoit le cours de l'eau, ils s'y reposèrent pour reprendre haleine pendant un demi quart d'heure. Je me suis trouvé deux fois en danger de périr sur deux navires; mais l'aspect de ce saut de rivière étoit plus effroyable que tout ce que j'ai vu en mer.

« Après avoir passé tant d'écueils par un effet sensible de la miséricorde divine, nous nous trouvâmes sans cassave, sans viande ou poisson et sans ouïcou, à une journée et demie de la case des Sapayes; mais Dieu eut encore la bonté d'y pourvoir. Nous entendîmes aboyer un chien à mesure que nous rangions la côte; là-dessus les Nouragues appelèrent le chasseur, et ils furent bien réjouis de voir approcher leur bon ami, le capitaine des Sapayes, qui nous salua avec de grandes marques d'amitié. Nous lui représentâmes que nous n'avions plus de vivres, ainsi que les Nouragues, qui n'osoient lui en demander, et qu'il nous feroit plaisir de nous en vendre.

« Quand il eut appris nos besoins, il envoya querir son grand canot, bien muni de cassave, d'ouïcou, de viande et de poisson boucané; il nous en fournit aux uns et aux autres, et nous le payâmes sur-le-champ. Il nous dit que sa retraite<sup>1</sup> étoit à une lieue de là; qu'il nous y viendrait trouver le soir; mais que son petit

<sup>1</sup> L'abri où il se retirait, pendant qu'il étoit occupé à la chasse.

demi-toit ne suffisant que pour lui et pour ses gens, nous ferions bien de nous en construire un autre. Il vint vers la nuit, et le lendemain il nous fit entrer, le P. Béchamel et moi, dans son canot, parce que celui des Nouragues lui sembloit trop chargé. »

Le 21 juin, les missionnaires furent reçus avec de grands égards dans l'habitation de ce capitaine, qui est peu éloignée de l'embouchure de l'Approuague. Déjà ils songeaient à chercher un moyen expéditif et sûr de se rendre à Cayenne, lorsque, dès le lendemain, ils apprirent l'arrivée d'un capitaine des Galibis. Ce capitaine, qui devait repartir le jour suivant pour Cayenne, et de là pour le Maroni, se chargea de les conduire, et à peu de frais, au terme de leur voyage.

Le P. Grillet raconte qu'ils s'arrêtèrent le 24 juin dans une petite île de l'Approuague, voisine de la mer, avec leurs nouveaux compagnons de voyage; et que vers le milieu de la nuit ces Indiens, entendant le cri d'un oiseau, dirent en leur langage : *Voilà le diable qui crie*. Le missionnaire les en reprit assez fortement, et les assura qu'ils se trompaient; que le diable n'avait point de corps; qu'il était comme notre âme, qu'ils avouent eux-mêmes être invisible et immortelle. Mais ces réprimandes et ces enseignements n'avaient que bien peu d'influence sur des esprits prévenus et malades. Car « ces Indiens, ajoute le Père, prétendent qu'on peut voir les diables, et que leurs médecins ou *piayes* les



tuent à coups de bâton. C'est dans cette vue que certains Nouragues avoient placé une figure d'homme sur le chemin par où ils pensoient que le diable venoit la nuit dans leur case et les rendoit malades, afin qu'il s'amusât avec ce fantôme qu'il prendroit pour un Nourague, et que les piayes, qui veilleroient, l'aperçussent et le tuassent. »

Le lendemain, 25 juin, les voyageurs parcoururent seulement l'espace qui est entre l'embouchure de l'Approuague et la rivière de Cau <sup>1</sup>, et ils passèrent la nuit en cet endroit. Le 26, comme la mer était fort houleuse, ils prièrent leurs conducteurs de les descendre sur la côte la plus rapprochée de l'île de Cayenne qui se nomme Mahuri <sup>2</sup>; ce que ceux-ci exécutèrent avec bonne volonté, mais non sans beaucoup de travail.

« Aussitôt que j'eus le pied sur le sable, dit le P. Grillet, je me mis à genoux pour remercier Dieu de la protection qu'il nous avoit accordée depuis notre départ du pays des Acoquas, durant un trajet de cent soixante-dix lieues; car nous en avons bien fait trois cent quarante dans tout notre voyage <sup>3</sup>. Nous allâmes

<sup>1</sup> La rivière de Cau se décharge dans la mer, à six à sept lieues de l'île de Cayenne.

<sup>2</sup> La côte de Mahuri occupe la partie orientale de l'île de Cayenne. L'Oyac ou l'Uvia, qui coule le long de cette côte, jusqu'à son embouchure dans la mer, change de nom en cet endroit et prend celui de rivière de Mahuri.

<sup>3</sup> L'auteur du journal ne parle pas ici de la distance effective des lieux, mais de l'espace que, vu les sinuosités des rivières et les divers accidents



loger chez un colon françois qui demeure en ce quartier-là ; il nous reçut avec grande joie. Le lendemain, 27 de juin <sup>1</sup>, le P. Béchet vint nous y trouver, et nous nous rendimes ensemble au fort de Cayenne, où M. le gouverneur nous accueillit avec mille témoignages de cordiale amitié. Tout le peuple accourut en foule et marquoit la joie qu'il éprouvoit de nous revoir. J'ai dessein, avec la grâce de Dieu, d'aller visiter, dans trois mois d'ici, les Aracarets, les Palicours, les Mayez, les Marones et les Caussades, qui sont des peuples moins éloignés et moins dispersés que ceux dont j'ai parlé en ce journal. Voilà un grand champ que je propose aux ouvriers évangéliques, et où je suis prêt de conduire tous ceux qui voudront y travailler ; bien résolu, avec le secours du Ciel, d'exposer ma vie pour une si belle cause, je veux dire la propagation de l'Évangile, et la conversion de tant de peuples. »

Le P. Grillet termine ici sa relation. Malheureusement le zélé missionnaire et son compagnon le P. Béchamel moururent peu de temps après, des fatigues et des souffrances qu'ils avaient endurées dans leur voyage. La religion y perdit deux infatigables ouvriers, et la

de terrain, ils ont dû parcourir durant leur voyage. On place le plus communément à quatre-vingts lieues des côtes le point le plus éloigné où parvinrent les deux missionnaires.

<sup>1</sup> Les missionnaires étaient partis de Cayenne le 25 janvier ; ils y rentraient le 27 juin, après cinq mois révolus d'absence.

science deux laborieux observateurs qui avaient promis de publier leurs découvertes et de faire paraître la carte géographique du pays qu'ils avaient parcouru <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Biographie universelle*, article *Grillet*. — Outre les cartes de d'Anville, de de l'Isle et autres géographes qui ont été dressées d'après les observations du P. Grillet, les jésuites de Cayenne avaient composé plusieurs cartes de la Guyane française et des pays environnants. On en voit plusieurs copies au dépôt de la marine à Paris; elles ont été faites par ordre de M. le chevalier de Turgot, gouverneur de Cayenne de 1763 à 1765. En 1787, Philippe Buoche communiquait aux administrateurs de la colonie *une carte manuscrite de la Guyane dressée par les jésuites en 1741*. Cette carte a été imprimée, et on y a marqué en note l'indication de son origine telle que nous venons de la reproduire. Nous aurons occasion d'en parler *aux pièces justificatives*, n<sup>o</sup> 3. *Voyage géographique, etc.*

---



LETTRE DU P. LOMBARD

SUR

LA MISSION DE KOUROU

PRÉCÉDÉE ET SUIVIE

DE QUELQUES DÉTAILS SUR LES TRAVAUX  
DES AUTRES MISSIONNAIRES JÉSUITES DE LA GUYANE  
JUSQU'À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1723-1790)





# LETTRE

DU P. LOMBARD

SUPÉRIEUR DES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS  
DANS LA GUYANE

A SON FRÈRE LE R. P. JEAN LOMBARD

DE LA MÊME COMPAGNIE<sup>1</sup>

---

Avant d'exposer, en publiant cette lettre, les commencements de la mission de Kourou, qui a servi de modèle aux autres missions établies en Guyane par les Pères de la Compagnie de Jésus, il n'est pas hors de propos d'expliquer pourquoi ces religieux ont tardé si longtemps à réaliser le projet, conçu dès l'origine, d'évangéliser et de civiliser les tribus sauvages de ces contrées.

Parmi les obstacles qui ont concouru à empêcher,

<sup>1</sup> Le P. Jean Lombard, frère du missionnaire, a été provincial de la province de Lyon vers l'année 1730. Il est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un excellent traité de controverse, publié pour la première fois en 1725, sous le titre de *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne, etc.* Ce livre a eu plusieurs éditions.

ou, pour mieux dire, à ajourner l'exécution de ce dessein, on doit signaler d'abord le changement notable opéré dans la position des jésuites de Cayenne, en 1674, l'année même du voyage du P. Grillet.

Les Pères n'avaient été d'abord appelés dans la Guyane qu'en qualité de missionnaires, pour y travailler à la conversion des nations infidèles du Continent. Et si jusque-là, à raison de la mort ou de l'absence des curés, ils avaient dû presque habituellement desservir les paroisses de l'île de Cayenne, ce n'était qu'une occupation temporaire et dont ils espéraient, tôt ou tard, être déchargés.

Mais dans le courant de l'année 1674, les directeurs de la colonie conclurent un arrangement avec ces religieux, par lequel ceux-ci s'obligeaient à remplir désormais toutes les fonctions du saint ministère, tant à l'égard des colons français que des populations indigènes.

Dans l'acte qui a été dressé de cette convention, on lit que « les directeurs généraux de la compagnie des Indes occidentales <sup>1</sup> s'étant assurés du zèle des jésuites dans les pays où ils travaillent au salut des

<sup>1</sup> La compagnie des Indes occidentales exerçait alors une juridiction seigneuriale à Cayenne; mais, dans le cours de la même année 1674, Louis XIV ayant, par un édit du mois de décembre, révoqué cette compagnie, il avait ratifié par le même acte toutes les délibérations, établissements, concessions, etc., faites par ladite compagnie, et par conséquent l'engagement réciproque qui avait eu lieu entre les jésuites

âmes, ils avoient proposé aux jésuites établis à Cayenne de se charger du spirituel (de la colonie), soit par eux, soit par d'autres<sup>1</sup>, s'engageant de leur côté à pourvoir aux frais du culte et de l'entretien des missionnaires. »

Il n'y avait encore que deux paroisses dans toute la colonie, une dans la ville de Cayenne, et l'autre au bourg de Rémire; mais on ne tarda pas, sur la demande même des Pères, à en ériger une autre à Roura, non loin de l'Oyac, pour le service spirituel des Français établis sur le Continent. Plus tard on en établit d'autres, à mesure que la colonie prenait de l'accroissement<sup>2</sup>.

A ce surcroît de travail vint bientôt se joindre une grande disette des prêtres. Peu après la mort, si fatale à la mission, des PP. Grillet et Béchamel, Cayenne et

et les directeurs de la colonie. Les Pères restèrent donc chargés du soin du spirituel à Cayenne et dans la Guyane, mais au nom du roi et de son gouvernement. (Voir pièces justificatives, n° 1. Divers titres d'établissement des jésuites à Cayenne, etc.)

<sup>1</sup> Les Pères ont profité plus d'une fois de la clause qui les autorisait à employer d'autres prêtres pour les fonctions du ministère spirituel; ainsi en 1678 un prêtre séculier nommé Bouchereau exerçait les fonctions de curé à Cayenne, par commission des jésuites. Peu d'années après on voit dans la colonie un autre prêtre séculier, nommé Christian; la même chose se répéta probablement plusieurs fois encore. (Mémoire historique manuscrit sur la Guyane, etc. Archives de la marine.)

<sup>2</sup> Voir aux pièces justificatives, n° 4. Gouvernement ecclésiastique de Cayenne.



son territoire avaient été envahis par les Hollandais ; l'église et la maison des jésuites avaient été pillées et détruites ; et quoiqu'il fût loisible à ces Pères de demeurer parmi les vainqueurs, ils durent renoncer pour le moment à recevoir de nouvelles recrues.

L'année suivante, 1676, l'amiral d'Estrées fit rentrer Cayenne et la colonie sous la domination française ; mais la mission ne put ni si facilement ni de sitôt réparer ses pertes. Pour comble de malheur, un vaisseau qui venait d'Europe, chargé d'un renfort de missionnaires et de provisions de toute espèce, se brisa contre les côtes, et tout fut englouti dans les flots.

Voici en quels termes un religieux de la Compagnie, le P. Mongin, écrivant à son supérieur en France, déplorait ces tristes événements <sup>1</sup> :

« Tout ce que je puis dire de la mission de Cayenne, c'est qu'elle est très-désolée ; ayant été ruinée deux fois, par les Anglois en 1667, et en 1676 par les Hollandois ; et de plus, grandement affligée par la perte du vaisseau qui y portoit quatre des nôtres <sup>2</sup> avec tout ce qui étoit nécessaire pour son rétablissement. C'est néanmoins le poste du monde le plus avantageux pour

<sup>1</sup> Lettre du P. Jean Mongin au R. P. Antoine Pagès, provincial de Toulouse. Cette lettre, datée de la Martinique, le 10 mai 1679, est inédite. (*Archives du Gesù*, à Rome.)

<sup>2</sup> De ces quatre missionnaires, trois seulement ont laissé leur nom à l'histoire : ce sont les PP. Antoine du Moutier, Benjamin du Chanin et Jean Bocquereux. (*Archives du Gesù*, à Rome.)

la conversion d'une infinité de nations indiennes qui habitent ce vaste pays, qui sont très-dociles, d'un naturel très-doux, dont les langues sont fort aisées à apprendre et à prononcer, et qui vivent toutes en une parfaite intelligence avec les François.

« Cette seule mission, capable d'occuper un très-grand nombre de missionnaires, n'en a cependant que deux : l'un de la province de Guyenne, et l'autre de celle de France, que nous venons tout présentement d'apprendre y être arrivé avec un de nos frères ; *sed quid inter tantos?* Aussi, dans la crainte qu'à notre R. P. supérieur général (des missions) que ces deux pères ne s'abandonnassent par trop au travail, il leur a ordonné de s'appliquer uniquement aux François et aux Nègres, sans penser du tout aux Indiens. »

Parmi les jésuites restés à Cayenne, durant la courte domination des Hollandais, se trouvait le P. Louis Frémond. Après le retour des François, ce missionnaire ayant accompagné, en 1677, le chevalier de Lézy dans une expédition à Oyapock, succomba sous le poids des fatigues, et fut, à ce que disent les relations du temps, le premier François enterré sur cette terre que nos colons n'avaient pas encore défrichée. Il semble que la dépouille mortelle de cet homme apostolique<sup>1</sup>

<sup>1</sup> On chercha, quelques années après, le corps du P. Frémond pour le transporter à Cayenne, mais ce fut en vain. (*Mémoire historique sur la Guyane, etc.* Archives de la marine.)

avait été déposée en ce lieu comme un germe des missions florissantes qui devaient, quelques années plus tard, le rendre fécond en fruits de salut.

Mais sur le coup de cette perte douloureuse le P. Mongin ne pouvait que s'affliger *d'une mort occasionnée*, ainsi s'exprimait-il, *par un excès de zèle plutôt que par l'intempérie de l'air*. « Comme Votre Révérence le sait, ajoutait-il, un Père de la province de Lyon s'étant rendu à la Rochelle, afin de s'embarquer pour Cayenne, il y est mort, au grand regret de toute notre mission qui lui tendoit les bras, comme à celui qui devoit nous consoler de tant de désastres.

« On jugera combien ils sont grands lorsqu'on saura que deux de nos Pères se perdirent aussi il y a trois ans dans nos mers avec leur vaisseau, après des aventures qui, étant jointes à celles des PP. Méland, de Boislevet, Pelleprat, Frémond et autres, pourront un jour, si on écrit l'histoire de cette mission, être lus avec beaucoup d'intérêt par les hommes apostoliques et même par les curieux<sup>1</sup>. »

Malgré tant de pertes et de calamités, les missionnaires firent encore, à ce qu'il paraît, vers cette époque une nouvelle tentative. Le P. Mongin, que nous avons déjà cité, écrivait, dans le courant de l'année 1682, à un Père de la Compagnie en France<sup>2</sup> :

<sup>1</sup> *Lettre inédite*. (Archives du Gesù, à Rome.)

<sup>2</sup> *Lettre (inédite) du P. Mongin, missionnaire des nègres en l'île de*



« Nous venons d'apprendre, par une lettre de Cayenne, qu'un des trois Pères qui y sont s'en va avec un séculier, faute de compagnon jésuite, vers la grande rivière des Amazones, au voisinage de laquelle il y a une infinité de nations d'Indiens qui n'ont jamais entendu parler de l'Évangile, et qui, à la réserve de celles qui sont sur les côtes, n'ont jamais vu d'Européens. Les deux autres Pères demeurent à Cayenne pour l'assistance des François et des Nègres; nos Pères ayant le soin de tout le spirituel de la colonie, du zèle desquels dépend ce vaste pays d'Indiens. »

On ignore les suites de cette entreprise; mais en 1683 et 1685, arrivaient à Cayenne deux hommes pleins de zèle et de dévouement, qui consacrèrent de longues années à un apostolat très-pénible parmi les Sauvages de la Guyane: c'étaient les PP. Jean de la Mousse et Thomas de Creully. Nous savons peu de chose du P. de la Mousse, mais les *Lettres édifiantes* contiennent une notice intéressante sur le P. de Creully; nous y renvoyons nos lecteurs<sup>1</sup>. Il nous suffit d'en extraire de courts passages qui ont rapport à notre sujet.

*Saint-Christophe, en 1682.* (Manuscrit du P. Brotier.) — Dans le catalogue de l'année 1682, nous trouvons indiqués pour la mission de Cayenne le P. François Simon, supérieur; les PP. Jean Rullier et Gabriel de la Genette, et François Lacombe, frère coadjuteur. (*Archives du Gesù.*)

<sup>1</sup> *Missions d'Amérique*, t. VII, p. 255.



Après avoir rappelé avec quel soin et quelle assiduité le P. de Creully s'occupa d'abord de l'instruction des colons et de leurs progrès dans les vertus chrétiennes, l'auteur de la lettre poursuit en ces termes :

« La conversion des Indiens fut le second objet de son zèle. Rien ne le rebuta, ni les difficultés qu'il avoit à vaincre, ni les dangers auxquels il falloit continuellement s'exposer. Il commença d'abord par apprendre leur langue, dont on n'avoit jusque-là nulle connoissance. C'est lui qui, le premier, l'a réduite à des principes généraux, et qui, par un travail aussi pénible qu'ingrat, en a facilité l'étude aux autres missionnaires.

« Il vivoit, de même que ces Sauvages, de poisson et de cassave; il logeoit avec eux dans un coin de ce qu'ils appellent le carbet; mais il étoit moins sensible à ces incommodités qu'au peu de disposition qu'il trouvoit dans ces peuples à pratiquer les vérités qu'il leur annonçoit. L'extrême indolence et l'inconstance naturelle de ces Sauvages s'opposoient au désir qu'il avoit de leur conversion. C'est pourquoi il ne conféra le saint baptême qu'à un petit nombre d'adultes, sur la persévérance desquels il pouvoit compter, et il borna son zèle à baptiser les enfants qui étoient en danger de mort. Mais par ses sueurs et par ses travaux, il fraya le chemin à d'autres missionnaires qui ont achevé son ouvrage, et

l'on a aujourd'hui la consolation de voir plusieurs peuplades d'Indiens qui ont reçu le baptême, et qui mènent une vie édifiante et conforme à la sainteté du christianisme.

« Personne ici ne doute que ces sortes de fatigues, jointes à ses jeûnes et à ses continuelles austérités, n'aient abrégé ses jours et hâté le moment de sa mort<sup>1</sup>. Nous n'oublierons jamais les grands exemples de vertu qu'il nous a laissés. Bien qu'il fût d'une complexion vive et pleine de feu, il s'étoit tellement vaincu lui-même, qu'on l'eût cru d'un tempérament froid et modéré. Son visage et son air ne respiroient que la douceur. Tous les emplois lui étoient indifférens, et il ne marquoit d'inclination que pour les plus humiliants et les plus pénibles, s'estimant toujours inférieur à ceux qu'on lui confioit.

« Une vie si sainte ne pouvoit guère finir que par une mort précieuse aux yeux de Dieu. Il reçut les derniers sacrements de l'Église avec une piété exemplaire, et ce fut le dix-huitième jour du mois d'août, l'année 1718, vers les huit heures du matin, que Dieu l'appela à lui pour le récompenser de ses travaux. »

Outre les différens obstacles à la conversion des Indiens que nous venons de signaler, et auxquels on pourrait joindre l'indocilité de ces Sauvages et les scandales donnés par les colons, le P. Lombard en indique

<sup>1</sup> Le P. Creuilly a vécu dans la mission environ vingt-huit ans.

deux autres qui , selon lui , ont empêché jusque-là de faire aucun bien solide et durable parmi les naturels du pays. Voici comment il s'en exprime dans une lettre à M. de Maurepas , ministre de la marine , en date du 24 février 1732 :

« Ayant établi une mission chez les Indiens galibis de la dépendance du gouvernement de Cayenne, chez lesquels j'ai demeuré l'espace de vingt-trois ans, j'ai souvent appréhendé pour cette mission le même sort qui étoit arrivé à plusieurs autres missions que nos Pères avoient établies autrefois dans cette province. Ces missions sont entièrement ruinées et même anéanties, car il n'en reste plus aucun vestige. Après avoir mûrement examiné d'où pouvoit venir une pareille décadence, il m'a semblé que le manque d'un fonds fixe pour l'entretien des missionnaires d'un côté, et de l'autre la vie errante que menaient ces Sauvages, étoient la principale source du mal. Il me vint donc en pensée que si je pouvois rassembler en un lieu tous les Indiens convertis pour en faire une bonne peuplade, et obtenir en même temps du roi une pension pour l'entretien d'un missionnaire, j'arriverois à mon but, qui étoit de rendre la mission fixe et perpétuelle<sup>1</sup>. »

Ces préliminaires nous ont conduit tout naturellement

<sup>1</sup> *Lettre autographe du P. Lombard.* (Archives de la marine. — Voir aux pièces justificatives, n<sup>o</sup> 5. *Sur les missions des Indiens de l'Amérique méridionale.*)



à l'œuvre même du P. Lombard. La lettre de ce missionnaire, que nous publions ici, montrera par quels prodiges de zèle, de patience et de prudence surnaturels il est parvenu, malgré tous les obstacles, à la faire réussir.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

P. C.

Mon dessein est de vous exposer dans cette lettre le commencement, la suite et le progrès de notre entreprise chez les Sauvages ou Indiens nommés Galibis qui habitent les côtes de la Guyane, et qui dépendent du gouvernement de Cayenne; je réserve à une autre occasion le récit de tout ce qui regarde les mœurs et les coutumes de ces peuples, leurs lois et leur manière de vivre, la situation et l'étendue du pays qu'ils habitent.

Nous partîmes de France, le P. Ramette et moi, le 4 mai 1709, et nous arrivâmes ici après une heureuse navigation, le douzième de juin de la même année. Dès que nous fûmes arrivés, nous songeâmes aussitôt à mettre la main à l'œuvre. Nous nous serions rendus dès lors chez les Indiens, s'il y avoit eu quelque mission établie. Nous pensâmes donc qu'il falloit auparavant nous appliquer à apprendre leur langage. Le feu P. de la Mousse, qui avoit demeuré longtemps parmi eux, et qui, faute de secours et de compagnon, n'avoit rien



établi, s'étoit borné à s'instruire à fond de la langue, et à la réduire en méthode. Il avoit fait une grammaire et un dictionnaire que nous trouvâmes à Cayenne et que nous nous fîmes donner. L'impatience où nous étions d'aller au plus tôt travailler à la conversion des Sauvages, nous fit redoubler nos soins et notre application. Après trois mois d'étude, nous nous crûmes en état d'entreprendre quelque chose, espérant de nous perfectionner chez les Sauvages mêmes dans leur langue. Nous résolûmes donc de partir au plus tôt, malgré tout ce qu'on nous disoit pour nous détourner de notre entreprise. En effet, on ne peut commencer une mission avec moins d'espérance de réussir. Tout le monde nous dépeignoit d'une manière si désavantageuse le caractère de ces peuples, et on étoit si prévenu de la pensée que nous ferions peu de fruit parmi eux, qu'on sembloit avoir conjuré pour nous faire changer de dessein. On nous apportoit l'exemple du P. de la Mousse, qui, pendant l'espace de douze ans, avoit fait des missions volantes parmi eux sans avoir formé un seul chrétien. Tous les fruits de ses travaux et de ses courses apostoliques s'étoient bornés à baptiser en danger de mort quelques enfants. On prenoit plaisir à nous exagérer l'éloignement infini que les Galibis avoient de la religion. Nous tinmes fermes toutefois, disant que du moins nous voulions tenter, et nous convaincre nous-mêmes par nos propres yeux de tout ce qu'on nous

disoit ; que peut-être le Seigneur, qui a marqué les moments de la conversion des peuples, avoit marqué ceux-ci pour la conversion des Galibis. Ainsi, malgré tous les discours de nos François, quelque peu d'espérance que nous eussions de réussir, mettant toute notre confiance en Dieu, qui peut rapprocher de lui ceux qui en paroissent les plus éloignés, nous nous disposâmes à partir incessamment.

Ce fut au mois de septembre de la même année. Après nous être informés, à ceux qui avoient plus d'habitude chez les Indiens, des endroits où ils étoient le plus ramassés, nous apprîmes que c'étoit à Icaroüa. Ce fut aussi là que nous résolûmes de nous rendre. Nous partîmes donc de Cayenne le 14 du mois de septembre ; nous avions à faire quinze lieues françoises par mer, et nous serions arrivés à notre terme dès le lendemain, si nous n'eussions trouvé le même jour, à six lieues de Cayenne, ces mêmes Indiens chez qui nous allions, partagés dans deux grandes pirogues. Cette troupe de Sauvages, que je voyois pour la première fois, me surprit fort : ils étoient d'un beau rouge, la plupart ornés de leurs parures de plumes, et quoique j'en eusse à peu près l'idée, leur présence me frappa : ainsi toutes sortes d'objets extraordinaires, quelque description même d'après nature qu'on en ait entendu faire, produisent une tout autre impression sur nos sens quand ils se présentent eux-mêmes devant nous. Nous

parlâmes aux principaux , et nous leur expliquâmes le sujet de notre voyage.

Ils parurent contents , et le plus considérable prenant la parole , nous dit qu'il étoit ravi de nous avoir chez lui ; mais qu'il nous prioit de l'excuser pour le présent ; que n'étant pas à son logis , il n'y auroit personne pour nous recevoir ; qu'il alloit faire un court voyage à Cayenne dont il ne pouvoit se dispenser ; qu'il nous prioit de retourner sur nos pas , et que dès qu'il auroit achevé ce qu'il avoit à faire à la ville , il nous ramèneroit lui-même chez lui. Il tint parole , et trois à quatre jours à peine furent écoulés , qu'il nous vint reprendre à Cayenne , et nous offrit ses pirogues que nous acceptâmes. Le P. Ramette se mit dans l'une et moi dans l'autre. Nous n'arrivâmes que le lendemain à l'embouchure de leur rivière. Les Indiens campèrent aussitôt et se bâtirent un logement pour la nuit. L'honnêteté auroit demandé qu'on nous en eût offert un ; mais de l'honnêteté de la part des Sauvages , c'est trop exiger d'eux. Un nègre que nous avons avec nous prit ce soin. Nos hamacs ou lits portatifs furent donc suspendus à quelques travers de bois attachés à des pieux fichés en terre , quelques feuilles d'arbres pour toit. L'on alluma des feux de tous côtés (car les Indiens ne sont jamais sans feu) ; la fumée nous incommoda beaucoup , et nous fûmes boucanés de la bonne sorte. Mais ce qui nous incommoda encore plus , ce fut deux ou trois grains de



pluie dont nous fûmes accueillis pendant la nuit. A nous de détacher nos hamacs pour les mettre à couvert, et à les retendre presque aussitôt. Je vous assure que cette nuit nous mit tout à fait en état de savoir camper à la manière des Indiens, et nous donna bien de l'exercice.

Le lendemain, le temps s'étant mis au beau, nous poursuivîmes notre route, c'est-à-dire que nous remontâmes la rivière d'Icaroüa<sup>1</sup>. Plus nous avançons, plus nous trouvions le pays affreux et sauvage. Nous arrivâmes enfin au *Dégra*<sup>2</sup>; chacun débarque et met à terre son bagage. Toujours même indifférence de la part des Indiens à notre égard : personne ne s'offrit pour porter notre petit bagage, qu'il nous fallut laisser au *Dégra*; et ce ne fut qu'avec bien de la peine et à force de paiemens que nous engageâmes quelques Indiens à aller le chercher le lendemain, encore en fallut-il porter une partie nous-mêmes. Le carbet, ou hameau, étoit éloigné d'une bonne lieue. Nous nous mîmes en chemin pour y aller, si toutefois on peut appeler chemin des petits sentiers mal unis et fort resserrés. C'étoit dans un pays découvert et à l'entrée d'une grande *savane* ou prairie, au milieu de laquelle

<sup>1</sup> *Icaroüa*, ou *Carouabo*, crique ou petite rivière qui se jette dans la mer, N.-O., au-dessus de celle de Kourou.

<sup>2</sup> *Dégra* ou *dégrad* désigne, dans la Guyane, un endroit où accostent les barques ou canots.



le carbet étoit bâti. Nous l'aperçûmes de loin. Rien n'étoit plus sauvage que la perspective qui s'offroit à nous. Car, imaginez-vous une grande prairie à perte de vue, mais une prairie bien différente de celles que l'on voit en France, qui sont si riantes et si agréables. Celle-ci étoit revêtue d'une herbe de couleur pâle, entrecoupée de joncs et de marais. Au loin de grands bois de haute futaie; un silence affreux, pas un seul oiseau. Au milieu de cette prairie, sur une petite hauteur, un amas confus de petites huttes couvertes de feuilles. C'étoit le carbet ou village, environné non d'une palissade, mais de ronces, d'épines et d'arbres nains pleins de piquants : voilà ce que nous découvrions à mesure que nous avancions. A cet aspect, il faut vous l'avouer, je fus saisi malgré moi d'un certain effroi dont je n'étois pas le maître. Il faut pardonner cela à de jeunes missionnaires qui, sortant d'un pays aussi agréable que la France, se voient tout à coup transplantés dans un pays si affreux et si sauvage. Ce fut aussi une occasion pour nous de nous offrir de nouveau en sacrifice; mais sacrifice réel, et non point tel qu'on le fait au pied d'un oratoire. Dans ces pensées, nous arrivâmes enfin au carbet, au milieu duquel étoit un bâtiment destiné à recevoir les étrangers, si toutefois je n'abuse point du terme de bâtiment, en donnant ce nom à quelques gros pieux d'arbres plantés en terre avec des travers liés entre eux, le tout surmonté d'un

toit couvert de feuilles d'arbres assez proprement arrangées. C'est là qu'on reçoit les hôtes, et que nous fûmes d'abord reçus. Nous le trouvâmes déjà plein de Sauvages qui nous avoient devancés; ils étoient couchés dans leurs hamacs. Notre plus court fut d'étendre aussi les nôtres pour nous reposer un peu. Au milieu de ces arbres étoient rangés d'un bout à l'autre vingt-quatre *canaris*, ou grands vaisseaux à mettre la boisson. Le moindre tenoit au moins cent pots; ils étoient pleins. Je m'informai du nègre qui étoit avec nous de ce qui étoit dans ces vaisseaux; il me répondit que c'étoit de la boisson. « En voilà pour longtemps, lui dis-je. — Point du tout, me dit le nègre : dans trois jours tout sera bu. » Cela me parut un paradoxe; mais je revins aussitôt de mon étonnement, lorsque je vis la manière dont ils s'y prenoient. Les Sauvages, pour se dédommager des fatigues du voyage, commencèrent à s'en donner. Les femmes leur avoient apporté de grands *couys*<sup>1</sup> remplis de boisson, et les avoient mis devant eux. Or, ces *couys* tiennent un bon pot au moins. Elles en avoient apporté une quantité prodigieuse : la terre en étoit couverte. La boisson dans les uns étoit de couleur jaunâtre, dans d'autres, de couleur blanche. Tout ceci avoit été apporté de dehors et venoit des *cases* particulières; car on ne vouloit point toucher à ce qui étoit dans le carbet, que ceux en considération

<sup>1</sup> *Couy*, ou *coui*, est une espèce de jatte de bois vernissé.

desquels cette boisson avoit été faite , ne fussent arrivés. Les femmes donc commencèrent à servir nos voyageurs , et prenant leurs couys entre les mains , présentèrent à boire. Ceux-ci , ayant bu leur saoul , rejetoient aussitôt ce qu'ils venoient de boire aux pieds de celles qui les servoient. C'étoit un flux et reflux continuél. Je ne puis vous marquer combien à cette vue nous fûmes surpris et affligés : environnés de pareils buveurs , nous ne savions où nous mettre. Hélas ! me disois-je alors en moi-même, voilà donc ceux que nous sommes venus chercher de si loin. Quelle espérance de convertir un peuple si brutal et si grossier ! Réflexion triste qui nous accabloit ! Nous nous regardions , le P. Ramette et moi ; et dans la surprise que nous causoit un spectacle si rebutant , nous ne savions que nous dire , tant nous étions interdits. Le plus sage pour nous fut de nous retirer au plus vite d'un endroit si déplaisant. Nous demandâmes au capitaine un autre logement. Il comprit la difficulté , et fit tant auprès d'un bon vieux Indien , qu'il l'obligea à nous céder sa case. C'est ainsi que nos François appellent ici ces huttes indiennes qui servent de retraite à nos Sauvages.

Nous nous transportâmes donc sur les lieux pour voir notre nouveau logement. Imaginez - vous quelques pieux plantés en terre , et sur ces pieux un plancher élevé de terre de sept à huit pieds. Je dis plancher,



non qu'il y ait des planches, nos Indiens n'en savent point l'usage; mais c'étoit un amas de petits liteaux ou tringles d'un bois qui se fend fort aisément, et que l'on aplatit ensuite; la largeur en est de deux à trois pouces, la longueur, de sept à huit pieds. Ces sortes de tringles s'appellent *pineaux* par nos François, et *ouassai* par les Indiens. Ils les arrangent les uns contre les autres et les lient à des travers sur lesquels ils sont passés, ce qui fait un sol assez ferme. Le tout est recouvert d'un toit de même fabrique que celui du grand carbet. On montoit à cette case par une espèce d'échelle composée de deux perches auxquelles les échelons étoient liés; mais à force d'y monter, ils s'étoient dérangés, en sorte qu'il n'y en avoit pas un qui fût bien droit, et qu'on n'y pouvoit plus monter avec des souliers sans glisser jusqu'au bout du côté qu'il penchoit. Ce fut par une échelle de cette espèce que nous arrivâmes à ce nouvel appartement. Nous y fîmes aussitôt porter notre bagage, et y passâmes comme nous pûmes le reste de la journée.

La nuit se passa pour les Indiens à boire, à faire des huées et à jouer de la flûte sur de gros instruments qui contrefont assez bien le mugissement d'un taureau. Jamais je ne compris mieux que j'étois avec des Sauvages. Ce tintamarre dura autant que la boisson, c'est-à-dire quatre à cinq jours. Dans ces commencements, rien qui adoucit tant soit peu le dégoût affreux où



nous étions : point d'accueil , point d'amitié de la part des Indiens , nul empressement à nous voir. Si on venoit chez nous , c'étoit pour nous importuner et nous demander quelque chose. On nous apportoit quelquefois des *couys* pleins de boisson ; mais nous ne pûmes gagner sur nous dans les commencements d'en goûter. L'eau nous paroissoit plus supportable. La cassave , qui est le pain du pays , n'étoit pas moins dégoûtante ; rien , à mon sens , n'est plus insipide. Nous nous y fîmes pourtant , et la trouvâmes assez bonne dans la suite.

Quelques semaines après notre arrivée , une bande fort nombreuse d'Indiens de la nation des Arouas , habitants de la rivière des Amazones , arrivèrent au carbet. Tout le sujet d'un si grand voyage étoit une danse qui passe chez tous les Sauvages de ces contrées pour une chose fort sérieuse et de grande importance. Après s'être reposés deux à trois jours pour se préparer à la danse , ils la commencèrent enfin un soir environ sur les cinq heures , et la continuèrent jusqu'à six heures du matin. Je fus surpris de l'arrangement de leurs différents airs ; il y avoit une ouverture , des espèces de chaconnes<sup>1</sup> , des menuets qui ne se ressembloient point du sauvage. Leurs flûtes avoient un son fort harmonieux et s'accordoient fort bien. Ce qui me

<sup>1</sup> On appelle *chaconne* un air de symphonie , ou la danse qui se fait sur cet air. ( *Dictionnaire de l'Acad.* )

surprenoit, c'est que chaque flûte n'avoit qu'un ton : une, par exemple, étoit le *sol*, l'autre le *fa*, une troisième le *ré*, et ainsi des autres tons. Les joueurs s'accordoient pourtant fort bien et jouoient toutes sortes d'airs, chaque joueur s'arrêtant et reprenant fort juste. Les danseurs allèrent à une portée de mousquet du carbet, pour s'ajuster et pour faire ensuite leur entrée. Je fus frappé de ce spectacle. Le premier qui conduisoit la bande tenoit une espèce de demi-pique à la main, au bout de laquelle étoit attachée une trousse de grelots du pays faits d'une espèce de coque d'un fruit sauvage, et qui font encore un peu plus de bruit que les nôtres. C'est avec cet instrument qu'ils battent la mesure. Un autre, au milieu des danseurs, avoit une jarretière de même. Tous les danseurs suivoient à la file, ayant en tête une espèce de bonnet de plumes de différentes couleurs et fort proprement accommodées, le corps peint, des brasselets de grains de verre, des ceintures fort propres faites des bijoux du pays, leurs flûtes ornées d'une touffe d'une certaine plante du pays qui ressemble assez à la crinière d'un cheval. Ils s'en vinrent dans cet équipage sur la place du carbet. Chacun s'étoit caché, et la place étoit vide. C'est une superstition de ces peuples, de croire que le premier qui verra arriver les danseurs sur la place sera malheureux et mourra même dans l'année. Ils se cachent donc tous ordinairement, lorsque les danseurs partent, et dès

qu'ils sont arrivés, ils sortent tous à la fois de leurs retraites en faisant force huées, et viennent ainsi assister à la danse. Les jeunes filles du carbet, ornées et parées de leur mieux, se joignent aux danseurs. Leur manière de danser est assez particulière : c'est plutôt une marche qu'une danse. Elle consiste à frapper du pied en cadence et à accompagner cela d'un mouvement de corps assez semblable à celui d'un homme boiteux. Les danseurs, après avoir demeuré encore deux à trois jours à se reposer, à boire, à s'enivrer et à faire leur petit commerce, s'en retournèrent chez eux et laissèrent leurs flûtes aux Indiens du carbet. C'est une loi parmi eux d'aller porter ces flûtes dans d'autres carbets, d'où on les porte encore plus loin. Cela me donna occasion de connoître la nation des Arouas, dont j'aurai lieu de vous parler plus bas, et dont j'ai attiré un assez grand nombre à la mission de Kourou.

Je reviens à nous et à nos Galibis. L'incommodité de notre logement nous fit penser à nous en procurer un autre plus commode. Nous louâmes des Indiens pour y travailler, et nous choisîmes l'emplacement à deux portées de mousquet du carbet, sur un petit tertre. Comme nous étions bien aises de nous tirer au plus tôt de l'endroit où nous étions, pour nous délivrer de la vue de bien des objets désagréables, nous pressâmes l'ouvrage, et dans trois mois notre case fut achevée et logeable. Nous ne perdions cependant



aucune occasion de parler du royaume de Dieu à ces pauvres Sauvages ; mais c'étoit pour eux des énigmes où ils ne comprenoient rien du tout ; ce que nous leur pouvions dire ne les frappoit point : ils ne paroisoient touchés de rien. Dès que nous fûmes logés, nous les appelions au son de la cloche à la chapelle que nous avions fait bâtir. Quelques-uns y venoient par complaisance, d'autres s'en moquoient. Nous faisons cependant la doctrine chrétienne et la prière en leur langue ; mais quand nous leur parlions de s'y appliquer et de l'apprendre, ils nous montroient leurs enfants, nous les offrant pour les instruire, et disant que pour eux, ils étoient trop vieux pour apprendre. Leurs enfants nous paroisoient dociles ; nous nous appliquâmes à les instruire, à quoi nous réussîmes sans beaucoup de peine. Mais cela ne nous avançoit pas ; nous n'osions les baptiser, n'ayant personne qui pût nous en répondre, tandis que leurs parents resteroient dans l'infidélité. Nous redoublâmes donc nos soins envers les anciens ; mais ce fut toujours inutilement : même froideur et même indifférence. Il y avoit déjà huit mois que nous étions parmi eux, et nous nous trouvions aussi peu avancés que le premier jour que nous étions arrivés. Nous nous avisâmes, le P. Ramette et moi, de composer en leur langue un discours fort et pathétique, pour essayer de les toucher. Nous les appelâmes tous à la chapelle et leur fîmes entendre qu'avant



de nous en retourner chez nous, nous avions à leur parler pour prendre congé d'eux; qu'aussi bien tous nos efforts étoient inutiles à leur égard. Ils ne manquèrent pas de venir en foule à la chapelle à l'heure marquée. Elle se trouva toute pleine; ils furent touchés du discours qu'on leur fit : quelques-uns versèrent des larmes ; ils avoient au fond de l'attachement pour nous, d'autant plus qu'ils trouvoient chez nous bien de petits secours, et que nous étions en état de les protéger contre les violences des François qui font la traite et qui commercent avec eux. Ils s'attroupèrent donc après le discours, nous pressèrent de rester avec eux ; mais nous leur fîmes entendre que leurs prières étoient inutiles, tandis qu'ils refusoient de se faire chrétiens, que nous ne pouvions être retenus que par là. Ils nous prièrent de prendre patience, disant que ce changement ne pouvoit se faire tout à coup, que peu à peu cela viendrait. Or ce fut là la première lueur d'espérance que nous eûmes. Nous leur dîmes donc que pourvu qu'ils parlassent sincèrement et qu'ils voulussent bien nous écouter, nous offrions volontiers de rester encore parmi eux, pour éprouver leur bonne volonté; qu'ils songeassent donc à modérer leur boisson et à quitter leurs débauches. Ils nous le promirent, mais ce ne fut que de bouche ; les ivrogneries recommencèrent de plus belle, et duroient les nuits et les jours entiers : hommes, femmes et enfants, tous s'y

adonnoient sans aucune retenue. Pour moi, jamais je ne vis de pareils excès. Nous allions souvent à leur carbet pour les faire ressouvenir de leurs promesses, et pour leur reprocher leurs débauches outrées. Ils ne nous écoutoient pas; quelques-uns avoient l'effronterie de nous dire pourquoi nous trouvions mauvais qu'ils s'enivrassent, puisque les François s'enivroient bien, et si nous ne voulions pas les rendre François. C'est ici un sujet de plainte qui nous est commun avec tous les missionnaires employés à la conversion des peuples qui ont quelque commerce avec les Européens; car ceux-ci, tout chrétiens qu'ils sont, apportent ordinairement par leur mauvais exemple le plus grand obstacle à la propagation de l'Évangile. C'est dans ces occasions qu'on gémit de voir que les domestiques de la foi et les enfants du royaume qui devroient le plus contribuer à la conversion des infidèles, à la propagation de cette même foi, sont cependant ceux qui nuisent le plus à son progrès.

Nos Galibis ne gardoient donc plus aucune mesure; il ne se passoit presque aucun jour ni aucune nuit où nous n'entendissions les cris et les huées de ces ivrognes. Quelquefois ils prenoient querelle ensemble et se battoient. Je fus contraint un jour de saisir un de ces furieux qui, une serpe à la main, se disposoit à tuer sa propre sœur, et de le renfermer, comme m'en prièrent les plus raisonnables. Nous avons beau prêcher, beau représenter, ils n'écoutoient rien. Les plus terribles

vérités de notre sainte religion ne les touchoient point; ils ne faisoient qu'en rire; prières, menaces, tout étoit inutile. Cet éloignement affreux de la religion dans ces Sauvages, joint à tous les dégoûts d'un séjour le plus désagréable du monde, nous fit passer de tristes moments. Après bien des réflexions, nous nous résolûmes enfin de les abandonner à leur mauvais génie. Il y avoit plus d'un an que nous étions chez eux, sans qu'aucun Indien nous eût adressé la moindre parole qui nous donnât quelque légère espérance de réussir.

Deux missionnaires venoient alors de quitter Cayenne, tellement que la mission manquoit de monde. Nous prîmes l'occasion du besoin d'ouvriers où l'on étoit, pour représenter à notre supérieur qu'il eût la bonté de nous rappeler; qu'il n'y avoit aucune apparence de rien gagner auprès des Galibis; et qu'y étant désormais inutiles, nous le priions d'agréer nos services pour la mission de Cayenne, où sans doute il avoit besoin de secours depuis le départ des deux missionnaires. Le P. supérieur<sup>1</sup>, dont le caractère est une prudence

<sup>1</sup> Ce supérieur étoit alors le P. Nicolas Crossard, religieux non moins recommandable par sa sagesse que par son zèle et sa charité. On peut le considérer comme un second fondateur de la mission de Kourou. Voici ce qu'écrivit à ce sujet l'auteur d'un excellent ouvrage sur la Guyane française : « Le soin tout particulier, dit le docteur Barrère, que le feu P. Crossard, supérieur des missions de Cayenne, prenoit de l'entretien de la mission de Kourou, dont il avoit jeté les fondemens, et les



rare, ayant examiné notre lettre, crut n'y devoir pas avoir égard. Il nous écrivit donc, pour nous encourager : que nous ne devions pas entièrement désespérer de la conversion des Indiens ; que si nous, qui avions tant d'avance par rapport à la langue, qui étions venus exprès pour travailler au salut de ces peuples, nous désespérions de réussir, et que nous quittassions la partie, il se verroit obligé d'abandonner entièrement ces pauvres infidèles, chez qui l'on avoit déjà fait plusieurs tentatives, et toujours sans succès ; qu'il falloit y bien penser avant que d'en venir là ; que la patience et la persévérance vaincroient peut-être enfin l'obstination des Sauvages, et que de son côté aussi le Seigneur se laisseroit toucher ; qu'au reste, quoiqu'il ne désavouât pas le besoin où il étoit d'ouvriers, il aimoit mieux pourtant compliquer les emplois (à quoi s'offrirent généreusement les deux seuls missionnaires qui restassent à Cayenne), que de nous rappeler sur le point où nous étions peut-être de réussir ; et que s'il le faisoit, il auroit à se reprocher toute sa vie l'abandon de ces peuples. Nous reçûmes les ordres de notre supérieur comme ceux de Dieu ; nous nous reprochâmes notre

largesses qu'il faisoit à ces pauvres Sauvages, n'ont pas peu contribué à y faire fleurir le Christianisme et à multiplier tous les jours le nombre des chrétiens. Il ne fut jamais missionnaire plus zélé pour la religion et plus charitable. » (*Nouvelle relation de la France équinoxiale*, par le Dr Barrère. Paris, 1743, p. 23.) — On trouve une lettre du P. Crossard dans le recueil des *Lettres édifiantes : Amérique*, t. VII, p. 263.



peu de courage et de confiance, et nous redoublâmes nos soins. Nous ne perdions aucune occasion de leur parler de la religion. Enfin, après avoir sérieusement examiné les moyens de réussir, nous crûmes que nous devions en choisir un petit nombre des moins brutaux et des moins déraisonnables, et nous attacher à les presser le plus vivement, espérant que, si nous réussissions à les gagner, leur exemple entraîneroit bientôt tous les autres; ce qui arriva effectivement comme nous l'avions prévu.

Nous en choisîmes donc six qui étoient chefs de famille, et nous nous mîmes à les exhorter, à les presser vivement. Comme ils avoient, dans le fond, de la raison et du bon sens, ils commencèrent à ouvrir les yeux aux vérités de notre religion : ils nous parurent entrer dans ce que nous leur disions. Nous redoublâmes nos soins et nos efforts auprès d'eux ; ils parurent ébranlés ; enfin ils se rendirent, et nous donnèrent parole qu'ils feroient ce que nous leur ordonnerions, et qu'ils étoient prêts à embrasser notre sainte religion. Ayant ainsi tiré parole d'eux, nous nous appliquâmes tout de bon à les instruire à fond. Un d'eux étoit le chef du carbet ; il avoit eu autrefois de grandes liaisons avec le P. de la Mousse et étoit à demi instruit, ayant souvent entendu parler des mystères de notre religion à ce digne missionnaire. Celui-là fut bientôt suffisamment instruit ; les autres nous coûtèrent un peu plus.

Mais une chose nous faisoit beaucoup de peine, et nous faisoit craindre avec raison d'échouer, c'étoit que sur ces six que nous avions choisis, deux avoient de grands obstacles à la religion. Tous deux avoient plusieurs femmes : l'un en avoit trois, l'autre deux, et de plus ce dernier étoit piaye. Vous savez ce que c'est qu'un piaye, c'est le chef de toutes les superstitions indiennes. On ne sauroit dire combien ces peuples ont d'attachement pour l'un et pour l'autre de ces obstacles. Quelque froids que paroissent nos Sauvages, j'ose dire que peu de nations ont plus de vivacité dans tous leurs attachements que celle-ci. Les fréquentes rechutes en ont été dans la suite une preuve bien sensible. Quoi qu'il en soit, nous n'avions pas alors une connoissance exacte de leur naturel, et nous nous en tînmes à ce qui suit et qui paroît entièrement suffire pour rassurer un missionnaire lorsqu'il s'agit d'initier dans nos mystères une nation infidèle.

D'abord nous ne voulûmes point presser les polygames sur l'article de la pluralité des femmes : ce début n'auroit pas réussi. Nous nous attachâmes donc uniquement à leur prouver les vérités de notre sainte religion, et à les en faire convenir, leur inculquer l'importance du salut, impossible dans toute autre religion que dans la catholique, les terribles vérités du jugement de Dieu et des peines d'un enfer, la récompense des âmes justifiées par les sacrements, la joie des bienheureux, etc.

C'est par là que nous débutâmes, nous réservant à leur expliquer la loi de Dieu par rapport au mariage, lorsque nous les verrions convaincus de la nécessité de se convertir et d'embrasser cette loi. Cela nous réussit comme nous l'avions espéré ; ils nous donnèrent toutes les sûretés que nous pouvions souhaiter : ils voulurent que leur famille eût part à ce bonheur ; ce qui monta à vingt personnes. Quand tout notre monde fut suffisamment instruit, nous nous résolûmes, pour ne manquer à rien, et pour nous assurer d'eux autant que nous pourrions, de leur faire faire une renonciation publique à leurs concubines et à leurs superstitions. Nous assemblâmes donc tous les Indiens du carbet dans notre chapelle, et là, en présence de tout le village, nous leur demandâmes si c'étoit tout de bon qu'ils vouloient se faire chrétiens. Nous ayant répondu que oui, nous leur demandâmes s'ils renonçoient sincèrement à toutes leurs superstitions et mauvaises coutumes. Ils nous répondirent qu'ils y renonçoient. Nous demandâmes ensuite à ceux qui avoient plusieurs femmes, à laquelle ils vouloient s'en tenir ; et nous ayant satisfaits sur cet article, nous leur fîmes déclarer publiquement qu'une telle et une telle ne seroient plus regardées comme leurs femmes, et qu'ils les quittoient, leur laissant liberté d'épouser tel mari qu'elles voudroient.

Nonobstant toutes ces assurances, nous n'osions encore prendre notre parti et les baptiser. Leur légèreté



naturelle, leur inconstance et leur esprit fourbe et trompeur nous rendoient toutes les démarches qu'ils avoient faites encore suspectes. Dans cet embarras, nous ne crûmes pas mieux faire que de consulter nos Pères de Cayenne. Nous leur écrivîmes et nous leur exposâmes les raisons pour et contre dans toute la sincérité possible. Nos Pères, après avoir examiné sérieusement nos lettres et s'être consultés entre eux, furent tous d'avis que nous les pouvions baptiser, et que nous ne devons pas chercher d'autres sûretés. Un d'entre eux, qui avoit assez d'habitude avec les Indiens, jugea que nous devions le faire. Sur cette décision, nous prîmes notre parti. Je résistai à la vérité encore quelque temps. Je voyois que nous allions prendre un engagement, et que nous aurions peut-être dans la suite une infinité de sujets de chagrin de la part de ces nouveaux chrétiens ; car je puis dire, sans me flatter, avoir mieux connu que personne le génie fourbe de cette nation. Enfin, après quelques contestations de ma part et quelques reproches que me fit de ma résistance le P. Ramette, je cédaï ; et je crus devoir le faire, étant tout à fait seul de mon sentiment contre quatre personnes plus éclairées que moi.

- Nous disposâmes donc tout de bon nos catéchumènes à recevoir le saint baptême, et pour rendre la cérémonie plus solennelle, nous résolûmes de les conduire à Cayenne et de les offrir aux principaux pour les tenir



sur les sacrés fonts. Un de nous deux prit le devant. A son arrivée, tous nos François témoignèrent une véritable joie de ce changement. Feu M. d'Orvilliers, alors notre gouverneur, et père de celui qui nous gouverne à présent, s'offrit à être le parrain d'un de nos catéchumènes, et nous lui offrîmes le chef du carbet, nommé Toutappo. M. de Granval, notre lieutenant du roi, et les autres principaux officiers acceptèrent avec joie les filleuls que nous leur présentâmes. Tout étant ainsi disposé, nous menâmes nos prosélytes à Cayenne, et nous choisîmes les fêtes de Noël pour la cérémonie. Ce fut le jour de saint Étienne, 1710, qu'elle se fit. Nous rangeâmes nos gens en cet ordre : un jeune François marchoit en avant, portant la croix, accompagné de deux autres. Un de nous venoit ensuite en surplis. Quatre petits Indiens suivoient, deux à deux, les mains jointes; puis les Indiennes dans le même ordre. Les hommes suivoient aussi rangés deux à deux. L'autre missionnaire, en surplis, fermoit la marche. Nous fîmes en cet ordre le tour de la place : toute la colonie étoit accourue pour voir un spectacle si nouveau. Les petits Indiens chantoient le *Sancta Maria* que nos congréganistes ont coutume de chanter à leurs processions. Tout le monde étoit charmé d'un certain air de modestie et de componction qui paroissoit sur le visage de nos catéchumènes. Le P. Percheron, faisant les fonctions curiales à Cayenne, nous attendoit sur la

porte de son église<sup>1</sup>. Nous rangeâmes nos catéchumènes, les hommes à droite et les femmes à gauche. Le P. curé fit la cérémonie du baptême, qui fut des plus édifiantes. Ensuite on chanta le *Te Deum* au bruit de l'artillerie de la place<sup>2</sup>.

On ne sauroit assez louer le zèle de M. notre gouverneur, et l'empressement qu'il fit paroître en cette occasion. Que ne peut un missionnaire dont le zèle est soutenu et secondé des puissances séculières ? Nous fîmes la prière en indien, soir et matin, tout le temps que nos Indiens demeurèrent à Cayenne. Nos petits Indiens chantoient par intervalle les cantiques que nous avions composés en leur langue. L'église étoit toujours pleine. Nos François accouroient en foule pour voir des Sauvages prier Dieu ; ils ne pouvoient se rassasier d'un spectacle si touchant. L'idée désavantageuse qu'ils avoient conçue des Indiens se changea en admiration ; quelques-uns en furent attendris jusqu'aux larmes, comme je l'appris de leur propre bouche.

C'étoient là d'heureux commencemens, qui flattoient agréablement notre espérance, et nous promettoient

<sup>1</sup> L'église paroissiale de Cayenne a été bâtie en 1680 par les soins de M. de la Barre. Elle porte le nom de *Saint-Sauveur*, et la solennité s'en célèbre le 6 août, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur.

<sup>2</sup> Le récit de la même cérémonie a été fait par M. de la Motte-Aignon, un des commandants militaires de Cayenne, dans une lettre adressée au Père Gouye. Voir *pièces justificatives*, n° 5.

beaucoup pour l'avenir. En effet, cet exemple fit surtout le reste des Indiens du même carbet toute l'impression que nous avons pu souhaiter. Tous demandèrent le baptême. Mais comme nous appréhendions avec raison que l'accueil favorable qu'on avoit fait aux néophytes, et les petits présents que leurs parrains et marraines leur avoient donnés, n'eussent beaucoup de part à la conversion de ceux-là, nous crûmes les devoir encore différer quelques mois; et nous employâmes ce temps à les instruire à fond et à purifier de plus en plus les motifs qui les faisoient agir. Enfin, les ayant disposés le mieux qu'il nous fut possible à la grâce du baptême, nous songeâmes à les conduire à Cayenne, comme nous avons fait des premiers. Nous proclamâmes donc leurs noms dans notre église, et nous les fîmes renoncer publiquement à leurs superstitions et autres engagements illicites. Un d'eux fut oublié à dessein; nous voulions l'éprouver. Au sortir de l'assemblée, il nous joignit et nous dit d'un air touché: « Pourquoi donc ne m'avez - vous pas nommé? Y a-t-il en moi quelque chose qui vous déplaît? Exigez - vous encore quelque chose de moi? N'ai - je pas renoncé aux superstitions? Ne sais-je pas assez bien la doctrine chrétienne? » Nous lui dîmes que ce n'étoit que pour le mieux disposer à la grâce du baptême, que nous voulions encore le différer de quelques mois, et qu'il ne perdrait rien pour attendre.



« Mais, nous dit-il, je dois faire, dans un mois, un voyage d'assez longue haleine; si je venois à mourir dans le voyage, me voilà perdu pour jamais, et je ne verrois point le Tamoussi. » C'est ainsi que nos Indiens appellent Dieu. Il nous dit cela d'un air si pénétré, que nous ne doutâmes plus de ce que nous avions à faire. « Eh bien! lui dîmes-nous, puisque tu fais paroître tant d'ardeur, nous ne saurions te refuser la grâce que tu demandes; dispose-toi à partir avec les autres. » C'a été dans la suite un de nos plus fervents chrétiens.

Tout étant disposé, nous les conduisîmes à Cayenne. Comme le nombre en étoit plus grand que la première fois (car il alloit à quarante), et que les Indiens déjà baptisés se joignirent à eux, la procession eut encore plus d'éclat. Toujours même concours de nos François. C'étoit la veille de la Fête-Dieu que se fit la cérémonie. Le lendemain ils assistèrent tous à la procession tenant une palme à la main. Les petits Indiens chantèrent un cantique en leur langage à un reposoir en l'honneur du Saint Sacrement, et charmèrent tout le monde. Nos François furent encore plus touchés cette fois que la première. Le grand nombre d'Indiens qui paroissoient à l'église, et qui y venoient faire la prière le matin et le soir à haute voix, les ravissoient en admiration. Ce n'étoient plus ces brutaux dont on ne connoissoit autrefois l'arrivée à Cayenne que par leur ivrognerie inouïe, que l'on voyoit courir çà et là comme des



furieux et se remplir d'eau-de-vie. Rien au contraire de plus réservé que ceux-ci, rien de plus retenu. S'ils alloient voir quelque François et qu'on leur présentât de l'eau-de-vie, ils n'en prenoient qu'un doigt et refusoient d'en prendre davantage, faisant toujours le signe de la croix avant que de boire. Nos habitants concluient de là qu'il falloit bien que leur conversion fût sincère, puisqu'ils refusoient l'eau-de-vie, dont on ne pouvoit autrefois les rassasier.

La même année, à l'Assomption de Notre-Dame, nous fîmes encore à Cayenne un baptême solennel. M. d'Orvilliers, le fils, commandant le vaisseau du roi le *Profond*, arrivé depuis peu à Cayenne, avec tous les principaux officiers de son bord, tinrent sur les sacrés fonts nos néophytes. La cérémonie s'en fit au bruit de l'artillerie de la place comme les fois précédentes. Nos François ne pouvoient revenir de leur étonnement, en voyant le changement extraordinaire de nos Sauvages, et nous donnoient mille bénédictions. Heureux s'ils se fussent soutenus, et s'ils eussent continué dans ce premier esprit de ferveur à honorer le Christianisme qu'ils avoient embrassé. Mais leur inconstance naturelle nous a donné dans la suite bien de l'exercice et surtout à moi, sur qui seul est ensuite tombé tout le faix de cette pénible mission; et il a fallu bien des soins pour les ramener enfin au point de la sincérité où ils semblent être aujourd'hui.

Environ deux à trois mois après ce dernier baptême, nos Indiens d'Icaroüa parlèrent d'aller à trente lieues de là faire un voyage. La fin de ce voyage étoit une danse : ils avoient quatre sortes de flûtes à transporter ailleurs, selon leur coutume. Ils nous consultèrent sur ce voyage, pour savoir s'il n'y avoit rien en cela de contraire à l'état de chrétiens qu'ils venoient d'embrasser. Comme nous ne voyions rien de mauvais en cela, nous ne crûmes pas le leur devoir refuser. En effet, l'on peut dire à la louange de nos Sauvages qu'on ne voit rien parmi eux qui choque tant soit peu la pudeur et la bienséance. Jamais je n'ai vu aucun Indien se donner la moindre liberté avec aucune Indienne. Leurs danses sont graves et sérieuses : point de discours mauvais, point de gestes inconvenants, point de familiarité avec les jeunes Indiennes qui dansent avec eux ; tout respire dans ces pauvres Sauvages l'innocence et la pudeur. Pour toutes ces raisons, nous ne nous opposâmes point à ce voyage, outre que c'est un moyen d'entretenir le commerce et la correspondance entre les nations. Nous leur promîmes même qu'un de nous deux se joindroit à eux pour leur dire la messe et leur faire la prière. Nous espérions découvrir dans ce voyage d'autres carbets et les attirer chez nous, sans compter l'espérance de baptiser quelques vieillards ou quelques enfants en danger de mort. Ce fut le P. Ramette qui les accompagna. On fit réglément la prière soir et

matin. Les jours de dimanche l'on campoit pour dire la messe. Les néophytes dressoient eux-mêmes l'autel ; l'on y faisoit la prière, et l'on y chantoit les cantiques comme à Icaroüa même. Les Indiens dansèrent en deux endroits ; le premier s'appelle Counomama, et le second, Macaïa Patari. Les Sauvages de ces quartiers, Galibis et de la même nation que les nôtres, furent surpris de leur changement. Un des chefs entre autres en fut si charmé, qu'il résolut lui et tous ses gens de venir s'établir dans nos quartiers, pour avoir part au même bonheur. Il le promit au P. Ramette et tint parole. Il se rendit chez nous un mois après, et vint s'établir à un carbet plus bas que le nôtre appelé Aoüssa, et qui n'en étoit éloigné que d'une lieue. Il amena près de trente personnes avec lui. Le P. Ramette amena lui-même quelques jeunes gens, dont quelques-uns s'établirent ensuite à Icaroüa. Ainsi le voyage de ce Père ne fut pas infructueux, et je puis dire que ceux qu'il engagea à le suivre ont été dans la suite des plus fervents chrétiens ; sans compter deux enfants, un vieillard et une vieille femme baptisés en danger de mort. Ces heureux commencements nous promettoient beaucoup, et nous consoloiert un peu des dégoûts que nous avions eus d'abord à essayer.

Au retour de ce voyage, le P. Ramette alla à Aoüssa, dont je viens de parler, carbet voisin de celui d'Icaroüa, pour instruire les Indiens de ces quartiers qui nous



demandoient. Il y avoit dans ce carbet une jeune femme qui ne cessoit de nous importuner toutes les fois que nous passions par là. « N'êtes-vous donc venus que pour les Indiens d'Icaroüa, nous disoit-elle? Nous voulons aussi connoître le Tamoussi, nous autres. Venez donc nous instruire; nous sommes prêts à recevoir vos instructions. » Mais celui qui, sans contredit, fit paroître le plus d'ardeur, fut le chef du même carbet d'Aoüssa. C'étoit celui-là même qui, comme il l'avoit promis au P. Ramette dans son voyage, vint s'établir près de nous pour avoir part au bonheur des nouveaux chrétiens. Il étoit devenu chef des Indiens d'Aoüssa par la mort de son oncle, bon vieillard que j'eus le bonheur de baptiser avant sa mort. Ce nouveau chef, dès qu'il fut arrivé, déclara que l'unique motif de son retour dans le pays étoit le désir d'embrasser la religion chrétienne, et de nous prier de vouloir bien prendre la peine de le disposer, lui et ses gens, à recevoir cette grâce. Le P. Ramette trouva ainsi tout le carbet disposé à l'écouter. Comme le chef avoit beaucoup d'esprit, il entra parfaitement dans toutes les vérités et les mystères de la religion. Il eut aussitôt appris le catéchisme et les prières, et servit de catéchiste au P. Ramette, qu'il aida fort à instruire tout le carbet. Il appeloit lui-même tous ses gens à la prière. Lorsqu'on étoit embarrassé à trouver les termes pour expliquer les vérités de notre sainte religion, il ne manquoit point d'en suggérer





de tout à fait propres et expressifs, ce qui étoit d'un grand secours, parce que nous n'avions pas encore une connoissance parfaite de leur langue, pour exprimer tout ce que nous avions à leur dire; aussi nos François qui savoient le galibi étoient surpris de l'entendre discourir sur les points de la religion. Il nous fit bâtir chez lui une case pour nous retirer et une chapelle, et mettoit lui-même la main à l'œuvre.

Cependant j'étois resté à Icaroüa, où je tâchois d'instruire ceux qui n'étoient pas baptisés; à quelque temps de là, il arriva un grand scandale dans le carbet où j'étois. Une femme qui avoit été quittée par un de ceux qui s'étoient fait baptiser, se trouva enceinte. On m'en vint avertir, et ayant appris qu'on en accusoit celui-là même qui l'avoit solennellement congédiée avant son baptême, cette nouvelle nous accabla de douleur, le P. Ramette et moi; nous résolûmes enfin, après y avoir bien pensé, d'en faire un châtiment exemplaire. Le dimanche suivant, tous les Indiens étoient assemblés à la chapelle. Après avoir fait un discours vif et touchant sur les engagements qu'ils avoient pris, j'adressai la parole au coupable; et ayant mis au jour toute l'énormité de sa faute, je les chassai de l'église lui et la femme, et leur ordonnai de se tenir à la porte sans y entrer, l'espace de cinq mois. L'Indien, pénétré de douleur et de confusion, accepta avec humilité sa pénitence et l'accomplit dans toute son étendue.

Ce châtement fit tout l'effet que nous aurions pu souhaiter. Les Indiens, qui sont fort craintifs et fort timides, en furent plus sur leurs gardes. La crainte d'un pareil châtement les retenoit beaucoup dans le devoir et répara en quelque sorte le scandale. Vers la Pentecôte de la même année 1712, les Indiens d'Aouïssa, se trouvant suffisamment instruits, furent conduits à Cayenne par le P. Ramette, pour y être baptisés, et moi je restai à Icaroüa. Quelques Indiens de ce dernier carbet furent joints à ceux d'Aouïssa. Nous eûmes tout sujet d'être contents de ces nouveaux chrétiens. Quoiqu'ils fussent éloignés d'une bonne lieue d'Icaroüa, ils ne manquoient pourtant jamais à la messe; ils se rendoient tous les dimanches et les fêtes à Icaroüa, quoiqu'il fit quelquefois fort mauvais temps.

Cette même année 1712, il arriva un changement à Cayenne par rapport aux missionnaires. Un d'eux n'étant pas en état de remplir son emploi, le P. Ramette fut obligé de prendre sa place; et ainsi je restai seul. Cela me fut d'autant plus sensible que je commençois à m'apercevoir de beaucoup de refroidissement dans les Indiens d'Icaroüa. Un nègre qui me servoit, et qui voyoit les choses de près, m'avertissoit quelquefois de certaines choses qui ne me faisoient pas plaisir. Il me disoit même que les Indiens ne gardoient plus que les dehors devant moi, et que chez eux ils vivoient comme des Sauvages; qu'il les avoit surpris.

plusieurs fois sur le fait, malgré tous les soins qu'ils prenoient de se cacher de lui : en un mot, qu'ils sembloient se moquer de Dieu et de moi. Je vous laisse à penser quelles étoient mes inquiétudes. J'allois quelquefois au carbet ; mais dès qu'on m'apercevoit on se mettoit à son devoir. Il y avoit même des enfants postés pour me voir venir, et qui leur servoient comme de sentinelles par rapport à moi, tellement que je ne m'apercevois jamais de rien. Il n'est peut-être pas de nation plus rusée, quand il s'agit de tromper les gens par un beau semblant. Il arriva environ ce temps-là des Indiens étrangers : on les régala, c'est-à-dire qu'on s'enivra, comme ils ne manquent pas de faire dans ces occasions. Le régal finit par une querelle qu'ils eurent ensemble. Ils en vouloient surtout à un Indien plus attaché à la religion et plus sincère que les autres, à cause qu'il leur reprochoit souvent leur mauvaise foi. C'est à celui-là qu'ils s'en prirent ; et lui tout effrayé courut à notre case. Les Indiens, appréhendant qu'il ne découvrit tout, envoyèrent après lui quelques-uns des leurs ; mais je le défendis et j'empêchai qu'on ne lui fit insulte ; je le renfermai dans ma chambre, et renvoyai les autres Indiens. Dès que nous fûmes seuls ensemble : « Enfin, me dit-il, j'ai trouvé l'occasion de te parler tête à tête, Baba. (C'est ainsi que les Indiens nous appellent ; Baba veut dire mon père.) Je n'avois osé le faire jusqu'ici, de peur de t'affliger



et de me faire des ennemis. Sache donc, ajouta-t-il, que les Indiens de ce carbet ne sont rien moins que ce que tu crois. On danse, on piaye, on jongle, on boit tout comme auparavant ; et les femmes séparées vivent avec ceux qui les avoient quittées comme leurs vraies femmes. J'ai ouï tenir de fort méchants discours contre toi et contre la religion : « Qu'avons-nous à faire de ces « étrangers? nous disent quelques-uns. Nos ancêtres ne « se sont-ils pas bien passés d'être chrétiens? Qu'est-ce « qu'ils nous viennent conter avec leur Tamoussi? Lais- « sons-les dire, et vivons à notre mode : pourquoi quit- « ter nos anciennes façons de faire? » J'ai voulu prendre le parti de la religion ; quelquefois j'ai été traité le plus indignement du monde, et ce que tu viens de voir en est une suite. Pour moi, je suis résolu à me retirer à Cayenne, pour y vivre selon ma religion. C'est l'avis que je t'ai voulu donner depuis longtemps, et que le mauvais traitement que je viens de recevoir m'oblige enfin de te donner. Crois-moi, me dit-il, laisse ces traîtres ; ils ne méritent point les soins que tu prends pour eux. » Ce discours, qui s'accordoit parfaitement avec ce que m'avoit rapporté mon nègre, me fit enfin ouvrir les yeux. Il y avoit déjà longtemps que j'avois de violents soupçons de ce qui en étoit. Malgré le beau semblant qu'ils me faisoient, je m'étois aperçu de quelque changement en eux. Je me vis donc tout à coup dans un étrange embarras ; je ne savois quel parti prendre :



seul comme j'étois , à quoi pouvois - je me résoudre ? Après être demeuré quelque temps interdit , sans savoir à quoi me déterminer , je pris enfin le parti d'aller sur-le-champ à Cayenne sans prendre congé de personne. Je sortis donc de ma case accompagné de l'Indien et de mon nègre, et nous nous rendîmes incessamment à la ville.

Ce fut là qu'étant arrivé je déchargeai mon cœur à nos Pères , et leur découvris tout le mystère d'iniquité. On agita la question s'il falloit abandonner cette mission , et l'on fut sur le point de le conclure : je m'y opposois pourtant ; j'avois encore malgré moi toute mon inclination pour ces pauvres Sauvages , surtout pour leurs enfants , qui promettoient beaucoup. Nous découvrîmes à M. notre gouverneur la peine où nous étions. Il prit aussitôt le bon parti. « Ce sont nos filleuls , nous dit-il , nous devons en répondre : il ne faut pas les abandonner. Je les rangerai bien à la raison ; puisqu'ils se sont faits chrétiens de leur plein gré , il faut les obliger à vivre selon leur religion. » Il envoya aussitôt un détachement avec ordre à tous les chefs de se rendre incessamment à Cayenne. Un de nos Pères se joignit au détachement , et alla faire transporter tout notre bagage à Aoÿssa , faisant entendre aux Indiens d'Icaroïa qu'ils ne méritoient pas d'avoir parmi eux des missionnaires. Il y eut bien des pleurs et des larmes répandues ; car il faut avouer qu'une bonne partie

s'étoient faits chrétiens avec quelque sincérité, et avoient pour nous beaucoup de tendresse. Tout le mal étoit venu de quelques mauvais esprits qui tenoient les discours qu'on m'avoit rapportés, auxquels les autres n'avoient point de part. Cependant tous les chefs arrivèrent à Cayenne, et M. le gouverneur leur parla d'une manière si vive et si ferme, qu'ils furent remplis de frayeur. Il se radoucit pourtant, et leur fit entendre qu'il vouloit bien oublier le passé, mais à condition qu'ils se corrigeassent, et qu'ils ne devoient attendre de lui que toutes sortes de bons traitements, tandis qu'ils feroient leur devoir; qu'ils se souvinsent que les François, qui les regardoient comme leurs enfants et leurs frères depuis qu'ils les avoient tenus sur les sacrés fonts, n'entendoient point raillerie là-dessus, et qu'ils ne souffriroient jamais qu'ils retournassent à leur première façon de faire. Les Indiens furent donc congédiés avec ces paroles. Pour moi, je faisais toujours le difficile, comme si je n'eusse plus voulu retourner chez eux. J'y retournai pourtant; mais comme pour aller chercher mon petit bagage, et je leur fis toujours froide mine. On retint cependant le plus coupable à Cayenne, et on délibéra si on ne le banniroit point.

Quand je fus arrivé, je me vis tout à coup accablé des reproches qu'on me fit. « Quoi donc, me disoient-ils, tu veux nous abandonner, Baba; et que t'avons-nous fait? » Le principal chef fut celui qui témoigna

plus d'attachement. « Où irai-je donc, me disoit-il, après que tu m'auras quitté? Où entendrai-je la messe à l'avenir? A qui me confesserai-je? Qui m'assistera à la mort? » Ce sont ses propres termes, et il dit tout cela avec tant de marques de douleur que j'en fus infiniment touché. Les larmes d'ailleurs que je lui voyois verser, parloient assez, quand même il se fût tenu dans le silence. « Cet Indien qui t'a rapporté les mauvais discours dont tu te plains, m'ajouta-t-il, ne t'a pas dit qu'ils n'avoient été proférés que par de mauvais Indiens reconnus pour tels dans tout le carbet, et qui ne se sont faits chrétiens que par politique. Pour moi, m'a-t-on jamais entendu dire rien de semblable? Ce que je dis de moi, on peut le dire de la plus saine partie du carbet. » Tout ce que me disoit le capitaine étoit vrai, comme je le reconnus depuis : peu à peu, tout se tranquillisa, et cette affaire ne laissa pas de faire un fort bon effet. Les Indiens furent depuis plus soumis et plus attachés. Je me défiois pourtant toujours, et j'étois sur mes gardes, pour être mieux instruit de tout ce qui se passoit dans le carbet. Je songeai à gagner quelques petits Indiens pour me servir de surveillants par rapport aux grands, ce qui me réussissoit assez bien. Je fus depuis ce temps-là assez exactement averti de tout ce qui se passoit dans le carbet, et je tâchois de remédier à tout. Je compris pourtant depuis, par les fréquentes rechutes des Indiens dans leurs superstitions, quelle



est la force d'une éducation mauvaise , et combien on a de peine de revenir des idées et des opinions qu'on a pour ainsi dire sucées avec le lait. Tous ces motifs me déterminèrent à m'appliquer sérieusement à l'éducation des enfants ; je résolus donc d'en prendre un certain nombre avec moi : je n'en eus d'abord que quatre. Les Indiens ont beaucoup de peine à se défaire de leurs enfants ; ce sont autant de serviteurs dont ils se privent. Cette considération m'a toujours obligé de n'en prendre que dans les familles nombreuses ; j'ai constamment refusé ceux qui étoient uniques quand on me les a offerts. Le nombre s'en augmenta peu à peu : j'en eus jusqu'à douze qui demeuroient avec moi , et je m'appliquai tout de bon à leur éducation , ne doutant point qu'ils ne fussent un jour les colonnes de la mission , et j'en vois à présent les fruits. Je ne négligeai pas les autres ; je leur faisais souvent le catéchisme et leur apprenois les prières. J'ai surtout tâché de leur inspirer le mépris pour les superstitions de leurs ancêtres : en quoi, grâce à Dieu, je puis dire avoir réussi. Ceux que j'instruis plus particulièrement savent lire et chanter ; quelques-uns même savent la note , ce qui m'est d'un grand secours pour le service divin.

Je reviens à nos néophytes. Depuis la dernière affaire qui étoit arrivée , ils parurent changés. Je ne m'y fiois pourtant pas , connoissant parfaitement leur hypocrisie



et le penchant qu'ils avoient à la superstition. Les hommes en paroisoient plus éloignés, mais la plupart des femmes y avoient beaucoup d'attachement; tellement qu'il me falloit toujours être sur mes gardes quand quelqu'un étoit malade. Pour obvier à cela, je me suis adonné à la chirurgie et à la médecine. Quelques cures assez heureuses que je fis d'abord me gagnèrent leur confiance. C'est toujours à moi qu'ils s'adressent à présent dans leurs maladies. Dans la suite, j'ai fait instruire deux jeunes Indiens à qui j'ai donné le soin des malades. Ils saignent fort adroitement tous deux, et me soulagent beaucoup; car ce n'étoit pas un petit travail pour moi de traiter les malades, surtout quand il y en avoit nombre, et qu'il falloit que j'en prisse soin moi-même. Les remèdes me manquent souvent; c'est une grande charité de m'en procurer; car, à mesure qu'on soulage les corps, on détruit insensiblement la confiance qu'ils ont aux piayes.

Il nous mourut, cette année-là même, une très-fervente chrétienne du carbet d'Aoüssa. Elle fut mordue d'un serpent à grelot. C'est une sorte de serpent venimeux qui a au bout de la queue une espèce de grelot qui fait assez de bruit quand il la remue. L'Indienne fut mordue à sept heures du matin. Ses compagnes la ramenèrent au carbet sans mouvement et sans connoissance; car c'est le propre de cette espèce de serpent, de faire perdre par sa morsure la connoissance et

l'usage de la langue. Le chef du carbet envoya aussitôt un petit Indien m'avertir à Icaroüa ; mais le petit Indien, soit par paresse ou par timidité, se cacha dans le bois, et retourna sur ses pas, comme s'il fût venu m'avertir ; j'allai l'après-dîner à Aoüssa, selon ma coutume, pour visiter les Indiens.

Je trouvai sur le chemin des Sauvages qui me demandèrent si j'allois voir l'Indienne qui avoit été mordue du serpent ; à quoi ayant répondu que je ne savois rien de cet accident, j'envoyai sans perdre de temps un petit Indien qui étoit avec moi à Icaroüa, prendre de la thériaque. Je poursuivis mon chemin et doublai le pas. Je trouvai la pauvre Indienne sans mouvement. J'envoyai aussitôt chercher le serpent ; car c'est le propre de ce serpent, quand il a mordu, de s'engourdir, et il reste sur la place. On me l'apporta, je l'éventrai, je lui ôtai le foie et le cœur, que je détrempai dans la thériaque. J'en fis prendre à la malade, et aussitôt la connoissance lui revint avec la parole. Je la crus hors d'affaire ; mais le venin avoit déjà gagné le cœur, et la Sauvage, qui sentoit bien son mal, me dit nettement qu'elle en mourroit. Si le remède lui eût été donné sur-le-champ, je crois que je l'aurois guérie, comme il m'est arrivé depuis d'en guérir d'autres.

L'Indienne donc se sentant proche de sa fin, profita des moments de connoissance que lui avoit procurés le remède, pour se disposer à la mort. Elle fit une confession

générale avec une exactitude et un esprit de pénitence qui me charmèrent. Elle ne parla ensuite que du paradis et de Dieu. Elle me disoit les choses les plus touchantes. Son mari fondoit en larmes ; elle lui demanda pardon des sujets de chagrin qu'elle pouvoit lui avoir donnés. « Ne m'abandonne pas, Baba, je me meurs, » me disoit-elle. Elle passa ainsi la nuit, répétant avec dévotion tous les actes que je lui suggérais. Elle baisoit le crucifix avec une dévotion charmante, et me demandoit souvent elle-même à le baiser. Je lui donnai l'Extrême-Onction de grand matin. Son cousin, chef du carbet, la voyant mourir, s'approcha d'elle et lui dit un mot : « Marie, ma cousine, tu te meurs, va donc auprès du Tamoussi. C'est là que j'espère te revoir un jour. »

Je fus attendri (et qui ne l'eût pas été) en entendant de pauvres Sauvages si pleins de foi et de confiance en Dieu. Cette mort me toucha beaucoup. On ne pouvoit guère avoir plus de mérite qu'en avoit la néophyte que je perdis. Elle étoit pleine d'esprit et de bon sens, et avoit un attachement sincère à la religion qu'elle avoit embrassée. C'est celle-là même qui nous invitoit si souvent à venir chez eux pour l'instruire du Christianisme. Le Seigneur la trouva mûre pour le ciel, et nous l'enleva pour récompenser sans doute ses vertus.

Cette même année je me déterminai à changer de demeure. L'endroit où nous étions étoit si désagréable



et d'ailleurs si fatigant pour moi, que je ne pouvois y demeurer plus longtemps sans m'exposer à ruiner entièrement ma santé. J'avois remarqué à trois bonnes lieues d'Icaroüa un endroit tout à fait propre pour s'établir. C'étoit un amas confus de petits tertres ou collines au bord d'une assez grande rivière qu'on appelle Kourou. Il n'y avoit qu'une lieue de là à son embouchure. D'ailleurs j'étois bien aise de rassembler tous les Indiens en un carbet pour les avoir plus à portée. J'en parlai au chef ; ils m'en témoignèrent d'abord beaucoup d'éloignement ; ceux du carbet d'Aoüssa s'y déterminèrent aussitôt. Pour ceux d'Icaroüa, surtout les anciens, ils avoient de la peine à quitter la demeure de leurs ancêtres, me disoient – ils, et ne vouloient pas s'en écarter. Plusieurs cependant me donnèrent parole de venir, et vinrent effectivement avec ceux d'Aoüssa faire leurs abatis à l'endroit désigné. Les plus anciens d'Icaroüa nous laissèrent faire. J'avois beau leur représenter l'incommodité de la situation de leur carbet, fort éloigné de tout ce qui pouvoit servir aux commodités de la vie, comme la chasse, la pêche et les plantages ; et qu'au contraire l'endroit où je voulois les établir étoit plus commode et le plus agréable du monde, puisque tout y seroit à portée par la commodité que nous en donneroit la rivière. Ils avoient là leurs habitudes, et me disoient toujours qu'ils ne pouvoient abandonner leurs terrains ; que puisque leurs ancêtres y avoient



demeuré, ils y vouloient aussi finir leurs jours. Je ne voulus pas les presser davantage alors ; j'allai toujours commencer avec ceux qui se trouvèrent de bonne volonté. Il s'abattit bien du bois ; mais on ne pouvoit s'établir cette année-là (1713) : il falloit attendre l'année suivante, pour donner le temps aux vivres de venir à leur maturité.

Comme j'étois contraint d'aller et de venir très-souvent d'Icaroüa à Kourou, et de Kourou à Icaroüa, je contractai une grande maladie qui me réduisit bientôt à l'extrémité. Je reçus tous les sacrements ; mais le Seigneur ne me trouva pas digne de lui. Je revins ; mais je n'en fus pas mieux ; étant seul, j'étois toujours obligé d'être en campagne pour me transporter d'un lieu à un autre. Enfin, après bien des travaux et des fatigues, et malgré une quinzaine de maladies que j'ai eues dans l'espace de trois ans, le Seigneur m'a fait la grâce d'en venir à bout : peu à peu, tout est venu s'établir à Kourou, et c'est où je suis à présent. J'y ai fait bâtir une église assez propre, mais à la façon des bâtimens indiens, c'est-à-dire couverte de feuilles. Depuis huit à neuf ans qu'elle est bâtie, elle est déjà en fort mauvais état et menace ruine de tous côtés. Je songe à en faire une plus solide, comme je crois vous l'avoir marqué dans ma lettre précédente. Je commencerai bientôt, et j'espère en venir à bout.

Les Indiens, au reste, firent paroître une grande

ardeur pour bâtir l'Église; tous s'y employèrent, jusqu'aux femmes qui chargeoient la terre et l'eau dont on avoit besoin. Le zèle que les Indiens firent paroître en cette occasion, malgré leur nonchalance naturelle, me convainquit assez de leur sincérité et de leur attachement à la religion, quoique les préjugés de l'enfance et la force des habitudes vicieuses les entraînaient souvent et leur fissent faire bien des fautes. Un des chefs qui y travailloit avec une assiduité et une ardeur extraordinaires, contracta une maladie qui le conduisit au tombeau. Il me dit en mourant que puisqu'il ne pouvoit voir l'église achevée pendant sa vie, il souhaitoit du moins d'y être enterré. Nous avons depuis deux ans une chapelle où nous enterrions nos morts; celui-ci voulut être enterré dans l'église neuve, ce que je lui accordai volontiers. Ce fut une vraie perte pour la mission; car c'étoit ordinairement lui qui mettoit tout en train quand il s'agissoit de travailler pour le Tamoussi. J'espère que le Seigneur aura récompensé un si grand zèle pour son service.

C'est donc sur le bord de cette rivière que je suis établi à présent, et que je tâche tous les jours d'attirer des Indiens de tous côtés, m'étant vu jusqu'ici hors d'état de parcourir différents carbets, parce que la paroisse étant ici établie, on ne peut guère s'en éloigner sans beaucoup d'inconvénients. D'ailleurs, du caractère que sont les Indiens, il vaut beaucoup mieux qu'ils ne

soient pas baptisés que de l'être hors de la mission. J'en connois très-peu, ou, pour mieux dire, je n'en sache presque aucun qui puisse vivre longtemps en chrétien quand il est mêlé avec d'autres Sauvages non baptisés. Ainsi je me suis fait une loi de ne baptiser que ceux qui veulent venir s'établir dans la mission : je me contente de les y attirer, et c'est ce que j'ai fait avec assez de succès. Sans les mortalités qui m'ont enlevé près de la moitié de mes Indiens au commencement de mon établissement à Kourou, j'en aurois ici plus de six cents.

J'ai de quatre sortes de nations indiennes toutes différentes, partagées en quatre grands carbets avec leurs chefs. La nation principale et la plus nombreuse, c'est celle des Galibis, dont c'est ici proprement le pays, qui s'étend depuis Cayenne jusqu'à l'Orénoque, au delà même, quoiqu'il y ait quelques autres nations mêlées. J'en ai ici deux carbets nombreux, qui ont chacun leur capitaine, nommés par M. le gouverneur et avec brevet de lui. Le plus ancien de ces deux capitaines s'appelle Louis-Remi Tourappo, celui-là même dont je vous ai déjà parlé. L'autre est tout jeune et s'appelle Valentin. Il a été mon élève et a succédé à son oncle qui mourut, il y a quatre ans, dans un voyage qu'il fit aux Amazones. Ces deux carbets peuvent faire le nombre de deux cent cinquante personnes et davantage. Un autre carbet est d'une nation qu'on appelle



Coussaris, dont le pays est au delà d'Oyapock. Ils étoient venus ici il y a environ huit ans pour danser selon la coutume ; ils s'y établirent et se sont faits chrétiens. Ils sont à peu près trente à quarante personnes. Leur langue approche fort de celle des Galibis ; ainsi ils ont eu bientôt appris celle-ci et la parlent fort bien actuellement. Une autre nation, venue de la rivière des Amazones, s'est encore établie ici par nos soins. On les appelle Maraones. Ils se sont aussi tous faits chrétiens. Leur langue est presque aussi la même que celle des Galibis. Ils sont environ trente personnes. Mais la plus nombreuse de toutes les nations que j'ai rassemblées ici et sans contredit la meilleure est celle des Arouas. J'en ai plus de cinquante, et j'en ramasse tous les jours. Ce sont les débris d'une mission portugaise qui se sont dispersés çà et là. Ils sont presque tous baptisés et bien instruits. Les vexations continuelles des Portugais les ont obligés à les quitter. Ils se sont venus réfugier à Cayenne, où M. notre gouverneur, qui a beaucoup de bontés pour toute sorte d'Indiens, les a reçus favorablement et leur a assigné des terres. J'en attire le plus que je puis à la mission de Kourou, et le bon traitement que je tâche de faire à ceux qui y sont établis, en attire tous les jours quelques-uns. Peu à peu j'espère les avoir tous. Leur langue est assez difficile, et n'a nul rapport avec celle des Galibis. Il m'a fallu l'apprendre, et je commence à l'entendre passablement.



Je les ai remis dans l'ordre; j'ai marié selon la forme de l'Église ceux qui ne l'étoient pas, et j'ai baptisé tous les enfans qui n'avoient pas encore reçu ce sacrement. Ce sont au reste de tout autres gens que les Galibis; laborieux, actifs, et surtout très-bons navigateurs. On les appelle les loups de mer; leur carbet est séparé de celui des Galibis, et ils ont leur chef particulier nommé par M. le gouverneur.

Voilà à peu près l'état de la mission de Kourou, où ce que je puis faire de mieux pour le présent, est de m'y tenir, d'y cultiver avec soin ceux qui y sont établis, et de tâcher d'en attirer le plus que je pourrai. Car rien de plus hors d'œuvre pour un homme seul comme moi, que de faire des courses chez les autres Indiens. J'y gagnerois peu par rapport à ceux qui sont dans la mission. Je me contente d'attirer le mieux que je puis les autres à venir s'établir ici; je leur parle toutes les fois qu'ils viennent à Kourou, ce qui arrive assez souvent. Si je les sens dans la disposition de venir se fixer ici, alors je vais chez eux, et je fais peu de voyages que je n'en amène quelques-uns. J'en ai fait un à Connanama et à Iracoubo, il y a deux ans, qui me valut quatorze Indiens; j'en ai fait un, il y a quelque temps, assez près d'ici, qui m'en a valu dix, dont quatre sont déjà baptisés. Je m'arrête cependant le moins que je puis dans ces sortes de voyages; ma présence est infiniment nécessaire ici; où il ne manque jamais

d'arriver quelque désordre quand je n'y suis pas, sans compter les malades qui ne sont point secourus. Je me suis donc borné à me tenir ici, et j'y fais ma résidence ordinaire. Que me serviroit-il de faire des courses pour ne rapporter aucun fruit de mes peines? Car il m'est évident que je ne puis, sans profaner le baptême, faire chrétien quelque Sauvage que ce soit, en le laissant sur sa bonne foi chez lui. Je n'ai point encore connu d'Indien capable de se maintenir dans la religion de lui-même. Quand ils sont sous mes yeux, à force de catéchiser, de les exhorter, de les presser, j'en tire quelque chose, et ils mènent une vie assez chrétienne. Hors de là, c'est folie que de les faire chrétiens. Il faut les ramasser et les mener à la mission. Je me borne donc à les y attirer autant que je puis. Pour cela, il faut être assidu et demeurer à la mission, où je ne suis pas sans occupation. Je puis vous assurer que j'en suis quelquefois tout étourdi et tout hébété, surtout les jours de fête, où j'ai à peine le temps de prendre ma réfection et de dire mon bréviaire. Car je suis tout ici : missionnaire, curé, médecin, chirurgien, juge, arbitre des différends, etc. Tout passe par mes mains ; il faut que je réponde à tout, que j'accorde tout, que j'écoute patiemment toutes les petites affaires ; et ils ne laissent pas que d'avoir bien des différends entre eux. J'en suis quelquefois si las et si accablé, qu'il me faut des heures entières pour me remettre des efforts que je fais pour ne pas

m'impatienter, après avoir essayé leur importunité pendant longtemps.

Si vous me demandez l'état de la religion dans cette mission, je vous dirai que, comme partout ailleurs, il y a du bon et du mauvais. Il y a des chrétiens assez fervents; il y en a même que je crois incapables de renoncer à leur religion et de retourner à la vie de Sauvages; comme il y en a aussi sur lesquels je ne compte guère. Les fréquentes rechutes dans leurs anciennes superstitions et dans leur manière de vivre, me donnent de temps en temps de cruels moments de chagrin. J'ai surtout toute la peine du monde à les réduire aux lois du mariage. Ce sont souvent des mariages prématurés que je fais passer du concubinage au mariage légitime dans l'Église; ce qui me tourmente beaucoup. Je fais venir les coupables lorsqu'on m'avertit, je leur impose des pénitences, je les sépare pour un temps, ensuite je leur demande s'ils se veulent pour mari et femme, et je les marie; bien des gens en sont réduits là.

Je ne dis rien de leurs superstitions; mais surtout de la piayerie. Quelques femmes en sont si infatuées, que c'est toujours merveille quand, dans leurs maladies, elles n'ont pas recours à quelques piayes. Mais ceux-ci, qui ont renoncé à ce métier et qui me craignent, refusent de piayer. Elles leur chantent pouille, et leur veulent un mal infini. Les choses étoient allées



si loin il y a cinq à six ans , que je crus devoir interposer l'autorité de M. notre gouverneur , qui exila un piaye et le bannit de la mission. Nonobstant tout cela , on importune encore les piayes quelquefois. Je venois d'en baptiser un il y a environ cinq ans ; je l'avois fait renoncer à la piayerie dans l'église et devant tout le monde ; j'avois déclaré le changement de cet Indien. Malgré tout cela , au sortir de l'église , une femme vint le prier à l'oreille de venir voir son enfant. Celui-ci , transporté de haine et d'indignation , retourne sur ses pas et me dit : « Baba , tiens , vois-tu cette femme ? tu viens de me baptiser , et devant tout le monde tu m'as fait renoncer à la superstition , et elle me vient encore importuner. » Cet acharnement à la superstition me donne de temps en temps bien du dégoût de ces peuples. Il faut avouer cependant que tous les hommes , les jeunes gens surtout , et quelques jeunes Indiennes que j'ai élevées , en ont un mépris infini.

Mais je m'aperçois que cette lettre est déjà bien longue et peut - être bien ennuyeuse , quoique j'eusse encore une infinité de choses à dire. Je finis , mon très-cher Frère , par vous prier de recommander la mission et le missionnaire aux prières de vos amis. Je suis avec une sincère et respectueuse inclination,

Mon très-cher Frère, etc.

AIMÉ LOMBARD, S. J.



Après le P. Lombard, écoutons encore quelques contemporains qui, ayant vu les choses de leurs propres yeux, en ont parlé avec pleine connaissance, et sans autre intérêt que celui de la vérité.

Citons d'abord le docteur Barrère<sup>1</sup>; cet auteur grave et impartial, qui a demeuré plusieurs années dans la Guyane, se plaît à rendre hommage au zèle et au succès des missionnaires de ces contrées. Dans sa *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, il s'exprime ainsi : « Les Galibis, dit-il<sup>2</sup>, et les autres Sauvages qui ont été plus à portée d'être instruits par les missionnaires, sont devenus de très-bons chrétiens. Il y en a qui sont assez fervents et incapables de renoncer à la religion et de retourner à la vie des Sauvages, malgré le fort attachement qu'ils ont naturellement à leurs superstitions. On est redevable de la conversion de ces peuples aux RR. PP. jésuites, qui ont fait et continuent de faire depuis longtemps plusieurs voyages dans ces terres, pour ramener au bercail des brebis égarées. »

Et ailleurs, parlant tout spécialement de l'œuvre du P. Lombard, il disait : « C'est sur les bords de la rivière de Kourou, à une lieue de son embouchure,

<sup>1</sup> Pierre Barrère était docteur botaniste du roi dans l'île de Cayenne, et en cette qualité il a publié, outre l'ouvrage que nous citons ici, un livre intitulé : *Essai sur l'histoire naturelle de Cayenne*.

<sup>2</sup> *Nouvelle relation...*, p. 219.

que les RR. PP. jésuites ont établi une mission, où ils ont rassemblé plusieurs nations indiennes errantes et répandues dans les forêts. On ne sauroit assez louer le zèle avec lequel ces bons Pères cultivent cette Église, et instruisent des vérités de notre religion plus de cinq cents Indiens qu'ils ont soumis au joug de l'Évangile<sup>1</sup>. »

Un autre contemporain, qui a aussi habité la Guyane, et qui en a composé une histoire intéressante, le chevalier de Milhaud, fait, en cet ouvrage, un éloge complet du P. Lombard<sup>2</sup>. Il reconnaît que le pieux missionnaire a eu pour les Sauvages le zèle d'un apôtre et le cœur d'un père; que, par son ingénieuse charité, il a su faire de ces barbares des hommes, et de ces hommes de parfaits chrétiens. Puis il ajoute : « Sa patience et son courage lui ont fait surmonter des difficultés si grandes,

<sup>1</sup> *Nouvelle relation...*, p. 22 et 23.

<sup>2</sup> Le chevalier de Milhaud, cité par le P. Labat. Ce savant dominicain, qui a mis au jour les *Voyages du chevalier Des Marchais*, avoue que, pour ce qui regarde Cayenne et la Guyane, ne trouvant point dans les notes de celui dont il publie le voyage de quoi satisfaire la curiosité du lecteur, il y a suppléé en prenant tout ce qu'il donne au public dans les *Mémoires manuscrits du chevalier de Milhaud*. (T. III, p. 118.) C'est donc le chevalier de Milhaud qui parle réellement ici sous le nom du chevalier Des Marchais. — Nous avons cité plus haut (p. 238, n° 1) un exemplaire manuscrit du chevalier de Milhaud, autre que celui dont Labat s'est servi, et nous avons ajouté que l'auteur s'y plaint de ce que son copiste ne l'a pas toujours reproduit exactement. Mais les points sur lesquels M. de Milhaud reprend le P. Labat regardent le cours des rivières et la botanique, et n'ont aucun rapport avec la partie qui nous occupe.

qu'elles auroient rebuté et effrayé tout autre qu'un homme apostolique. Il a rassemblé et rendu sédentaires des peuples volages au souverain degré; d'errants et de paresseux qu'ils étoient, il en a fait des colons habiles et laborieux, pleins de bonne foi, de charité et de sagesse. J'ai vu des ouvriers françois qui se sont trouvés parmi eux, qui m'ont assuré que, quand ces Indiens les entendoient jurer ou se quereller, ils se disoient les uns aux autres : *Ils ne sont pas chrétiens; il faut avertir le Père, afin qu'il les baptise.* Ce zélé missionnaire a rassemblé en une même bourgade plus de six cents personnes, qui vivent d'une manière si parfaitement chrétienne, qu'on trouveroit chez eux la manière dont les premiers chrétiens vivoient, si les livres saints qui l'ont apprise étoient perdus<sup>1</sup>. »

Animés par les exemples du P. Lombard, et encouragés par les développements si heureux et si rapides qu'avait pris la mission de Kourou, d'autres Pères de la Compagnie travaillèrent bientôt, sur différents points de la Guyane, à fonder de semblables établissemens.

Parmi eux se distingua le P. Elzéar Fauque. Élevé à l'école du P. Lombard, pendant un temps le compagnon de ses travaux, et plus tard son successeur dans la direction des missions de la Guyane<sup>2</sup>, le P. Fauque

<sup>1</sup> *Mémoires ms. du ch. de Milhaud*, cités par le P. Labat, t. III, p. 180.

<sup>2</sup> Il ne faut pas confondre le supérieur ou directeur des missions avec le supérieur général des missionnaires. Les jésuites de Cayenne furent



contribua plus que tout autre à la formation de ces colonies chrétiennes, où des tribus sauvages, jusque-là errantes et divisées entre elles, venaient vivre, comme une seule famille, sous la loi bienfaisante de Jésus-Christ.

Après plusieurs voyages dans l'intérieur du pays, de longues courses à la recherche de peuplades infidèles, le P. Fauque parvint, avec le secours de quelques autres missionnaires, à former trois centres de réunions pour les Indiens néophytes : l'un sur l'Oyapock, l'autre à l'embouchure du Camopi, et le troisième près de la rivière d'Ouanari.

La mission de Saint-Paul-d'Oyapock, distante de onze lieues environ du fort bâti par les Français en 1725, sur la même rivière, dut en partie son origine et ses accroissements au zèle du P. Arnaud d'Ayma. Les *Lettres édifiantes* nous montrent ce courageux missionnaire fixé chez la nation la plus reculée des Pirioux. « Il y est logé dans une misérable hutte, et là, vivant comme ces pauvres Sauvages, il passe la journée, partie à la prière, partie à l'étude de leur langue, partie à l'instruction des enfants<sup>1</sup>. » Ce dévouement à toute épreuve ne demeura pas sans récompense. Les Pirioux furent si touchés de l'affection du missionnaire et des

longtemps soumis au supérieur général qui demeurait dans les Antilles. Plus tard, en 1730, ils en eurent un dans la Guyane, qui était aussi *préfet apostolique*. — Le P. de Vilette fut le premier qui fut revêtu de ces fonctions à Cayenne. Voyez *pièces justificatives*, n° 4.

<sup>1</sup> *Missions d'Amérique*, t. VII, p. 232.



soins assidus qu'il leur prodiguait, qu'ils se déterminèrent à le suivre partout où il les conduirait. Le P. d'Ayma réunit donc toute la peuplade sur les bords de l'Oyapock, et il mit cette chrétienté naissante sous la protection de saint Paul, l'apôtre des gentils<sup>1</sup>. Le P. Fauque, qui raconte ces détails édifiants, ajoute que dans un voyage qu'il fit dans cette mission, en novembre 1738, il la trouva plus florissante et plus nombreuse que jamais. « Outre les Pirioux et autres Sauvages qui l'habitoient déjà, la nation entière des Caranes venoit de s'y établir, et en faisoit un des plus beaux ornements<sup>2</sup>. »

La mission de Notre-Dame-de-Sainte-Foi fut établie peu après celle de Saint-Paul. Le P. Fauque en avait, depuis plusieurs années, déterminé la position. Ce fut dans une langue de terre formée par le confluent des deux rivières d'Oyapock et de Camopi, à trente lieues environ de la mer, que le P. Bessou et le P. d'Huberland travaillèrent, tour à tour, à poser les fondements de la nouvelle colonie. Ailleurs, pendant que le P. Maurice Fourré se consacrait à la conversion des Palicours, le P. Joseph d'Ausillac, au prix de beaucoup de sueurs et de fatigues, rassemblait dans l'Ouanari<sup>3</sup> les

<sup>1</sup> *Lettres édifiantes : Amérique*, t. VII, p. 330.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 372.

<sup>3</sup> Dans la Guyane, on donne communément au pays le nom de la rivière qui l'arrose. L'Ouanari est une petite rivière qui se trouve entre l'Oyapock et l'Approuague.

Indiens du voisinage, c'est-à-dire les Tocoyènes, les Maouriaux et les Maraones <sup>1</sup>.

D'un autre côté, au delà de Cayenne une mission s'élevait à Sinnamari, par les soins du P. Matthieu Caranave. Cette mission, qui devint bientôt l'émule de celle de Kourou <sup>2</sup>, fut placée sous l'invocation de saint Joseph. Ainsi, à l'époque où nous sommes parvenus, en 1741, de la rivière d'Oyapock, qui avoisine les possessions portugaises, à celle de Sinnamari, qui s'approche davantage du territoire hollandais, c'est-à-dire d'une extrémité de la Guyane française à l'autre, les missionnaires avaient couvert le sol de ces pieux et utiles établissements.

Dans des cartes de ce pays, postérieures à celle qui fut dressée, en 1741, par les jésuites de Cayenne, et dont nous nous sommes servi ici, on trouve indiquée une mission sur la rivière d'Approuague. Cette mission est-elle l'œuvre des religieux de la Compagnie? Nous ne pouvons le dire, car les documents nous manquent à ce sujet; ce qu'il y a de certain, c'est que le P. Lombard avait senti l'importance d'une fondation

<sup>1</sup> *Lettres édifiantes: Amérique*, t. VII, p. 344.

<sup>2</sup> Quelques années plus tard, M. Metterand égalait la mission de Sinnamari à celle de Kourou; or, nous savons que la mission de Kourou avait compté d'abord 500 habitants, que le chiffre en était monté ensuite à 600; nous lisons de plus, dans un mémoire adressé par le P. Lombard en 1738 au ministre de la marine, que la mission de Kourou n'était guère inférieure alors à celle de la ville de Cayenne; on peut juger par là quelle était à peu près celle de Sinnamari.

de ce genre sur l'Approuague ; il s'occupe avec ardeur de ce projet dans plusieurs de ses lettres, où il en expose l'opportunité et les avantages. Dans un mémoire adressé au ministre de la marine, M. de Maurepas, il lui fait connaître que tout son désir serait, « *selon qu'il en est autorisé de la cour*, de former cet établissement à Approuack, en y réunissant tous les Indiens chrétiens qui viennent des Indes portugaises ; » puis, répondant aux objections qu'avait soulevées un des administrateurs de la colonie, il ajoutait : « On dit qu'il seroit difficile de rassembler les Indiens ; c'est l'affaire des missionnaires de les rassembler. J'ai à ma main plus de cent personnes à y mettre qui ne demandent pas mieux, pour peu que les puissances veuillent bien seconder les missionnaires. Il ne sera pas difficile de conduire là insensiblement tous les Indiens chrétiens transfuges des Portugais ; et rien ne me paroît plus aisé que l'établissement de cette mission, qui sera d'ailleurs d'une très-grande utilité pour la colonie <sup>1</sup>. »

Le missionnaire revient plus d'une fois sur ce dessein qu'il a tant à cœur ; et tout spécialement dans une lettre qu'il adressait, le 11 avril 1733, au P. de la Neuville, procureur des missions d'Amérique à Paris <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Lettres du P. Lombard...* du 3 septembre 1833 et du 1<sup>er</sup> janvier 1834. (Archives de la marine.)

<sup>2</sup> On peut voir dans cette pièce, imprimée parmi les *Lettres édifiantes* (Amérique, t. VII, p. 334), les avantages que le P. Lombard se promettoit de l'établissement de la mission de l'Approuague, non-seulement



Nous ne voyons pourtant pas que, du vivant du P. Lombard, le projet ait eu des suites. Il est probable que plus tard il a été mis à exécution, du moins dans la partie principale, qui était l'établissement d'une mission sur les bords de l'Approuague.

Quoi qu'il en soit, jetons encore un coup d'œil sur la mission de Kourou; cette première chrétienté des Indiens de la Guyane, et le modèle de toutes les autres, nous offrira un tableau fidèle de tout ce qui se fait et se passe dans ces asiles de la vertu et du bonheur. C'est au P. Lombard lui-même que nous en empruntons les intéressants détails : « Je vous ai déjà entretenu, écrit-il au P. de la Neuville <sup>1</sup>, de la première peuplade établie à Kourou, où nous avons rassemblé un grand nombre de Sauvages, et de l'église que nous y avons construite <sup>2</sup>. Cette peuplade est située dans une fort belle anse arrosée de la rivière de Kourou, qui se jette en cet endroit dans la mer. Nos Sauvages l'ont assez bien fortifiée : elle est fraisée <sup>3</sup>, palissadée et défendue par des espèces de petits bastions. Toutes

pour le bien de la religion, mais aussi dans l'intérêt bien entendu de la colonie.

<sup>1</sup> *Lettres édifiantes*, p. 325. — Cette lettre, écrite en 1733, dix ans plus tard que celle qui a été reproduite plus haut (p. 290) et qui est de 1723, constate le progrès opéré dans la mission de Kourou depuis cette époque.

<sup>2</sup> Cette église avait été bâtie en 1728, sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge.

<sup>3</sup> *Fraiser*, terme de fortification, qui signifie garnir de pieux par dehors.



les rues sont tirées au cordeau, et aboutissent à une grande place, au milieu de laquelle est bâtie l'église, où les Sauvages se rendent matin et soir, avant et après le travail, pour faire la prière, et écouter une courte instruction.

« Connoissant, comme vous faites, la légèreté de nos Indiens, vous aurez sans doute été surpris, mon révérend Père, qu'on ait pu fixer ainsi leur inconstance naturelle : c'est la religion qui a opéré cette espèce de prodige ; elle prend chaque jour de fortes racines dans leurs cœurs. L'horreur qu'ils ont pour leurs anciennes superstitions, leur exactitude à approcher souvent des sacrements, leur assiduité à assister aux offices divins, les grands sentiments de piété dont ils sont remplis au moment de la mort, sont des preuves non suspectes d'une conversion sincère et durable.

« Nos François, qui viennent de temps en temps à Kourou, admirent la piété et la modestie avec laquelle ces Sauvages assistent au service, et la justesse dont ils chantent l'office divin à deux chœurs. Vous seriez certainement attendri, si vous entendiez les motets que nos jeunes Indiens chantent à la messe, lorsqu'on élève la sainte hostie.

« Cette peuplade, qui est comme le chef-lieu de toutes celles que nous projetons d'établir, s'est accrue considérablement par le nombre des familles indiennes qui viennent y fixer leur demeure, et par la multitude

des jeunes gens que j'ai élevés, la plupart dès leur enfance, et qui sont maintenant pères de famille. Les premiers y sont attirés par les avantages qu'ils trouvent avec nous. Au lieu qu'errants dans leurs forêts, ils cherchoient avec bien de la peine de quoi vivre, et étoient sujets à de fréquentes maladies qui, faute de soins, les enlevoient souvent dans la fleur de l'âge; ici, ils se procurent sans tant de fatigues, et abondamment, tout ce qui est nécessaire à la vie; ils sont plus rarement malades, et l'on n'épargne aucun soin pour rétablir leur santé quand elle est altérée. Enfin le bonheur que goûtent nos néophytes, réunis ensemble dans un même lieu, n'ayant pu être ignoré d'un grand nombre de nations sauvages qui habitent la Guyane, ces bons Indiens me sollicitent continuellement et me pressent d'envoyer chez eux des missionnaires, pour y faire des établissemens semblables à celui de Kourou. Quelle ample moisson, si nous avons assez d'ouvriers pour la recueillir!

« Le grand nombre des familles qui composent la peuplade, et dont les chefs sont encore jeunes, contribue beaucoup au bon ordre et à la ferveur qu'on y voit régner. Depuis vingt-trois ans que je me suis attaché à la nation des Galibis, ils ont tous été sous ma conduite dès leur bas âge; leur piété est solide, et c'est sur leurs exemples que se forment les nouveaux venus, qui, presque sans y faire réflexion, se laissent entraîner au

torrent, et s'assujettissent avec moins de peine aux exercices ordinaires de la mission. »

Tel fut pendant d'assez longues années l'état prospère de ces missions, lorsque les religieux qui y avaient consacré leur santé, leurs forces, leur vie, s'en virent cruellement arrachés. Ce n'est pas ici le lieu d'accuser ni de se plaindre; mais peut-on ne pas éprouver une affliction profonde, quand on voit ainsi perdu et anéanti, presque sans espérance pour l'avenir, le fruit de tant de dévouements, de tant d'années de fatigues et de travaux. On ne saurait, sans avoir le cœur navré de douleur, parcourir les correspondances privées ou officielles qui transmettaient alors, de la colonie à la métropole, les tristes détails de cette œuvre de destruction morale et religieuse. Que sont devenus, en effet, ces sanctuaires de vertu et de piété chrétienne? Où s'en sont allés ces sentiments de foi et de religion, ces habitudes d'ordre, de subordination et de travail qui avaient fait non-seulement des Indiens de la Guyane, mais encore des Nègres africains de la colonie<sup>1</sup>, des

<sup>1</sup> Outre le soin spirituel des colons français dont ils étaient chargés, et le ministère apostolique qu'ils remplissaient auprès des naturels du pays, les jésuites, à Cayenne, comme partout ailleurs dans les missions, s'occupaient tout spécialement de l'instruction des Nègres. Si l'on veut se faire une idée de l'influence que ces Pères exerçaient sur ces natures dégradées, il suffit de lire le récit que fait le P. Fauque d'une expédition entreprise par lui en 1751, à la recherche des nègres marrons de la colonie. (On appelle ainsi les noirs qui se sont enfuis de chez leurs maîtres pour se mettre dans une triste et souvent coupable liberté.) Il se



hommes bons et raisonnables, et même, en certain nombre, de parfaits chrétiens. Tout cela s'est évanoui; le même coup qui a frappé les jésuites, a frappé de mort ces belles institutions. Et comment aurait-il pu en être autrement? C'était l'esprit philosophique qui renversait la société fondée par saint Ignace, et l'esprit philosophique peut-il rien conserver au point de vue de la religion et de la morale, et même de l'ordre social? Pour en juger, il faut savoir ce que firent nos modernes réformateurs. Il fallait bien, au moins dans l'opinion, remplacer les jésuites. On rêva donc une colonisation colossale qui allait faire de la Guyane un nouveau Pérou<sup>1</sup>. Sur des invitations pompeuses, sur des promesses les plus séduisantes, une foule innombrable de colons, hommes, femmes, enfants, se précipitent sur cette terre de promesse, dans l'espérance

trouvait alors non loin de Cayenne une bande de ces nègres fugitifs, au nombre d'environ soixante-dix, et dont quelques-uns avaient quitté leurs maîtres depuis vingt ans; le gouverneur était résolu d'envoyer contre eux un détachement de soldats; le P. Fauque se présente, il demande à aller lui-même trouver ces rebelles, et à employer d'abord les voies de la douceur et de la persuasion; on hésite, puis on accepte son offre. Il part, et après plusieurs mois de patience employés à courir dans les bois après ces brebis égarées, le missionnaire amène en triomphe, dans la ville chef-lieu de la colonie, cinquante de ces esclaves soumis et repentants.

<sup>1</sup> Il s'agissait aussi et surtout de faire diversion dans l'esprit public à la perte du Canada. Il n'en est pas moins vrai que cette coïncidence de la destruction des jésuites avec les désastres de la colonie de Kourou n'est pas heureuse pour le duc de Choiseul.



d'une prompte et brillante fortune. Voilà le rêve, et quelle fut la réalité?

C'était en 1763 que les futurs propriétaires et cultivateurs débarquèrent sur le sol de la Guyane ; et deux ans plus tard, rapporte M. Malouet, de 14,000 individus qu'ils étaient, le chevalier de Balzac n'en trouva plus, en 1765, que 918 encore vivants<sup>1</sup>. Mais dans cet intervalle de deux années, une autre révolution non moins funeste s'était opérée dans le pays. Les missions jadis si florissantes des PP. Lombard, Fauque et de leurs frères d'apostolat avaient été en partie abandonnées et

<sup>1</sup> *Mémoires de Malouet*, t. I, p. 6. — Ternaux-Compans, dans sa *Notice sur la Guyane*, ajoute (p. 101) qu'outre les 14,000 victimes de cette entreprise, l'État y dépensa en pure perte 30 millions. — La *Notice statistique sur la Guyane*, publiée en 1843, confirme la perte des 30 millions ; mais il y est dit que, sur 12,000 de ces colons, 2,000 purent revenir en France. — Dans son *Histoire de France* (t. IV, p. 160), Lacroix constate aussi les désastres de la colonie de Kourou ; il les attribue en partie à l'orgueil et à la légèreté de Choiseul, à l'imprévoyance et à l'inhumanité de ses agents ; puis il ajoute : « On gémit en France de ce malheur, mais pas autant qu'on l'aurait dû dans un siècle voué à la philanthropie. Le ministre principal avait trop de fautes à se reprocher pour punir des hommes qui avaient tendu un piège cruel à sa vanité. » — L'historien conclut en ces termes : « Les rivages de ces contrées devaient encore être funestes à d'autres victimes. » — Il fait ici allusion aux infortunes non moins grandes des déportés à *Sinnamari*, pendant la révolution française. C'était, à la vérité, des philosophes révolutionnaires persécutés par d'autres philosophes ; mais ces infortunés, parmi lesquels étaient des jacobins terroristes, de bourreaux devenus victimes, chez qui trouvèrent-ils de l'humanité, des consolations, des secours dans leur détresse ? Chez des catholiques, chez de pauvres religieux enveloppés comme eux dans les proscriptions révolutionnaires.

demeuraient désertes ; voici à quelle occasion. Les nouveaux colons étaient arrivés à Kourou et à Sinnamari, avec l'intention d'occuper les terres défrichées par les néophytes indiens ; et déjà, pour se loger, ils avaient commencé par chasser de sa maison le vénérable P. O'Reilly, missionnaire des Sauvages de Kourou<sup>1</sup>. Ceux-ci, se voyant privés de leur missionnaire et de leur père, menacés de perdre les possessions de leurs ancêtres, et de plus assujettis au service et aux exigences des *nouveaux venus*, préférèrent l'exil à la patrie, et ils aimèrent mieux avoir pour maîtres les Hollandais hérétiques que les Français catholiques, mais philosophes. Ainsi la plupart des néophytes de Sinnamari et de Kourou se retirèrent dans la colonie de Surinam ; et, au rapport d'un auteur contemporain, il ne resta que peu de familles indiennes en ces contrées désolées<sup>2</sup>. D'un autre côté, les Indiens des missions de Saint-Paul-d'Oyapock, de Notre-Dame-de-Sainte-Foi,

<sup>1</sup> On lit dans un *mémoire* composé en faveur des créanciers des jésuites : « M. \*\*\*, en arrivant à Kourou, a chassé de la maison des jésuites le P. O'Reilly, qui desservait une mission de Sauvages. » (*Archives de la marine.*)

<sup>2</sup> Les Indiens (des missions de la Guyane), écrit M. Moreau de Saint-Merry, se sont dispersés en 1763 et en 1764. Ceux de Kourou et de Sinnamari ont presque tous passé dans la colonie de Surinam ; il ne reste pas cent familles indiennes en ces deux missions. A Oyapock (c'est-à-dire à Saint-Paul et à Notre-Dame-de-Sainte-Foi), ils se sont tour à tour enfoncés dans les terres. » (*Collection manuscrite* de M. Moreau de Saint-Merry, *partie historique*. III, 3, p. 223.)

du Camopi<sup>1</sup> et d'Approuague, voyant qu'on ne donnait pas de successeurs aux jésuites que la proscription ou la mort leur avait enlevés, et se trouvant ainsi privés du secours de leurs pères et exposés aux vexations, qui n'étaient que trop ordinaires de la part des colons français, abandonnèrent leurs bourgades et se dispersèrent dans les vastes forêts du Continent.

Au bout de quelques années, et quand le mal était à peu près consommé, un nouveau gouverneur, homme honorable, et même chrétien à une époque où il n'était guère de mode de l'être, M. de Fiedmond, tenta, mais avec peu de succès, de réparer les pertes que la religion avait faites et qu'elle ne cessait de faire dans la Guyane française. Dès les premiers jours de son administration, il adressait à ce sujet au duc de Praslin, ministre de la marine, une lettre très-pressante. Cette pièce, qui expose clairement l'état des choses et les besoins de la colonie, mérite de trouver place en ce récit. La voici, du moins en grande partie.

<sup>1</sup> Dans une *carte de la Colombie et de la Guyane*, publiée en 1826 par M. Brué, on indique au confluent de l'Oyapock et du Camopi les *ruines de la mission de Saint-Pierre*. C'est une erreur, et cette erreur a été reproduite dans beaucoup de cartes géographiques depuis cette époque. Il n'y avait que la mission de Sainte-Foi ou de Notre-Dame-de-Sainte-Foi, à l'embouchure du Camopi; et l'église de Saint-Pierre se trouvait, non pas au Camopi, mais au fort Saint-Louis, bâti par les Français sur l'Oyapock, à six lieues environ de la mer.



Cayenne, 19 février 1766.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai eu l'honneur d'informer M. le duc de Choiseul de la nécessité d'envoyer des prêtres dans cette colonie. Je lui ai représenté les maux infinis qui résultent de la disette où nous en sommes.

« Quatre missions d'Indiens, établies à grands frais, sont aujourd'hui presque totalement détruites par le défaut de missionnaires ; trois ou quatre postes, assez considérables pour mériter un prêtre, sont privés de tout secours spirituel, et, dans cette partie, abandonnés à eux-mêmes. Dans les endroits mêmes où il y a des prêtres, mais où il y en a trop peu, l'on meurt de tous côtés sans sacrements, et le public se plaint.

« Depuis qu'il n'y a plus de missionnaires ambulants pour instruire les nègres, l'on voit s'établir parmi eux l'insubordination et plusieurs autres vices, et j'ai entendu plus d'une fois les maîtres se plaindre à ce sujet. L'on voit enfin que la religion s'en va chez les blancs comme chez les noirs<sup>1</sup> ; et il est à craindre, si une fois

<sup>1</sup> Un auteur peu suspect de zèle exagéré pour la religion, M. Malouet, écrivait vers ce même temps : « J'ai observé que les abus et les désordres croissent en raison de l'affoiblissement des principes et du culte religieux. Les colonies où les esclaves en sont absolument privés sont précisément celles où la férocité des maîtres, et le désespoir, le brigandage des noirs sont portés au plus haut point. Celles, au contraire, où les blancs et les noirs se réunissent dans les temples, participent au même culte..., ont



elle manque, que tout ne s'en ressente. Enfin il serait nécessaire que l'on envoyât des missionnaires zélés, qui arrêtaient le mal et prévinsent celui qui est à craindre.

« Il faudrait, dans cette colonie, au moins quatorze prêtres : trois dans le quartier d'Oyapock, un à Approuague, un à Cau, un à Roura, un à Remire, quatre à Cayenne, un à Kourou, un à Sinnamari, et un surnuméraire pour suppléer aux malades. Il serait préférable que ce fût une communauté de religieux soumis à un supérieur, qui veillerait et pourvoirait à tout ; qui saurait où recourir pour avoir des sujets quand il en manquerait ; une communauté qui travaillât de concert, et dont tous les membres n'eussent d'autre intérêt que la religion<sup>1</sup>. »

été préservées jusqu'à présent de grandes catastrophes !! » (*Mémoires de Malouet*, t. II, p. 234.)

<sup>1</sup> *Archives de la marine*. — Il serait trop long et sans utilité de reproduire les autres pièces de cette volumineuse correspondance ; mais nous en citerons encore un passage qui semble résumer tout le reste. A la date du 25 octobre 1767, M. de Fiedmont écrivait au ministre : « Nous sommes à la veille de nous trouver dépourvus de tout secours spirituel ; que peut-on attendre d'une colonie sans ministres pour la religion, et sans maîtres pour l'éducation ? Nous vous prions de vouloir bien avoir égard à nos demandes si souvent réitérées sur des points aussi essentiels, et de donner les ordres les plus prompts pour qu'il soit envoyé ici des prêtres chargés des pouvoirs nécessaires pour les fonctions de leur ministère et des maîtres pour le collège. » — Il faut remarquer ici que les jésuites, outre le spirituel de la colonie, les missions chez les Sauvages, l'instruction des Nègres, étaient encore chargés du collège, où un de leurs frères faisait l'école aux enfants, et où un des Pères donnait quelques

Pendant près de dix ans, le gouverneur de Cayenne ne cessa d'importuner le ministère de ses réclamations énergiques ; mais il ne put rien obtenir. On tenta vainement, dans l'intervalle, de s'arranger avec quelque congrégation religieuse ; d'abord avec les dominicains, puis avec les prémontrés : toutes ces avances n'aboutirent à rien de décisif.

Enfin, dans les derniers mois de l'année 1775, les messieurs du séminaire du Saint-Esprit se chargèrent de tout le spirituel de la colonie ; et, vers le commencement de l'année suivante, ils entrèrent dans leurs fonctions, qu'ils ont remplies avec courage et piété jusqu'à la révolution française.

Cependant on avait senti, mais trop tard, tout le dommage qui résulterait pour la colonie de la dispersion des Sauvages convertis au christianisme ; et on fit quelques tentatives pour les réunir dans leurs anciennes habitations. Pour juger de l'importance que l'administration de Cayenne mettait à cette affaire, il suffit de jeter les yeux sur un mémoire présenté au roi, vers 1765. Dans cette pièce, où l'on demandait à Sa Majesté quelques grâces en faveur des religieux prémontrés, qu'on voulait charger de cette entreprise si pleine de difficultés, on avouait franchement qu'il *était*

leçons de latin et probablement de mathématiques. Or, ces fonctions si importantes étaient alors presque toutes abandonnées à la fois dans l'infortunée colonie de Cayenne.

*nécessaire*, pour le bien du service (public) et pour celui des habitants, de faire revenir les Indiens dans les missions, quoique cela ne fût possible sans beaucoup de dépenses<sup>1</sup>.

L'arrangement tenté entre la colonie et les prémontrés n'ayant pas eu de suite, on songea plus tard à employer à cette œuvre de restauration les membres dispersés de cette même société religieuse qu'on avait autrefois proscrite.

En 1776, les circonstances paraissaient favorables; le pieux Louis XVI régnait en France, et le Saint-Siège était occupé par un pontife affectionné en tout temps à la Compagnie de Jésus : c'était Pie VI. Le comte d'Orsay, qui se trouvait à Rome, eut donc ordre du roi de demander de sa part au pape pour la mission de Cayenne quelques-uns des ex-jésuites retirés en Italie. Il fallait des missionnaires qui ne fussent point trop avancés en âge, des hommes intelligents, qui eussent l'habitude de vivre parmi les Indiens, et qui autant que possible en connussent les divers idiomes. Le choix du comte d'Orsay s'arrêta sur plusieurs ex-jésuites portugais qui avaient habité autrefois les missions du Marañon<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Mémoire sur l'administration spirituelle de la Guyane.*

<sup>2</sup> Lettre du gouverneur de Cayenne à M. de Sartine, ministre de la marine, du 4 novembre 1776. (*Archives de la marine.*) — Une remarque curieuse à propos de cette mesure, c'est que l'initiative semble en appartenir à M. Malouet, administrateur habile, mais peu favorable aux



Ces religieux, au nombre de quatre<sup>1</sup>, débarquèrent à Cayenne au mois de novembre 1777, et furent très-bien accueillis du gouverneur, qui était encore M. de Fiedmont. Ils étaient destinés à diriger l'établissement projeté à Oyapock, et nous voyons en effet qu'ils ont travaillé en deux missions placées entre l'Arourari et l'Oyapock; l'une près de la rivière de Manaye, et l'autre à Connani<sup>2</sup>. Christophe de Murr raconte, dans *son journal*, une scène attendrissante qui eut lieu lorsque, pour la première fois, les missionnaires furent en présence de ces Indiens rassemblés pour les recevoir. Ces pauvres Sauvages, voyant des hommes revêtus d'un habit qu'ils avaient appris à vénérer, et les entendant

jésuites. On trouve dans un mémoire sur la Guyane, composé par M. Malouet, en 1775, le passage suivant : « De tous les prêtres à employer à une semblable mission (il s'agissait de réunir les Indiens en peuplades), il n'y en aurait pas de plus capables que quelques-uns des ex-jésuites qui ont été chassés du Marañon par les Portugais et qui sont actuellement retirés en Italie... Mais il faudrait faire très-secrètement le choix des plus intelligents, et cette opération ne pourrait être confiée qu'au ministre du roi à la cour de Rome. » (*Mémoires.*) On voit que tout ce que conseillait M. Malouet a été exécuté de point en point, excepté qu'on ne s'est pas servi de l'intermédiaire *du ministre du roi à Rome*, qui était le cardinal de Bernis. — Peut-être M. d'Orsay était-il alors chargé de quelque mission à Rome.

<sup>1</sup> D'après les documents déjà cités, et Christophe de Murr (*Journal pour l'histoire des arts et de la littérature*, t. IX, p. 225), quatre ex-jésuites durent être envoyés à Cayenne; nous ne connaissons cependant que les noms de trois, des PP. Padilla, Mathos et Ferreira; le quatrième était probablement un frère coadjuteur.

<sup>2</sup> *Mémoire manuscrit* de M. de Saint-Quantin, commandant du génie, et *Lettres édifiantes : Amérique*, t. VII, p. 30.



parler dans leur langue, éprouvèrent une joie et un bonheur inexprimables ; ils tombent à leurs pieds, les mouillent de leurs larmes, et promettent aux missionnaires de vivre désormais en bons chrétiens, puisqu'on leur a rendu les Pères qui les avaient engendrés en Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

Les nouveaux missionnaires se mirent sur-le-champ à l'œuvre ; ils baptisent les enfants nouveau-nés, réhabilitent et bénissent les mariages, et, dans leur courageuse humilité, s'engagent à consacrer ce qui leur reste de vie et de force au service de ces missions abandonnées. Écoutons comment l'un d'eux, le P. Ferreira, rend compte de sa position et des sentiments qu'elle lui inspire à un de ses amis, missionnaire à Cayenne :

« Que vous dirai-je de notre état actuel. Nous habitons dans un petit carbet, où nous sommes exposés à toutes les injures de l'air ; la pluie et le vent y pénètrent, et nous sommes d'autant plus sensibles à cette incommodité, que nous avons plus à souffrir du côté de la santé, et que nous sommes moins dans le cas d'y remédier pour le présent. Je passe sous silence tous les autres désagréments inséparables de la carrière dans laquelle nous ne faisons que d'entrer, et qui nous font adorer en silence les décrets d'un Dieu qui console dans les tribulations, et qui n'humilie ses ministres que pour les rendre plus actifs et plus propres à ses desseins.

<sup>1</sup> *Journal de Christophe de Murr*, t. IX, p. 224 et 225.

« Je vous sais toujours bon gré de m'avoir mis à même, lorsque nous étions à Cayenne, de partager avec vous les travaux du saint ministère dans la savane; je le ferois encore volontiers si je ne me croyois de plus en plus appelé à la conversion des Indiens, parmi lesquels je suis résolu de mourir : ma destinée paroît fixée sur ce peuple dur et barbare, parmi lequel j'espère faire plus de fruit, Dieu aidant, que parmi une nation plus cultivée et plus policée, dont la conduite exige plus de talent que je ne puis m'en attribuer <sup>1</sup>. »

Du reste, Dieu se contenta de la bonne volonté de ces hommes apostoliques; il leur avait accordé une faveur si ardemment désirée : celle de mourir comme le soldat, au champ d'honneur, les armes à la main; il se hâta de couronner leurs travaux et leurs souffrances par une sainte et paisible mort. Les PP. Mathos et Ferreira succombèrent les premiers aux fatigues de leur nouvel apostolat. Quant au P. Padilla, il paraît qu'il put soutenir la mission pendant le peu d'années qu'elle subsista. Or, on sait, d'après des monuments authentiques, que Connani et Macari continuèrent encore quelque temps d'être le centre de populations indiennes évangélisées par des missionnaires. En 1791, l'Église de la mission de Macari est désignée, dans

<sup>1</sup> *Lettres édifiantes* (édition de 1781): *Amérique*, t. VII, p. 30 et suivantes.

*l'Almanach de la Guyane*, sous le vocable de Saint-François-Xavier. En 1792, le poste et la mission de Carapapouri et de Macari furent abandonnés, et bientôt Connani dut subir le même sort. Ce fut à cette époque, et pendant les années suivantes, que les gouverneurs de Para<sup>1</sup>, profitant de l'éloignement des Français, transportèrent les peuplades indiennes dont ils suspectaient l'attachement à la France, dans les possessions que les Portugais occupent au delà de la rivière des Amazones. Ainsi échouèrent les dernières tentatives d'établissement et de mission pour les indigènes de la Guyane. La révolution française compléta l'œuvre de destruction.

<sup>1</sup> Para, ou le Para, était la capitale des possessions portugaises du Maranhão. — Dans son *Voyage de la rivière des Amazones* (p. 177), M. de la Condamine en parle comme d'une grande et belle ville, qui ne le cède en rien à nos riches cités de l'Europe.

# LETTRES

ÉCRITES DE LA GUYANE FRANÇAISE

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A DES PÈRES  
DE LA MÊME COMPAGNIE EN FRANCE

(1852-1857)

## LETTRES

ÉCRITES DE LA GUYANE FRANÇAISE

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A DES PÈRES  
DE LA MÊME COMPAGNIE EN FRANCE

(1852-1857)





# LETTRES

ÉCRITES DE LA GUYANE FRANÇAISE

PAR DES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A DES  
PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE

(1852 A 1857)

---

Après plus d'un demi-siècle d'absence, les missionnaires de la Compagnie de Jésus reparaissent en 1852 sur le sol de la Guyane française, où les circonstances offrent au dévouement de pénibles mais précieuses conquêtes.

La population des bagnes, prodigieusement accrue par la diffusion de l'impiété, devenait pour la mère-patrie une menace et un scandale. A ces ennemis déjà trop nombreux d'une société qui les frappait, vinrent se joindre en 1848 les héros, ou plutôt les victimes égarées des saturnales révolutionnaires. Ces hommes désarmés et captifs, mais non repentants et soumis, encombraient les prisons, où la corruption ainsi condensée fermentait avec violence et consommait la dépravation de ceux qu'un vertige momentané avait jetés dans cet abîme. Le gouvernement français chercha

un moyen de répression qui pût sauver à la fois les droits de la justice et ceux de l'humanité. Il crut bien faire en mettant au large, sur les plages lointaines et dans les îles de l'Océan, les diverses classes de condamnés. Là, séparés pour un temps de la société, ils subiraient une peine méritée, et vivant les uns à l'égard des autres dans un contact moins immédiat, ils seraient soustraits autant que possible à la contagion morale des prisons et des bagnes. Enfin, livrés suivant leurs forces à des travaux agricoles, ils prépareraient leur réhabilitation par une conduite régulière, pourraient devenir, à l'expiration de leur peine, d'honnêtes et laborieux colons.

Pour une semblable entreprise, la force du glaive, une surveillance exacte, de sages règlements étaient chose nécessaire, mais insuffisante; il fallait y joindre cette force qui vient du cœur et qui va au cœur: la bienveillance dans les paroles et dans les rapports; il fallait surtout l'instruction morale et religieuse; en un mot, il fallait, outre les gardiens et les soldats, des prêtres de Jésus-Christ. On n'eut pas de peine à le comprendre. Dans ce but, le gouvernement s'était déjà adressé à des prêtres séculiers et même à quelques supérieurs de congrégation. Les uns et les autres eussent accepté de grand cœur le poste qu'on offrait à leur dévouement; mais les premiers craignirent l'inefficacité d'une action trop isolée, et les autres ne se trouvèrent

pas en mesure de fournir immédiatement le personnel nécessaire. Cependant les jésuites, croyant que ce ministère entraît pleinement dans la fin et dans les devoirs de leur Institut, vinrent se présenter eux-mêmes; et le président de la République agréa leurs services (1852).

La Guyane française devait être le siège de la déportation, et par suite de la colonisation projetée<sup>1</sup>.

Ce fut donc vers ce pays, cher par d'anciens souvenirs, que les missionnaires de la Compagnie de Jésus destinés à ce nouvel apostolat allaient être dirigés. D'après les conventions passées entre le ministre de la marine et les supérieurs de l'ordre, dix religieux jésuites devaient être attachés à cette œuvre. Cinq d'entre eux partirent donc pour Cayenne avec un premier convoi de *transportés*, et sortis du port de Brest le 25 avril 1852, ils arrivèrent heureusement à leur destination, le 20 mai de la même année. De cette époque datent les lettres que nous publions ici.

Les maladies occasionnées par l'agglomération d'un si grand nombre d'individus sur une terre brûlante et malsaine, l'inclémence des saisons et du climat,

<sup>1</sup> Un décret du président de la République, Louis Napoléon, donné au palais des Tuileries, le 27 mars 1852, établit ou suppose qu'un certain nombre de *transportés* pourront devenir de *vrais colons*, cultivateurs et propriétaires.



surtout un fléau longtemps inconnu à la Guyane<sup>1</sup>, l'impitoyable fièvre jaune, toutes ces causes de destruction et de mort réunies, ont exercé d'étranges ravages que nulle puissance humaine ne pouvait conjurer ni prévoir. L'emploi du missionnaire s'est donc plus spécialement borné aux œuvres de la charité chrétienne et apostolique, à consoler, assister les mourants, se dévouer au service des malades, mourir avec eux et pour eux; et tel sera aussi, du moins en grande partie, le sujet de ces lettres que quelques-uns des Pères de Cayenne adressent à leurs frères de France. Ils y exposent eux-mêmes leurs projets, leurs travaux, leurs craintes et leurs espérances, leurs joies et leurs tristesses; ils y racontent les dévouements et les morts glorieuses des compagnons de leur apostolat; simples et touchants détails, qui sans présenter des faits extraordinaires et bien éclatants, auront assez d'intérêt, ce nous semble, pour attacher et édifier le lecteur chrétien.

---

<sup>1</sup> La fièvre jaune ne date guère en Guyane que de la fin du siècle dernier; et depuis 1804, elle n'y avait pas exercé ses ravages.

## LETTRE DU P. MOREZ

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS DANS LA GUYANE FRANÇAISE, A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE, EN FRANCE

Cayenne, le 26 juin 1852.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Nous avons quitté Brest le 25 avril, au nombre de cinq religieux de notre Compagnie; le P. Hus, notre supérieur, le P. Ringot, moi et deux frères coadjuteurs. Le vaisseau qui nous a reçus est une belle frégate de soixante canons, qui faisait comme moi son premier voyage sur l'Océan. Il renfermait dans ses flancs environ huit cents personnes, forçats, déportés, soldats, gendarmes, marins<sup>1</sup>, avec une cargaison énorme de vin, de farine, de vivres de toute espèce pour les passagers et pour l'approvisionnement des îles désertes où il devait nous déposer. C'était vraiment beau de voir cette masse se balançant sur les flots et filant trois, quatre et parfois cinq lieues à l'heure. Ce navire ressemblait à une petite ville flottante.

<sup>1</sup> Le chiffre exact est 783 personnes ainsi réparties : 1° Le commandant, son état-major, l'équipage; 2° une vingtaine de passagers, y compris les cinq missionnaires; 3° des gendarmes et des gardes-chiourmes dont quelques-uns avec femmes et enfants; 4° 30 condamnés politiques; 5° 240 forçats libérés venant volontairement; 6° 360 forçats pris dans les bagnes et qui apportent ici le double espoir de terminer leur peine et de faire fortune. (*Lettre* du 27 juin 1852.)

Parmi nos forçats , les uns jouaient des instruments, d'autres confectionnaient des chapeaux de paille qui devaient leur être d'un si grand secours sous la zone torride ; d'autres maniaient l'aiguille , ou le marteau, ou le ciseau. Les matelots faisaient leurs manœuvres accoutumées ; quelquefois ils se livraient à l'exercice du sabre ou du pistolet , du fusil ou du canon. Les officiers de marine remplissaient leurs diverses fonctions, tandis que les déportés politiques paraissaient livrés aux plus profondes méditations sur l'inconstance des choses humaines , en regardant tristement la frégate qui fendait les flots et qui les emportait impitoyablement à près de deux mille lieues, loin des frères et amis.

Pour nous, au milieu de tout cela, nous avons trouvé moyen, pendant le temps de la traversée, de faire nos exercices ordinaires ; et même de célébrer chaque jour, tous les trois, la sainte messe dans la petite chambre qui nous était destinée. Le dimanche, l'un de nous la célébrait plus solennellement en présence de tout l'équipage. Alors le pont se convertissait en église ; et même, avec un peu d'imagination, on pourrait dire en magnifique cathédrale, dont la voûte s'étendait à l'infini dans le beau ciel azuré des tropiques, et dont l'enceinte n'avait d'autres bornes que l'Océan.

Parmi nos paroissiens forçats, il s'en trouve de tous les états. Il en est même qui sont excellents musiciens. Il va sans dire, mon révérend Père, que, pendant

cette messe paroissiale de l'équipage, la musique vocale se mariait agréablement et pieusement avec la musique instrumentale.

Les pavillons des différentes nations, arrêtés avec des cordages par les matelots, formaient une espèce de sanctuaire aérien qui mettait le prêtre à même de célébrer à l'abri du vent et à la vue de tous les assistants, c'est-à-dire des huit cents hommes qui formaient la population du navire. Du reste, la conduite de nos transportés a été admirable. Tous les jours nous faisons avec eux les prières, plusieurs fois dans le jour nous allions converser avec eux; tous les soirs, nous chantions ensemble les litanies de la très-sainte Vierge... Aussi le commandant en a-t-il rendu un compte très-flatteur.

Nous sommes arrivés dans la Guyane française après vingt-quatre jours seulement de navigation. C'est le jour même de l'Ascension que notre navire est venu mouiller dans l'île dite du Salut, à douze lieues au delà de Cayenne. Dès le lendemain, nous avons reçu l'ordre de débarquer tous les cinq. Un bateau à vapeur partant alors pour Cayenne, le P. Hus, le P. Ringot et le frère Schmoderer se sont embarqués immédiatement sur ce bateau, pour aller s'entendre avec le gouverneur de la Guyane et le préfet apostolique au sujet de notre mission. Et moi je suis resté seul à l'île du Salut avec le frère Futsch, parmi sept cents forçats déchainés; on



attend qu'ils soient faits au climat pour les envoyer former des colonies dans la grande Terre.

Les jésuites sont en grande vénération dans toute la Guyane française, non – seulement parmi les noirs, mais aussi parmi les blancs. Ils ont laissé de bons souvenirs dans les esprits, dans les archives et dans presque tous les monuments. Le palais du gouverneur a été bâti par les jésuites... L'horloge de ce palais a été faite par un jésuite... La plupart des églises et des presbytères remontent au temps des jésuites.

En union de SS. SS.

JOSEPH MOREZ, S. J.

---

## LETTRE

D'UN MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS DANS LA GUYANE FRANÇAISE, A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE, EN FRANCE

Ile royale du Salut, près Cayenne, 20 juillet 1852.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

J'ai voulu m'orienter, et voir notre horizon se dessiner quelque peu, avant de vous écrire. Ce n'est ni beau, ni laid, pas trop mauvais, sans être absolument bon.

L'île royale du Salut, que j'habite avec un personnel

d'environ 1,500 individus, est saine; la chaleur (moyenne 26 degrés en hiver; que sera-ce de l'été?) est tempérée par une brise qui rafraîchit et fait qu'on n'en est pas trop incommodé; aussi les santés généralement sont bonnes.

Nos transportés vont bien pour la plupart; ils s'acquittent fidèlement de leurs devoirs religieux: la prière, la messe, les vêpres. Je prêche deux fois le dimanche; il y a attention et bonne tenue dans toute l'assistance. J'entends les confessions tous les jours et je suis occupé du matin au soir; chaque dimanche nous avons une nombreuse communion qu'on peut appeler jusqu'à un certain point générale; elle sera beaucoup plus nombreuse le jour de l'Assomption.

Nos offices sont courts, mais solennels; nous avons musique à grand orchestre, des chœurs, des voix magnifiques... Bien des cathédrales, même en France, ne sont pas aussi bien partagées; mais nous n'avons pas encore de chapelle, et chaque dimanche nous sommes obligés de nous transporter dans une nouvelle case. Nous suppléons à ce déficit par des tentures, des guirlandes de fleurs et de feuillage que nos transportés disposent avec goût et beaucoup de grâce. Tout ce déploiement de magnificence plaît à nos transportés et les attire à l'église, où ils se trouvent mieux pour les yeux, les oreilles, le cœur, que nulle part dans l'île. MM. nos administrateurs eux-mêmes paraissent

s'y plaire, et la plupart ne manquent pas à la messe. La troupe y vient en corps au son des tambours, etc.

Il y a parmi nos transportés trois catégories d'hommes bien distincts : les très-bons, les bons, les moins bons. Les premiers, hommes d'intelligence, de cœur et même de foi, désirent sincèrement se réhabiliter et travaillent en conséquence. La plupart ne sont tombés qu'une fois, et encore était-ce l'effet d'un moment d'exaltation, d'entraînement irréfléchi, d'une passion non comprimée ; le malheur les a fait réfléchir ; l'espérance de la réhabilitation leur a donné du courage ; les pensées de foi, d'honneur, d'avenir, sont rentrées dans leur cœur, et en ont fait des hommes sérieux. On peut, on doit bien espérer de ces hommes.

La deuxième catégorie se compose d'hommes faibles, qui subissent facilement l'impression qui leur est donnée ; bons avec les bons, ils se laissent facilement entraîner par des hommes moins bien disposés ; ils ne seront capables de porter le poids de la liberté qu'autant qu'ils seront bien entourés, et qu'ils auront trouvé de bons et solides tuteurs pour les soutenir.

La troisième catégorie réunit tous les indociles, les indisciplinés, je dirais presque les incorrigibles. La plupart de ceux-ci sont sortis des maisons centrales, où ils ont été jetés dès l'âge de dix à douze ans. L'éducation qu'ils ont reçue dans ces maisons a été un véritable noviciat du bagne, qu'ils sont venus habiter à l'âge



de vingt et un à vingt-deux ans. Point d'instruction, point de foi, point de cœur; travaillés par de mauvaises passions, ces hommes ne pourront jamais arriver à la liberté, ou du moins ils ne la conserveront pas. Il y aura donc toujours des bagnes; et le bagne est ressuscité à l'île du Salut, où nous avons déjà trois forçats robes-rouges chargés de chaînes : un assassin et deux voleurs.

La difficulté est de faire le triage et de distinguer les bons des mauvais; personne ne les connaît; la matricule de Brest ne donne que des renseignements peu exacts ou très-incomplets. Le commandant de l'île et les gardiens ne connaissent le condamné que par *les rapports pour délits*. L'homme paisible, vraiment bon, reste et restera inconnu pendant de longues années. Le seul moyen de connaître le condamné c'est de recourir à un autre condamné, et, pour éviter la délation toujours odieuse, souvent injuste, nous les avons exhortés à se réunir par société de vingt-cinq individus, leur indiquant les qualités que doit avoir celui qui demande à être admis. Voici ce qu'ils exigent d'un associé : 1<sup>o</sup> *Principes religieux* et conduite sincèrement chrétienne; 2<sup>o</sup> *la moralité* : point de voleurs *de præsentî*; on passe l'éponge sur le passé; point de joueurs, point de débauches, d'excès, de boissons, de paroles ou actes infâmes; 3<sup>o</sup> *le travail*, chacun selon ses forces; 4<sup>o</sup> *la subordination* aux chefs de tous les degrés. Aucun



transporté n'est admis dans une société, s'il ne s'engage à observer ces quatre points; de plus, ils s'engagent à s'aider, s'encourager, se fortifier l'un l'autre dans leurs résolutions; s'avertir, se reprendre avec charité, et accepter la réprimande pour les fautes moins graves. Si l'un d'eux venait à faillir, et que le délit fût grave, ils s'engagent à l'arrêter et à le livrer à la justice, si l'autorité le requiert ou le permet.

Ils font ce choix avec une intelligence et une exactitude admirables; ils ont compris que leur intérêt pour arriver à la liberté, et leur sécurité lorsqu'ils seront à la grande Terre, le demandent d'eux. Les bons se réunissent et forment des sociétés qui inspirent confiance. Les mauvais sont repoussés, et ne peuvent trouver vingt-cinq individus, même parmi leurs semblables, qui consentent à fraterniser avec eux; de là une séparation toute naturelle, et qui forme les catégories indispensables pour arriver à faire quelque chose plus tard. Ces sociétés ont déjà produit d'heureux résultats pour les devoirs religieux, le travail, l'ordre, etc.

---

## LETTRE DU P. HERVIANT

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A SON SUPÉRIEUR  
EN FRANCE

Ilet-la-Mère, 18 janvier 1853.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Ces jours derniers j'ai fait une courte apparition à Cayenne, et j'en suis revenu tout désolé. Le P. Boulongne m'a lu l'article de votre dernière lettre, dans laquelle vous demandez s'il est vrai que les missionnaires soient découragés. Jamais reproche ne m'a fait plus d'impression ; j'en ai encore les larmes aux yeux. Moi, découragé, mon révérend Père ! non, grâce à Dieu, non. Je n'ai jamais été aussi heureux que depuis le jour où j'ai mis le pied dans la Guyane, et le jour le plus douloureux pour moi serait celui où je serais obligé de quitter. Paix du cœur, union avec Dieu, détachement de tout : voilà les trésors que j'ai rencontrés ici. Je ne méritais pas l'honneur d'être membre de la mission la plus sublime qui puisse se rencontrer, parce que c'est la plus crucifiante ; vous me l'avez accordé, cet honneur, je vous en bénirai toujours, mon révérend Père.

Vous savez que la sainte obéissance m'a confié les détenus politiques. Deux jours avant mon arrivée, ils

avaient joué le *Tartufe*. Le jour même où je mettais le pied dans l'île, il s'en évadait douze. J'arrivais sous de tristes auspices. Pendant plusieurs jours il me fut impossible de les aborder. Les prédicateurs montaient sur les tréteaux et criaient : « Nous vous avons longtemps prémunis contre les momeries des prêtres, prenez donc garde, les voici : c'est le jésuitisme, vous le savez, qui nous a chassés de France. »

Je ne manquai pas cependant chaque dimanche de célébrer en public les saints mystères et d'annoncer mes intentions et ma mission toutes pacifiques. On m'épiait, on m'observait de près ; on aurait voulu saisir sur mes lèvres des paroles irritantes, afin de pouvoir commencer le combat. Ne réussissant pas sur ce point, on a incriminé ma douceur, prétendant que je comblais de plus de bontés ceux qui n'allaient pas à la messe que ceux qui y allaient. Je n'en finirais point si je vous racontais toutes les calomnies que l'on a débitées sur mon compte. Ma seule consolation alors, c'est d'avoir reçu l'abjuration d'un protestant, maintenant fervent néophyte et le modèle, je dirais même l'admiration de la colonie. Je n'ai pas obtenu d'autres conversions ; je ne crois pas même possible d'en obtenir tant que nos gens seront réunis. Les chefs sont proudhonistes, ils ne veulent point de Dieu ; ils déclament sans cesse contre la Providence et contre toutes sortes d'autorités. Les autres, arrachés du sein de leurs familles pour des opinions

qu'ils disent être libres et dont ils se font gloire, sont dans une irritation extrême augmentée par l'inclémence du climat <sup>1</sup>.

On fait espérer à ces pauvres concitoyens une amnistie prochaine ; nous attendons. J'aurais alors ici des forçats ; l'île est très-belle, l'eau est abondante. Je n'ai pas de volonté, mais le plus cher de mes vœux serait d'être détaché avec un autre Père pour aller à la recherche des Indiens. Ils environneront nos détachements sur la grande Terre ; ils auront des rapports continuels avec nous... Cela ne suffit pas à mon cœur : je sais que plusieurs tribus sont dans la plus complète ignorance, sans Dieu, sans pratique religieuse ; c'est vers elles que je me sens porté. J'ai appris le portugais qu'elles parlent aux environs de l'Oyapock, et dans quelques mois je saurai, je l'espère, le galibi. Je ne tarirais pas, mon révérend Père, si je parlais sur ce sujet. Le R. P. Hus connaît mes sentiments. Je sais que Dieu me tiendra compte de mes bons désirs ; aussi suis-je dans une grande paix.

Mille fois merci, mon révérend Père, pour le lot que

<sup>1</sup> Dans une note où il exposait les fruits spirituels recueillis depuis son arrivée à l'Îlet-la-Mère, le P. Herviant s'exprime ainsi : « Tout mon ministère depuis six mois s'est borné au prône du dimanche, et à sept ou huit confessions. Un des transportés a abjuré le protestantisme. Plusieurs m'ont fait dire des messes pour leurs parents ; d'autres apprennent de nouveau leurs prières. Beaucoup de préjugés sont tombés. Les blasphèmes ont cessé en partie ; mais les passions bouillonnent encore au fond de ces cœurs ulcérés. »



vous m'avez donné ! C'est un cœur *breton* qui vous en remercie.

Votre très-humble et respectueux fils en N.-S.

ÉTIENNE HERVIANT, S. J.

---

Six mois n'étaient pas encore écoulés, que le P. Herviant avait cessé de vivre. Il n'était âgé que de quarante-trois ans, lorsqu'une courte maladie l'enleva de ce monde, le 12 juin de cette même année 1853. On peut juger quels sentiments de zèle et d'abandon à la volonté divine animaient le pieux missionnaire par les paroles suivantes, les dernières qu'il ait écrites ; elles terminent une lettre qu'il adressait à une religieuse de France peu de jours avant sa mort :

« Vous voyez, ma chère sœur, que j'ai bien besoin de prières. Je suis toujours sur mon rocher, soupirant après la grande Terre. Ce serait pour moi un contentement humain, un travail plus facile d'évangéliser les Indiens... Mais dois-je quitter ma croix, cette délicieuse croix qui nous détache, nous purifie, et nous mûrit pour le ciel !... Non, je ne ferais pas une démarche pour changer à mon sujet les desseins de mes supérieurs. »

---

## LETTRE DU P. BIGOT

DE LA MISSION DE CAYENNE, AU RÉVÉREND PÈRE PROVINCIAL

Saint-Georges, Guyane française, 29 mars 1854.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Le pénitencier de la Guyane française compte cinq établissements, dont Cayenne est le centre. C'est à Cayenne que demeure le gouverneur, c'est là que se trouvent les tribunaux et les hauts administrateurs ; là aussi nous avons une maison assez grande où réside le R. P. Hus avec deux frères. Les divers établissements pénitentiaires correspondent deux fois par mois avec Cayenne au moyen d'un vapeur et d'une goëlette qui leur apportent toutes les choses nécessaires à la vie ; car ils ne produisent absolument rien. Un mot seulement sur chacun d'eux.

L'établissement le plus rapproché de Cayenne est dans une petite île appelée l'île la Mère<sup>1</sup>. Là se trouvent les volontaires, c'est-à-dire les transportés qui, ayant fini leur temps de travaux forcés, de réclusion ou de surveillance, ont demandé à venir en Guyane pour faire partie de la colonie projetée et participer aux avantages qui leur étaient promis.

<sup>1</sup> Pour la distinguer d'une île voisine appelée l'île le Père, et maintenant déserte.

L'air est bon dans cette île. On assure même que les habitants de Cayenne y venaient autrefois pour achever de se rétablir lorsqu'ils avaient été malades. Néanmoins le P. Ringot, qui en est l'aumônier, écrivait l'autre jour qu'un bon nombre de ces pauvres volontaires, se voyant déçus dans leurs espérances, finissent par succomber sous le poids de leur ennui et de leur tristesse ; mais aucun d'eux ne meurt sans sacrements.

Le deuxième établissement pénitencier est dans les îles du Salut<sup>1</sup>. On donne ce nom collectif à trois îles peu distantes l'une de l'autre et dont chacune a son nom particulier : la première est l'île Royale ; la deuxième, l'île Saint-Joseph ; la troisième, l'île du Diable.

Dans l'île Saint-Joseph sont les déportés politiques. Le P. Leroy est leur aumônier. Il a peu de consolations au milieu d'eux sous le rapport de la fréquentation des

<sup>1</sup> Les îles qu'on nomme aujourd'hui *îles du Salut* s'appelaient jadis toutes trois les *îles du Diable*. Voici à quelle occasion elles ont changé de nom. Lorsqu'en 1763 le duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV, eut formé le projet d'une vaste colonisation dans la Guyane française, à sa voix, une foule innombrable de colons accoururent dans l'espérance de faire une brillante fortune. On dit que leur nombre s'élevait au delà de 13,000. Au bout de quelques mois, la maladie, la famine, tous les fléaux réunis les avaient presque tous moissonnés. 500 qui survivaient au désastre quittèrent le rivage meurtrier de Kourou et se réfugièrent dans les îles du Diable, éloignées environ de quatre lieues du Continent. Ce fut en mémoire de la conservation de leur vie qu'ils leur donnèrent le nom d'*îles du Salut* ; et pour les distinguer, ils appelèrent la plus grande île *Royale* ; la seconde, île de Saint-Joseph, pour la troisième, elle conserva le nom d'île du Diable.



sacrements, parce que le respect humain les arrête; mais ils lui témoignent tous beaucoup de respect, même ceux qui se disent protestants. De plus, comme tout est miséricorde en Guyane pour ces infortunés, la divine Providence a voulu qu'il n'y eût point d'hôpital dans l'île Saint-Joseph, de sorte qu'on est obligé de transporter ceux qui tombent malades à l'hôpital de l'île voisine, où le respect humain ne les arrêtant plus, ils meurent chrétiennement comme les autres.

Cette île voisine dont je parle est l'île Royale. Là se trouvent les transportés venus des bagnes de Brest, de Toulon et de Rochefort. Le P. Gaudré est leur aumônier. Mais comme sa santé n'est pas forte, le P. Leroy le seconde. Il paraît que le bon Dieu bénit surabondamment leurs travaux au milieu de ces pauvres gens, non-seulement à la mort, mais pendant qu'ils se portent bien; car un bon nombre se confessent et communient plusieurs fois l'an, sans parler d'une cinquantaine d'excellents chrétiens qui communient tous les mois. Certes je crois qu'en France on trouverait peu de paroisses qui offrissent un si consolant ministère.

Je ne dirai rien de la troisième île, appelée île du Diable, parce qu'elle n'est pas habitée. Seulement on envoie les plus mutins y passer quelque temps; ce qui, joint à son singulier nom, peut faire supposer que ce n'est pas un paradis terrestre.

L'air est très-bon aux îles du Salut. Nos Pères ont



commencé par payer leur tribut au climat par quelques jours de fièvre; maintenant ils se portent bien, et même le frère Pingrenon s'y trouve mieux qu'en Europe.

Le quatrième établissement pénitentiaire est à la Montagne-d'Argent. C'est une presque île qu'on pourrait peut-être appeler une île, puisque le seul côté par lequel elle tient à la Terre ferme est un immense marais qu'il est impossible de traverser. Et plutôt à Dieu que ce fût une île entourée de tous côtés par la mer comme celles dont je viens de parler; car il s'exhale du susdit marais des vapeurs fiévreuses qui sont, il est vrai, un peu dissipées par la proximité de la mer, mais qui rendent l'état sanitaire de cet établissement bien inférieur à celui des précédents. La mortalité pour les transportés européens y est, m'a-t-on dit, de quarante pour cent en moyenne annuelle, depuis la fondation. C'est là qu'est mort le bon P. Morez.

Enfin vient le cinquième établissement pénitentiaire, appelé Saint-Georges. C'est le plus récent et le moins considérable de tous; mais c'est le seul qui puisse s'étendre indéfiniment sur la Terre ferme. C'est aussi le plus insalubre, puisqu'il n'a pas comme les autres l'avantage d'être entouré par les eaux de la mer. Le fleuve Oya-pock, sur la rive duquel a été fait l'établissement de Saint-Georges, répand dans les terres environnantes une grande quantité d'eau qui demeure stagnante, et

qui, avec ces pluies torrentielles tombant pendant huit mois de l'année, forme des marais d'où sortent des exhalaisons malsaines.

Peu d'Européens peuvent passer à Saint-Georges un mois entier sans fièvre. Les noirs seuls résistent.

L'établissement commença en avril 1853, mais avec quelques noirs seulement. En juillet suivant, cent quatre-vingts transportés blancs y arrivèrent, mais le climat ne tarda pas à en abattre un grand nombre. Au commencement de décembre de la même année, près de la moitié avaient succombé. Pour comble de malheur, ils n'avaient pas de prêtres. Aussi le découragement, le désespoir s'emparèrent d'eux. Plusieurs se laissèrent mourir de faim; deux se pendirent à des arbres, et avec des circonstances qui exprimaient une véritable rage; un troisième se noya volontairement. Tous les autres étaient dans un état d'exaspération ou d'abattement impossible à décrire.

Quelques-uns, m'a-t-on dit, s'étaient écrié avant de mourir : « Ah! s'il y avait du moins un prêtre!!! »

Voilà l'état où je trouvai Saint-Georges lorsque j'y arrivai, le 19 décembre 1853. A peine débarqué, je m'empressai de me rendre à l'hôpital. En voyant un Père, tous ces pauvres malades jetèrent un cri de joie, le premier peut-être qui fût sorti de leur cœur depuis bien des années. « Quoi! mon Père, s'écriaient-ils de tous côtés, vous venez avec nous; mais ce n'est qu'en

passant, n'est-ce pas?... — Non, assurément, leur dis-je; j'ai appris en Europe que vous mouriez sans sacrements et que vous soupiriez après la venue d'un Père. Aussitôt j'ai tout quitté, j'ai entrepris un voyage de treize cents lieues pour venir vous consoler, vous mettre tous dans le chemin du ciel, puis, s'il le faut, souffrir et mourir avec vous. » Ce peu de paroles, que je n'avais pu prononcer sans émotion, furent aussitôt répétées de case en case, et Dieu daigna s'en servir pour disposer favorablement les transportés à profiter des grâces que je venais leur offrir de sa part. La venue d'un Père fut un véritable événement pour toute la colonie. On ne parlait que de cela. « Enfin, nous ne mourons plus comme de vilains animaux, » disait celui-ci. « Nous aurons du moins quelqu'un qui nous aime, disait celui-là; car s'il ne nous aimait pas, serait-il venu de si loin, dans un pays comme la Guyane, pour souffrir avec nous? »

Il n'y avait dans tout Saint-Georges qu'un seul homme qui fût peiné de ma venue, c'était le commandant. Non qu'il fût affligé d'avoir un aumônier pour sa colonie; mais parce que, n'ayant pas été prévenu de mon arrivée, il n'avait qu'un carbet de transportés à m'offrir pour moi et le P. Bazin, qui m'accompagnait. Je me hâtai de lui dilater le cœur, en l'assurant que nous nous contenterions de beaucoup moins. Il le fit blanchir à la chaux en quelques heures, et dès le soir



nous pûmes y coucher sur deux lits d'hôpital que l'on nous prêtait provisoirement. C'était peu de jours avant Noël. Il est inutile de dire avec quelle joie intérieure nous nous voyions traités à peu près comme la sainte famille à Bethléem. Nous employâmes une partie de la nuit et la journée du lendemain à partager notre case ou carbet en trois compartiments; et cela ne fut pas difficile, au moyen de quelques draps en calicot que nous avions apportés avec nous. Je me logeai à droite, le P. Bazin à gauche, et le milieu devint un emplacement bien propre, mais bien pauvre pour une petite chapelle domestique d'environ huit pieds carrés, laquelle étant fermée après la messe par un grand rideau, me laissait encore à l'entrée de mon carbet un tout petit salon où je pouvais mettre six chaises pour recevoir les visites. Il n'y a dans Saint-Georges ni église ni chapelle. On réunit les transportés le dimanche sous un hangar. Là, je dis une messe basse, que j'interromps après l'Évangile par une instruction de vingt minutes. L'après-midi, je chante les vêpres sans complies, et je fais une conférence d'une demi-heure. Presque tous les transportés noirs et blancs qui ne sont pas à l'hôpital viennent assidûment à la messe et aux vêpres. Ils paraissent écouter les instructions avec un vrai désir de s'instruire. Il s'en faut encore de beaucoup qu'ils soient tous convertis, et je n'en suis pas étonné; car d'après les dossiers de leurs procès dont on m'a



donné le résumé, la plupart ont à revenir de bien loin. Voleurs de toutes les catégories, faussaires, incendiaires, assassins : voilà mes chers paroissiens ; j'en ai un très-grand nombre qui sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité, d'autres à vingt ans, quarante ans, soixante ans, par suite de condamnations successives. L'un d'eux a été condamné pour sa part plus de vingt fois. La plupart ne savent pas même l'Oraison dominicale. On conçoit que ces infortunés n'en viennent pas tout d'un coup à demander la communion fréquente. Pour moi, j'admire l'action de la grâce en eux ; je vois, par la manière dont ils meurent, que Dieu a sur tous des desseins de miséricorde ; cela m'inspire pour eux je ne sais quel intérêt qui me ferait regarder comme un bonheur de mourir en les servant.

Les deux tiers de la population de Saint-Georges se composent maintenant de transportés noirs que l'on a fait venir de la Martinique, de la Guadeloupe, outre ceux que la Guyane même a pu fournir. Ils sont presque tous encore jeunes et fort dociles. Beaucoup d'entre eux n'ont pas encore fait la première communion, et plusieurs ne sont pas même baptisés. Je leur explique tous les jours le catéchisme et leur fais apprendre leurs prières.

Les transportés blancs diminuent tous les jours en nombre ; ceux qui ne sont pas à l'hôpital se traînent péniblement comme des hommes malades, et en effet

ils le sont tous. Ils sont convaincus qu'avant la fin de l'année ils seront tous descendus dans la tombe ; et c'est ce que croient depuis longtemps les médecins. Aussi le nouveau gouverneur paraît vouloir ne plus envoyer à Saint-Georges de nouveaux transportés européens. Quoi qu'il en soit de l'avenir, j'espère bien envoyer au ciel tous ceux que la mort frappera dans ce qui nous reste de l'ancien troupeau. J'admire comment la miséricorde divine a été choisir dans chaque pénitencier ceux qui en étaient comme la lie et dont on désirait le plus d'être débarrassé, pour les amener ici et en faire presque autant d'élus en quelques mois. Car je n'ai aucun doute sur le salut de ceux qui sont morts entre mes bras depuis mon arrivée à Saint-Georges. Vous pourrez en juger vous-même, mon révérend Père, par ces quelques mots sur la mort des trois transportés qui m'avaient paru d'abord les plus difficiles à gagner.

Le premier était un homme violent comme il en est peu. Presque toutes les fois que j'entrais à l'hôpital, je le voyais hors de lui-même, jurant, tempêtant contre les médecins, contre les infirmiers, contre sa maladie qui le faisait horriblement souffrir. Eh bien ! cet homme, une fois touché de la grâce, devint tellement calme, tellement résigné, que le jour de sa mort il me disait, en me montrant une poignée de vers qu'il tirait d'une de ses plaies : « Voyez, mon père, comme les

sacrements donnent du courage. Je souffre beaucoup , mais j'offre de bon cœur à Dieu mes souffrances et ma mort , en expiation de mes péchés. » Quelques heures après , il rendit son âme à Dieu, le sourire sur les lèvres et après avoir bien recommandé qu'on l'enterrât avec sa médaille et son scapulaire.

Le second était un mécanicien fort estimé du commandant à cause de son habileté et de son industrie. Dès le premier jour où je visitai tous les malades en particulier, en m'arrêtant à chaque lit, selon l'usage, il me dit d'un ton qui me brisa le cœur, lorsqu'il vit que je m'approchais de lui : « Passez à mon voisin, M. l'aumônier, car avec moi il n'y a rien à faire. J'ai commis tous les crimes, j'ai profané tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré. D'ailleurs vous voudriez que je pardonne à ceux qui m'ont fait du mal. Eh bien ! moi je ne veux pas pardonner. Ce sont des monstres que je haïrai toujours ; s'il faut aller en enfer, j'irai, mais je ne pardonnerai jamais. » Je me gardai bien d'entrer en discussion avec lui dans l'état d'exaspération où je le voyais, et comme il n'était pas encore en danger de mort, j'affectai, pendant sept à huit jours, de passer devant son lit sans même le regarder, et en adressant à ses deux voisins des paroles affectueuses. A la fin, le pauvre homme, humilié de se voir si exactement exaucé dans sa demande, m'appelle très-poliment et me dit :



« Mon père, je n'y peux plus tenir, mes remords me déchirent ; je vois qu'il n'y a plus d'espoir de guérison pour moi ; je sens le besoin de faire une confession générale de toute ma vie, mais j'en suis épouvanté. — Soyez tranquille, lui répondis-je, la chose n'est pas si difficile que vous pensez. Je sais tout cela par cœur, vous n'aurez qu'à dire oui ou non, et à peu près combien de fois pour chaque péché grave ; ce sera fini très-promptement. » Nous commençâmes en effet la confession, et le lendemain il reçut le saint viatique. Il vécut encore plus d'un mois et communia quatre ou cinq fois. Quand il se vit baisser, il demanda lui-même l'Extrême-Onction. Puis, s'adressant à moi avec cette expression de foi qui manifeste si bien la présence de l'Esprit-Saint dans une âme : « Mon Père, me dit-il, je souffre des douleurs inouïes, et cependant je goûte intérieurement un bonheur que je n'avais jamais goûté. Tenez, je n'ai plus qu'une crainte, c'est de recouvrer la santé ; car jamais je ne me trouverais mieux disposé à mourir. » Il mourut en effet peu de jours après, laissant tous ses compagnons de souffrance édifiés des exemples de patience qu'il leur donna jusqu'au dernier moment.

Le troisième était un homme fort instruit ; ses opinions excentriques l'avaient entraîné dans une multitude de mauvaises affaires qui l'avaient enfin conduit au bagne. Là il s'était rendu odieux à tous par ses



remarques malignes et ses sarcasmes. Transporté de Brest aux îles du Salut et puis à Saint-Georges, il avait profité de la confiance des commissaires, qui avaient fait de lui leur écrivain, pour compulsier tous les dossiers où les causes de la condamnation de chacun se trouvaient écrites. Il y avait joint des notes d'autant plus offensantes qu'elles étaient vraies, de sorte qu'il s'était fait autant et plus d'ennemis qu'il n'y avait de transportés. Je le trouvai à l'hôpital dès ma première visite; sa maladie n'avait encore rien d'inquiétant.

« M. l'abbé, me dit-il quand il me vit à côté de lui, j'ai beaucoup lu Voltaire. — Alors je vous plains sincèrement, mon cher ami, lui répondis-je, car cette lecture a dû nécessairement fausser vos idées sur bien des points. » Puis, sans entrer en discussion, je lui demandai des nouvelles de sa santé, je lui témoignai le plus d'intérêt qu'il m'était possible, et nous nous quitâmes bons amis.

Je continuai à le visiter tous les jours comme les autres malades. Cet homme, qui avait des yeux de lynx, ne me perdait pas un moment de vue pendant tout le temps que je passais à l'hôpital, surtout lorsque je venais administrer les moribonds. Chaque fois que je regardais du côté où était son lit, je rencontrais ses yeux braqués sur moi d'un air inquisitorial, comme pour s'assurer si je croyais moi-même à tout ce que je disais et à tout ce que je faisais.

Enfin , un certain jour que je venais lui demander comme à l'ordinaire des nouvelles de sa santé : « Mon père , répondit-il , je sens que Dieu vous a envoyé pour moi. Dès aujourd'hui je commence une confession générale , et l'on verra si mon changement est sincère. » Il fut en effet , dès ce jour-là , un tout autre homme. Jamais je n'ai vu l'action de la grâce divine se montrer d'une manière plus sensible. Il communia cinq ou six fois avant de recevoir le saint viatique et l'Extrême-Onction , demanda pardon publiquement de tous les torts et de toutes les peines qu'il avait faits à ses compagnons d'infortune , et reçut le scapulaire avec une ferveur angélique ; puis me prenant la main qu'il mit sur son cœur : « Mon Père , me dit-il avec un regard et une expression de reconnaissance qui m'attendrirent jusqu'aux larmes ; mon Père , je vous ai tout dit , oui , j'ai entièrement déchargé mon cœur comme je l'aurais fait aux pieds de Jésus-Christ lui-même. Si Dieu me rendait la santé , je m'attacherais à faire autant de bien que j'ai pu faire de mal. Mais je sais que je meurs , et je meurs le cœur plein de confiance. Oui , Dieu m'a pardonné , je le sens. Je serai donc éternellement heureux , et c'est à vous , mon père , que je devrai mon éternel bonheur. Si vous aviez tardé d'un mois à venir à Saint-Georges , l'enfer eût été certainement mon partage. » Je l'empêchai de parler plus longtemps , parce que son émotion pouvait lui être nuisible. Deux heures

après, on vint m'apprendre qu'il venait de s'endormir doucement dans le Seigneur.

N'est-il pas vrai, mon révérend Père, que deux ou trois traits comme ceux-là, sans parler des autres, compensent surabondamment tous les accès de fièvre, toutes les migraines, toutes les insomnies et en général toutes les misères corporelles que la Guyane française offre aux missionnaires qui viennent sauver les pauvres transportés ? Oh ! la belle œuvre que celle des pénitenciers de l'île la Mère, des îles du Salut, de la Montagne-d'Argent et de Saint-Georges ! Là, rien pour les sens, rien pour l'amour-propre, rien pour la nature corrompue ; au contraire tout y est sacrifice, mais aussi tout y est consolation pour le missionnaire qui prend franchement son parti, et qui tâche de s'oublier pour ne plus penser qu'à Dieu et au salut des infortunés que l'Europe a perdus, mais que la miséricorde divine lui adresse en Guyane pour les sauver.

Je termine ma trop longue lettre : trop longue pour vous, mon révérend Père, parce que vous n'aurez probablement pas le temps de la lire ; trop longue pour moi, car elle m'a épuisé. Mais j'ai été entraîné par le désir d'obéir pleinement au R. P. supérieur, qui m'a formellement recommandé d'écrire à Votre Révérence tout ce que j'aurais de détails sur nos pénitenciers. Je me suis étendu sur ce qui concerne Saint-Georges, parce qu'en réalité je n'ai encore vu que Saint-Georges.



Daignez donc me bénir, mon révérend Père, pour me récompenser de ce que ce travail m'a pris de temps, et pour m'assurer que vous me pardonnez la fatigue que je vous aurai occasionnée par la lecture de ma longue épître.

Je suis, etc.

LOUIS BIGOT, S. J.

### LETTRE DU P. DABBADIE

AU R. P. HUS, SUPÉRIEUR DE LA MISSION DE CAYENNE

Saint-Georges, 1<sup>er</sup> mai 1854.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*P. C.*

Voici une troisième victime qui vient de succomber sous le poids du travail et sous les ardeurs d'une fièvre dévorante ; et la mission de la Guyane compte au ciel un troisième martyr de la charité. Notre excellent P. Bigot, aumônier de l'établissement pénitentiaire de Saint-Georges, nous a été enlevé après deux jours de maladie, le vendredi 28 avril, à cinq heures du soir.

Depuis longtemps miné par la fièvre, le P. Bigot en était réduit à mettre près d'une heure pour dire la sainte messe, et quelquefois même il était forcé de l'interrompre pour s'asseoir ; d'autres fois on était obligé



de le ramener de la chapelle ou de l'hôpital. Un jour, il ne pouvait plus achever un enterrement, et de faiblesse il manqua lui-même de tomber dans la fosse où l'on venait de descendre le mort.

Cependant il ne laissait pas de remplir son ministère; la force de l'âme et l'ardeur de son zèle suppléant aux forces du corps. Il visitait ses malades, faisait tous les enterrements, expliquait le catéchisme tous les soirs aux Nègres. Il prêchait deux fois le dimanche et chantait presque seul les vêpres; en outre, il confessait assidûment, quoique souvent il pût à peine se traîner.

La semaine de Pâques, où il eut un peu de repos, sembla apporter quelque amélioration à sa santé; et en arrivant auprès de lui, le lundi de la Quasimodo, je le trouvai assez bien et presque rétabli. Le mardi, nous allâmes ensemble visiter les autorités, et le soir il fit sans peine l'enterrement d'un transporté. Mais le mieux ne se soutint pas; car le mercredi il ressentit un léger mal de tête, et déjà, vers onze heures, il avait peine à retrouver les mots pour exprimer ses idées. Ce jour-là il devait nous quitter pour retourner à Cayenne.

Après le dîner, je lui conseillai de se coucher pendant quelques instants, pour reprendre des forces et se préparer au départ; il le fit et dormit tranquillement près d'une heure et demie. Le moment du départ étant arrivé, je le réveillai, et, comme il me sembla bien

faible, je lui proposai de rester, ou du moins de voir le docteur avant de s'embarquer. « Non, non, me dit-il, il faut partir; le canot nous attend et nous sommes en retard. » Nous nous quittâmes donc, après nous être embrassés, hélas! pour la dernière fois, sans nous en douter ni l'un ni l'autre.

Il est probable que la fièvre le reprit sur le canot; mais ce ne fut que le lendemain matin, jeudi, qu'on s'aperçut d'un redoublement plus violent. Il perdit bientôt connaissance, pour ne plus la retrouver, au moins d'une manière complète. C'était le moment de la marée, et par conséquent celui du départ; heureusement le capitaine voulut bien attendre en faveur du malade.

Cependant il envoyait chercher le commandant du quartier: celui-ci, qui s'entend assez en médecine, donna au malade les soins de première nécessité, de concert avec un excellent infirmier de Saint-Georges, qui retournait à l'île la Mère, parce que son temps était expiré. D'un autre côté, le capitaine dépêchait un canot à Saint-Georges pour annoncer la maladie du Père et chercher un médecin. Malgré l'absence du commandant de Saint-Georges, qui se trouvait alors à la rivière de Gabaret<sup>1</sup>, je partis avec M. le docteur Vivien par une pluie torrentielle; et nous ne tardâmes

<sup>1</sup> C'est une petite rivière un peu au-dessous de Saint-Georges, où l'on employait les transportés à faire des abatis de bois.

pas à rencontrer le commandant, qui eut la bonté de nous céder son grand canot, plus propre que le nôtre à transporter le Père.

Nous trouvâmes le malade sans connaissance avec une fièvre des plus violentes, qui se portait surtout à la tête, en sorte qu'en une minute les compresses d'eau froide devenaient brûlantes.

Le docteur lui donna ses soins jusqu'au soir; et alors la marée nous permit de revenir à Saint-Georges.

Après notre arrivée, je laissai un peu reposer le malade; puis, comme il y avait danger de mort, je lui donnai l'absolution, l'Extrême-Onction et l'indulgence plénière, qu'il reçut à peu près sans connaissance.

La nuit que je passai à ses côtés fut assez bonne jusqu'à une heure environ; je crus même quelquefois qu'il m'entendait, et je profitai de ces moments un peu lucides pour lui renouveler l'absolution. Mais vers une heure du matin, il lui prit un râlement que je crus être le râle de l'agonie, et qui lui dura jusqu'à cinq heures. Ce symptôme fut ensuite remplacé par un assoupissement assez paisible, en sorte que j'eus alors quelques lueurs d'espérance et que je le crus en voie de guérison. Mais ce n'était sans doute que la fin d'un accès de fièvre. A cinq heures et demie, j'allai dire la sainte messe pour la guérison de cet excellent Père. Je lui avais déjà appliqué la relique du bienheureux



Pierre Claver, en promettant six messes s'il venait à guérir ; mais le Seigneur jugea plus à propos de récompenser notre malade dans le ciel, et de l'y établir le protecteur de l'établissement de Saint-Georges, comme il en avait été le premier pasteur sur la terre.

La journée du vendredi se passa assez bien ; vers quatre heures du soir, survint un râlement accompagné d'une sueur abondante. Je vis bien alors que les prières étaient plus nécessaires désormais que les remèdes. Aussi, vers 6 heures et demie, je laissai nos pauvres noirs venir selon leur usage réciter à genoux leur chapelet pour le bon Père à l'agonie, séparé d'eux par un simple rideau. En voyant d'un côté le P. Bigot étendu sur son lit de douleur, où il luttait péniblement avec la mort, et de l'autre nos bons noirs, ses enfants, tous à genoux, récitant à haute voix et avec une ferveur admirable leur chapelet pour leur Père, je ne pouvais moi-même retenir mes larmes, et m'empêcher de penser que Dieu très-certainement lui accorderait, ou la santé, ou quelque chose de bien meilleur, une belle place dans le ciel avec ses chers transportés qu'il y avait envoyés avant lui.

En effet, m'apercevant bientôt qu'il allait nous échapper, je lui donnai une dernière absolution, et une demi-minute après il remit doucement sa belle âme entre les mains de son Créateur, le vendredi 28 avril, à l'âge de quarante-sept ans et demi, après vingt-cinq ans de



religion et quatre mois huit jours d'apostolat à Saint-Georges.

Aussitôt après sa mort, nous nous mîmes à prier pour notre bon Père, et puis nous lui rendîmes les derniers devoirs. Pendant ce temps, l'infirmier, qui était un transporté, pleurait; le docteur Dieudonné, survenu deux minutes après sa mort, pleurait aussi. Mais sans doute les anges du ciel se réjouissaient d'avoir acquis un nouveau compagnon dans ce généreux martyr de la charité; car le P. Bigot, comme vous le savez, était un parfait religieux, modèle de toutes les vertus, de simplicité et de candeur, de modestie, de douceur, de charité et de zèle. Il s'était confessé à moi, le mardi soir, et avait encore dit la sainte messe le mercredi matin, jour de son départ et avant-veille de sa mort. Je me confessai moi-même à lui, le mercredi matin, et je me rappelle qu'il me disait alors : « Oui, il faut toujours être prêt à mourir; » c'était là son état habituel. Il a fait plus que de bien mourir, il a vécu ici en véritable apôtre; il n'y a passé que quatre mois, mais par sa charité et son zèle, par le bien qu'il a fait à la colonie et les regrets qu'il y a laissés, on peut bien dire qu'en ce peu de temps il a fourni une longue carrière. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

Le samedi matin, nous plaçâmes son lit dans la partie antérieure de la case, après avoir ôté le rideau qui la sépare de la chapelle. Dès la veille au soir, nous l'avions

revêtu de la soutane ; son visage, nullement défiguré, était calme et souriant. Toute la colonie vint le visiter sur son lit de mort ; tous, sans exception, le regrettaient amèrement, et même beaucoup ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes sur leur bon Père : les noirs surtout. « Oh ! qu'il a délivré d'âmes de l'enfer ! » me disait l'un d'eux. « Il m'a fait faire ma première communion, me disait un autre ; j'aurais bien donné ma vie, et de bon cœur, pour sauver la sienne. »

J'avais obtenu que le Père serait enterré dans la matinée, pour qu'il y eût une messe et que les transportés pussent y assister. C'était leur ardent désir à tous ; notre commandant le comprit, et il les exempta du travail pour la matinée. Le Père fut enseveli dans un cercueil de bois d'acajou, fait exprès. Les noirs et les blancs demandaient tous comme une grâce de porter le corps ; les infirmiers eurent la préférence, et les coins du poêle furent tenus par les deux docteurs, le commissaire et le brigadier. Je célébrai la messe dans la chapelle, le corps présent, et toute la colonie vint l'accompagner jusqu'à sa tombe, qu'on avait creusée dans le cimetière des militaires.

Le lendemain, dimanche du bon Pasteur, il ne me fut pas difficile d'appliquer au zélé missionnaire que nous pleurions tous les qualités du bon Pasteur, et de montrer à nos transportés comment ils devaient être

les brebis fidèles du bon et véritable Pasteur qui avait donné sa vie pour son troupeau.

Voilà, mon révérend Père, quelques détails édifiants sur cette mort, qui est une grande perte pour notre mission, et le sujet pour nous d'une amère douleur; mais qui ne laisse pas d'avoir ses consolations, puisque c'est un troisième martyr et un troisième patron que la mission de la Guyane compte de plus dans le ciel. Il est à croire que la parole confirmée par une expérience de dix-huit cents ans se vérifiera encore ici : *Sanguis martyrurum, semen christianorum*. Oui, nous osons l'espérer, le sang et les sueurs de cet apôtre, d'un martyr moissonné si promptement dans les travaux du saint ministère, ne peuvent manquer d'être pour la mission une semence à la fois de chrétiens, d'apôtres et de martyrs : une semence de vrais chrétiens parmi nos transportés, qui comprendront, par cette troisième mort, le prix d'une âme et la divinité d'une religion toujours féconde en dévouements héroïques; une semence de nouveaux apôtres parmi nos Pères d'Europe, qui comprendront que, lorsqu'un brave tombe glorieusement sur le champ de bataille, il faut que dix autres braves accourent à l'instant pour prendre sa place et cueillir au plus vite pour le ciel la même palme que lui.

C'est ainsi que le bon P. Bigot regardait sa vocation à la mission de Cayenne, comme l'une des grâces les plus précieuses de sa vie. En effet, dans son cahier de



résolutions, je lis au haut d'une page : *Anniversaires* (qu'il célébrait tous les ans comme des faveurs du Ciel); puis, au-dessous, ceux de sa naissance, de son baptême, de sa première communion, de ses premiers et derniers vœux, des saints ordres, et enfin celui de son *envoi à Cayenne le 10 septembre 1853*. Voilà comment cet apôtre de la charité, ce vrai jésuite regardait les missions, et surtout celle des pauvres transportés de la Guyane. Puissent, mon révérend Père, ces détails sur les derniers moments du bon P. Bigot adoucir l'amertume de votre douleur et consoler un peu votre cœur attristé d'une si grande perte.

Agréez, etc.

DABBADIE, S. J.

---

Le P. Louis Bigot, né dans le diocèse de Rouen le 22 septembre 1806, avait été reçu dans la Compagnie de Jésus le 21 juin 1829. Pendant les épreuves du noviciat et le temps des études qui le suivent, le jeune religieux marcha toujours d'un pas ferme et inébranlable dans le chemin de la ferveur et des vertus de son état. Élevé au sacerdoce, et un peu plus tard admis à prononcer les derniers vœux de religion, le P. Bigot se dévoua tout entier aux œuvres de zèle et aux fonctions du ministère apostolique. Il avait un don tout particulier pour toucher les cœurs. Sa parole, quoique



d'une simplicité extrême, avait une force irrésistible, qu'elle exerçait également sur les âmes les plus justes et sur les plus grands pécheurs.

Le P. Bigot, se trouvant à Metz en 1853, et entendant lire une lettre que le provincial de France adressait à toutes les maisons de la province, pour leur exposer les besoins de la mission de la Guyane, il se sentit porté à s'offrir lui-même pour cette pénible mission. Voici dans quels termes l'humble religieux avait formulé sa requête :

Metz, 22 août 1853.

« MON RÉVÉREND PÈRE ,

*P. C.*

« Depuis deux jours que la circulaire de Votre Révérence a été lue au réfectoire, la pensée de Cayenne s'est tellement emparée de moi qu'elle m'accompagne partout, et avec ce genre d'impression que saint Ignace indique comme signe de l'action du bon Esprit dans ses règles du discernement des esprits. C'est donc de grand cœur que je m'offre pour cette mission, si la sainte obéissance daigne agréer ma demande. Je vais donc me tenir tout prêt à partir pour le jour qui me serait indiqué, sans en parler toutefois à personne. D'autres peuvent être utiles ou nécessaires à nos maisons de France ; pour moi, je puis être remplacé ici comme partout ailleurs avec avantage.

« C'est à genoux que je vous écris cette lettre, mon révérend Père, absolument comme si je parlais à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je recevrai donc votre réponse comme l'expression de sa volonté.

« Je suis, avec un profond respect, etc., etc. »

Le P. provincial n'eut garde de rejeter un ouvrier qui se présentait avec cette générosité et cette simplicité de dévouement.

Le P. Bigot partit donc avec deux autres Pères qui étaient aussi envoyés à Cayenne ; ils y arrivèrent heureusement le 28 novembre 1853. Peu de jours après, le supérieur ayant appris au nouveau missionnaire qu'il le destinait au pénitencier de Saint-Georges, celui-ci le remercia très-affectueusement, et ajouta que s'il avait eu la liberté du choix, il n'en aurait pas fait d'autre. Il se retira ensuite devant le Saint Sacrement, où il demeura fort longtemps pour rendre grâces à Dieu de cette noble et périlleuse destination. La récompense, comme on vient de le voir, ne tarda pas à couronner ce généreux sacrifice.

## LETTRE DU P. DABBADIE

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A UN PÈRE DE LA MÊME  
COMPAGNIE, EN FRANCE

Cayenne, 26 août 1854.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Je viens de passer quinze jours à la petite île la Mère, où l'on m'avait envoyé pour reprendre des forces. C'est un séjour charmant, un vrai paradis terrestre. Représentez-vous, au milieu de la mer, une espèce de bouquet de verdure, qui s'élève en forme de cône et d'amphithéâtre sur une longueur d'une demi-lieue : voilà l'île la Mère. Vers le bas de la côte, vous voyez une maisonnette à trois chambres au rez-de-chaussée, surmontée d'une mansarde assez élégante ; c'est une ancienne habitation, dite du Pilote, d'où l'on découvre au loin l'Océan, ainsi que les bâtiments et les canots qui le parcourent. A droite, vous avez l'ombrage de trois beaux cacaotiers ; au-devant de la maison, un joli jardin offre au regard de l'étranger toutes les fleurs du pays et beaucoup d'arbres inconnus dans notre France ; à gauche, une très-belle cressonnière qui est arrosée par une fontaine dont l'eau excellente ne tarit jamais ; au-dessus s'élève un goyavier qui porte à la fois des fruits mûrs, des fruits verts, et une grande quantité de fleurs qui se préparent aussi à donner leurs fruits.



Derrière la case, sur le penchant de la colline, de nombreux bananiers balancent leurs grappes jaunissantes et semblent inviter les passants à les cueillir. Trois ou quatre sources qui baignent leurs racines vont se perdre un peu plus loin dans la mer. L'habitation, qui est au couchant de l'île, a en vue les côtes du Continent, et en particulier le versant oriental des montagnes du Diamant. Le soleil darde ici sur nos têtes ses rayons perpendiculaires et brûlants; aussi la chaleur serait insupportable, si elle n'était tempérée par une forte brise qui rafraîchit continuellement l'atmosphère.

C'est dans cette agréable demeure, devenue l'habitation du missionnaire, que j'ai pu enfin congédier une fièvre opiniâtre que j'avais apportée du pénitencier de Saint-Georges.

L'île la Mère est située à six lieues de Cayenne, et habitée par quatre cents libérés qui attendent là qu'on leur donne des terres à cultiver sur le Continent. La beauté de l'île et sa salubrité parfaite n'empêchent pas ces pauvres gens de s'y ennuyer, travaillés qu'ils sont par le souvenir de la France et par la nostalgie; car il n'est pas de si belle cage qui plaise à un oiseau privé de sa liberté. Il y a au presbytère une bibliothèque dont nos transportés dévorent les livres et qui sert à tromper un peu leur ennui; ce qui fait qu'on est continuellement assiégé par des gens qui rapportent les livres lus et viennent en chercher de nouveaux.



J'ai consacré un jour entier à faire le tour de l'île par une très-belle route, que les libérés ont percée à travers les rochers et les forêts d'arbres touffus ; j'étais accompagné d'un jardinier, excellent homme et très-bon chrétien. Cette île a des sites vraiment magnifiques. Du sommet de la montagne on aperçoit Cayenne ; et à peu de distance, une deuxième île, appelée Ilet-le-Père.

M. le curé de l'île la Mère a une vraie paroisse, montée comme dans l'Artois et le Cambrésis : cloches et sonneur, sacristain et maître d'école, chantres et porte-croix, rien ne manque.

Au bout de quinze jours, le curé, qui est le P. Ringot, vint reprendre son poste, et moi je partis pour Cayenne, d'où après quelques jours de repos je retournerai dans ma chère mission de Saint-Georges.

Cet établissement, formé il y a un peu plus d'un an, a déjà perdu une partie de ses habitants. On vient d'en retirer le peu de blancs qui restaient encore, et il en était temps ; car sur cent soixante transportés, les dissenteries, les fièvres, la nostalgie, en avaient enlevé plus de cent vingt. Maintenant nous n'avons guère plus que des noirs à Saint-Georges, au nombre d'environ deux cents. Ils ne sont pas méchants, et on pourra en tirer un assez bon parti, avec le temps, la patience et l'instruction. Un certain nombre ont coutume de se réunir tous les soirs pour dire en commun le chapelet, qui est suivi d'un petit catéchisme. Un

d'entre eux, des plus assidus, montre beaucoup de zèle à faire confesser et communier ses camarades. « O mon père, me disait-il un jour, il n'y a pas longtemps, j'avais encore bien plus de défauts que maintenant, et surtout l'habitude de la colère et du blasphème. D'après l'avis du bon P. Bigot, je me mis à répéter : « O Marie! venez à mon secours. » Je le disais presque à chaque instant du jour, et par là je me suis corrigé entièrement. Depuis ce temps, je me sens dans les moments de colère une force que je n'avais jamais éprouvée auparavant. Maintenant, je tâche à mon tour de détourner les autres du blasphème. »

Pendant le mois de Marie, causant avec un transporté blanc, qui a laissé en France sa femme, ses enfants et d'assez grands biens, je l'engageai à mettre sa confiance en la sainte Vierge. « Mon père, me répliqua-t-il avec vivacité, si je ne l'avais pas fait, je me serais désespéré des milliers de fois, et il y aurait longtemps que je me serais ôté la vie. Mais dès que ces pensées noires me revenaient, surtout la nuit, je prenais aussitôt mon chapelet et je le récitais de tout mon cœur, et la sainte Vierge m'obtenait aussitôt la force et la consolation dont j'avais besoin. »

Un jour que j'avais prêché sur le saint scapulaire, un vieillard blanc de soixante ans vint me trouver pour le recevoir. « Mon Père, me dit-il, la dévotion à la sainte Vierge me vient de ma pauvre mère. Un jour, elle me

dit dans mon enfance : « Mon fils , si jamais tu te  
« trouves dans le malheur, surtout n'oublie pas la  
« sainte Vierge ; souviens-toi de lui dire tous les jours  
« trois *Pater* et trois *Ave* avec un *Salve Regina*. »  
Depuis ce temps-là, mon père, jamais je n'y ai manqué,  
et elle m'a toujours protégé. Voilà pourquoi je vou-  
drais bien recevoir le saint scapulaire. »

Un autre blanc malade, après avoir fait une pre-  
mière communion sacrilège, s'était ensuite abandonné  
à toutes sortes de désordres, jusqu'à se faire enfin con-  
damner au bagne. « Je ne puis pas me confesser, me  
disait-il, j'en ai trop fait ; il est impossible que Dieu  
me pardonne ; à l'exception de l'assassinat, j'ai fait  
tout ce qu'on peut faire. » Je l'encourageai de mon  
mieux et l'excitai à la confiance, puisqu'il avait déjà  
quelques bons désirs. Il me promit de se confesser le  
lendemain. Il tint parole et se confessa, mais avec les  
sentiments de la contrition la plus vive et de la sincé-  
rité la plus entière, en versant beaucoup de larmes.  
Après sa confession, je le félicitai de son courage, et  
l'engageai à remercier Dieu d'une si grande grâce.  
« Mon père, me dit-il, je n'ai jamais fait que du mal  
durant toute ma vie, comme vous le savez. Il n'y a  
qu'une chose à laquelle je n'ai pas manqué et que je  
tenais de ma mère : c'est un *Salve Regina* tous les  
jours en l'honneur de la sainte Vierge. Souvent, au  
milieu de mes crimes, je ne le disais que par routine et



sans trop savoir pourquoi, mais pourtant je n'y manquais pas. — Eh ! mon pauvre ami, lui dis-je, il est évident que c'est à cela que vous devez votre retour. » Cet homme, converti par la sainte Vierge, ressentit, après sa conversion et la première communion qui la suivit, une joie telle qu'il n'en avait jamais éprouvé de semblable.

Nous avions la consolation de voir tous nos malades revenir à Dieu, au moins avant de mourir, et recevoir les sacrements avec une grande piété. Un seul nous a échappé par la faute d'un infirmier noir qui avait négligé d'avertir à temps, et aussi par la faute du malade lui-même ; car la veille ou le jour de sa mort, un de ses camarades l'engageait à faire avertir le Père. « Oh ! j'ai encore le temps, » répondit-il ; il comptait à tort sur le temps et sur le lendemain, qui n'appartiennent qu'à Dieu et qu'il n'a promis à personne. Dieu l'enleva le jour même, pour donner une leçon aux présomptueux qui diffèrent leur retour.

Voilà, mon bon Père, quelques détails édifiants sur notre colonie, qui est ma paroisse. Mais outre le personnel de notre établissement, j'ai encore à m'occuper, autant qu'il se peut, des habitants des deux rives de l'Oyapock et des fleuves voisins, ainsi que des Indiens sauvages qui viennent quelquefois à Saint-Georges du milieu des forêts ; car il n'y a pas dans tout le pays d'autre prêtre que moi.



Comme le commandant de Saint-Georges ne reçoit que difficilement à l'église, même le dimanche, les pauvres habitants de l'Oyapock, il a fallu chercher au dehors un lieu de réunion où l'on pût les instruire, les confesser et leur dire la sainte messe, afin de pouvoir les communier. Nous avons choisi pour cela l'ancien poste militaire nommé Malouet, qui n'est plus gardé que par un soldat. C'est là que toutes les trois semaines, le vendredi, jour libre pour les noirs, il y a instruction et confession; c'est là aussi qu'on prépare à la première communion. Nous avons eu six premières communions et trois mariages depuis qu'on se réunit ici. Beaucoup d'autres habitants se préparent à la première communion et au mariage, en se faisant instruire, les mères par leurs filles plus instruites, et les voisins par leurs voisins.

A droite de l'embouchure de l'Oyapock coulent trois belles rivières, qui s'unissent ensemble avant que de se perdre dans l'Océan : l'Ouassa, sur laquelle habitent quatre-vingts Indiens arouas; le Roucaoua, qui compte sur ses bords cent vingt Indiens palikours, et enfin le Coripi, où se trouve une colonie de Portugais. Ces Portugais viennent à Saint-Georges faire baptiser leurs enfants, se marier, et recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. J'en ai eu vingt-cinq qui ont ainsi communier et quatre qui se sont mariés. Ils sont assez instruits, savent les prières et observent les

dimanches. Les Palikours et les Arouas ne sont chrétiens que de nom et par le baptême ; du reste, ils conservent beaucoup de superstitions païennes, et sont fort engoués de leurs magiciens ou piayes. Ils viennent peu à Saint-Georges.

A gauche de l'embouchure de l'Oyapock est encore une rivière appelée Ouanari, sur laquelle est une habitation considérable tenue par un Français qui a à son service un assez grand nombre de Nègres. Quelques-uns d'entre eux viennent aussi pour faire leurs pâques à Saint-Georges. J'en ai vu plusieurs qui avaient encore de grands chapelets semblables à ceux de nos missionnaires, et qui se réunissent tous les dimanches pour le réciter ensemble. Il y avait là autrefois, ainsi que sur les bords de l'Ouassa, une mission établie par nos anciens Pères.

Pour ce qui regarde les Sauvages, j'ai déjà eu deux fois l'occasion d'en instruire et d'en baptiser quelques-uns. Les premiers étaient cinq Indiens oyampi, le père, la mère et trois enfants. Ces Sauvages habitent les bords de l'Yaroupi, rivière qui se jette dans l'Oyapock. Ils n'avaient aucune idée bien distincte de Jésus-Christ ni de sa religion ; seulement ils reconnaissaient un seul Dieu, le ciel et l'enfer. Ils admettaient aussi la nécessité du baptême, pour lequel ils avaient déjà fait un voyage sans pouvoir rencontrer de prêtre qui les instruisît et les baptisât. Du reste, par des questions

adressées à l'Indien sur sa vie passée , je compris qu'il avait mené une vie fort innocente. Il n'avait qu'un enfant à lui ; les deux garçons de seize à dix-huit ans qu'il traitait comme ses enfants étaient deux orphelins d'une famille voisine qu'il avait charitablement adoptés.

Ces Indiens avaient fait la plus grande partie du chemin ; mais il nous fallut aller les trouver dans la case d'un naturel du pays , où ils nous attendaient. Ce ne fut qu'au bout de quatre heures de canotage que nous parvînmes au premier saut de l'Oyapock , près de la tour bâtie par les Français pour défendre un poste établi en cet endroit contre les invasions des Sauvages. Nous descendîmes chez le capitaine indien Gnongnon, qui est chargé de garder cette tour. Je commençai par faire une instruction aux habitants du voisinage. Je leur parlai surtout de trois points : de la confession, de la communion et du mariage. Ensuite je me mis à instruire les cinq Indiens au moyen d'un interprète, et ce fut le capitaine lui-même qui voulut m'en servir. Ils écoutèrent mes catéchismes avec beaucoup d'attention et de docilité.

Quand je les crus suffisamment instruits , je les baptisai et je donnai la bénédiction nuptiale aux deux époux , parce qu'ils devaient partir dès le lendemain pour leur pays. Ce qui leur fit à tous le plus d'impression , ce furent de grandes images de Limbourg coloriées , qui représentaient la mort du juste et du



pécheur, le jugement et l'enfer. En voyant ces peintures des plus terribles vérités, un mulâtre fort instruit, et qui vit avec une négresse sans être marié, s'écria : « Mais si on pensait toujours à cela, on ne pourrait plus vivre. — C'est vrai, lui répondis-je, on ne pourrait plus vivre mal et dans le péché ; mais on vivrait saintement en paix et sans aucune crainte de l'enfer, qui ne serait plus pour nous. »

La deuxième espèce d'Indiens que j'ai eu l'occasion de rencontrer sont des Indiens roucouyenes, venus de la rivière Jary, qui se jette dans le fleuve des Amazones. Ils avaient mis trois semaines à remonter le Jary, dix jours à traverser les forêts qui séparent le Jary de l'Oyapock, et vingt jours à descendre l'Oyapock jusqu'à Saint-Georges ; ce qui fait cinquante et un jours de marche. Ils étaient au nombre de treize : huit hommes, deux femmes et trois enfants. Leur but, en venant sur l'Oyapock, était de voir les blancs et de trafiquer avec eux : ils étaient descendus chez un blanc, voisin de Saint-Georges, qui fait le commerce avec les Indiens. Bien différents des Nègres, ils ont le teint cuivré, les cheveux noirs et plats, et la peau teinte d'une couleur rouge ; les traits de leur visage ressemblent assez à ceux des Européens. Ils vont nus, excepté qu'ils ont une ceinture de petites ficelles autour des reins et qui les couvre suffisamment. Les femmes sont tatouées : telle était du moins l'une d'elles, mère de



l'un des chefs ; son visage était orné de trois grandes raies bleues verticales, la première descendant du front sur le nez, et les autres sur les deux joues ; ses pieds étaient tatoués et chaussés de brodequins. Les cheveux des femmes sont longs et tombent sur leurs épaules ; ceux des hommes sont courts. Ils habitent dans des huttes de terre semblables à des ruches à miel. Le soir, ils font du feu afin que la fumée, au milieu de laquelle sont suspendus leurs hamacs, les défende des insectes. Simples et sans ambition, ils vivent de chasse et de poisson. Le blé, le riz, et même le maïs leur sont inconnus. Je fis grand plaisir à l'un d'eux en lui donnant une poignée de riz et un épi de maïs. Il n'y a pas de bœufs chez eux, en sorte que la vue des nôtres était un objet de curiosité pour eux.

Un de ces Indiens roucouyenes, baptisé autrefois dans un voyage qu'il avait fait à l'Oyapock, avait donné aux autres l'idée et le désir de recevoir aussi le baptême : j'employai deux jours entiers à les instruire au moyen d'un interprète et à l'aide des principaux mots de leur langue qu'il avait copiés et qu'il me donna par écrit. Après ces deux jours, je les baptisai solennellement dans un carbet orné de branches vertes et de fleurs.

Chaque Indien avait reçu de son parrain une chemise blanche, et il s'en était revêtu. Quoique ce fût son unique vêtement, jamais il ne s'était vu si bien habillé. Après la cérémonie, je décorai chacun d'eux

d'une médaille miraculeuse ; je fis ensuite baiser à tous un crucifix que je donnai au chef de la bande. Le lendemain, deux hommes et deux femmes reçurent le sacrement de mariage. J'ai tout lieu d'espérer que ces nouveaux chrétiens en attireront d'autres de leur pays, et que je pourrai les baptiser également.

C'est pour cette raison que je me suis décidé, vu la brièveté de leur séjour parmi nous, à leur accorder si promptement la grâce du baptême ; car il est plus sûr, et c'est la règle ordinaire, de ne baptiser ces Indiens qu'après une instruction plus ample et un certain temps d'épreuve.

Je ne puis finir cette lettre sans parler d'une vieille mulâtresse, âgée de cent sept ans, qui est actuellement, dans toute la Guyane française, l'unique personne qui ait connu nos anciens Pères et qui ait pu recevoir leurs enseignements. M<sup>me</sup> Placide, c'est le nom de cette vénérable chrétienne, demeure à une lieue de Saint-Georges, et semble avoir été conservée dans cette contrée, si dépourvue de secours religieux, pour empêcher que la foi ne s'y perdit totalement. Née en 1746, et baptisée, à l'âge de quatorze ans (vers 1760), par un missionnaire jésuite, la bonne mulâtresse avait continué pendant cinq ans à recevoir les instructions des missionnaires de la Compagnie de Jésus. Car, deux ans après la suppression, la colonie de Cayenne se vit obligée, à défaut d'autres prêtres, de rétablir dans leurs

fonctions les membres de l'ordre supprimé dans la mère-patrie. M<sup>me</sup> Placide se rappelle avoir vu le P. Elzéar Fauque, curé de Notre-Dame-de-Sainte-Foi de Camopi; le P. Caranave, de Saint-Paul-de-l'Oyapock, et le P. le Juste, de Saint-Pierre-de-la-Pointe.

Cette excellente chrétienne avait si bien profité des leçons des missionnaires, qu'elle continua pour ainsi dire leur œuvre, après que la mort ou l'exil les eut arrachés à ce sol qu'ils avaient fécondé par leurs travaux. Sa maison devint le rendez-vous où se réunissaient toutes les négresses des environs, pour prier en commun, chanter des cantiques, apprendre la doctrine chrétienne.

M<sup>me</sup> Placide était l'âme et la promotrice de tout le bien qui se faisait; elle instruisait les ignorants, encourageait et confirmait dans la foi et dans la pratique des vertus chrétiennes toutes ces pauvres négresses délaissées.

Dans les temps qui suivirent, toutes les fois que quelque prêtre ou missionnaire arrivait dans ces parages, la fervente chrétienne allait le trouver avec celles de ses filles spirituelles qu'elle pouvait rassembler; et toutes, elles profitaient de la présence du ministre de Jésus-Christ pour s'approcher des sacrements de pénitence et de l'eucharistie. Cela n'arrivait que bien rarement, et pourtant cette femme admirable ne se relâcha jamais. Elle a conservé pour les Pères une reconnaissance et une affection qui ont entretenu parmi ces pauvres gens une haute et sainte idée de la Compagnie.



Ayant appris du commandant de Saint-Georges qu'un aumônier était attaché à l'établissement, elle n'eut rien de plus pressé que de s'informer si c'était un jésuite; et sur la réponse affirmative qu'on lui fit, elle envoya demander au Père s'il voudrait bien lui faire faire ses pâques. En effet, le dimanche des Rameaux, on vit arriver à Saint-Georges cette vénérable femme de cent sept ans<sup>1</sup>, qui paraissait recouvrer les forces de sa jeunesse à la pensée qu'elle revoyait un Père de la Compagnie de Jésus. Elle ne put ce jour-là que s'approcher du tribunal de la pénitence, parce que son grand âge ne lui avait pas permis de venir à jeun; mais le mardi de Pâques, le missionnaire, qui était le P. Bigot, lui porta la sainte communion. Toutes les négresses de la contrée, qu'elle réunit deux fois par semaine pour prier avec elle, avaient été convoquées. Rien de plus touchant que l'expression de foi avec laquelle elle reçut la sainte eucharistie. Daigne la divine providence la conserver encore quelques années, pour le salut des pauvres âmes qu'elle soutient, et qui après elle seront bien abandonnées.

Je suis, en union de vos saints sacrifices,

ANTOINE DABBADIE, S. J.

<sup>1</sup> Mme Placide, qui vivait encore l'année suivante, lorsque le P. Alet vint à Saint-Georges, était parvenue à sa cent huitième année.





## LETTRE

D'UN MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A UN PÈRE DE LA  
MÊME COMPAGNIE, EN FRANCE

Ile Saint-Joseph du Salut, le 17 décembre 1854.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*P. C.*

Voilà dix mois bientôt que j'évangélise les détenus politiques de la Guyane. Peu de temps après mon arrivée je vous avais parlé d'eux, et je vous disais, je crois, que je n'avais point à me plaindre de leurs dispositions à mon égard <sup>1</sup>, et que je n'avais qu'à me louer de leur attention aux instructions que je leur faisais tous les dimanches. Je puis leur rendre encore le même témoignage aujourd'hui. Vous attendez, peut-être, que je vous parle de nombreuses conversions; je ne saurais vous donner cette consolation, ni me la donner à

<sup>1</sup> Voici un passage de cette première lettre, qui est du mois de novembre 1853 : « Quand je passe au milieu de ces hommes, je les trouve toujours très-polis à mon égard, même ceux qui d'ailleurs ne sont pas les mieux notés. J'ai eu occasion de causer avec plusieurs dans ma chambre, et même avec ceux que je rencontrais au travail; je crois que tous me regardent comme un ami. Puissent-ils en venir bientôt jusqu'à accepter le secours de mon ministère! C'est là uniquement ce que je désire, mais c'est ce qui va lentement; plusieurs cependant, je le sais, ont l'intention de s'approcher des sacrements. J'ai fait faire la première communion à un noir âgé de 53 ans, la nuit de Noël. Cet homme m'a bien édifié pendant tout le temps qu'il se préparait, comme au moment de la communion et depuis.

moi-même. Il s'est opéré des conversions dans le sens politique ; c'est-à-dire que, si plusieurs sont restés rouges, beaucoup d'autres n'ont pas pris le même soin de leurs couleurs, et le soleil de la Guyane les a promptement fanées. Ce sont en général ceux qui ont une famille ; et, chose singulière, presque tous les détenus qui sont ici sont des pères de famille, surtout ceux qui viennent de la Nièvre, des Basses-Alpes, et des autres départements du midi. Ceux-là, je puis le dire, ne sont point pour la destruction de la famille. J'en ai vu plus d'un verser des larmes au souvenir de sa femme et de ses enfants laissés en France. C'est même cette pensée unique qui les absorbe du matin au soir. Si au moins ils voulaient comprendre quelle consolation la religion pourrait apporter à leurs maux dans cette pénible situation : plusieurs, je crois, commencent à le comprendre, mais la crainte les arrête.

Il y a ici un très-fâcheux mélange. Parmi ces pères de famille, dont plusieurs ont été entraînés par un premier mouvement dont ils ne prévoyaient pas les conséquences, il se trouve un certain nombre d'individus qui n'avaient en France ni feu ni lieu, qui n'ont rien à perdre et qui par conséquent n'aiment que le désordre ; ils font un mal immense. Étant plus audacieux, et se parant de certains antécédents plus ou moins politiques, ils se font passer pour des hommes importants, et ils dirigent presque toujours l'opinion.

C'est parmi les coryphées de cette catégorie que se conservent pures les doctrines du socialisme, mais du socialisme le plus effréné.

Ils ont bien senti que la religion catholique est contraire à leurs théories, et ils s'occupent de faire une nouvelle religion. Les plus éclairés, comprenant qu'une religion doit être divine, pensent qu'une troisième révélation serait nécessaire; toutefois ils croient que si l'on pouvait s'entendre sur le reste <sup>1</sup>, on s'entendrait facilement sur les points fondamentaux de la religion.

Vous le voyez, mon révérend Père, il s'en faut encore de beaucoup que nous ayons reproduit ici les réductions du Paraguay. Je pourrais vous raconter à ce sujet plusieurs anecdotes, mais je craindrais d'abuser de votre patience; je ne vous en citerai qu'une qui vous montrera l'estime que font ces hommes de leur titre de détenus politiques. Je causais l'autre jour, à l'hôpital, avec un vieillard, qui me dit qu'il était le plus vieux d'âge et de prison de la colonie: il avait soixante-six ans d'âge et vingt et un ans de prison. Il avait été condamné cinq ou six fois; il avait même été condamné à mort. « Mais, ajoutait-il fièrement, c'était toujours pour cause politique; et ainsi personne n'a le droit de faire tomber un cheveu de ma tête. »

Dans mes rapports avec eux, j'ai pris pour principe,

<sup>1</sup> Probablement sur les *opinions politiques*.



dès le commencement, de ne jamais engager de discussion politique; et je m'en suis bien trouvé. Dans mes instructions, je me borne à leur exposer la doctrine de l'Évangile purement et simplement, convaincu que s'ils pouvaient devenir chrétiens, ils cesseraient d'être dangereux à la société. Je leur prête des livres de lecture. L'histoire de la Compagnie produit une bonne impression sur tous ceux qui la lisent. Les petits traités du P. Millet sont aussi fort goûtés.

J'ai eu la consolation la semaine dernière de faire faire la première communion à un brave militaire, âgé de vingt-huit ans. Il s'est acquitté de ce devoir avec une piété qui m'a singulièrement édifié.

Je suis, etc.

---

### LETTRE DU P. JEAN ALET

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A UN PÈRE DE LA MÊME  
COMPAGNIE, EN FRANCE

Cayenne, le 22 avril 1855.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Nous sommes arrivés tous en bonne santé, le 17 février, après une traversée de cinquante et un jours. Je m'abstiens de vous en parler; elle pourrait cependant nous fournir bien des motifs de bénir la divine providence.



Vous savez sans doute que l'on compte pour le moment dans la colonie sept établissements ou agglomérations de transportés<sup>1</sup>, renfermant un personnel de plus de trois mille individus. Le chiffre de tous les transportés inscrits doit dépasser trois mille huit cents ; et il y a tout lieu de croire que les premiers temps de la transportation sont les plus meurtriers. Il ne serait pas toutefois selon l'exacte vérité de vous montrer l'avenir de notre mission sous une perspective tout à fait riante. Des épreuves nous attendent encore ; mais les excellents PP. Bigot, Herviant et Morez, les prémices de notre Compagnie sur cette terre de sacrifice, nous obtiendront, par les mérites de leur belle mort, la grâce de ne pas dégénérer. En priant sur leurs tombes, séparées par des intervalles de vingt-cinq, quinze et quarante lieues, je réunissais leurs âmes bien-aimées dans un même souhait pour elles, et dans un même désir pour nous<sup>2</sup>.

Sur ce préambule gardez-vous de penser qu'il y ait quelque apparence de mort prochaine pour quelques-uns

<sup>1</sup> Voici les noms de ces établissements : l'île royale du Salut, l'île Saint-Joseph, l'île la Mère, la Montagne-d'Argent, Saint-Georges, Sainte-Marie, Saint-Augustin. — Depuis cette époque leur nombre a augmenté ; on peut voir à ce sujet aux *pièces justificatives*, n° 7. *Établissements pénitentiaires, etc., avec l'effectif de la transportation* (janvier 1857).

<sup>2</sup> Le corps du P. Herviant repose au cimetière paroissial de Cayenne ; et ceux des PP. Morez et Bigot, au milieu des transportés, morts à la Montagne-d'Argent et à Saint-Georges.

d'entre nous ; tous nos Pères et Frères, à peu d'exceptions près, jouissent d'une santé prospère. Pour moi en particulier, je me trouve assez bien.

Après un mois et demi d'acclimatement passé dans notre communauté de Cayenne, j'ai été envoyé visiter nos Pères les plus éloignés. Le récit de ce voyage sera le sujet de cette lettre. Puisse-t-il faire une diversion agréable à la continuité laborieuse de votre administration. En causant avec vous, je ne m'imposerai pas le devoir d'être court. Quant à vous, veuillez bien user de la permission que je vous donne par rapport à mon écrit, *de sauter vingt feuillets pour en trouver la fin* ; ou bien armez-vous de courage pour me lire jusqu'au bout. Du reste, pour ne pas trop vous fatiguer, j'aurai soin de planter çà et là quelques points d'arrêt qui seront comme des ombrages sous lesquels nous pourrons nous reposer dans le cours de notre voyage.

I. *Trajet du port de Cayenne jusqu'à la baie d'Oyapock.*— Je m'embarquai sur le *Bisson*, vapeur appartenant à la division navale de la Guyane. Le nom de ce bâtiment lui vient, si j'ai bonne mémoire, d'un enseigne de vaisseau qui, lors de la guerre de l'indépendance de la Grèce, il y a une trentaine d'années, se fit sauter plutôt que de livrer à l'ennemi une prise dont la garde lui avait été confiée. Je montai à bord le 27 mars dernier, à neuf heures et demie du soir ; à dix heures, le navire filait vers le sud-est. Malgré toute la bonne

volonté du capitaine et de son état-major, je dus passer le reste de la nuit sur le pont, sous une pluie battante contre laquelle nous abritait mal notre tente de toile. Mais étendu plutôt qu'assis sur un grand fauteuil, protégé d'un large manteau, je pus dormir ou du moins sommeiller. Dans les intervalles d'insomnie, je me rappelais que souvent nos anciens Pères, seuls chargés pendant un siècle du soin spirituel de cette colonie, parcoururent bien plus péniblement, à pied ou en pirogue, ces côtes que nous laissons à notre droite, à la distance d'environ une lieue et demie... Combien d'âmes le zèle de ces missionnaires envoya dans les cieux, en s'exerçant à la fois sur les blancs, les noirs et les peaux rouges ! En compulsant de nombreux manuscrits et imprimés, j'ai eu la consolation de constater sept bourgades chrétiennes, que nos devanciers étaient parvenus à former dans la France équinoxiale pour les Indiens seulement, auparavant habitants des forêts. L'une d'elles a réuni jusqu'à six cents chrétiens (en 1729). Les autres étaient moins peuplées. Les Pères travaillèrent au nord-ouest de Cayenne, notamment à Kourou et dans ses environs jusqu'à Sinnamari, plus longtemps et avec plus de fruit que dans la direction opposée, c'est-à-dire celle-là même que j'allais suivre. Nous aurons pourtant à saluer plus d'une fois, sur notre route, leurs traces vénérées.

Et d'abord, sur la côte de l'île de Cayenne, nous



laissions à notre droite Rémire, paroisse dont le P. Simon étoit curé en 1683 : cette année même, ce missionnaire reçut en don du gouverneur, le marquis de Férolles, l'île le Père, pour y faire élever des bestiaux. C'est à Rémire que les jésuites possédaient la belle habitation de *Loyola*, dont les restes sont encore admirés des plus habiles observateurs.

Après Rémire, nous passâmes bientôt devant l'embouchure de la rivière de Cau, près de laquelle le P. Lombard visitait autrefois un petit village d'Indiens arouas convertis au Christianisme.

Non loin de Cau, toujours à notre droite, se présentait l'embouchure d'une autre rivière, l'Approuague, où, vers l'an 1730, nos Pères projetaient un établissement d'Indiens. Il y a là maintenant un bourg dont le curé me disait dernièrement à Cayenne, qu'un Père jésuite y étoit resté constamment pendant la grande révolution et même quelque temps après ; l'affirmation de ce bon ecclésiastique est le seul vestige, à moi connu jusqu'ici, de l'existence de ce missionnaire confesseur de la foi. On m'a promis de me dire son nom. Je l'inscrirai avec respect et amour, mais de plus avec un sentiment fraternel, dans la longue liste que je possède déjà des victimes sacerdotales qui, de 1797 à 1800, rendirent toutes par leur patience, et un grand nombre par leur mort, aimable et chère au cœur du divin Maître et de ses anges cette île de Cayenne et



surtout les rivages alors dévorants de Conanama et de Sinnamari.

Je ne saurais vous exprimer, mon Père, avec quel bonheur je recueille tout acte, si petit qu'il soit aux yeux du monde, dans lequel se peut remarquer la magnifique alliance de la grâce de Dieu et de la volonté libre de l'homme. Que d'autres étudient l'histoire naturelle, la botanique ou la minéralogie : ce sujet d'observation est vaste et digne d'intérêt sur ces terres vierges. Mais pendant qu'ils compléteront la *Flore de la Guyane* du botaniste Aublet et les recherches hygiéniques du docteur Leblond, mon attrait me portera, qu'ils me le permettent, à ranger sur mes tablettes les fleurs de sainteté que le sang de Jésus-Christ a fait éclore dans ces déserts. Certes, si le moindre mouvement des ailes éclatantes et délicates de chaque papillon guyanais atteste la puissance et la sagesse du Créateur, chaque pas d'un homme de Dieu, marqué sur ces parages, rend un témoignage plus solennel encore à la bonté infinie du Dieu rédempteur... Mais voilà que, pendant mes réflexions, la nuit s'est écoulée. Bientôt le soleil, fidèle à son lever, se laisse entrevoir vers notre gauche, à travers les nuages, et assez dégagé pour nous offrir un horizon d'eau d'un rayon de quatre à cinq lieues; ce coup d'œil est intéressant pour un voyageur, surtout dans les premiers jours de mai.

II. Halte à la Montagne - d'Argent et à la baie

*d'Oyapock.* — Vers dix heures du matin, le mercredi 28, nous pénétrions dans la baie par son extrémité nord. Nous sommes à vingt-cinq lieues environ de Cayenne. Les roues du vapeur font encore quelques tours, et à l'instant nous mouillons au pied de cette Montagne-d'Argent, dont le nom appartient désormais à l'histoire de cette colonie et de la Compagnie de Jésus. L'abord en est assez difficile, et une jetée commencée, à laquelle on a déjà consumé plus de trois mille journées des travailleurs transportés, n'est encore que d'un faible secours contre les lames qui agitent violemment le canot des abordants. Nous abordons cependant. Je m'accroche à un roc, et, un instant après, me voilà gravissant la côte. Au bas de la montagne et tout près du rivage, j'aperçois à droite des magasins qu'on construit en ce moment, et en pierre; c'est aussi en maçonnerie qu'on a fait les autres constructions les plus récentes. Les plus anciennes sont en bois; c'est que la charpente est d'un usage universel et jusqu'ici presque inévitable dans tout le reste de la colonie, sans excepter Cayenne, hormis les édifices publics ou de luxe. Mais, avec des bras, la confection des briques serait partout aisée, abondante, solide; et l'on emploie ce genre de matériaux, à la Montagne, outre la pierre, qui n'y paraît pas rare.

Les transportés que je rencontre me saluent d'une manière honnête. Les anciens, déjà acclimatés, ont

l'air bien portants. Les nouveaux venus, au contraire, paraissent souffrants et comme étiolés. J'avance rapidement. L'habitation du commandant et de l'état-major ; un peu plus loin l'hôpital et l'habitation des sœurs de Saint-Paul, qui sont ici au nombre de sept ; et, presque sur le plateau, une grande enceinte palissadée, appelée le Camp, et dans laquelle sont renfermées les cases des détenus, frappent successivement mes regards. Entre l'habitation du commandant et l'hôpital, mais séparée de l'une et de l'autre par un notable intervalle, se trouve la case du P. aumônier. J'y cours, et j'embrasse, je vous laisse à penser avec quelle consolation, le P. Rollinat et le frère Aillery que je n'ai pas encore vus. Ils ont eu dernièrement l'un et l'autre un peu de fièvre ; mais actuellement, ils sont bien portants. « Avec les précautions qu'on apprend de l'expérience, la fièvre, me disent-ils, très-incommode, il faut l'avouer, et très-débiliteuse, n'est pas généralement dangereuse. Le bon P. Morez, qui est mort ici, serait encore avec nous, s'il avait pu ou su employer les remèdes convenables, dont le principal est la quinine, prise avec sagesse. » Ce n'est pas sans émotion que je considère le lieu où a expiré ce zélé missionnaire, seul, sans autre consolateur visible, sur lequel ses yeux se pussent reposer, qu'un pauvre transporté appelé Choisy, désigné comme son domestique. C'est un mulâtre né aux Antilles, qui sert encore le P. aumônier,



et qui parle toujours avec admiration de celui dont il a recueilli les derniers soupirs.

Mais les minutes s'écoulaient rapides : nous nous hâtons d'employer en communications sacramentelles, puis en causeries religieuses ou amicales, les trois heures dont je puis disposer. Nous sommes interrompus par la demande qu'un malade envoie faire au P. aumônier, d'aller le voir à l'instant même. Le Père, qui lui a déjà donné, le matin, la sainte communion, court lui administrer l'Extrême-Onction. Je le suis bientôt. Hélas ! l'hôpital, bien que spacieux, regorge ! Une modeste et charitable hospitalière va d'un lit à l'autre, répandant autour d'elle adoucissement et consolation. Je m'approche de l'agonisant : ses mains, que je touche, sont déjà froides ; mais il porte sur son visage un air de résignation. Il meurt dans cette soirée même, comme je l'ai su depuis, avec les gages les plus rassurants de prédestination. C'est le quinzième décès du mois de mars, sur cinq cents transportés ; c'est beaucoup de trop. L'aumônier de la Montagne-d'Argent, comme ceux des autres établissements, ne se soutient que par l'espérance fondée d'envoyer au ciel la plupart de ceux qui succombent. Parmi les bien portants, quelques-uns, de loin en loin, lui donnent de la consolation. Il n'est pas rare d'en voir demander à se confesser, parmi ceux mêmes qui avaient refusé de profiter des missions faites aux bagnes de Brest et de



Toulon. En somme, malgré les misères de l'œuvre, le P. Rollinat, d'accord en cela avec la majorité des PP. aumôniers, m'a paru plein de courage. Il n'est pas le moins du monde convaincu de l'impossibilité de faire quelque chose de grand et de beau. Mais la première condition d'une expérience solide serait *l'alliance franche et pratique de la force matérielle et des moyens humains avec l'exercice sérieux et constamment appliqué des influences chrétiennes*. Après une visite à notre divin Sauveur, je descends avec le P. Rollinat jusqu'au canot qui m'attend; mais, par suite d'un obstacle imprévu, notre départ, qui devait avoir lieu à trois heures de l'après-midi, est différé jusqu'au lendemain matin vers onze heures, qui est le moment de la marée montante.

Puisque nous avons encore vingt heures à passer sur cette rade, nous en profiterons pour continuer nos observations.

Considérez ce versant de la montagne tourné vers nous, vous y apercevez des espaces de terrain où les arbres et les lianes ont disparu : les arbustes que vous distinguez sont des caféiers. Quelques pieds de café implantés dans la Guyane française, par les soins de M. de Lamotte-Aigron, ne tardèrent pas à se multiplier et à y produire un fruit que M. Barrère dit ne le céder guère au café Moka. Le café de la Montagne-d'Argent était des plus estimés. Portons ailleurs nos regards.

Voyez - vous , aux pâles rayons que le soleil couchant laisse par moments échapper à travers les nuages , voyez - vous sur ces tiges élancées des feuilles d'une blancheur mate ? Ce sont les feuilles de l'arbre à canon , ainsi appelé parce qu'il est creux ; et c'est , selon toute apparence , de leur couleur argentine qu'est venu à la montagne son nom , qui au premier abord réveille une toute autre idée.

Nous voici au jeudi 29 , de bonne heure. Suivez - moi sur le port. Le temps , sans être serein , nous permet d'explorer des yeux cette baie célèbre. Pour vous en former une idée approximative , de sa pointe au nord , près de laquelle est mouillé notre vapeur , tirez par la pensée une ligne droite jusqu'à sa pointe nord - est , qui est le fameux cap d'Orange : si vous supposez disparues les sinuosités des deux côtés de la baie , vous aurez devant vous un triangle qui , à l'œil , paraîtra presque équilatéral , dont deux angles seront formés par les pointes de la Montagne - d'Argent et du cap d'Orange , coïncidant avec les extrémités de la ligne que votre imagination a tracée , et le troisième par les deux côtés de la baie , qu'il faut concevoir se prolongeant jusqu'au milieu de l'embouchure de l'Oyapock. Chacun des trois côtés de ce triangle , y compris la ligne imaginaire correspondant à la plus grande largeur de la baie , présente aux yeux les mieux exercés trois à quatre lieues de longueur. Veuillez

maintenant regarder vers le fond de la baie ; du milieu à peu près de chacun de ses côtés sort une rivière ; du côté nord coule l'Ouanari, et du côté nord-est, l'Ouassa<sup>1</sup>.

Sur la première, comme je l'ai dit, nos anciens Pères avaient formé une bourgade d'Indiens : il y a maintenant sur ses bords un village de noirs dont une lettre du P. Provost vous a raconté la misère spirituelle. La seconde rivière est celle que le P. Elzéar Fauque remonta sur une pirogue indienne, avec tant de fatigues et de périls, comme il le raconte lui-même, dans son intéressante lettre datée d'Oyapock, le 20 septembre 1736, qui fait partie de la collection des *Lettres édifiantes*. Des hommes qui connaissent le pays m'ont assuré que bien que le nombre des indigènes soit diminué, il y a encore deux à trois cents Indiens errants sur les rives de l'Ouassa.

Enfin le moment de filer vers Saint-Georges est venu. Le vapeur appareille ; il nous emporte.

III. *Cinq heures sur le fleuve d'Oyapock*.—Vers midi le temps est devenu très-beau. Cette sérénité qui est rare dans les huit à neuf mois de pluies appelés temps d'hivernage, se prolongera pendant les deux jours que

<sup>1</sup> Les géographes donnaient jadis le nom de Coripi au fleuve qui se jette dans la baie d'Oyapock, vis-à-vis de l'Ouanari ; l'Ouassa n'était qu'un affluent du Coripi. Parmi les modernes, on regarde plus communément le Coripi comme un affluent de l'Ouassa. Nous avons suivi cette opinion dans la *Carte de la Guyane française* qui est en tête de ce volume.



nous passerons à Saint-Georges et nous permettra de mieux observer le pays. Nous filons, en moyenne, huit nœuds à l'heure, c'est-à-dire que nous parcourons près de trois lieues marines. C'est d'ordinaire la vitesse des bons vapeurs dans ces parages.

En passant devant l'embouchure de l'Ouanari que j'ai indiquée tout à l'heure, j'invoque de cœur l'ange gardien de l'autel autrefois dressé sur ses rives. Bien des fois, sans nul doute, le P. d'Ausillac, qui en 1744 desservait cette mission, y offrit le Saint Sacrifice. Je m'adresse aussi aux anges gardiens des âmes abandonnées dans ces forêts, et maintenant assises dans les ténèbres de l'ignorance et du vice.

Nous voici bientôt à l'entrée de l'Oyapock dont, à l'œil, l'embouchure paraît large d'environ trois quarts de lieue. Nous commençons à voir ces îlots qui sont semés dans toute l'étendue de son cours. Dans l'espace d'environ douze lieues, qui sépare son embouchure de l'établissement de Saint-Georges, il y a plus de quarante de ces îlots. Ils affectent toutes les formes : les uns sont un simple bouquet de verdure, sur le roc ou sur la terre molle ; les autres, de grandes corbeilles remplies de fleurs et de verdure. Les plus considérables sont étroits mais longs, et semblent de loin l'œuvre singulière d'un agriculteur, qui aurait voulu donner cette figure à un taillis, au milieu d'une prairie.



Plusieurs de ces petites îles sont, dans ce moment même, à l'état de formation. La vase s'accumule dans un point plus élevé que le reste du lit du fleuve. Les graines ou les racines des algues, des plantes, des arbustes amis du marécage y germent, poussent des tiges dont quelques-unes sont fort élégantes. J'en ai vu d'élançées comme des palmiers et couronnées d'un grand bouquet de larges feuilles, dont l'ensemble forme une sorte de parasol. On distingue parmi ces plantes aquatiques de belles fleurs, dont quelques-unes, flottantes parmi les roseaux, m'ont rappelé les magnifiques nénuphars de vos marais : seulement, au lieu d'attirer comme eux les regards par leur blancheur, elles brillent d'un jaune éclatant.

Les plus communs parmi les végétaux qui croissent dans les marécages guyanais sont les palétuviers, analogues, à ce qu'il m'a paru, à vos saules et à vos aunes de France, mais susceptibles d'un développement plus considérable. Ils contribuent beaucoup à cette coagulation de la vase que je commençais à décrire. Je les considérais avec surprise projeter dans cette vase les nombreux filets de leurs racines, dont l'ensemble visible au-dessus de l'eau supporte en l'air la tige de l'arbre. Il est de ces tiges qui, déjà vieilles, tombent en lambeaux. Peu à peu ces débris végétaux, dans lesquels s'entrelacent sans cesse de nouvelles racines, rendent de plus en

plus compacte leur base, qui devient finalement une terre à travers laquelle le fleuve n'envoie plus que de très-minces infiltrations ; et voilà une île. C'est aussi à peu près de cette manière que se forment ces terres étendues le long de la plus grande partie de nos côtes, qu'on nomme terres basses, terres noyées. Une fois desséchées, elles sont généralement les plus fertiles ; il est même plusieurs plantes coloniales, par exemple les cannes à sucre, qui prospèrent là plus parfaitement que partout ailleurs. Mais il paraît constaté que les Nègres seuls peuvent commencer et entretenir les travaux agricoles sur ces terrains ; il en coûterait la vie aux blancs. Le plus grand nombre des observateurs conteste même à ceux-ci la possibilité de cultiver les terres hautes et demi-hautes. Ces deux derniers terrains ne sont pas insalubres, mais aux dangers que font partout courir les défrichements des terres vierges, se joint ici le rayonnement du soleil intertropical. Je dois toutefois me hâter de le dire, ce problème agricole n'est pas encore décidément résolu d'une manière défavorable ; les essais tentés jusqu'ici furent toujours incomplets, imprudents ou trop rapides. Les grandes vues qui animent la France dans l'œuvre de la transportation, les généreux sacrifices qu'elle s'impose pour la faire réussir, s'ils étaient appliqués par des hommes d'un sens droit, pratique, constant et désintéressé, pourraient mieux que jamais donner, au monde civilisé qui

nous considère, le magnifique spectacle d'une solution définitive de cette question du travail des Européens sous l'équateur, si grave parmi les plus graves questions coloniales. Mais si, par suite de notre légèreté française ou d'autres défauts plus sérieux, nous ne savons pas suivre l'exécution d'une grande idée, malgré nos efforts et nos immolations, l'incertitude planera toujours sur ce grand problème. Mais poursuivons notre voyage.

Ne limitons pas, je vous prie, nos observations au lit du fleuve. Ses rives, vous le voyez, sont presque à fleur d'eau, et ne peuvent par conséquent manquer d'être marécageuses. L'une et l'autre sont, à perte de vue, couvertes de forêts. Là les arbres ont leurs pieds entrelacés de ronces, de lianes, d'arbustes, de plantes, et forment un terrible fourré à travers lequel la patience du plus intrépide chasseur aurait bien de la peine à se faire quelque jour. Ces bois, vieux comme le monde, ont pour habitants, outre des serpents dont plusieurs espèces sont redoutables, une prodigieuse quantité de grenouilles (mais dont la peau et les habitudes sont celles de vos plus intéressants crapauds d'Europe), des moustiques innombrables, des mouches à dague avec lesquelles nos plus belliqueuses guêpes ne voudraient pas mesurer leur dard, enfin des milliers d'êtres animés dont les noms me sont inconnus. Le nombre des animaux qui vivent dans ces solitudes dépasse



incomparablement celui des êtres animés existant dans un espace égal de vos pays civilisés : à mesure que l'homme consolidera ici son empire, il verra diminuer le nombre de ces voisins incommodes ou redoutables. Gardez-vous de penser cependant que même aujourd'hui tous ceux qui nous entourent soient d'un caractère odieux. N'avons-nous pas de nombreuses espèces d'oiseaux mouches plus charmants les uns que les autres ? Voyez voltiger ce petit chef-d'œuvre du Créateur qu'on appelle le colibri : vos plus jolis papillons lui sont inférieurs en délicatesse de formes , en variété et en éclat de couleurs , en prestesse de mouvements. Comme il s'enfonce dans le calice des fleurs ! il les suce sans les flétrir ; au besoin elles pourraient lui servir de demeure. Quant aux papillons, il me suffira de vous dire qu'un amateur en a déjà réuni trois mille espèces , qu'il assure être toutes inconnues en Europe ; et ce délicat sujet d'études est loin d'être épuisé... Pendant que je vous parle, sur notre gauche s'envolent successivement deux bandes de perroquets verts , qui paraissent d'environ deux cents chacune. Aimeriez-vous le chant des cigales ou de leurs analogues ? Elles chantent toujours ici, parce que l'été dure toujours. *Voudriez-vous mêler le grave au doux, le plaisant au sévère ?* Voici des caïmans, espèce de crocodile qui peut se développer jusqu'à atteindre trente pieds de long. Un voyageur assurait dernièrement que ces amphibies fourmillent sur



ces mêmes bords de l'Ouassa où le P. Fauque en rencontrait seulement quelques-uns il y a un siècle : c'est que le pouvoir de l'homme depuis lors a plutôt perdu que gagné du terrain sur les êtres déraisonnables. L'année dernière un caïman a bien osé grimper sur les flancs mêmes de la Montagne-d'Argent. Pour le coup, c'était se donner trop de licence : on l'a tué ; il pesait, m'a-t-on dit, plus de trois cents livres.

Un fait digne de votre attention, c'est le grand nombre des cours d'eau que vous pouvez voir affluer dans l'Oyapock, par l'une et l'autre de ses rives. Ces cours d'eau s'y épanchent sans bruit, à cause du peu d'escarpement des bords. Pour distinguer l'embouchure de ceux mêmes qui méritent le nom de rivières, vous aurez besoin, bien qu'ils soient fort près de vous, de regarder avec attention, tant cette embouchure est paisible et de plus à moitié couverte par les branches des palétuviers et par les lianes. Ceux de ces cours d'eau qui ont peu de volume et ne remontent pas loin dans les terres, s'appellent ici des criques. Appliquer ce nom, comme on le fait dans la colonie, à tous les ruisseaux même artificiels, c'est une extension qui peut s'appeler abusive ; mais l'origine en est saine et ne dément pas la sagesse ordinaire dans les dénominations populaires. En effet, par crique vous entendez en France un petit port le long des côtes : or, ici les cours d'eau sont généralement les seules routes par où l'on

puisse pénétrer dans les terres ; leurs embouchures sont donc comme des ports. Aussi, en remontant l'Oyapock, verrez-vous souvent amarrés, à l'entrée de ces cours d'eau, plusieurs de ces canots, simples troncs d'arbres creusés, que le P. Fauque appelait couillara ; ils servent de voitures aux noirs, libres depuis 1848. Vous les verrez passer sur ces pirogues par groupes de deux ou trois, ou bien se laisser entrevoir par l'éclaircie de la crique, debout devant leurs carbets, et regardant avec curiosité le navire qui passe. Rien de plus singulier que le spectacle de ces figures noires qui s'avancent à travers les branches.

Il n'y a pas de ces pauvres demeures, ni à plus forte raison d'habitations coloniales sur le bas du fleuve. Nous avons déjà parcouru plus de cinq lieues sans apercevoir trace d'homme. Ce n'est qu'après environ dix-sept milles que nous distinguons, sur un point avancé de la rive droite, un carbet. Il est formé de quelques pieux plantés en terre, formant une enceinte à peu près carrée et supportant une pauvre toiture de feuillage ; ainsi sont composés les autres que vous allez rencontrer. Ils sont petits et capables, tout au plus, d'abriter tant bien que mal quatre à cinq personnes, qu'il faut encore supposer fort à l'étroit.

Les carbets des anciens Indiens étaient généralement plus considérables. J'ai lu dans le manuscrit d'un colon, du xvii<sup>e</sup> siècle, la description d'un carbet des Aracarets

sauvages, alors voisins de Cayenne, où il avait couché avec le frère Lacombe, coadjuteur temporel, pendant un voyage qu'ils firent ensemble en 1688, au sein de cette peuplade, que nos Pères, dit-il, évangélisaient souvent et avec fruit par des missions volantes. Ce carbet, sans doute, était bien misérable et dégoûtant de malpropreté, mais il était spacieux et pouvait à l'aise contenir une vingtaine de hamacs suspendus. Ainsi nos pauvres noirs guyanais, précipités sans préparation dans la liberté, sont quelquefois autant et plus à plaindre que les Sauvages habitants des forêts... Cependant nous avançons vers un poste dont la vue me distraira de toutes ces misères : il y a là un trésor de souvenirs, bien précieux pour un jésuite et pour un Français ! Voyez là-haut : sur la rive gauche, la forêt s'avance en triangle dans le lit du fleuve ; c'est la pointe d'Oyapock...

C'est à cette pointe qu'en 1726 les Français construisirent un fort auquel ils donnèrent le nom de Saint-Louis. Il était situé à six lieues environ de l'embouchure du fleuve, à peu près par cinquante-quatre degrés de longitude occidentale et trois degrés cinquante-cinq minutes de latitude septentrionale, par conséquent, moins éloigné de Paris que la ville de Cayenne d'une dizaine de lieues de vingt au degré, d'une trentaine de lieues plus rapproché de l'équateur. Cayenne, en effet, est bâtie par cinquante-quatre



degrés trente-cinq minutes de longitude ouest, et quatre degrés cinquante-six minutes de latitude nord. Bientôt après, nos Pères construisirent, à quatre cents pieds environ de ce fort, une église à trois autels, très-belle pour le pays. En 1744, le P. Elzéar Fauque écrivait que depuis dix-sept ans il n'avait pas discontinué de l'embellir et de l'enrichir d'ornements sacrés. C'est dans leur maison, voisine de cette église, que les missionnaires reçurent, cette année-là même, le célèbre la Condamine, terminant alors ses explorations de huit ans, entreprises pour déterminer la forme de la terre, par ordre de l'Académie des sciences. Ce savant séjourna deux jours à Oyapock; c'étaient le 22 et le 23 février. Dans son livre intitulé *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, il témoigne, à plusieurs reprises, sa reconnaissance pour le bienveillant concours qu'il a partout, et en toute occasion, trouvé dans les Pères jésuites. Il voulut laisser à ceux de Cayenne un souvenir de son passage en traçant de sa main, dans leur maison, une méridienne maintenant détruite. Aux Pères de Saint-Pierre d'Oyapock il remit des graines de quinquina, qu'il avait prises de l'autre côté de l'Amazone, dans un pays tout à fait analogue, lui semblait-il, à celui qui entourait leur habitation. La naturalisation à la Guyane de cet indispensable fébrifuge, dont la consommation y est notablement dispendieuse, aurait été pour la colonie



un bienfait considérable; mais on ne trouve nulle part que les essais de la culture du quinquina, que les jésuites ne manquèrent pas sans doute de tenter à la Guyane, eux qui avaient fait connaître cette plante à l'Europe, aient présenté la moindre probabilité de succès.

Le principal moteur des missions de l'Oyapock, pendant l'espace d'environ trente-neuf ans, me semble avoir été le P. Elzéar Fauque; chassé vers 1765 par la tempête qui accabla la Compagnie de Jésus, il rentra en France et vivait encore à Avignon en 1769. Avec quelle douleur il quitta ces terres si longtemps arrosées de ses sueurs! En 1798, le pieux abbé de Beau-regard, plus tard évêque d'Orléans, trouvait à Cayenne, ainsi qu'il le rapporte lui-même, bien vive encore et vénérée la mémoire de cet excellent missionnaire.

Saint-Pierre était devenu le centre des missions indiennes, que les Pères avaient établies ou commencées dans cette partie de la Guyane: outre celle de l'Ouanari, dont j'ai dit un mot, à Saint-Pierre se rattachait bien naturellement la mission de Saint-Paul, qui en était éloignée d'environ huit lieues jusqu'au grand saut, puis au-dessus du grand saut de trois journées de canotage. Au même centre se reliait encore une mission que les Pères avaient établie bien plus avant dans les terres, mais toujours sur l'Oyapock, à l'endroit où ce fleuve reçoit le Camopi, l'un de ses principaux

affluents : c'était à une distance à peu près quadruple de celle qui sépare Saint-Paul du grand saut. Un manuscrit de l'abbé Guillier, prêtre du Saint-Esprit et préfet apostolique de la Guyane, rédigé en 1821, appelle cette mission Sainte-Foi-du-Camopi ; mais une carte du siècle dernier la nomme Notre-Dame-de-Sainte-Foi ; et cette dernière dénomination me paraît le véritable titre que nos Pères lui avaient donné. Ils avaient voulu que la Mère de Dieu, invoquée et bénie dans ce lieu reculé et sauvage, fût inclinée à répandre sur notre colonie naissante les grâces dont elle dispose, comme elle semblait y envoyer les eaux de ce fleuve auquel elle présidait.

En 1744, le P. d'Huberlant était le missionnaire de Notre-Dame-de-Sainte-Foi ; le P. d'Ausillac était chargé de l'Ouanari ; et le P. d'Ayma, je crois, desservait Saint-Paul. Celui-ci était seul des trois à son poste, le 10 novembre de cette année 1744 ; les deux autres, le premier en descendant, le second en remontant l'Oyapock, venaient de se réunir à Saint-Pierre, chez le P. Elzéar Fauque, peut-être pour leur retraite annuelle, lorsque, dans la nuit du 10 au 11 novembre, le corsaire anglo-américain Siméon Potter fondit sur le fort Saint-Louis, gardé seulement par une douzaine d'hommes, et s'en empara, puis se jeta sur l'église voisine, qu'il dévasta complètement. Pauvre P. Elzéar, voilà dissipés en une heure les résultats de dix-sept

ans de peines ! L'héroïque missionnaire, qui pouvait s'enfuir, ne le veut pas ; il fait évader ses confrères , il prévient la profanation du Saint Sacrement ; mais il est emmené prisonnier avec un officier , M. Lage de la Landerie. Vous pouvez lire dans les *Lettres édifiantes* l'émouvante relation qu'il a écrite de ce désastre, des dangers qu'il a courus dans sa courte mais dure captivité, et des services qu'en cette occasion il eut le bonheur de rendre à la colonie. L'église fut réparée.

Pendant que je vous rappelais ces souvenirs, nous avons franchi le court espace qui nous séparait de l'emplacement du fort Saint-Louis ; nous voici vis-à-vis la pointe d'Oyapock.

Cette pointe s'avance dans le fleuve, à peu près à la hauteur de l'endroit où finit une île, en sorte que si, ayant tiré une ligne perpendiculaire au rivage et passant par l'extrémité de la pointe, vous la prolongiez jusqu'à l'autre bord, elle serait presque tangente à la petite courbe qui termine l'île. Cette île m'a paru avoir plus d'une demi-lieue de longueur : pareille m'a semblé être aussi la largeur du fleuve en ce lieu. Nous passons entre l'extrémité supérieure de l'île, et cette pointe si pleine de souvenirs, vos yeux, sans nul doute, s'y fixent avec empressement. Hélas ! vous n'apercevez rien autre chose qu'une épaisse et haute verdure ; pas le plus petit monument qui vous dise foi et patrie ! Vainement vous prêtez l'oreille ; vous



n'entendez que les mille voix confuses des grillons de ces forêts (bien dignes du nom de cri-cri) et des animaux aquatiques de ces marécages ; pas une voix raisonnable et sensible qui vienne vous dire quelques-uns des vieux noms vénérés et bien-aimés. Les ravages du temps et des hommes ont effacé jusqu'à la dernière trace du fort Saint-Louis et de l'église Saint-Pierre ! Qui s'en souvient ? Un homme assez haut placé qui a fait des études brillantes, avec lequel je causais, depuis, de ces souvenirs, savait seulement que là était un fort, portant le nom de Saint-Louis ; et il en attribuait l'établissement... je vous donnerais en cent à le deviner, que vous n'y tomberiez pas... il l'attribuait aux Portugais ! Si un jour quelqu'un de vos élèves passait ici, il ne donnerait pas, j'en suis sûr, au cœur français du missionnaire la douleur d'entendre une pareille méprise : elle indique à mon avis quelque chose de pire que l'ignorance, je veux dire l'insouciance pour la gloire de la patrie. Un homme du peuple, le pilote de notre bord, qui, depuis trente ans, parcourt ces parages, répondant à mes questions, me disait : « Il y a quatre à cinq ans, on enleva les dernières pierres qui restaient là de l'établissement français, et on les transporta à Cayenne pour je ne sais quelle construction. Je descendis à la Pointe, en ce temps-là ; il restait des traces bien visibles du cimetière ; j'y vis des croix encore debout. Ce cimetière était à l'extrémité de cette



langue de terre qui s'avance vers nous, et touchait, pour ainsi dire, au fleuve. »

Au moment où cet homme parlait, nous étions éloignés de la Pointe à peine d'une trentaine de pas; car il ne faut pas s'imaginer que le chenal se trouve toujours au milieu du fleuve : il est par intervalles si rapproché des bords, qu'avec un instrument un peu long on pourrait couper en passant des branches d'arbres étendues vers le navire. Il me serait impossible d'exprimer tout ce que j'éprouvai, en passant aussi près d'un lieu qui pour moi serait un digne objet de pèlerinage.

Un vénérable vétéran de la Compagnie de Jésus, le P. Caranave, y mourut saintement, avec le titre de curé; c'était au commencement de l'année 1768<sup>1</sup>. J'ai appris cette mort par un arrêté du conseil supérieur de Cayenne bien digne d'intérêt. Permettez-moi encore de vous rappeler ce fait touchant. Les créanciers d'un seul prévaricateur, le fameux P. de Lavalette, devenus, par l'inique enchaînement de faits qui vous sont connus, les créanciers de la Compagnie de Jésus, poursuivaient contre toutes nos maisons de France et des colonies le paiement d'une dette à laquelle, si l'on avait procédé avec justice, auraient plus que suffi les seuls biens de

<sup>1</sup> Le P. Matthieu de Caranave, de la province de Lyon, était arrivé à Cayenne en 1735. Il mourut à Oyapock en 1768, à l'âge de soixante-six ans, après avoir passé plus de trente ans dans la mission.

la mission de la Martinique. A la Guyane, ces hommes, instruments dociles et intéressés de l'impiété et de la cupidité triomphantes, avaient déjà entre leurs mains, ou dans celles de leurs mandataires, tous les établissements des jésuites en cette contrée. Malgré la possession de cette riche proie, ces créanciers, ou bien les agents du fisc, s'étaient saisis avec empressement de la pauvre succession du curé de Saint-Pierre d'Oyapock. Le P. Ruel, supérieur général de la Guyane et préfet apostolique, plus sans doute par le motif de l'amour fraternel que par celui de l'utilité matérielle, évidemment fort petite, revendique tout ce qu'a laissé notre vénéré défunt.

Le conseil supérieur de Cayenne, durant la longue et odieuse procédure de notre spoliation, pressé par la vérité, rendit plus d'une fois à nos glorieux devanciers des hommages magnifiques et qui seraient dignes d'être cités : aussi, dans cette occasion, les magistrats qui le composaient accueillirent-ils avec égard le P. Ruel, et firent droit à sa demande, par leur arrêt du 23 août 1768<sup>1</sup>. Oh ! combien d'injustices

<sup>1</sup> Le conseil supérieur de Cayenne donna alors plus d'une marque de son équité et des égards qu'il conservait pour les vieux missionnaires jésuites. Il assigna, entre autres, à chacun d'eux une pension de 1,500 fr., qui alors pouvait passer pour une retraite honorable. Le *ministère Choiseul* blâma cet acte de justice par un *arrêt du conseil* (1768). Triste gouvernement qui, prodigue de l'argent de la France en faveur d'une foule d'intrigants, disputait à des vieillards, auxquels il avait ravi leurs biens, un pain laborieusement acheté par trente à quarante années de services.

poignantes, ici comme partout, furent le fruit de cette persécution, déjà révolutionnaire ! Combien de faits je pourrais vous citer douloureux et magnanimes !... Mais non ; ce n'est pas le moment de vous en faire le récit.

Avant de quitter ce lieu, d'où je ne m'arrache qu'avec peine, il est juste de vous faire observer que l'indifférence, relativement à ces souvenirs chrétiens et nationaux, bien que trop ordinaire, comme je l'ai dit, céderait souvent à un simple exposé des faits. Il y a dans la ville de Cayenne un officier supérieur qui s'occupe de l'histoire de la Guyane française avec un véritable amour ; et moi-même, avant la fin de cette journée du 29 mars, j'eus sous les yeux la preuve que cette noble sympathie ne demanderait qu'à être éveillée. Ayant dit quelques mots, en dinant avec les officiers du *Bisson*, des faits intéressants accomplis sur ces rivages, ils parurent sensibles à cette indication ; et le lieutenant du vaisseau, qui fait les fonctions de second sur ce navire, me dit agréablement : « Il est curieux, monsieur l'aumônier, que vous, dès le premier passage, vous soyez beaucoup plus instruit de l'histoire de l'Oyapock, que nous qui le fréquentons depuis dix mois. » Ces faits sont vraiment dignes d'être retenus.

Cependant nous avons déjà perdu de vue la Pointe, où notre pensée s'est arrêtée si longtemps. Bientôt, sur



la rive droite du fleuve, nous apercevons une habitation coloniale, dont l'aspect peut donner une idée de ce qu'était ce genre de demeures, lorsque, avant l'émancipation de 1848, elles logeaient la prospérité. On voit au loin des déboisements opérés dans une notable étendue de la forêt. Au fond d'une allée qui se dirige vers le rivage, vous apercevez une maison, en charpente il est vrai, mais très-propre et protégée par une galerie qui en abrite la façade. L'allée se rattache au fleuve par un long et solide escalier en bois, qui se prolonge assez avant sur les eaux pour donner un agréable moyen de débarquement. Une femme assez élégamment vêtue, que nous apercevons dans l'allée, est probablement la maîtresse de cette exploitation. Pour conserver cette aisance, il faut qu'elle ait eu l'art de s'attacher les noirs émancipés. C'est ce que n'ont pas su faire la plupart des colons; et voilà pourquoi ils sont presque tous ruinés.

Pendant que cette riante demeure est encore présente à votre imagination, le *Bisson*, glissant rapidement, fait passer sous vos yeux toute une suite de carbets: il en est à côté de presque toutes les criques; et combien ils contrastent avec la maison que vous venez de voir! Au lieu du bel escalier qui s'avance jusque dans le fleuve pour recevoir son maître, un tronc d'arbre renversé, près duquel les noirs poussent leurs canots, fait l'office d'échelle: homme, femme, enfant s'y accrochent,



s'élancent avec dextérité, et dans un instant les voilà parvenus à leur palais de misère. Ces noirs et les races de blancs qui résident encore sur les deux rives de l'Oyapock, forment le quartier de ce nom. Il y a quatorze quartiers dans toute la colonie, y compris celui de Cayenne. Très-peu d'entre eux surpassent en importance réelle nos mairies rurales de France. Mais le fonctionnaire, que le gouvernement salarie pour chacun de ces petits centres de population, a beaucoup plus d'attributions que nos édiles. Il cumule les fonctions de maire, de juge de paix et de commissaire de police. Les établissements pénitentiaires sont tout à fait distincts des quartiers sur le territoire desquels ils sont placés, et sont administrés par des fonctionnaires spéciaux.

Le quartier d'Oyapock, où je vous demande la permission de vous retenir un instant, a pour centre le poste Malouet, ou plutôt les débris de ce poste. Ce petit fort est ainsi appelé du nom de l'intendant Malouet, l'un des administrateurs les plus sérieux qui aient dirigé cette colonie : malheureusement il n'y a séjourné que dix-huit mois. Ce fonctionnaire, bien qu'il ne fût pas exempt de l'influence philosophique si envahissante à cette époque, appréciait les services rendus par nos Pères et les regrettait : il reconnaît formellement dans ses *Mémoires* « qu'eux seuls savaient retenir l'inconstance des Indiens et les civiliser. »

Les terres situées sur la rive de l'Oyapock sont maintenant contestées par le gouvernement brésilien ; et, sous le règne de Louis-Philippe ( en 1836 ), un poste militaire qui avait été placé de ce côté dans une île située au milieu du lac Mapa, fut bientôt retiré, sur les réclamations de nos voisins du sud <sup>1</sup>. Des familles portugaises, en assez grand nombre, se sont établies sur ce terrain neutre ; elles habitent les cases que les Français y avaient construites. Ces infortunés manquent de prêtres et de tout secours religieux. Dernièrement, l'un des plus influents vint passer plusieurs jours à Cayenne, pour y faire bénir son mariage et mettre ordre aux affaires de sa conscience. Si le gouvernement français voulait accomplir une œuvre de zèle, il enverrait là deux prêtres zélés ; cette influence, toute religieuse, ne pourrait soulever aucune contestation ; elle serait agréable à Dieu, utile aux âmes, et ménagerait à la France des communications qui, assurément, ne sauraient lui nuire. Nous avons ici le P. Boulongne, qui parle le portugais et l'anglais à peu près aussi facilement que le français. L'un des deux missionnaires de Mapa serait donc facilement trouvé. Volontiers, s'il plaisait à Dieu, je serais l'autre.

<sup>1</sup> Par le fait, la possession d'une large lisière du rivage droit de l'Oyapock est restée et reste paisible et incontestée entre les mains de la France. Mais si l'on admet le principe qui a fait abandonner *Mapa*, il semble que tout ce côté de l'Oyapock serait contestable.

Malheureusement, ce que je vous dis là n'est pas même à l'état de projet; mais le désir apostolique ne peut-il pas se porter sur les choses même tout à fait impossibles?

Nous sommes à quatre lieues environ au-dessus de la pointe d'Oyapock. Devant nous, sur la gauche, se présente une case blanche, plus propre que les carbets, couverte non de feuilles, mais de bardeaux, placée au centre d'un terrain exactement palissadé. C'est Malouet!... ou plutôt l'emplacement de ce poste! Le commandant actuel du quartier réside dans les environs, mais de l'autre côté du fleuve, dans une habitation qui lui appartient. Un peu plus haut, en remontant le fleuve, on distingue, du même côté que le poste, quelques monticules artificiels presque totalement éboulés, qui sont peut-être des restes de fortifications. Dans la maisonnette que je vous ai montrée, réside toute la force armée du quartier actuel... C'est non pas un régiment, mais un seul soldat noir. Il est venu de Gorée et s'appelle Kélifa. Il a résidé quelque temps à Saint-Georges, où le P. Dabbadie lui a fait faire sa première communion et a béni son mariage. C'est aujourd'hui un chrétien fervent et plus ferme que ne le sont d'ordinaire les hommes de sa couleur. Les sarcasmes des soldats blancs ne l'ont pas ébranlé; il a su leur fermer la bouche. Aujourd'hui même, 29 mars, ce brave homme est allé chercher et a reconduit sur sa pirogue



le P. Dabbadie. Ce bon Père a trouvé réunis à Malouet une soixantaine d'auditeurs ; il leur a parlé longuement, m'a-t-il dit, surtout du sacrement de mariage, dont l'oubli en ces parages a dégénéré en concubinage universel. Il a confessé une vingtaine de personnes séance tenante. Au moment où nous passons devant Malouet, il ne l'a quitté lui-même que depuis environ une heure.

En remontant toujours, regardez un moment à votre droite (rive gauche du fleuve) ; après plusieurs criques et quantité de carbets qui les avoisinent, voici une embouchure plus large : c'est la rivière du Gabaret, sur les bords de laquelle on trouve les traces d'un ancien cimetière. Il reste aux environs de cette terre, autrefois consacrée par la religion, quelques habitants, maintenant *sine Deo*. C'est sur ces mêmes bords du Gabaret qu'une cinquantaine de transportés de l'établissement Saint-Georges sont habituellement occupés à couper du bois de haute futaie, qu'ils équarrirent. La plupart de ces pièces servent à faire des planches, au moyen d'une belle scierie à vapeur installée à Saint-Georges. Il est opportun de vous dire, à cette occasion, que les forêts de ce pays renferment une douzaine d'espèces d'excellent bois de construction ; il en est d'une dureté telle qu'ils résistent indéfiniment à toutes les intempéries de l'air ; presque toutes ces espèces sont indigènes et inconnues en Europe. D'un autre côté, le



pays possède une dizaine d'espèces de bois excellent pour l'ébénisterie. L'acajou, si prisé chez vous, est un des plus communs; et cependant, par sa solidité, par la beauté de ses nuances, par le poli dont il est susceptible, il mérite bien d'attirer les regards. Mais il s'éclipse à côté du hêtre moucheté et du bois rubané. Au moment où je vous écris, je viens d'avoir entre les mains une large règle de bois satiné. Il est d'un fond rouge très-vif, avec des nuances plus foncées et si compacte, qu'en le frappant il oppose à la main presque la même résistance et produit à peu près le même son qu'une plaque correspondante de fer battu<sup>1</sup>...

IV. *Quarante-huit heures à Saint-Georges.* — Enfin nous touchons au terme de notre voyage. L'établissement pénitentiaire est sur la rive gauche; c'eût été une imprudence de le fonder sur l'autre bord, qui (je vous l'ai dit), quoiqu'il soit occupé par quelques habitations françaises, nous est contesté par le Brésil... N'apercevez-vous pas un espace plus grisâtre et plus bas que la surface verte des forêts? C'est l'indice de l'abatis fait à Saint-Georges; c'est ainsi qu'on nomme, en langage colonial, un terrain où l'on a chapusé, c'est-à-dire coupé la tête et la plus grande partie du

<sup>1</sup> Il faut reconnaître que la dureté extrême de plusieurs de ces bois précieux les rend redoutables aux ouvriers et en fait négliger l'exploitation. Il est nécessaire d'ajouter que ces différents bois, même ceux de construction, ne se trouvent point groupés dans les forêts; il faut quelquefois marcher beaucoup pour en trouver un bon pied.

tronc des arbres, pour livrer le sol à la culture. Nous voici arrivés; du *Bisson* même, nous apercevons les cases principales, placées en première ligne à une petite distance du fleuve. Ici loge le commandant; là, quelques gendarmes; de ce côté, le peloton de soldats attachés à l'établissement; de cet autre côté, vous apercevez l'hôpital, la case du docteur, la boulangerie. L'église et la case de l'aumônier, qui en est éloignée d'une trentaine de pas, ne s'aperçoivent pas les premières, étant sur le second plan, à l'entrée de l'exploitation, ainsi que les carbet des transportés... Voici le P. Dabbadie et le F. Lichtlé qui s'avancent vers le rivage. Après nous être embrassés, nous allons adorer le Saint Sacrement. L'église, qui ne paraîtrait en France qu'une élégante grange, est la plus belle de tous les établissements pénitentiaires; et réellement elle est propre, bien que toute en bois; elle a de plus l'avantage d'être spacieuse; elle pourrait contenir une population triple de l'effectif actuel du pénitencier.

Le P. aumônier, logé dans le voisinage de son église, habite depuis quelque temps une case bien convenable. Sa demeure, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, renferme cinq ou six petits appartements: elle a sa porte protégée par une galerie qui la défend contre le soleil et la pluie.

Vous conjecturez, mon Père, sans que j'en avertisse, que nos entretiens durant cette soirée roulèrent

plus d'une fois sur notre Compagnie et sur la France. Nous parlâmes aussi beaucoup de nos chers transportés. Vers six heures, je fus heureusement surpris d'entendre ceux de Saint-Georges, bénévolement réunis en assez grand nombre dans l'église, réciter le chapelet en commun, puis chanter un cantique, qui a été suivi d'une courte instruction faite par le P. aumônier. Cet usage établi par le P. Louis Bigot, de pieuse mémoire, s'est continué. Cette invocation quotidienne de la Mère de Dieu, cette récitation en commun d'une prière qui lui est si agréable, me semble d'un excellent augure et très-propre à fléchir la justice divine en faveur de ces établissements naissants.

Dans la matinée du 30 mars et dans la suivante, le P. Dabbadie veut bien me guider dans la visite des travaux de l'établissement.

Nous parcourons successivement les scieries à vapeur, la forge, l'atelier des charpentiers, la salle à farine de manioc, la briqueterie, le four et la boulangerie, etc. L'établissement espère, dans quelque temps, non-seulement se nourrir lui-même, mais encore répandre sur les autres ses produits surabondants; mais je vous prie de remarquer, pour éviter une fausse conséquence, que les travailleurs qui exploitent ces lieux sont des noirs, que ceux qu'il s'agit de nourrir sont des noirs.

Revenons à l'abatis : c'est un carré dont le fleuve



forme une des limites, et ces hautes forêts les trois autres. Chaque côté est à peu près d'un kilomètre, et par conséquent l'abatis tout entier, d'environ une lieue de tour. Les restes d'arbres, que vous apercevez encore çà et là, vous donnent une idée de la manière dont on cultive la terre dans ce pays. On ne se donne pas la peine de déraciner les arbres; on se contente de les couper à la hauteur de quatre à cinq pieds au-dessus du sol; on en fait des tas dans lesquels on englobe, autant que possible, la partie de l'arbre restée debout; dans un moment favorable on y met le feu; mais, comme vous le voyez ici, beaucoup de tronçons y échappent. Cela fait, on récolte en travaillant la terre pendant quatre à cinq ans, assez superficiellement, après quoi on la déclare épuisée, et l'on va commencer ailleurs la même besogne. Un agriculteur du siècle dernier, homme grave, et qui a longtemps habité la Guyane, dans un mémoire agricole fortement motivé, attaque cette routine et soutient qu'en se fixant plus longtemps sur un seul terrain, qu'il suppose bien choisi, et faisant les avances d'un défrichement plus profond, les colons seraient bientôt et amplement dédommagés par une production plus soutenue et plus abondante. *Videant consules!* Quoi qu'il en soit, comme à Saint-Georges nous sommes dans une terre demi-basse, et par conséquent assez profonde, on possède déjà, dans les intervalles des troncs, encore



visibles çà et là, une couche notablement épaisse. Pour préserver les plantations des eaux et du marécage, le commandant de Saint-Georges a fait creuser, sur l'exploitation, des fossés qui aboutissent au fleuve. Des écluses soupapes s'ouvrent du côté des terres pour laisser échapper les eaux de pluie, mais se referment du côté du fleuve pour arrêter celles qui tendraient à nous envahir dans les temps de grande crue ou de marée haute.

Après ce coup d'œil d'ensemble, fixons nos regards sur quelques points en particulier. Voici un bosquet, c'est une cacaoyère; elle vaut bien, sous plus d'un rapport, vos châtaigneraies et vos pommeraies. Le cacao est indigène, non dans toute la Guyane, mais dans le haut Oyapock; sur ces rives on a trouvé une grande quantité de ces arbres développés sans culture. Il est inutile de dire que le travail de l'homme donne à ses fruits une qualité supérieure... Voyez-vous suspendus, non pas à l'extrémité des branches, mais à la tige même, des corps ronds de la grandeur de vos plus petits melons d'Europe? L'intérieur est rempli de graines qu'on écrase, qu'on réduit en pâte, qu'on façonne en bâtonnets: voilà, avec le sucre, les éléments de votre chocolat.

Nous trouvons, tout auprès, un champ de cannes à sucre. Cette plante, cultivée dans la Guyane dès les premiers temps de la colonie, y fut, dans les intervalles

de prospérité, d'un produit très-considérable. On n'y a jamais raffiné le sucre. Retiré des chaudières brut encore, il était, ainsi que le cacao, un grand objet d'exportation. A Saint-Georges, on n'a point ces vues, du moins pour le moment. On cherche uniquement à faire des vivres. Or le sucre brut en est une partie ; j'ai même vu des noirs briser la canne entre leurs mains et presser entre les dents et leurs lèvres des fragments d'où ils tirent un suc rafraîchissant et nutritif.

Au premier rang parmi les vivres ou denrées qui se consomment dans le pays, il faut placer le manioc.

Cet arbuste, et l'usage que l'homme en peut faire pour sa nourriture, était connu des Indiens avant l'arrivée de nos premiers colons. Il m'a paru à peu près haut comme vos groseilliers de la grande espèce, mais beaucoup moins fourré et plus flexible. La racine, de la grosseur et de la forme de vos betteraves, est sa partie nutritive. Broyée sur le fer, elle est ensuite purifiée d'un suc vénéneux et même mortel pour l'homme, à l'aide d'un instrument que sa forme allongée fait appeler couleuvre. Alors cuite en lames aplaties comme votre galette, elle s'appelle cassave ; séchée et réduite en farine, elle s'appelle couac et se mange avec différents mets ; elle peut enfin passer à l'état de cette substance appelée tapioca, dont les grains perlés et agréablement muqueux forment vos meilleurs potages, même en France.

Malheureusement la cassave et le couac, que les noirs aiment beaucoup, et qui, au besoin, leur peut suffire, n'ont pu jusqu'ici tenir lieu de pain aux Européens; ils trouvent ces aliments insipides, peu nutritifs; et l'on m'assure que plusieurs, pour avoir essayé de s'en nourrir exclusivement, en étaient réduits à une effrayante maigreur. Je n'ai point, à ce sujet, des faits assez précis pour en tirer une conclusion.

Mais avançons : voici un champ planté de bananiers. Ce bel arbuste n'a point de branches; de sa tige ronde et membraneuse, qui peut s'élever de huit à quinze pieds de haut (suivant les espèces), sortent des feuilles ovales longues d'au moins quatre pieds et larges à proportion<sup>1</sup>. Elles ont dans leur longueur deux compartiments découpés carrément par des nervures horizontales, et rangés avec symétrie des deux côtés d'une fibre flexible et inclinée en arc vers la terre. Elles sont si tendres que la brise suffit pour les diviser en petits filets qui, plus tard séchés, serviront à faire de bonnes couchettes. Du haut et du cœur de la plante sort, après six à huit mois, un filament vigoureux, qui retombe vers la terre, chargé de fruits, gros alors comme vos gousses de haricots et couronné d'une fleur, dont la

<sup>1</sup> Le jardin que l'administration a loué pour nous à Cayenne possède quelques bananiers. J'ai mesuré sans choix une des grandes feuilles de l'un de ces arbustes, elle avait soixante-six centimètres de largeur et trois mètres trente-huit centimètres de longueur.



couleur et la forme sont exactement celles de vos tulipes avant leur éclosion, mais dont le volume est plus considérable. La réunion des bananes reliées entre elles par ce filament, qui prend bientôt les dimensions de vos plus gros osiers, s'appelle régime; et le nombre varie de quarante à cent vingt. En deux à trois mois, elles ont atteint la longueur de vos poires les plus allongées, mais leur corps se rapproche davantage de la forme cylindrique. Certaines espèces, qui ne sont pas les plus estimées, atteignent une longueur de sept à huit pouces. Quand on les cueille, elles sont d'un vert clair et agréable, pareil à celui des feuilles; le régime étant détaché de la tige, on le suspend comme un lustre. En quelques jours les bananes prennent la couleur d'un beau jaune pâle. Il en est qu'on ne mange guère que frites, et alors elles peuvent en partie tenir lieu de pain.

A peine votre bananier a-t-il donné son régime, que vous coupez la tige à fleur de terre, et aussitôt après cette féconde créature du Dieu bon et libéral se remet à l'œuvre; sans prendre le moindre repos elle recommence sa végétation, et vous prépare une nouvelle récolte; si vous détachez un des nombreux rejetons, qui ordinairement se montrent hors de terre autour de sa racine, vous pouvez faire une bouture qui, dès ce jour, va se développer, et sera peut-être aussi productive que sa mère. Ces plantations se pouvant faire en divers

temps, on conçoit qu'il est facile d'en avoir le fruit sur sa table toute l'année. On peut aussi dans cette vue combiner les durées différentes de la fructification des différentes espèces. Aussi, tandis que les goyaviers, les poiriers d'avocat et autres arbres fruitiers de ce pays n'ont qu'un temps, la banane ne fait jamais défaut. Le dessein qu'a eu le Créateur de faire de cet arbuste la ressource des régions équinoxiales, se montre encore par l'aptitude qu'il lui a donnée d'y fructifier et d'y réussir dans tous les terrains sinon également, du moins dans tous abondamment. Si vous me permettez d'émettre une idée, dont le but vous paraîtra solide, je dirai que cette plante, non-seulement inspire à l'homme raisonnable la reconnaissance envers le Créateur, mais encore au chrétien attentif une vertu qui lui est spéciale, l'humilité. La banane, en effet, par un accord bien rare, nourrit en même temps les grands et les petits; elle apparaît bienfaisante dans le carbet enfumé comme dans l'habitation splendide. C'est un de ces aliments que tout le monde recherche, que tout le monde trouve et dont personne ne se dégoûte. Après l'énumération de tant de belles qualités, vous ne serez pas étonné d'entendre les anciens auteurs donner les uns au bananier le nom d'arbre du Paradis, les autres à la banane le nom de manne des régions équinoxiales.

Je me suis donné coudées franches sur le champ des

bananiers. Mais pour ne pas nous faire un volume trop lourd , je vais couler rapidement sur les autres productions de Saint-Georges. Je ne vous retiendrai donc pas à considérer cette rizière, ni ces beaux carrés de maïs... Un coup d'œil pourtant sur cette savane (prairie) artificielle d'herbe du para : c'est un fourrage de qualité supérieure à ceux que peuvent donner vos prairies artificielles de France : cette herbe est pour la forme et la couleur semblable à votre froment encore jeune , et l'aspect en est très-agréable. Je ne puis me dispenser de vous indiquer, en passant, quelques manguiers ou mangliers , qui sont là devant nous. Cet arbre croît sans culture dans les forêts , et peut se développer jusqu'aux dimensions de vos plus gros noyers. Son fruit est généralement plus volumineux que vos plus grosses pêches, a comme elles sa chair adhérente au noyau, mais il est de forme ovale , et ne leur est aucunement semblable pour le goût. A l'état sauvage, ce fruit, sans être im-mangeable , laisse un arrière-goût de térébenthine fort rebutant. Produit par un sujet greffé, il présente cinq ou six variétés toutes bonnes, rafraîchissantes et agréables. Regardez à vos pieds : là gisent quelques échantillons (passez-moi ce mot pour ces espèces de vivres, qui ne sont à Saint-Georges qu'en petite quantité), d'ignames, de cayores, de patates douces , toutes racines nourricières , qui, m'assure-t-on , cultivées convenablement , pourraient remplacer les pommes de



terre , qu'à grands frais on nous porte de l'Amérique du nord. Vous apercevez, sans que je les signale, quelques cotonniers , dont la bourre soyeuse commence à se disperser dans l'air, sous la brise. Il serait regrettable de laisser inaperçue l'allée des ananas : ses deux côtés sont , en effet , bordés de trois ou quatre rangées des précieuses plantes qui portent le fruit de ce nom. Je ne trouve, parmi vos productions d'Europe , aucun terme de comparaison : peut-être pourrait-on dire que , pour la forme de la plante , pour la place qu'y occupe le fruit, l'ananas ressemble à votre artichaut... Mais comme vos plus petites et vos plus mauvaises citrouilles ressemblent à vos plus beaux melons.

L'ananas, de la grandeur ordinaire, est d'un volume trois ou quatre fois plus grand que vos plus beaux artichauts ; la composition en est totalement différente ; sa pulpe est d'une couleur semblable à celle de l'orange, mais d'un goût supérieur, et doit être sucrée comme elle. Chaque pied d'artichaut porte plusieurs fruits : l'ananas, le prince des fruits rafraîchissants, trône seul sur sa tige... Mais je vais retomber dans le genre descriptif. Hâtons-nous de passer ! Un coup d'œil seulement sur ce groupe d'arbres que nous traversons : vous devez être surpris d'y voir suspendus des fruits aussi gros que vos citrouilles ; mais le fruit volumineux qui nous étonne n'est rempli que de liquide. On le videra, et sa coque deviendra pour les noirs et pour les pauvres

une vaisselle fort légère et assez solide. C'est le calebassier. Le fruit du cocotier sert au même usage ; mais il est moins gros , et sa coque est plus dure , plus épaisse <sup>1</sup>.

Le P. Dabbadie ne tarde pas à nous proposer de prendre part à son dîner colonial , potage tout européen. Le frère Lichtlé vous présente un plat qui vous étonne d'abord : il a l'air d'un ragoût de viande. Vous trouvez ce mets étrange pour un vendredi de passion : votre charité se met en frais de suppositions pour l'expliquer. La nécessité ? dites-vous peut-être. Nullement, mon Père ! c'est un plat maigre !... c'est de la tortue. Ce mets délicat, bien que point rare dans ce pays, a été préparé pour fêter votre bienvenue... Vous avez du vin de la ration , c'est-à-dire de celui que le gouvernement fournit à tous ses employés et officiers de l'armée de terre et de mer en campagne. Les Pères y ont droit , ainsi qu'à la ration d'aliments, dans les établissements, mais non à Cayenne. Vous comprenez bien que le P. supérieur, dans sa bonté paternelle, ajoute quelques douceurs à l'une et à l'autre ration. Le bon P. Dabbadie trouvait excellent son vin de ration, surtout quand il l'avait trempé d'une grande quantité d'eau. Il faut reconnaître qu'il a de l'eau excellente :

<sup>1</sup> Il y a bien d'autres différences entre le calebassier et le cocotier : le cocotier, arbre analogue au palmier, a une tige haute, svelte, terminée par un groupe de feuilles ombelliformes ; le calebassier n'est pas plus élevé que nos pommiers ; des branches s'étendent autour de sa tige.

c'est celle d'une crique qui coule dans le voisinage; j'ai eu la douce satisfaction de purifier encore et d'améliorer cette partie de sa subsistance. J'apportai de Ténériffe, où nous restâmes deux jours en quarantaine pendant notre traversée, trois de ces pierres à filtrer excellentes et bien connues dans cette île. Le P. Dabbadie fut gratifié de l'une d'elles par le P. Hus; et le jour même de mon arrivée il buvait pour la première fois à Saint-Georges de l'eau pure. J'avoue que j'éprouvai quelque joie, en pensant avoir accompli la recommandation de l'Esprit-Saint : *Deriventur fontes tui foras et in plateis aquas tuas divide*. Malheureusement pour moi, il est surtout question dans ce passage des eaux spirituelles, que je ne puis guère répandre, attendu que, comme le fait remarquer le bon P. Rodriguez, « il faut être bassin avant d'être canal... » Le festin du missionnaire m'offrit quelques singularités dont voici la principale : c'était une salade bien extraordinaire pour un Européen; elle est d'un beau jaune, comme la partie la plus tendre de vos laitues. C'est le cœur d'un de ces choux gigantesques, dont il y a ici plusieurs espèces; la partie intérieure de leur tête est généralement une substance alimentaire qui peut être préparée en plusieurs manières. Notre salade du 30 mars fut du chou palmiste. Le palmiste est un arbre dont la tige, analogue pour sa texture à celle de votre chou, peut s'élever, dans



une vingtaine d'années, à une hauteur de cinquante pieds. Cette tige, dont la couleur grisâtre ressemble à celle de votre hêtre, se développe en cylindre d'une régularité parfaite, n'a point de branches, mais se couronne seulement d'un magnifique bouquet de feuilles tournées en ombelle et analogues, pour la disposition, à celles du palmier. Cet arbre est si beau qu'à Cayenne on en a planté les allées voisines des principaux édifices et la principale promenade, au lieu des gros orangers qui, comme je le vois dans les anciens mémoires, formaient, dans la ville et même dans plusieurs missions, tous les ombrages artificiels. Les orangers sans doute étaient, sous bien des rapports, plus agréables; mais quand on entre dans une de ces allées de choux palmistes, on est forcé d'avouer qu'en Europe on n'a vu nulle part aucune colonnade sortie de la main des hommes, qui soit comparable pour la beauté et la grandeur à celle que la végétation fait ici jaillir de terre, comme par enchantement. Or, vous mangez de ce chou grandiose, qui n'est pas rare dans ces forêts.

Disons un mot sur l'œuvre morale et chrétienne que nous tâchons d'accomplir ici.

Le P. aumônier prépare plusieurs transportés à la première communion. Déjà un certain nombre d'entre eux se montrent chrétiens fidèles. Ce jour-là même, vendredi, invité par le Père à faire une instruction à

ceux qui, comme je l'ai dit, se réunissent tous les soirs bénévolement, j'ai été satisfait de leur tenue respectueuse : ils étaient environ quarante. Le lendemain samedi, je les vois faire, avec empressement, les préparatifs de la procession du lendemain dimanche des Rameaux ; il en est qui nettoient les environs de l'église. Deux, des plus agiles, vont chercher dans la forêt et rapportent bientôt deux jeunes tiges de chou maripa, dont les feuilles et le corps même, qui se divise en belles lames, seront bénits et tiendront lieu de vos lauriers et de vos myrtes. L'encens ne sera pas difficile à trouver : il y a dans la forêt des arbres à encens ; c'est ainsi que les créoles les nomment. Leur tronc laisse échapper, de lui-même ou à la première incision, une résine blanche, aussi parfumée que celle d'Arabie, et bien plus abondante.

V. *Coup d'œil vers le haut de l'Oyapock.* — Nous sommes donc au samedi matin : vers trois heures du soir, nous devons reprendre la route de Cayenne. Rendons-nous, en attendant, sur les bords du fleuve. Nous allons, si vous le voulez bien, faire une excursion considérable : ce sera seulement par la pensée, mais en nous appuyant sur des documents que j'ai tout lieu de croire exacts. En face de Saint-Georges, au delà du *Bisson*, mouillé au milieu du fleuve et dont le pavillon s'y balance mollement, ne distinguez-vous pas, sur la rive opposée, quelques chaumières ou carbets ? Là

demeure un Français nommé Martin, qui, depuis plus de trente ans, habite la Guyane, et ne craint pas, durant de longs intervalles, de partager la vie des Indiens. Dernièrement encore, il a passé trois mois en voyage dans leurs retraites reculées. Dans ces communications il reçoit, en échange des ferrements qu'il leur donne, des arcs et des flèches, des pangaras (corbeilles solides et artistement travaillées), des poteries, des hamacs, des oiseaux, et divers objets tissus de leur plumage. Je me hâte de dire que cette vie errante ne lui a pas fait perdre tout zèle chrétien. Plusieurs fois il a présenté aux Pères jésuites des Sauvages qui venaient le visiter. Mis en rapport avec ces infortunés, le P. Bigot, et après lui le P. Dabbadie, ont pu en instruire et en baptiser un certain nombre.

Le P. Dabbadie a baptisé dans une seule journée treize Roucouyènes, Indiens dont je ne trouve pas le nom parmi ceux des nombreuses tribus qu'évangélisèrent autrefois nos Pères. Celui qui en approche le plus est le nom de Tocoyènes; mais je ne pense pas que ce soit la même peuplade. La carte de la Guyane de 1843, notamment, les sépare par un bien grand intervalle; elle place les Tocoyènes vers le nord, non loin des sources de la Mana, rivière sur laquelle les Français ont leur quartier le moins éloigné de la Guyane hollandaise, tandis qu'elle indique les Roucouyènes vers les sources du Couyari, et pas loin de celle du Yari, deux



affluents de l'Amazone. Cette position s'accorde bien avec ce qu'ils disent eux-mêmes. Martin déclare aussi que ces Sauvages communiquent facilement avec le fleuve des Amazones. Quoique la distance qui les sépare de Saint-Georges ne me paraisse pas excéder une soixantaine de lieues marines parcourues à vol d'oiseau, il est certain que les détours inévitables les obligent à faire, pour s'y rendre, un chemin incomparablement plus long ; et malgré l'irrégularité habituelle de leur marche, souvent entrecoupée de repos, de chasse et de pêche, on doit tenir aux Roucouyènes grand compte d'une bonne volonté réelle, quand ils ont fait, ainsi qu'ils l'ont dit au P. Dabbadie, un voyage de cinquante et un jours pour venir trouver *le mon Père* (c'est le nom que les Indiens et les noirs donnent à tous les prêtres depuis les anciens jésuites). Avouez que cette demeure de Martin, dont l'extérieur est si pauvre, est pourtant bien digne d'intérêt. Elle ne sert pas seulement de rendez-vous aux Indiens, on y a réuni plusieurs fois pour les instruire les noirs des environs. Cette famille des forêts me rappelle les familles encore fidèles qui, au milieu des villes païennes, donnaient l'hospitalité aux premiers apôtres de l'Évangile ; ceux-ci les recommandaient aux prières des chrétiens, qui avaient bientôt le bonheur de les voir pleinement partager leur foi et leur vie, conforme aux commandements de Dieu. Qu'ainsi ce Dieu miséricordieux comble

de ses vrais biens le bon Martin et ceux qui lui appartiennent !

A partir des carbets de Martin , si vous continuez à remonter le côté droit du fleuve , vous trouverez bientôt l'habitation de M<sup>me</sup> Popineau , mulâtresse célèbre à la fin du siècle dernier. Ses descendants y vivent encore sous un autre nom , cette femme n'ayant point laissé de lignée masculine. Sa petite - fille a plusieurs fois réuni chez elle un certain nombre de personnes que le P. aumônier de Saint-Georges a instruites. Cette femme , que son influence sur les Indiens et les noirs faisait nommer la reine du haut Oyapock , avait épousé Popineau , ancien soldat français , qui , fixé à la Guyane , fut économe des PP. jésuites jusqu'à la confiscation de leurs biens , et parvint sur ces rives sauvages à une extrême longévité. Quand , en 1777 , l'intendant général Malouet visita cette contrée , le vieillard lui prouva , par des indices sûrs , qu'il avait vu Louis XIV , qu'il avait fait partie de l'armée française à la bataille de Malplaquet ; il avait alors cent dix ans , et Malouet raconte que , saisi de vénération à la vue de ce glorieux débris de la bravoure française , il se jeta à genoux et reçut sa bénédiction.

En remontant toujours , nous apercevons , à deux lieues environ de Saint-Georges , la première chute de l'Oyapock , appelée le grand Saut. Au pied de cette cascade , à une faible distance , s'élève une petite tour ,

placée dans un îlot au milieu du fleuve. Un cacique indien, appelé Gnongnon, dont le carbet est situé sur la rive droite et vis-à-vis la tour, est constitué gardien de cet indice du domaine français. Cette garde, à peu près nominale, lui donne droit à la ration militaire. Il a le bonheur d'être chrétien et chrétien fidèle ; plusieurs fois le P. aumônier de Saint-Georges a exercé dans sa cabane les fonctions du saint ministère, prêché et administré les sacrements.

Il nous tarde d'être à cette intéressante mission de Saint-Paul, que j'ai déjà nommée. Elle était, comme je l'ai dit, située à deux à trois journées de canotage au-dessus du grand Saut ; ce qui, d'après un homme grave qui a fait ce chemin, revient à environ dix-huit lieues. La carte de 1843, plusieurs fois citée, marque les ruines de Saint-Paul. Il n'en reste, m'a-t-on assuré, qu'un pan de mur qui paraît avoir appartenu à l'église. Les constructions de ce pays ayant été jusqu'ici généralement en bois, sauf une base en briques ou en pierres, trois à quatre ans d'abandon suffisent pour en faire à peu près disparaître les débris. Mais la nature s'est chargée de conserver, des hommes de Dieu qui sanctifièrent ces lieux par leurs travaux, un souvenir plus vivace que les monuments de main d'homme : une plantation de caféiers, qui avoisinait la maison des Pères, a survécu à la disparition de leurs constructions ; et, quoique restés sans culture, ces arbustes se sont



élevés à une hauteur inouïe dans ce pays. Il faut l'avouer, les œuvres de ces jésuites, si poursuivis, sont bien difficiles à détruire. Il est probable que l'on trouverait aussi à Saint-Paul les vestiges d'un cimetière où plusieurs de nos Pères ont dû être inhumés. M<sup>er</sup> de Beauregard, dans les mémoires sur sa déportation, rapporte un fait singulier qu'il tenait d'une personne vivant à l'époque où il s'était accompli (M<sup>me</sup> Desgoutins, dont la fille, fervente chrétienne, est morte à Cayenne, l'année dernière, dans un âge très-avancé). Je ne me refuserai pas le plaisir de le transcrire pour vous.

« Les jésuites ayant formé des établissemens dans le haut de la rivière d'Oyapock, dans un lieu nommé Saint-Paul, cherchaient à pénétrer plus avant encore vers la Guyane portugaise; ils détachèrent un missionnaire qui, fort loin d'eux, forma une petite mission. En attendant des secours d'Europe, ils furent contraints de le laisser seul. Quelques mois se passèrent, et le jésuite mourut. Un soir les Pères étaient à leur souper: il entre dans leur case quelques Indiens, dont l'un portait assez lestement un sac de bêche, tissu à leur manière et enjolivé de divers ornemens. Tout à coup cet Indien déchargea son fardeau, et jeta son sac aux pieds des jésuites, en disant en mauvais français: « Tiens, ton bon mon Père li mort. »

Ils lui envoyèrent un successeur; mais les Portugais du Para troublèrent cette mission, comme ils l'ont

fait quelquefois , et les Indiens émigrèrent. Ce jésuite , dont il est regrettable qu'on n'ait pas gardé le nom , ne fut pas sans doute le seul inhumé dans ces lieux.

Il me serait actuellement impossible de désigner avec certitude la mission dont parle M. de Beauregard , rapprochée des Portugais , et qu'ils auraient détruite.

Au confluent du Camopi et de l'Oyapock , nous trouverons Notre-Dame-de-Sainte-Foi. Des ruines sont marquées dans ce lieu , par la carte de 1843 , faussement désignées sous le nom de Saint-Pierre. Ces ruines doivent être bien peu de chose , si même il en reste quelque chose. Cependant , quoique nos Pères n'aient jamais eu là d'établissement considérable , en beaucoup d'occasions ils avaient parcouru en tous sens ces hautes régions. Et sans parler de ceux qui s'y établirent dans les derniers temps , dès l'an 1674 , les PP. Grillet et Béchamel avaient poussé l'exploration de ce pays aussi loin que personne l'ait jamais fait depuis.

Il est bien temps de mettre fin à mon voyage. Si j'apprends que ces pages ont causé quelque satisfaction , je chercherai l'occasion de faire , si Dieu le permet , deux ou trois autres voyages , où la nature ne prêterait pas moins aux observations , et les débris du passé pas moins aux récits historiques : à Ré-  
mire , à Kourou , à Roura.

Adieu, mon Père! croyez-moi toujours en union de prières et saints sacrifices.

JEAN ALET, S. J.

La mort devait empêcher le P. Alet de réaliser sa promesse. En effet, cet excellent missionnaire ne tarda pas à recevoir la récompense dont son humilité lui persuadait qu'il était très-indigne.

Après un ministère aussi fructueux que laborieux dans le pénitencier Sainte-Marie, il succomba, le dimanche 24 septembre 1855, aux attaques redoublées de la fièvre jaune.

Voici en quels termes son supérieur en écrivait au provincial de France :

« La mission de Cayenne vient de perdre, dans la personne du P. Alet, un religieux d'un vrai talent et d'une vertu plus grande encore; mais surtout d'un zèle et d'une générosité sans bornes. Il aurait pu lui rendre encore bien des services. Quoique son goût naturel et ses études précédentes le portassent de préférence vers les travaux d'érudition, il avait tout quitté au premier signal de la volonté de ses supérieurs, et s'était consacré tout entier aux travaux bien différents du ministère apostolique.

« Sa mort a donné lieu à des regrets universels parmi les transportés, qui tous l'aimaient et l'estimaient



également. De son côté, il n'en oubliait aucun, et pour les soulager il n'épargnait ni soins ni fatigues. « Il « était, me disaient quelques-uns d'entre eux, il « était du matin au soir dans les blockhaus, dans les « hôpitaux, et souvent même, au milieu de la nuit, « nous le trouvions dans le camp, visitant les ma- « lades! »

« Voici un dernier trait de l'amour du P. Alet pour ses chers transportés. Dans les pénitenciers, le lieu de la sépulture n'est pas le même pour les personnes libres et pour les condamnés. On avait creusé la fosse du Père parmi les personnes libres; comme je savais son intention expresse à ce sujet, je n'hésitai pas à faire creuser sa fosse au milieu de ceux qu'il aimait et pour lesquels il était venu se sacrifier en Guyane. J'en donnai la raison sur le lieu même. Ce qui produisit un excellent effet parmi les hommes.

« Quelque affligeantes que soient des pertes si cruelles et si subites, elles ne peuvent manquer, mon révérend Père, de vous pénétrer d'une nouvelle compassion pour la pauvre mission de Cayenne; elles allumeront de même, j'en ai la douce espérance, un zèle plus brûlant encore dans les cœurs de nos Pères de France, et ils se hâteront de venir cueillir ici la palme due au sacrifice inspiré par la charité. » (*Lettre du 15 octobre 1855.*)

---

## LETTRE

D'UN MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU R. P. PROVINCIAL  
EN FRANCE

Cayenne, le 17 mai 1856.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Encore une triste nouvelle à vous apprendre. Hélas ! le bon Dieu nous éprouve bien cruellement. Il y a trois semaines, c'était le P. Stumpf qui nous était enlevé, après trois jours de fièvre jaune, au moment où il nous donnait les plus belles espérances de voir conduire notre œuvre à bonne fin. Maintenant c'est son successeur qui nous est ravi et laisse un bien grand vide parmi nous.

Le P. Dabbadie est mort, le saint jour de la Pentecôte, 11 mai, à quatre heures un quart du matin, après trois jours de maladie, comme le P. Stumpf, et de la fièvre jaune, comme lui. Le 8 de ce mois, qui était un jeudi, il a dit la messe quoique avec beaucoup de peine, et s'est mis au lit pour ne plus s'en relever. La fièvre, fort bénigne d'abord, ne lui inspirait aucune inquiétude ; cependant il a voulu se confesser et a beaucoup recommandé de lui donner à temps les derniers sacrements, ce qu'on a fait. Dès le second jour il a compris son état et s'est préparé sérieusement à la mort. Dès lors sa vie n'a plus été qu'un élan d'amour vers Dieu, un

continuel désir d'aller au ciel, une expansion de gaieté qui ravissait tous ceux qui le visitaient, au point que M. le gouverneur ne put s'empêcher de lui dire : « Oh ! que vous êtes heureux, vous autres, vous n'avez pas peur de la mort ! Il n'en est point ainsi de nous. »

Une mort si admirable ne nous laisserait que de la consolation, si, au milieu de l'épidémie qui ne cesse point ses ravages, qui en fait même de très-grands à Saint-Augustin, elle ne nous mettait dans le plus grand embarras en augmentant notre disette d'ouvriers. Il en faudrait deux à Sainte-Marie ; car le P. Berriaud, qui dessert ce pénitencier, y est chargé de onze cent cinquante personnes, parmi lesquelles il y a cent trente malades, et de plus doit aller chaque jour à Saint-Augustin, où sévit surtout la fièvre jaune, et faire trois quarts de lieue par eau, ce qui est extrêmement gênant. J'ai tenu sa place durant treize jours ; j'ai eu vingt-trois décès. Trois fois je suis arrivé trop tard à Saint-Augustin, les malades étaient morts ; quatre autres, qui étaient fortement atteints, ayant refusé de se confesser au début de la maladie, parce qu'ils se faisaient illusion sur leur état, moururent aussi avant mon retour. Que tout cela est désolant !

Le P. Dabbadie, au commencement même de sa maladie, m'a désigné pour son successeur dans une lettre close, ainsi conçue : « Dans le cas où je viendrais à être enlevé subitement par la fièvre jaune, comme le



bon P. Stumpf, ce qui n'est pas encore probable, mais est toujours possible, je veux me tenir tout prêt, ainsi que Notre-Seigneur l'ordonne.

« 1<sup>o</sup> Je me sou mets donc à la très-sainte et adorable volonté de Dieu et pour la mort et pour la vie.

« 2<sup>o</sup> Je désigne pour mon successeur le P. N. par intérim.

« 3<sup>o</sup> Je me recommande aux SS. SS. de nos Pères et aux prières de nos Frères, à qui je demande de nouveau pardon de la mauvaise édification dont j'ai été la cause, et de toutes les peines que j'ai pu leur faire.

« Jeudi, huitième jour du mois de Marie, année 1856. »

Comme j'étais absent lorsque l'excellent P. Dabbadie nous a été enlevé, j'emprunte à une relation du P. Boulongne les détails de cette mort précieuse devant Dieu. Le P. Boulongne, après avoir exposé les premiers progrès du mal, continue ainsi :

Quoiqu'il m'eût déjà parlé de l'Extrême-Onction, sa gaieté et sa sérénité ne l'abandonnèrent pas un instant. La fièvre avait bien diminué, mais elle n'était pas tombée ; son mal de tête aussi s'était calmé. Il était traité par M. Saint-Père, notre docteur, qui venait le voir jusqu'à trois fois le jour ; le vendredi matin il amena avec lui M. Plomb, docteur prévôt de l'hôpital. Ces messieurs ne m'ont pas laissé ignorer le caractère de sa maladie. Dans les visites que notre cher malade

recevait, il trouvait toujours quelque chose pour égayer ceux qui le visitaient. Quand M. le préfet apostolique vint avec son vice-préfet, il leur témoigna un vif regret de tout ce qui aurait pu, contre son intention, les offenser dans sa conduite.

Le samedi matin, prévenu par le médecin qu'il restait bien peu d'espérance de sa guérison, je lui proposai de recevoir la sainte communion. Il m'avait parlé de se confesser dès le jeudi ; il ne le fit pourtant que le vendredi dans la matinée, après la visite du médecin. Avec sa belle âme et sa pureté, il était prêt, le samedi, quand je lui parlai de la communion, et il accueillit ma proposition avec le plus grand plaisir. Je me suis donc hâté de lui donner la sainte communion dans le plus court délai, parce que les vomissements, suspendus depuis deux heures par un tonique, pouvaient recommencer, ce qui eut lieu en effet deux heures après qu'il eut reçu le saint viatique.

J'étais à l'autel prenant le Saint-Sacrement, quand M. le préfet et M. Mahé arrivèrent. Ils m'accompagnèrent auprès du P. Dabbadie. Celui-ci ayant demandé à la communauté présente pardon des mauvais exemples et des peines qu'il aurait pu donner, soit aux présents, soit aux absents, il me pria de ne lui présenter qu'une parcelle de la sainte hostie. Après le saint viatique, j'essayai de lui adresser quelques mots, mais l'émotion me dominait ; je versai quelques larmes, il s'en

aperçut et me dit : « Pourquoi pleurez-vous ? Je vais au ciel. » Le préfet apostolique s'approcha de moi, me représenta que mon émotion faisait de la peine au malade, et s'offrit à me remplacer pour l'Extrême-Onction ; je m'en défendis respectueusement. Il s'adressa au P. Dabbadie, qui accéda très-volontiers à ses désirs ; et M. le préfet lui donna l'Extrême-Onction. Le malade demanda un rituel, sans doute pour suivre toutes les prières. Je l'exhortai à se contenter de s'unir de cœur avec nous pour ne point trop se fatiguer, puis il reçut le sacrement avec le calme, la confiance et la résignation les plus édifiants. Tout étant fini, il réclama l'indulgence *in articulo mortis*. M. le préfet lui ayant proposé de la différer, il n'insista pas.

Pendant que ces messieurs restèrent là, il leur renouvela ses excuses de la veille, ajoutant qu'il était à leur égard dans les sentiments et les dispositions du P. Stumpf ; et à leur départ il ajouta : « Vous allez célébrer sur la terre une grande fête (la Pentecôte), et moi j'irai la célébrer au ciel. » Aussi tenait-il souvent son scapulaire sous les yeux, et il avait fait attacher son chapelet d'examen particulier au dossier de son fauteuil, près de son lit. Dans l'après-dîner, les vomissements recommencèrent. On eut beau tout mettre en œuvre pour le soulager, tout fut inutile.

Au milieu de l'après-dîner, il fit effort pour écrire un



billet à sa sœur, un billet d'adieu et de rendez-vous au ciel; puis il s'informa du médecin s'il y avait de nouveaux cas de fièvre jaune; sur sa réponse négative, il reprit : « Eh bien ! c'est moi qui vais fermer la liste. »

Un peu plus tard M. le gouverneur, qui ne faisait que d'arriver d'une tournée à l'île Royale et à Kourou, vint accompagné du docteur pour le visiter. La conversation fut toujours très-gaie de la part du malade. Vint ensuite le supérieur du saint Cœur de Marie, à qui il adressa encore des discours édifiants et pleins d'une sainte joie; il répéta qu'il irait célébrer au ciel la grande fête de la Pentecôte. Le R. P. Guidot me proposa d'envoyer deux Pères pour passer la nuit à tour de rôle; je lui représentai la fatigue et le travail que ces Pères avaient déjà et auraient le lendemain. Un peu avant neuf heures arriva le P. Leduys; et après quelque temps de conversation il voulut que j'allasse prendre un peu de repos. Brisé à la vue de deux supérieurs mourant en trois semaines et bien que je fusse épuisé de fatigue, j'aurais bien voulu rester auprès du Père, mais après lui avoir renouvelé l'absolution et la bénédiction papale *in articulo mortis*, il fallut capituler avec le P. Leduys. Je fis donc mes conventions, et je me retirai.

A une heure du matin le R. P. Guidot vint relever le P. Leduys. Tant que notre cher malade eut la parole,

il dit toujours qu'il irait célébrer au ciel la fête de la Pentecôte. Lorsqu'il ne pouvait plus parler, il se montrait lui-même avec la main au P. Guiodot, puis indiquant son crucifix, il montrait le ciel comme pour dire : « Par les mérites des Jésus crucifié, par le sacré cœur de mon Sauveur, je vais au ciel. » Cependant mes conditions n'avaient point été gardées. Il était déjà quatre heures moins un quart quand on vint me dire qu'il était temps de descendre. En arrivant dans la chambre du malade, on m'avertit que les prières des agonisants avaient été récitées. Je tâchai de lui inspirer les sentiments convenables en ce moment suprême, et je multipliai les bénédictions. Au bout d'un bon quart d'heure, il éprouva quelques convulsions; je pris son crucifix, et lui rappelant l'indulgence plénière qui nous est accordée *in articulo mortis*, je le lui présentai à baiser à différentes reprises; chaque fois il fermait ses lèvres ouvertes et le baisait tendrement. Je l'observais attentivement pour lui donner une dernière absolution, quand il rendit sa belle âme à Dieu. Tout à coup je le vis prendre un air souriant qui fut suivi de quelques contractions dans le visage, et il rendit le dernier soupir à quatre heures dix minutes du matin, presque à la même heure que le R. P. Stumpf, comme lui le dimanche, et trois semaines après. Je récitai alors le *Subvenite* et me retirai le cœur brisé, mais sans pouvoir me défendre de répéter :

*Beati qui in Domino moriuntur. Moriatur anima mea morte justorum. Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* — Ainsi finit la relation du P. Boulogne.

J'étais alors à Sainte-Marie; grand fut mon étonnement et ma douleur, en apprenant la perte que nous venions de faire. A mon arrivée à Cayenne, j'ai trouvé toute notre maison partagée entre les regrets et l'admiration. Tous sont convaincus que le Père a fait la mort d'un saint. L'impression est la même dans la ville et parmi les autorités.

Hier, un des membres de l'administration nous disait : « Vous êtes bien flagellés, messieurs : sept en quelques mois, c'est beaucoup. » Le P. Boulongne lui répondit : « C'est pour cela que nous aimons davantage notre mission, que nous nous y attachons toujours plus. Nous serions tous heureux de mourir pour conduire à bien une si belle œuvre. » C'est le dernier sentiment qui nous reste à tous au fond du cœur, mon révérend Père. Tous nous aimons davantage une mission qui nous coûte si cher. Nous ambitionnons le bonheur de ceux qui sont morts martyrs de la charité, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui a voulu mourir pour les pécheurs.

Je suis avec un profond respect, en union de nos SS. SS.

B., S. J.



## LETTRE

D'UN MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, DANS LA GUYANE  
FRANÇAISE, AU R. P. PROVINCIAL, EN FRANCE

Cayenne, 16 octobre 1856.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*P. C.*

Vous avez déjà appris la mort du P. Boulongne<sup>1</sup>. Cet excellent Père a été enlevé au moment où nous y pensions le moins. Depuis plusieurs semaines, il avait été envoyé à l'île la Mère; et j'étais dans la ferme conviction que le repos, l'air pur de cette île lui seraient favorables. Tout à coup, le 19, à trois heures et demie du soir, trois lettres venues par exprès m'apprennent qu'il est à l'agonie et qu'il ne passera pas la journée. Je cours au port : partout on me répond que la mer est si mauvaise, qu'à moins de prendre un vapeur, je n'arriverai pas à l'île la Mère avant vingt-quatre heures. Je me rends en toute hâte au gouvernement, je demande au directeur des pénitenciers, et par lui au gouverneur, le seul vapeur qui est dans la rade. Le

<sup>1</sup> Le P. Pierre Boulongne, né dans le diocèse d'Amiens, le 2 novembre 1801, avait été reçu dans la Compagnie de Jésus le 11 septembre 1824. Après avoir passé près de vingt ans dans les Indes, au Bengale et au Maduré, il était venu consacrer les derniers jours de sa vie à la mission de Cayenne. Plus d'une fois les médecins avaient voulu le renvoyer en Europe pour rétablir sa santé, mais il préféra rester à son poste et mourir au service de ses chers transportés.

gouverneur le refuse positivement. Je demande à lui être présenté, il était malade et presque aveugle, comme il arrive souvent dans ces contrées. « Qu'il monte, répondit-il, mais je ne lui accorderai rien. » Je me présente, je demande le vapeur. « Demain, je l'envoie à la Montagne-d'Argent, vous vous y embarquerez. — Demain, ce sera trop tard; le P. Boulongne ne passera pas la journée. — Le P. Boulongne est un saint homme, et n'a pas besoin de sacrements; s'il meurt, j'en suis convaincu, il s'élèvera tout droit jusqu'au trône de Dieu, pour recevoir la récompense qu'il a si bien méritée. » Voyant qu'il était inutile d'en appeler à la raison du gouverneur, j'en appelai à son cœur, qui est excellent: « Gouverneur, vous savez que le P. Boulongne a voulu mourir au milieu des transportés: pressé de s'en retourner en France, il n'a point voulu le faire; après avoir donné à la colonie l'exemple d'un si beau dévouement, pourriez-vous le laisser mourir sans sacrements? — C'est vrai, le P. Boulongne a été admirable de dévouement. Eh bien! prenez le vapeur, et portez-lui les derniers sacrements. » Je le remerciai en quelques mots. Il parut heureux de m'avoir causé tant de joie.

Je rapporte au directeur des pénitenciers la réponse du gouverneur. Le commandant du vapeur était survenu par hasard. Il se récrie sur ce qu'il n'est pas en état de partir, que sa machine a besoin de réparation,

qu'il en a même démonté quelques pièces. Le directeur se fâche; il se plaint que j'expose soixante hommes à périr, tant la mer est mauvaise. Je demande au commandant quand il sera prêt. « Dans deux heures. — Eh bien! je me rendrai à bord. » Je pars en effet. Dieu disposait tout en faveur du P. Boulongne. Le commandant pouvait m'arrêter par un seul mot. Le gouverneur voulut savoir de lui s'il pouvait partir sans trop de danger. Le commandant répondit affirmativement, et pressa si bien son équipage, qu'à six heures nous sortions de la rade.

Pendant que l'on faisait les préparatifs avec une grande activité, le commandant se mit à me prêcher. « Le P. Boulongne n'a pas besoin de se confesser..., c'est un saint...; d'ailleurs ne peut-il pas se confesser à Dieu, ou au premier venu?... Comment faisons-nous, nous autres marins, qui sommes toujours sur mer? Dernièrement j'ai jeté à l'eau quatre de mes matelots, je les ai confessés moi-même. — Mais vous ne leur avez pas donné l'absolution? — Pourquoi pas? Je les ai excités à la contrition, puis je leur ai dit d'avoir confiance en Dieu; je crois qu'ils sont sauvés. Pourquoi le P. Boulongne ne serait-il pas sauvé de même? — Vous ne pouviez rien faire de plus ni les uns ni les autres; je puis faire davantage pour le P. Boulongne; je le dois. Je vous en prie, conduisez-moi à l'île la Mère en toute hâte. » Il se hâtait en effet.



Ce commandant a perdu en quelques jours vingt-sept hommes de son équipage. Un père n'éprouverait pas plus de douleur à la mort de ses enfants. Il ne les quittait ni le jour ni la nuit, et s'il était forcé de s'en éloigner, il faisait d'abondantes largesses pour qu'on en prit grand soin en son absence. Il s'occupait plus de l'âme que du corps. A Surinam, il avait parcouru toute la ville pour découvrir un prêtre catholique qui confessât un de ses matelots en danger de mort. En mer il remplaçait le prêtre autant qu'il pouvait. Aussi tous ses hommes sont morts d'une manière édifiante.

Cependant à l'île la Mère, tout le monde était dans de mortelles inquiétudes. On priait avec ferveur. Le médecin s'étonnait que le Père vécût si longtemps. « Il attend, répondit une sœur, une dernière absolution et l'Extrême-Onction. — Il faut bien qu'il en soit ainsi, autrement son existence au milieu de telles souffrances serait inexplicable. » Enfin on nous découvre dans le lointain, à la lueur de notre fanal hissé au sommet du grand mâât. On ne doute pas que je n'arrive à temps ; tout le monde se réjouit. Le Père ne mourra point sans sacrements. Pendant qu'on se réjouissait à l'île la Mère, je continuais d'être dans les plus grandes inquiétudes. Il était déjà huit heures ; le Père vit-il encore ? Les minutes me semblaient des heures. Je priais de mon mieux. En approchant, je vis des lumières qui se dirigeaient du presbytère à la

maison du commandant , j'en conclus que j'arrivais à temps. Nous n'avions pas jeté l'ancre, que le commandant nous accostait avec sa barque. « Mon Père, pressez-vous, le P. Boulongne est à l'agonie et peut mourir à chaque instant. » Je me rends auprès de lui ; je le trouve aux prises avec la mort et sans connaissance. Après lui avoir donné l'absolution, je lui fis les onctions, et suppléai les prières ; puis je le contemplai un instant. Il était calme , ses traits ne trahissaient pas une seule inquiétude. Évidemment il avait vu venir la mort sans la craindre ; sa présence n'avait point troublé la paix de son âme. Nous récitâmes de nouveau les prières des agonisants , les litanies de nos saints. Je le contemplai une seconde fois ; j'avais sous les yeux un martyr de la plus belle charité , du zèle le plus pur ; je ne pouvais en détourner mes regards. Nous allions perdre un homme vénéré , aimé dans toute la Guyane : le vide s'agrandissait autour de nous , un pénitencier allait rester sans aumônier ; ces pensées me remplissaient de tristesse.

La fièvre le reprit avec violence et prolongea sa vie de quelques moments. Ce fut le 20 à une heure moins un quart qu'il nous fut enlevé et à notre mission. J'écrivis aussitôt au gouverneur cette triste nouvelle. Je le remerciai d'avoir procuré au Père les derniers secours de la religion ; j'ajoutai que désormais nous le rangerions parmi nos bienfaiteurs, pour lesquels nous disons

la messe chaque mois. Il était à peine sorti d'un violent accès de fièvre pernicieuse : aussi fut-il ravi des derniers mots de ma lettre , et à mon retour il m'en remercia avec beaucoup d'effusion.

Le même jour, j'ai fait l'enterrement du Père. Le commissaire voulut dire quelques mots sur sa tombe. Je réglai tout dans le pénitencier ; j'y dis la messe le lendemain, qui était un dimanche, et je revins à Cayenne laissant l'île la Mère sans aumônier.

Le P. Boulongne, qui avait encore plus de zèle que de force, parut d'abord affligé que je lui eusse préféré le P. Ringot pour le rude travail que la mortalité nous préparait à la Montagne-d'Argent. Je lui représentai que, forcé de visiter sans cesse deux cents malades, d'être sur pied toute la nuit, il succomberait à un si pénible labeur et laisserait le pénitencier sans secours. Cette raison parut le satisfaire. Il partit pour l'île la Mère, où il fut toujours malade, mais sans vouloir permettre qu'on m'en avertît. Il ne manqua pas un jour de dire la messe, prêcha deux fois chaque dimanche et avec beaucoup de véhémence. Le 10, il voulut par amour pour la règle passer la récréation avec le Frère, s'amusa beaucoup de quelques soins qu'on voulut lui donner, et parut surpris que l'on songeât à passer la nuit près de lui. Il n'y consentit que par cette complaisance, cette bonté de cœur, qui lui faisait faire tout ce que l'on voulait, et qui était comme son caractère



distinctif. A minuit, il eut une crise terrible. Le médecin et le commandant accoururent et le trouvèrent sans connaissance. Sa vie ne fut plus qu'une longue agonie ; la connaissance ne lui revint que douze heures après et pour quelques instants seulement. Depuis quelques jours le médecin pressentait une fièvre pernicieuse ; ses prévisions se sont réalisées.

Le P. Gaudré m'écrit de l'île Royale : « Je ne saurais vous dire combien on a été sensible à la mort du P. Boulongue ; quelque usé que fût ce bon Père, il avait un riche fonds de vertus que les personnes du dehors appréciaient encore mieux que celles du dedans. On rappelle surtout sa bonté, sa charité, son amour plein de tendresse pour les transportés. Pour moi, ce qui m'a le plus frappé pendant son séjour à l'île Royale, c'est un grand esprit de foi. Un jour que je lui disais : « Si le médecin savait votre état, il vous défendrait de dire la messe ; » il me répondit : « Et s'il savait ce que c'est qu'une messe, il m'exhorterait à la dire. »

Je finis, mon révérend Père, etc.

---

Ainsi donc se termine, par cette mort précieuse du P. Boulongne, la première période de la mission *pénitentiaire* de Cayenne ; période douloureuse qui, dans l'espace de trois années, a vu disparaître onze missionnaires, presque tous dans la vigueur de l'âge, devenus,

par une offrande volontaire de leur vie , les prémices de ce nouveau genre d'apostolat. La fièvre jaune a cessé ; tout semble rentré dans l'état normal. Il convient cependant de ne pas laisser périr la mémoire de ces pieuses et nobles victimes d'un dévouement tout à la fois fraternel , apostolique et religieux. Voici leurs noms :

Le P. Étienne Herviant, mort à Cayenne, le 12 juin 1853.

Le P. Joseph Morez, à la Montagne - d'Argent, le 3 octobre 1853.

Le P. Louis Bigot, à Saint-Georges, le 28 avril 1854.

Le P. Xavier Raulin, à Sainte-Marie, le 28 juillet 1855.

Le F. Antoine Barbieux, mort dans la mission de Cayenne, le 24 juillet 1855.

Le F. Julien Mouton, à Sainte-Marie, le 14 septembre 1855.

Le F. Ignace Lichtlé, à Cayenne, le 16 septembre 1855.

Le P. Jean Alet, à Sainte-Marie, le 23 septembre 1855.

Le P. Pierre Stumpf, à Cayenne, le 20 avril 1856.

Le P. Antoine Dabbadie, à Cayenne, le 11 mai 1856.

Le P. Pierre Boulongne, à l'île la Mère, le 20 septembre 1856.

---

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

N° 1

## TITRES D'ÉTABLISSEMENT DES JÉSUITES A CAYENNE ET DANS LA GUYANE FRANÇAISE

---

I<sup>o</sup> TITRES GÉNÉRAUX QUI ONT RAPPORT AUX MISSIONS DANS LES ILES  
ET TERRE FERME DE L'AMÉRIQUE

LETTRES PATENTES accordées par S. M. (Louis XIV) aux RR. PP. jésuites des missions de l'Amérique septentrionale et méridionale, en date du mois de juillet 1651, portant pouvoir de s'établir dans toutes les Iles et Terre ferme de son obéissance, avec pouvoir d'y acquérir des maisons, terres et héritages, leur accordant tous droits de chasse et de pêche sur toutes leurs terres, avec tous privilèges et exemptions, et avec défense de les troubler dans leur jouissance. Ordonnant en outre, Sa Majesté, par lesdites lettres patentes, qu'il leur sera payé incessamment sur les fonds de sa recette générale des traites, conformément à l'arrêt de son conseil du 27 mars 1647, la somme de cinq mille livres, sans diminution.

*Item.* — Lettres du roi en forme d'édit par laquelle Sa Majesté, sur l'exposé du P. Paul Le Jeune, de la Compagnie de Jésus, procureur des missions de ladite compagnie, au sujet des lettres patentes du mois de juillet 1651, qu'il lui avoit plu accorder à ladite société pour leur établissement dans toutes les terres et îles de l'Amérique septentrionale et méridionale, et dans la crainte qu'il ne lui fût fait difficulté, ordonne et mande à sa cour de Parlement de Paris qu'elle ait à procéder à l'enregistrement desdites lettres d'établissement, et du contenu d'icelles, faire jouir les Pères de ladite Compagnie. Les dites lettres, datées de



Paris le 11 mars 1658, signées par le roi en son conseil particulier, scellées de cire jaune. Registrées sur réquisitoire du procureur général le 11 août, dite année. — Signé Du Tillet. — Collationnées à l'original par du Mosery, conseiller secrétaire du roi, et encore collationnées à l'original en papier, par Monnerat et Quarré, conseillers notaires, à Paris, le 30 octobre 1681.

*Item.* — Ordonnance de M. de la Barre, lieutenant général des armées, par terre et par mer, des Iles et Terre ferme de l'Amérique, donnée à la Martinique, le 6 août 1668, portant ordre d'enregistrement des lettres patentes du mois de juillet 1651, en vertu de laquelle lesdites lettres ont été enregistrées au greffe de la juridiction de Saint-Christophe, le 1<sup>er</sup> avril 1669, sur la réquisition du P. Didier Valtier, supérieur de la maison de ladite île Saint-Christophe.

*Item.* — Permission accordée par M. de Baas, le 16 mai 1670, au P. Brion, d'envoyer quelque nombre des PP. jésuites des îles Saint-Christophe, Guadeloupe et la Martinique, dans les îles habitées par les Sauvages, pour y travailler suivant leur zèle ordinaire à la conversion des barbares, avec ordre exprès à tous les gouverneurs de recevoir favorablement ceux des révérends Pères qui viendront de la part dudit P. Brion; ladite permission collationnée à l'original par Bertin, notaire audit lieu de Saint-Christophe, le 30 mai 1670, aussi collationnée à l'original en papier par Monnerat et Quarré, notaires à Paris, le 30 octobre 1681.

II<sup>o</sup> TITRES PARTICULIERS POUR LA MISSION DE LA GUYANE  
FRANÇAISE

1<sup>o</sup> *Autorisation donnée aux Pères de la Compagnie de Jésus de s'établir à Cayenne.*

Par délibération du 3 novembre 1665, les directeurs de la compagnie occidentale des Indes, informés des services de la Société des jésuites dans les îles Martinique, la Guadeloupe et Saint-Christophe; et sur les offres d'envoyer de leur part à la Terre ferme de l'Amérique de leurs religieux pour travailler à la conversion des Sauvages ignorant entièrement les mystères de la foi; il a été arrêté qu'il seroit permis aux jésuites de s'établir en

l'île de Cayenne avec liberté d'avoir en l'île ou en la Terre ferme une maison principale, et permission d'avoir des habitations et acquérir des terres, et de jouir en outre des grâces et avantages qui seront plus amplement exprimés dans les lettres qui leur seront à cet effet expédiées par la compagnie. Ladite délibération signée Béchameil, Bibault, Thomas, D'Alibert, Landais, Odiette et Berthelot. Collationnée à l'original par Daulier, secrétaire général de ladite compagnie et datée du 3 novembre 1665.

*Item.* — Renouvellement de permission de s'établir dans l'île de Cayenne, donné par la compagnie royale des Indes, aux révérends Pères jésuites, sur celle à eux accordée le 3 novembre 1665, avec tous les mêmes avantages, grâces, privilèges et exemptions, droits et franchises pour ladite Société en cette île de Cayenne, que ceux dont jouissent lesdits Pères dans les îles Martinique, Guadeloupe et Saint-Christophe, ledit renouvellement de permission donné à Paris le 17 juin 1673. Signé Bellanzani et Daulier; plus bas, par la compagnie : A. Daulier des Landes avec paraphe. Icele contresignée par le secrétaire général de ladite compagnie.

2<sup>o</sup> *Acte par lequel les jésuites sont chargés de la direction spirituelle de la colonie de Cayenne.*

Par délibération du 4 août 1674, messieurs les directeurs généraux de la compagnie des Indes occidentales, s'étant assuré du zèle des jésuites dans les pays où ils sont établis, ils auroient proposé aux jésuites actuellement établis en l'île de Cayenne de se charger du soin du spirituel de ladite île, soit par eux-mêmes, soit par des ecclésiastiques à leur choix, leur accordant par lesdites délibérations, tous les ans, à commencer du premier janvier de la présente année 1674, la somme de 600 livres payable en France, et 1,400 livres à Cayenne, payable en sucre, pour leur tenir lieu de toute dépense, tant dans le pays que pour celles qu'ils pourroient faire allant ou venant de Cayenne en France; se chargeant en outre la Compagnie de leur procurer un logement commode et honnête, ornements et luminaire pour l'église et autres dépenses. Une desdites copies collationnée par A Daulier des Landes, secrétaire général de ladite compagnie, et l'autre

par Monnerat et Quarré, conseillers du roi, notaires à Paris, le 30 octobre 1681.

---

N° 2

LETTRE DU P. GRILLET AU R. P. BRION

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONS DES JÉSUITES DANS LES ILES,  
EN LUI ENVOYANT LE JOURNAL DE SON VOYAGE

A Cayenne, le 2 septembre 1674.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La découverte que j'ai faite, avec le P. François Béchamel, de plusieurs nations barbares dans cette Terre ferme de la Goyane voisine de l'île de Cayenne, m'a obligé de faire un petit récit de notre voyage, et de le présenter à Votre Révérence, afin qu'elle sache quel emploi nous pouvons avoir ici, et combien de missionnaires peuvent occuper leur zèle. Si j'avois eu des compagnons à laisser chez les Nouragues et les Acoquas, j'aurois pénétré bien plus avant dans le pays; mais les Nouragues qui nous conduisoient n'osant pas entrer plus avant dans la terre des Acoquas, pour conserver l'amitié des uns et des autres, il eût fallu laisser un missionnaire dans chacune de ces nations, afin que ces Acoquas nous eussent conduits chez leurs amis qui s'étendent, comme je puis conjecturer, jusqu'à la ligne équinoxiale. Nous pourrions encore passer à l'occident de la rivière de Maroni, et faire alliance avec les nations qui vont jusqu'au fleuve de Surinam, sur lequel les Hollandais ont une colonie. Mais nous tenant toujours dans les pays qui sont depuis cinq degrés de latitude septentrionale jusqu'à la ligne équinoxiale, nous ne devons point craindre qu'aucune nation d'Europe nous trouble dans nos missions, parce qu'il n'y a point de gain à faire et qu'on y peut être massacré. C'est à Votre Révérence à nous secourir autant qu'elle jugera ou qu'elle pourra, nous envoyant des missionnaires qui soient de forte santé, de grande vertu, et prêts à souffrir beaucoup, d'autant qu'on ne peut porter dans ces



lieux aucun rafraîchissement pour se soulager en cas de maladie; car le moins qu'on peut être chargé, c'est le meilleur; outre que le peu de raisonnement de ces gens-là tient toujours un missionnaire dans un juste sujet de craindre qu'ils ne prennent de mauvaises résolutions contre lui à la première ombre de mécontentement qu'ils auront. J'attends ici bon nombre de missionnaires pour les conduire dans ces vastes pays; j'espère que Votre Révérence nous les accordera; c'est ce qui m'oblige particulièrement à me recommander à ses saintes prières, demeurant,

Mon révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur  
en Notre-Seigneur,

JEAN GRILLET,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

N<sup>o</sup> 3

## VOYAGE GÉOGRAPHIQUE

DU P. GRILLET

Le voyage des PP. Grillet et Béchamel, considéré sous le point de vue géographique, présente trois choses à examiner: 1<sup>o</sup> la marche du voyage; 2<sup>o</sup> les difficultés sur le voyage; 3<sup>o</sup> les principaux voyages entrepris depuis par d'autres explorateurs dans l'intérieur de la Guyane.

1<sup>o</sup> *Marche du voyage.* — Nous donnerons ici sur la marche et l'ordre du voyage du P. Grillet un document assez curieux. Ce sont les observations ou notes faites par M. de Bombarde<sup>1</sup> sur

<sup>1</sup> Quel est ce M. de Bombarde? Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur lui dans les dictionnaires historiques. Nous savons seulement par des lettres du chevalier de Turgot, gouverneur de la Guyane en 1764, que M. de Bombarde avait travaillé avec M. de Préfontaine au projet de colonisation qui eut lieu à Kourou sous le ministère du duc de Choiseul. — C'est chez M. de Bombarde que le chevalier de Turgot dit avoir fait connaissance de M. de Chanvallon, nommé plus tard intendant de Cayenne. (*Lettres de M. de Turgot à M. de Choiseul et à M. de Prastlin.*) M. de Bombarde adresse à M. de Chanvallon, lorsqu'il est à Cayenne, des lettres pleines de sages conseils. Enfin, lorsque celui-ci est accusé de malversation, M. de Bombarde prend la défense de son ami auprès du duc de Choiseul. (*Ms. de la Bibliothèque impériale. — Supplément français, 5575, n<sup>o</sup> 48 et 5579, cote A. M. Lettres du 1<sup>er</sup> janvier 1764, etc., etc.*)

une carte ou plan géographique du voyage du P. Grillet ( d'après d'Anville). Ces observations ont été remises en 1764 au chevalier de Turgot, gouverneur de la Guyane (*dépôt de la marine*).

Les voici avec les indications en lettres majuscules qui répondent aux points sur lesquels M. de Bombarde fait ses remarques :

« Le P. Grillet part par l'Oyack, et de là il entre dans la rivière des Nouragues.

A. « Rivière des Nouragues qui se rend dans l'Oyack. L'original du cours de cette rivière, fait du temps de M. de Férolles, paraît assez détaillé. La rivière des Nouragues y est indiquée, et sa position se rapporte à ce que dit le P. Grillet, qu'après avoir laissé à droite une rivière égale à l'Oyack, il entre dans celle des Nouragues. La première habitation des Nouragues d'où le P. Grillet partit était, selon lui, à quarante lieues de Cayenne. Ces lieues sont d'estime relativement aux sinuosités de la rivière.

« Voilà donc le point d'où il est parti (c'était en 1674). Ce qui paraît le confirmer, c'est qu'en 1691, quand M. de Férolles fit faire un chemin pour aller à la rivière des Amazones, on partit du même point. En 1694, on raccommoda le même chemin ; on sait seulement qu'il fut poussé jusqu'à l'Aratai, à neuf journées de chemin. (*Journal manuscrit.*)

B. « Le P. Grillet arrive à Caraoribo après quatre journées de marche, et là, il dit être à quatre-vingts lieues de Cayenne ; de sorte que l'intervalle depuis Cayenne jusqu'aux Nouragues est de quarante lieues, comme celui des Nouragues jusqu'à Caraoribo. Il est dit quelque part qu'il y avait vingt-quatre lieues de montagnes, qui relativement à la peine de les monter et de les descendre équivalent à quatre-vingts lieues de marche suivant son estime <sup>1</sup>.

C. « A une journée de Caraoribo (case d'Imanon), on trouve l'habitation de Camiati, qui était sur l'Approuague. (Voilà donc encore un point fixe de l'Approuague.)

D. « On part de chez Camiati le 10 mars 1674, le troisième jour après avoir passé un saut qui exigeait un portage <sup>2</sup> d'une

<sup>1</sup> Nous ne voyons nulle part que le P. Grillet ait estimé à quatre-vingts lieues de marche le parcours de ces montagnes ; son texte semble dire tout le contraire.

<sup>2</sup> En parlant de certains fleuves où il y a des sauts qu'on ne peut remonter ni descendre en canot, on dit *faire portage* pour dire porter par terre le canot et tout ce qui

demi-lieue et qui est à 2 degrés 46 minutes, latitude nord. A quatre lieues au-dessus du saut est l'embouchure du Ténaporibo, rivière profonde, rapide et qui serpente beaucoup.

E. « Habitation de Nouragues à 2 degrés 42 minutes où l'on arrive le 18, et qui est distante de vingt-quatre lieues de l'embouchure du Ténaporibo, d'où l'on était parti le 14. De cette habitation on prend le chemin par terre; après avoir fait quinze lieues, on passe entre deux ruisseaux; les Nouragues disent que l'un est la source du Ténaporibo et l'autre celle du Camopi. »—Ici M. de Bombarde a écrit sur la carte que cette rivière de Camopi que marque le géographe d'Anville est peut-être l'Aroua. (Ceci est digne de remarque.)

F. « Après avoir passé entre le Ténaporibo et le Camopi, on va jusqu'à la petite rivière d'Eiski, qui se jette dans l'Inipi. De l'Inipi on descend dix lieues pour arriver dans le Camopi, que l'on remonte encore quatre lieues, d'où en remontant encore trois jours on arrive à une roche plate chez les Acoquas, à 2 degrés 25 minutes. »

Nous nous arrêterons ici; nous verrons dans l'article suivant, *des difficultés*, ce qui concerne le retour du P. Grillet<sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> *Difficultés sur le voyage.* — Pour répondre aux objections que peuvent faire naître quelques circonstances du voyage du P. Grillet, reprenons la marche du voyage, et donnons la solution aux difficultés à mesure qu'elles se présenteront.

Il n'y a rien à dire sur l'Oyack ni sur la rivière des Nouragues; le récit du missionnaire est assez conforme à ce qu'on sait de ces deux rivières.

Quant aux quatre-vingts lieues de distance que le P. Grillet suppose entre Cayenne et l'habitation des Nouragues de Caraoribo,

est dedans au delà de la chute d'eau; et en parlant des endroits où sont ces chutes d'eau, on les appelle *portages*. (*Dictionnaire de l'Académie.*)

<sup>1</sup> Nous renvoyons ici le lecteur à la *carte de la Guyane française* qui se trouve en tête de ce volume. Le voyage du P. Grillet y est indiqué, quand il ne suit pas le cours des rivières, par une trainée de points... qui conduisent d'un lieu à un autre. D'Anville, dans la *carte de la Guyane* de 1729, a appliqué ce procédé au voyage du P. Grillet qu'il reproduit en cette carte. Nous le lui empruntons, ainsi que le plan qu'il en a tracé, à l'exception toutefois de la latitude du grand saut de l'Approuagué. Quant à ce qui regarde les côtes et les principales positions géographiques, nous avons suivi les plans tracés par les plus habiles ingénieurs géographes modernes.



il faut toujours se rappeler que le voyageur ne parle pas de la distance *réelle*, mais de la distance *parcourue*. Arrivons à la plus grande difficulté qu'on rencontre dans la relation des deux missionnaires; il s'agit de la latitude du grand saut de l'Approuague donnée par le P. Grillet. Il paraît certain aujourd'hui que cette indication est inexacte. Mais à qui en attribuerons-nous la faute? Sera-ce à l'auteur ou à ses éditeurs ou imprimeurs? Il nous semble qu'il y a plus de probabilité pour cette seconde opinion. Le P. Grillet était mort depuis huit ans, lorsqu'en 1682 on fit imprimer à Paris son *Journal de voyage*, sur le manuscrit autographe ou sur une copie? — Les autres publications ont été faites très-probablement sur la première; or, cette première édition présente plusieurs erreurs de chiffres et de dates qui ne peuvent appartenir à l'auteur.

Par exemple, il est dit que les voyageurs arrivèrent le 3 février sur la terre des Nouragues; or, par les antécédents et par le contexte, il faudrait mettre le 5 février. Plus loin, le texte imprimé porte que les voyageurs partirent le 10 de mars de la case de Camiati; or, il est évident qu'il faut le 10 d'avril. Si les éditeurs ou imprimeurs ont pu se tromper une ou deux fois, qui peut répondre qu'ils ne l'aient pas fait plus souvent? Mais ne nous arrêtons pas à une simple supposition, quand nous avons une preuve positive. Cette indication du saut de l'Approuague à 2 degrés 46 minutes, nous semble inconciliable avec une autre indication donnée un peu plus bas par le P. Grillet, par rapport à la case des Nouragues, qui est à 2 degrés 42 minutes latitude nord. Si ces indications étaient vraies toutes deux, il suivrait de là que les voyageurs, après avoir fait vingt-huit lieues de marche en tendant vers le sud, n'auraient avancé que de 4 minutes, c'est-à-dire d'une lieue et demie à peu près vers le sud. Nous n'avons pas de raison d'abandonner la deuxième indication, il faut donc conclure que la première n'est pas exacte, et même qu'elle ne peut venir que d'une erreur typographique, puisqu'on ne peut raisonnablement croire que le P. Grillet se soit mis en contradiction manifeste avec lui-même. Mais quelle est la vraie latitude du saut de l'Approuague? Nous inclinons vers 3 degrés 40 minutes environ; mais ce n'est là qu'une conjecture. Quoi qu'il en soit, en plaçant la position

du saut de l'Approuague entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> degré de latitude nord, tout s'accorde; les missionnaires s'arrêtant à la case des Nouragues, par 2 degrés 42 minutes nord, se trouvent à une latitude qui correspond aux autres indications du journal. De là ils s'avancent encore quelques jours, en se dirigeant vers l'ouest-sud-ouest, et arrivent chez les Acoquas, à 2 degrés 25<sup>m</sup> nord.

On pourrait encore alléguer les différences qui se trouvent entre la carte du P. Grillet, et les cartes faites par des voyageurs modernes. Plus que personne, nous aimons à rendre justice au zèle et au talent des nouveaux explorateurs; mais il me semble d'abord que les voyageurs des derniers temps ont pu ne point rencontrer sur leur route tous les lieux indiqués par d'anciens voyageurs; de plus les différences dans les noms des rivières et autres endroits ne prouvent rien ni contre les uns ni contre les autres. Il est bien évident qu'à une si grande distance de temps, c'est-à-dire après un intervalle de deux siècles environ, les noms de la plupart des lieux ou des rivières ont dû subir bien des modifications dans des pays qui successivement ont été habités par différentes peuplades, et qui même ont été plus tard en partie abandonnés; d'ailleurs les Indiens qui conduisaient les nouveaux voyageurs étaient la plupart originaires d'autres contrées, et n'avaient pu savoir ces noms par tradition de famille. Cette diversité dans l'expression n'implique donc pas ici contradiction ni opposition; on peut et on doit la plupart du temps n'en tenir aucun compte. Par exemple, qui connaît maintenant le Ténaporibo? Cependant le P. Grillet, un homme grave et sincère, assure l'avoir parcouru pendant vingt-quatre lieues, et si donc l'on croit le P. Grillet dans la description qu'il donne de l'Oyack et de la rivière des Nouragues que l'on connaît, on doit aussi ajouter foi à sa parole quand il fait mention d'une rivière qui a échappé aux investigations des derniers explorateurs<sup>1</sup>. Il en est de même quand il parle de l'Eiski et de l'Inipi. Mais loin que ces divergences apparentes nous semblent inconciliables, nous trouvons même, dans les observations des géographes modernes, quelques points qui se rapportent assez bien avec le récit du P. Grillet, et qui par conséquent peuvent se confirmer mutuellement. Le

<sup>1</sup> Qui sait, d'ailleurs, si le Touapouri, crique qui se jette dans l'Approuague, n'est pas le Ténaporibo?

géographe Mentelle, qui a fait en 1767 un voyage dans l'intérieur de la Guyane, place sur l'Aroua la nation des Aramichaux à la latitude de 2 degrés 36 minutes. D'abord, comme l'a remarqué M. de Bombarde, il est probable que la rivière dont les Sauvages ont indiqué la source au P. Grillet, à peu de distance de celle du Ténaporibo, n'est pas le Camopi, mais l'Aroua (ou plus probablement l'Ouaqui); alors on conçoit la marche des missionnaires, qui de là retournant vers le sud-est, vont chercher l'Eiski puis l'Inipi<sup>1</sup> pour se rendre dans le Camopi. Mais, en second lieu, ce qui est plus remarquable, c'est que cette position des Aramichaux à 2 degrés 36<sup>m</sup> s'accorde très-bien avec celle des Acoquas, à 2 degrés 25<sup>m</sup> sur la rive méridionale du Camopi.

Le retour des missionnaires offre peu de difficultés. On ne voit pourtant pas bien clairement la manière dont les missionnaires ont descendu le Ténaporibo; mais il faut supposer quelque omission de la part du narrateur. On peut d'autant mieux l'admettre, que du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin, le P. Grillet n'indique aucune date, et que nos voyageurs, dans leur direction vers la mer, ayant presque toujours à suivre la pente des rivières, le trajet devait s'opérer bien plus promptement que lorsqu'on avait à remonter le courant. Quoi qu'il en soit, ils arrivèrent le 19 juin au dernier saut de l'Approuague, c'est-à-dire celui qui est le plus rapproché de la mer<sup>2</sup>. Le P. Grillet, dans son journal, estime à vingt-cinq lieues cette distance, qu'on ne porte communément qu'à quinze lieues. Est-ce encore là une faute du copiste, ou l'évaluation du bon religieux est-elle faite en raison des difficultés de la navigation? Nous en laissons le jugement à nos lecteurs.

3<sup>o</sup> *Principaux voyages dans l'intérieur de la Guyane depuis 1674.*

— Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-uns et les noms de ceux qui les ont entrepris. D'abord quelques-uns de ces voyages avaient pour but de découvrir un chemin pour aller à la rivière des Amazones.

<sup>1</sup> Il nous semble que le Tamouri moderne peut bien être l'Inipi du P. Grillet.

<sup>2</sup> « Cet endroit, dit l'auteur du *Journal*, est très-dangereux quand la mer est basse, mais est entièrement couvert au moment de la haute marée, quoiqu'il soit à vingt-cinq lieues dans la rivière. » — Et quelques jours après, le 24 juin, le P. Grillet observant que près de l'embouchure de l'Approuague la mer montait à huit pieds, il en conclut qu'il n'y avait que huit pieds de pente depuis vingt-cinq lieues (ou quinze lieues), puisque la mer arrivait à cette distance où elle couvrait le dernier saut de la rivière.



En 1688, M. de la Motte-Aignon remonta l'Oyapock, pour aller de là à travers le pays des Mercieux, jusqu'au fleuve des Amazones. Après cinquante lieues de voyage, il fut obligé de revenir sur ses pas; les difficultés du chemin, les maladies qui avaient mis tous ses gens hors de service, et sa mauvaise santé l'empêchèrent de poursuivre son entreprise.

En 1695, un nommé Saint-Cyrice *est détaché pour aller à Para*; il ne subsiste aucun document bien authentique sur son voyage.

L'écrivain de la colonie, Drouillon, est envoyé à la découverte des terres jusqu'à l'Amazone; il prétend avoir fait quatre-vingts lieues sur l'Approuague. D'après une lettre de M. de Férolles au ministre de la marine (19 janvier 1697), Drouillon n'a pas passé le deuxième degré de latitude septentrional, du côté de l'ouest.

Le sergent Duvillard fait un voyage dans l'intérieur des terres; il en a même tracé le plan géographique; mais il ne reste rien de bien précis sur les résultats de son exploration.

En 1766, le médecin botaniste Patris fit, par ordre du gouverneur de la Guyane, M. de Fiedmont, un voyage scientifique sur l'Oyapock, dans lequel il parvint jusqu'à l'Aroua, un des affluents du Maroni; mais à cause de l'abandon des Indiens ses guides il fut obligé de revenir à Cayenne par le même chemin. Malheureusement son canot ayant chaviré, il perdit toutes ses collections d'histoire naturelle.

L'année suivante, 1767, par ordre du même gouverneur, le géographe Simon Mentelle entreprit un voyage avec M. Brisson de Beaulieu, capitaine d'infanterie, pour visiter l'intérieur, tâcher de nouer des relations avec les différentes nations indiennes, et trouver un chemin facile pour se rendre du Camopi à l'Aroua, et de là dans le Maroni. M. Mentelle a laissé une relation de son voyage, qui a été publiée dans la *Feuille de la Guyane française* des 10 et 19 novembre 1821.

Plus tard, en 1789, le naturaliste Leblond entreprit une nouvelle exploration pour rechercher l'*arbre à quinquina*; il remonta l'Oyapock pour pénétrer dans le Maroni. En 1814, Poirson a publié une carte du voyage de M. Leblond. Nous citons aussi les noms de MM. Milthiade et Loret, qui tentèrent aussi un voyage dans l'intérieur des terres en remontant l'Oyapock; mais

arrêtés par les difficultés des chemins et le mauvais vouloir des indigènes, ils furent obligés de revenir à Oyapock. M. Milthiade croit avoir découvert la source de l'Approuague, en se dirigeant vers la rivière d'Aroua.

Quelques années après, M. le Prieur, pharmacien de la marine, remonta l'Oyapock jusqu'à une grande distance; il descendit le Louapira pendant plus de cinquante lieues. Ayant perdu une partie de ses bagages, il fit une tentative pour gagner par terre le Maroni; mais au bout de trente lieues, deux de ses compagnons étant tombés malades, il fut obligé de regagner l'Oyapock, d'où il revint à Cayenne<sup>1</sup>. Il est à espérer que les entreprises qui se préparent sur la rivière d'Approuague amèneront de nouvelles découvertes dans l'intérieur d'un pays si peu connu. Puissent ces faibles indications inspirer à des hommes d'énergie et de dévouement la pensée généreuse d'ouvrir à leurs compatriotes par de plus heureuses explorations une terre jusqu'à nos jours restée impénétrable aux efforts du voyageur!

---

 N° 4

## GOUVERNEMENT SPIRITUEL

## DE LA COLONIE DE CAYENNE

1° Nous empruntons au chevalier de Milhaud ce que nous avons à dire sur le gouvernement spirituel ou ecclésiastique de Cayenne tel qu'il était dans les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>.

« Les paroisses, dit M. Milhaud, sont desservies par les RR. PP. jésuites, qui s'acquittent de leurs fonctions avec tout le zèle et l'exactitude possibles.

« Le supérieur de tous les Pères demeure dans la maison qu'ils

<sup>1</sup> Nous renvoyons pour des détails plus étendus à la *Feuille de la Guyane française*, aux articles publiés par M. le lieutenant de vaisseau Carpentier, dans la *Revue coloniale* (1836); et spécialement pour le voyage de M. le Prieur, au *rapport qu'en a fait M. d'Avezac au nom d'une Commission*, etc. (*Bulletin de la Société de Géographie*, nov. 1854.)

<sup>2</sup> *Histoire manuscrite de Cayenne et province de Guyane*, par le chevalier de Milhaud, t. I, p. 202 et suivantes.

ont en la ville de Cayenne , et avec lui le curé de la paroisse. Il y a aussi un troisième Père, dont les fonctions sont d'aller dans les habitations, quoique éloignées quelquefois de six à sept lieues, lorsqu'il est appelé, soit pour un blanc, ou nègre malade, indifféremment. C'est l'emploi le plus pénible ; car le missionnaire est toujours par voie et par chemin , et souvent il arrive qu'après qu'il est de retour, il faut qu'il reparte, ce qui est d'une grande fatigue.

« Chaque paroisse a une église bien bâtie en bois de charpente, où tout ce qu'il faut pour la bienséance et la célébration du service divin n'est point épargné. Le roi donne à chaque curé mille livres par année. Les curés ont encore les rétributions de leurs messes, dont ils disposent ordinairement pour les ornements de l'église. Lorsqu'on fait inhumer dans l'église, on paie un droit de cent livres ; ce droit est perçu par le marguillier. A l'égard des baptêmes, mariages, publications de bans, dispenses et autres choses de cette nature, on ne paie rien.

« Il n'y a d'autre religion que la catholique, apostolique et romaine ; et l'on peut dire, à la louange de MM. les habitants, qu'il n'y a peut-être point de lieu au monde où on vive si régulièrement. C'est une justice que je leur ai entendu souvent rendre par les missionnaires. » Voici, d'après le même auteur, le personnel de la mission en 1732 :

P. de Villette, supérieur ; Lombard, supérieur des missions ; P. Bonnet, P. Lefebvre, PP. Fauque, de Montville, d'Ayma, d'Aussillac, Panier, de la Raffinie.

## 2° LA MISSION DE CAYENNE ÉRIGÉE EN PRÉFECTURE APOSTOLIQUE

(DÉCEMBRE, 1754)

Sur la requête du P. Joseph François de Lafiteau, procureur de l'assistance de France à Rome , il a été accordé par la Congrégation de la propagation de la foi, qu'au lieu du seul préfet apostolique, qui depuis plusieurs années était établi à la Martinique pour toutes les missions des jésuites français, il y en aurait désormais trois ; à savoir : le P. Eustache Lebrun à la Martinique, le P. Jean Larcher à Saint-Domingue, et le P. Louis de Villette à Cayenne. En foi de quoi, les patentes données par la Sacrée



congrégation de la propagande et les facultés obtenues du Saint-Office, ont été expédiées au mois de décembre 1731. Les unes et les autres ne sont valables que pour sept ans, lesquels étant écoulés, elles devront être renouvelées. De plus, lesdits préfets apostoliques doivent se remplacer au défaut les uns des autres, puisque lesdites préfectures sont perpétuelles.

( *Ex Monumentis Missionis Cayennæ, ab anno 1668.* — Archives du Gesù. )

3<sup>o</sup> FÊTES TITULAIRES DES PAROISSES ET MISSIONS DE CAYENNE  
ET DE LA GUYANE FRANÇAISE.

( *Extrait de l'Almanach de la Guyane de 1791.* )

|                                       |   |              |
|---------------------------------------|---|--------------|
| Sinnamari.                            | Saint-Joseph . . . . .                          | 19 mars.     |
| Rémire.                               | Annonciation. . . . .                           | 25 mars,     |
| Macouria.                             | Saint-Jean-Baptiste. . . . .                    | 24 juin.     |
| Fort d'Oyapock.                       | Saint-Pierre . . . . .                          | 29 juin.     |
| Saint-Paul (mission<br>dans Oyapock). | Saint-Paul. . . . .                             | 29 juin.     |
| Cayenne.                              | Transfiguration de Notre-<br>Seigneur . . . . . | 6 août.      |
| Kourou.                               | Assomption. . . . .                             | 15 août.     |
| Roura.                                | Nativité de Notre-Dame. . . . .                 | 8 septembre. |
| Macari.                               | Saint-François-Xavier . . . . .                 | 2 décembre.  |

On voit, par ce tableau des paroisses, qu'à cette époque (1791) la mission de Notre-Dame-de-Sainte-Foi de Camopi était entièrement abandonnée, et que les anciennes missions de Kourou, de Sinnamari et de Saint-Paul étaient devenues des paroisses.

N<sup>o</sup> 5

## SUR LES MISSIONS DES INDIENS

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

4<sup>o</sup> MÉMOIRE DU P. GUILLAUME MOREAU <sup>1</sup>SUR LES MISSIONS DES SAUVAGES D'AMÉRIQUE, ADRESSÉ AU P. DAUBENTON,  
ASSISTANT DE FRANCE A ROME, EN 1711

Ces missions <sup>2</sup> déjà formées sont belles bien fondées et en fort bon train ; mais on peut dire que, toutes ensemble, elles ne sont pas comparables à celle qui nous reste à établir ; nous la projetons depuis plus de vingt ans, mais nous ne croyons pas devoir ni pouvoir la commencer que nous ne voyions une paix solide et que nous n'ayons pris toutes les mesures qui sont nécessaires pour la rendre durable. Elle procurerait une grande gloire à Dieu, ouvrant au zèle des missionnaires une vaste étendue de pays remplis de plusieurs nations d'Indiens à la conversion desquels personne n'a point du tout ni travaillé, ni pensé. Voici quelles sont ces vastes régions et quel est le projet que nous avons formé.

Les bornes du Brésil, partie de l'Amérique méridionale qu'occupent les Portugais, confinent à la grande rivière des Amazones ; cette rivière coule sous la ligne. Les Espagnols, d'autre part, maîtres des plus beaux et puissants royaumes de l'Amérique, ont borné leurs établissements au fleuve d'Orénoque, fleuve beau et grand qui se jette dans le golfe de Mexique sous le quinzième degré ; les terres qui se trouvent en long et en large entre ces deux fleuves, sont d'une vaste étendue, occupant pour le moins six cents lieues de côtes, courant nord et sud, et un fond très-grand, est et ouest. Le roi apprenant que ces terres étoient abandonnées,

<sup>1</sup> Le P. Guillaume Moreau, de la province de Champagne, avait passé plusieurs années dans les Iles ; à son retour en France il fut, en 1712, recteur du collège de Dijon.

<sup>2</sup> L'auteur du mémoire parle des Missions des Antilles françaises, dont il venait d'entretenir le P. Daubenton.

ou plutôt non occupées, en a fait prendre possession en son nom, établissant, d'un côté, une colonie à Cayenne, petite île séparée du grand Continent par un très-petit bras de mer, et éloignée du fleuve des Amazones seulement de soixante lieues; et d'autre part, ayant l'île de la Grenade peu éloignée du fleuve Orénoque, et prétendant, quand l'heureux temps de paix le lui permettra, d'établir de bonnes et fortes colonies dans les plus beaux quartiers de ce vaste pays. Soit que ces établissements se fassent ou non, voici notre projet :

Nos Pères portugais, dans le Brésil, se sont avancés bien au delà des habitations portugaises, ayant pénétré fort avant dans le fond des terres; c'est là que, trouvant des Indiens fort dociles et peu sujets aux vices que la communication avec les Européens donne, ils y travaillent avec beaucoup de fruits et de bénédiction.

Nos Pères castillans, depuis un siècle, sont entrés dans les belles et vastes contrées du Paraguay; c'est là que, éloignés des Espagnols qui ont défendu de s'y établir, ils ont ramassé en plus de cinquante gros bourgs ou réductions, comme ils les appellent, un nombre prodigieux d'Indiens qu'ils ont convertis, qu'ils conduisent comme des religieux, qu'ils conservent dans une grande innocence, qu'ils tiennent dans l'exercice de la plus fervente piété, et qui composent, selon le rapport de ceux qui les ont vus à Buénos-Ayres, le christianisme le plus pur, et la mission la plus fervente qui puisse se voir; c'est à l'imitation de ces zélés missionnaires que nous prétendons établir de pareilles missions. Pour y réussir sûrement, nous jugeons qu'il faut avoir deux séminaires, l'un à Cayenne, voisine de l'Amazone; l'autre à la Grenade, voisine de l'Orénoque. Ces deux maisons sont nécessaires pour servir d'académie aux jeunes Indiens que l'on y élèveroit dans le dessein d'en faire des catéchistes; pour servir de retraite à ceux de nos Pères qui se prépareroient à entrer dans la mission, ou à ceux qui, fatigués du travail, auroient besoin ou de remèdes ou de repos; elles serviroient encore pour y amasser tous les petits objets absolument nécessaires à l'entretien des missionnaires ou à la traite avec les Indiens.

Plusieurs de nos Pères, depuis plus de trente ans, à différentes reprises, ont tenté à Cayenne de former, ou plutôt de



commencer cette mission ; le P. de la Mousse entre autres, y a travaillé plus de quinze ans avec zèle et application, mais avec peu de succès. Ce qu'il a fait de meilleur est que, sachant parfaitement la langue des Galibis, qui a beaucoup d'étendue, il l'a mise en ordre et l'a réduite en règles, et, par ses remarques, il l'a rendue facile à entendre et à apprendre. Nous avons actuellement dans ce même lieu deux de nos Pères, fervents missionnaires, qui se sont consacrés à cette dure mission, et y travaillent avec un peu plus d'ordre que ci-devant<sup>1</sup>.

Les raisons qui, jusqu'ici, ont empêché le succès de cette mission sont : 1<sup>o</sup> parce que n'y ayant eu jamais qu'un ou deux missionnaires, le travail s'est fait trop lentement et trop languissamment : le fruit d'un mois, faute de culture, de pratique et d'exemples, se détruisant le mois suivant ; ces peuples, plus que tous les autres, voulant être vivement frappés, et pour ainsi dire entraînés par quelque chose de vif et d'éclatant, et par l'exemple de la multitude ; 2<sup>o</sup> parce qu'on a toujours travaillé à la porte et à la vue des François, dont le commerce et l'exemple sont pernicious dans toutes les missions, les Indiens n'estimant pas les pratiques de la religion qu'ils voient négligées par ceux auxquels on leur dit que Dieu l'a communiquée ; 3<sup>o</sup> parce que jusqu'ici les missionnaires, se contentant d'aller de carbet en carbet pour instruire les Indiens, ils n'ont pas pris les mesures ni les pratiques qui ont réussi aux Portugais et aux Espagnols ; c'est de séparer ceux qui se convertissent des autres qui demeurent dans l'erreur, et de rassembler ceux-là dans quelque bon terrain, d'en former un bourg, de le bâtir, de pourvoir à la subsistance des Indiens, d'avoir l'habileté de savoir les occuper, d'établir parmi eux quelque police et de la subordination, en un mot, de les mettre dans un état qu'ils puissent aimer, qui leur paraisse meilleur et plus raisonnable que celui qu'ils ont quitté, dans lequel ils puissent subsister plus commodément, plus tranquillement, plus chrétiennement en pratiquant les devoirs de la religion, sans en être détournés ou par les reproches et railleries des autres Indiens obstinés, ou par l'exemple de leur indolence et de leur libertinage.

<sup>1</sup> Les PP. Lombard et Ramette.

Ce projet, comme Votre Révérence peut en juger, n'est ni chimérique, ni même trop difficile à exécuter ; si je l'ai expliqué un peu au long, c'est pour en montrer l'importance et l'utilité, pour faire voir les moyens les plus propres par lesquels on peut en venir à bout, et pour conclure que tous ces moyens ne pouvant être mis en œuvre sans de grosses dépenses, il faut avoir de grands fonds pour y fournir ; c'est à quoi nous destinons une partie de ces fonds de France qu'on juge être inutiles et qu'on prétend détourner à des usages qu'on croit plus importants que ceux que nous projetons.

---

### LETTRE DE LA MOTTE-AIGRON<sup>1</sup>

AU R. P. THOMAS GOUYE, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A PARIS

Cayenne, le 2 février 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je ne puis m'empêcher de vous exprimer ma joie. Le succès de la prédication de la foi chrétienne dans cette île a dépassé tous mes vœux : je suis d'autant plus joyeux qu'on avoit moins sujet de s'y attendre. Déjà depuis de longues années des religieux de votre Compagnie donnoient tous leurs soins à instruire les indigènes de Cayenne, mais le succès ne répondoit point au travail. L'œuvre avoit été entreprise avec un nouveau courage et avec de nouveaux efforts par les PP. Lombard et Ramette ; mais jusqu'ici la légèreté et le mauvais naturel de ce peuple avoient trompé les espérances de ces zélés missionnaires. J'éprouvois un grand chagrin de voir tant de fatigues inutiles, et ils avoient eux-mêmes presque perdu courage. Le jour de la miséricorde marqué dans les desseins éternels de Dieu n'avoit pas encore lui ; mais enfin il est venu, et il a plu à Dieu de récompenser par un succès vraiment incroyable la constance de ses serviteurs. Au moment où les esprits étoient le plus abattus, où les

<sup>1</sup> M. de la Motte-Aigron, d'une famille noble du Poitou, s'étoit établi à Cayenne, où il a été successivement lieutenant de place, commandant, lieutenant du roi et même gouverneur par intérim, vers 1722.

forces des missionnaires étoient épuisées, et où l'on désespéroit de faire quelque chose avec les Indiens de Cayenne, il vint de la principale bourgade, nommée le Grand-Carbet par les insulaires, des envoyés pour annoncer au nom de toute la nation que sans plus de retard tous les Indiens vouloient s'enrôler sous la bannière de Jésus-Christ. Les Pères pouvoient à peine le croire, il étoient balancés entre la joie et la crainte; mais les informations prises firent bien voir que ce changement étoit l'œuvre du Dieu tout-puissant. L'on vit les principaux d'entre les Indiens venir le jour de Noël faire sur les fonds sacrés le serment solennel du chrétien. Pour quelques-uns, le baptême fut différé jusqu'au jour de Pâques. Pour le reste du peuple enfin, on attendra jusqu'à la fête de la Pentecôte à les régénérer dans les eaux de la grâce. Vous dire, mon révérend Père, quelle étoit la joie des François et celle des indigènes, quelle étoit la piété et la modestie de ces nouveaux catéchumènes, de quels ornements on avoit décoré le temple de Dieu et l'île entière, quelle sainte et sincère gaieté régnoit dans tous les cœurs, seroit une entreprise que je ne saurois accomplir et devant laquelle je reconnois mon impuissance. Toute la garnison étoit en armes; les divers étendards, le son joyeux et martial de la musique, les salves d'artillerie et le canon du fort, les arcs de triomphe érigés avec une simplicité toute naïve, mais qui pourtant ne manquoit point d'un certain charme; toute l'île, en un mot, redisoit le triomphe de la religion chrétienne. Notre gouverneur y ajouta de beaux présents qu'il distribua aux principaux de la nation, et qu'il sut rehausser par cette amabilité et cette grâce qui lui sont particulières. Mais entre tous, le R. P. Crossard, supérieur de vos Pères à Cayenne, a fait éclater sa libéralité et sa munificence. Il n'a rien omis de tout ce qui pouvoit lui concilier tous ces cœurs encore à demi barbares et les unir plus étroitement à Jésus-Christ. Il a saisi toutes les occasions de leur faire comprendre la dignité et les lois de la vie sainte qu'ils avoient embrassée, et les confirmer dans la résolution de les observer inébranlablement désormais, ce que nous attendons pour eux du secours de Dieu. (*Archives du Gesù, à Rome.*)



3<sup>e</sup> MÉMOIRE DU P. LOMBARD

SUPÉRIEUR DES MISSIONS DES SAUVAGES DANS LA GUYANE, A M<sup>ST</sup> LE COMTE  
DE MAUREPAS, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT <sup>1</sup>

Une personne de distinction , et qui occupe une place considérable dans le gouvernement de Cayenne , s'y est vanté d'avoir mandé à la cour que les Sauvages n'étoient d'aucune utilité à la colonie. On n'ose croire que ce soit par mauvaise volonté pour les missionnaires , ou plutôt pour ces Indiens qui ont eu le malheur de lui refuser dans quelque occasion certains services personnels qu'il en exigeoit ; mais on peut dire hardiment que c'est par le peu d'attention qu'il a fait aux services publics et notoires que les Sauvages ont rendu et rendent habituellement à la colonie, ce qui se prouvera avec évidence par les faits suivans.

1<sup>o</sup> Les Indiens , surtout ceux qui sont rassemblés en mission , sont les seuls dont on se sert ici pour les équipages des envoyés, ou chez les Hollandais à Surinam, ou chez les Portugais ; et ils ont effectivement fait déjà plusieurs fois ces sortes de voyages pour porter les ordres de la cour à nos voisins. Ils sont toujours prêts et entre les mains des gouverneurs, ou pour courir après les déserteurs, ou pour porter des ordres à Surinam ou à Para. Ils ont même arrêté des déserteurs ; et entre autres, les Indiens de la mission de Kourou, en ont conduit une bande à Cayenne, qu'ils arrêterent un peu au-dessous de l'embouchure de notre rivière ; après les avoir désarmés, ils les menèrent au gouverneur. N'est-ce pas un avantage pour le roi d'avoir ici bon nombre de sujets indiens tout prêts à le servir dans l'occasion et même en cas de guerre ?

2<sup>o</sup> Ces mêmes Indiens sont toujours prêts à servir tous les François qui se présentent et qui ont besoin d'équipages pour leurs affaires particulières ; et toutes les années les Indiens charrient à Cayenne grande quantité de viandes salées, comme la tortue et le lamentin, etc., ce qui empêche la disette qui s'y feroit souvent ressentir bien plus vivement sans ce secours.

3<sup>o</sup> Ils sont aussi toujours prêts à servir les François pour leurs

<sup>1</sup> Ce mémoire a été présenté au ministre par le P. de Villette, le 5 décembre 1758.

abatis, ce qui épargne le travail d'une infinité de nègres que la colonie emploie plus utilement à d'autres travaux; ainsi nos Indiens contribuent beaucoup à accélérer l'établissement de cette colonie. Ces Indiens, par exemple, ont fait seuls, pendant trois ans, les abatis de la grande habitation de feu M. d'Orvilliers; il n'y a point d'année qu'ils n'en fassent autant pour plusieurs particuliers, cela est de notoriété publique.

4° Les Indiens couchent toute la colonie; eux seuls font les hamacs, qui sont les lits du pays; et il s'en fait plus à Kourou qu'en aucun autre endroit.

5° Tous les esclaves de la colonie vivent de cassave, aussi bien que la plupart des François; les Indiens en fournissent une grande partie et font tous les outils nécessaires pour fabriquer dans la colonie le reste de la cassave qui s'y consomme; et il s'en fait plus à Kourou que partout ailleurs.

6° La plupart des petits canots, et même quelques grands qui sont si nécessaires aux habitants, sont l'ouvrage des seuls Indiens; et il s'en débite plus à Kourou que partout ailleurs.

7° Ce sont les Indiens d'Oyapock qui ont bâti le fort, qui le tiennent net, qui charrient tous les effets du roi et qui font les abatis de tous ces quartiers-là; cela est de notoriété publique.

8° On sait que, dans les temps de guerre ou de disette, la colonie auroit péri et périroit encore, si ces cas arrivoient, sans le secours des vivres que peuvent fournir les Indiens.

Tous ces articles, qui sont connus de tout le monde, sont réels; la justice, la seule vérité peut-elle souffrir qu'on dise que les Sauvages ne sont d'aucune utilité à la colonie?

La bourgade d'Indiens convertis formée par le P. Lombard est à présent aussi peuplée à peu près que la ville de Cayenne. Il y est venu l'année passée plus de soixante nouveaux Indiens se joindre aux autres; on ose espérer que M. le comte de Maurepas voudra bien y faire établir une cure avec la pension ordinaire, comme il a eu la bonté de faire à Orapou<sup>1</sup> il y a quelques années. Ce quartier n'est pas encore aujourd'hui à beaucoup près si peuplé que le nouveau bourg de Kourou.

<sup>1</sup> Près de l'Orapou, où fut établie la paroisse de Roura.

N<sup>o</sup> 68

## LISTE

DES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS QUI ONT TRAVAILLÉ AUTREFOIS DANS LES MISSIONS DE LA GUYANE<sup>1</sup>

| Noms.                 | Arrivée.     | Emplois ou fonctions.                       | Départ.   | Mort.      |
|-----------------------|--------------|---|-----------|------------|
| Les PP. Denis Méland. | 1651         | Missionnaire parmi les Sauvages.            | ?         | ?          |
| Pierre Pelleprat.     | 1653 et 1656 | —   | 1654-1656 | 1667       |
| Ant. de Bois-le-Vert  | 1656         | —   | ?         | ?          |
| Didier Valtier.       | 1653         | —   | 1665      | —          |
| Guill. Hébert.        | 1656         | —   | —         | —          |
| Étienne Lapière.      | »            | Missionnaire chez les Galibis de Parime.    | 1668      | »          |
| Jean Morelet.         | 1666         | Missionnaire et curé à Cayenne.             | —         | »          |
| Jean de la Vergne.    | —            | Coadjuteur temporel.                        | »         | 1668       |
| Jean Grillet.         | 1667         | Premier supérieur de la mission de Cayenne. | »         | 1674 ou 75 |
| Nic. Chamberland.     | 1669         | Missionnaire chez les Sauvages.             | »         | »          |
| Jacques Brun.         | 1670         | —   | »         | »          |
| Philippe Prévost.     | 1671         | — à Cayenne.                                | »         | »          |
| François Béchamel.    | —            | —   | »         | »          |
| Jean Béchet.          | 1672         | Curé à Cayenne, supérieur en 1675.          | »         | 1674 ou 75 |
| P.-J. Hilaire         | —            | »   | »         | »          |

<sup>1</sup> Cette liste est faite d'après les catalogues de la Compagnie, qui se trouvent aux archives du Gesù, à Rome.



| Noms.                                   | Arrivée. | Emplois ou fonctions.         | Départ. | Mort. |
|---|----------|-------------------------------|---------|-------|
| Les PP. Nicolaş Lancart. . . . .        | 1673     | » . . . . .                   | »       | »     |
| François Macé. . . . .                  | —        | Supérieur en 1674. . . . .    | »       | »     |
| Laurent Alarole. . . . .                | —        | » . . . . .                   | »       | »     |
| Louis Frémond. . . . .                  | 1675     | Supérieur en 1676. . . . .    | »       | 1677  |
| François Gesmond. . . . .               | —        | » . . . . .                   | »       | »     |
| Henri Rybeyrette <sup>1</sup> . . . . . | —        | » . . . . .                   | »       | »     |
| Antoine du Moutier. . . . .             |          |                               |         |       |
| Benjamin du Chanin. . . . .             |          |                               |         |       |
| Jean Borquereux. . . . .                |          |                               |         | 1676  |
| Et un autre missionnaire.               |          |                               |         |       |
| René Gellé. . . . .                     | 1676     | Supérieur. . . . .            | »       | »     |
| Pierre Brane. . . . .                   | 1678     | — . . . . .                   | 1679    | »     |
| Joseph Bérard. . . . .                  | 1679     | Missionnaire. . . . .         | »       | »     |
| Pierre de l'Île. . . . .                | —        | Coadjuteur temporel . . . . . | »       | »     |
| François Simon. . . . .                 | 1680     | — supérieur en 1681. . . . .  | »       | »     |
| Jean Rullier. . . . .                   | 1681     | — supérieur en 1687. . . . .  | »       | »     |
| Gabriel de la Genette. . . . .          | —        | — supérieur en 1697. . . . .  | »       | »     |
| François Lacombe. . . . .               | 1682     | Frère coadjuteur. . . . .     | »       | 1699  |

Partis de France pour la mission de Cayenne,  
font naufrage et périssent dans les flots en . . . . .

1 On ne connaît pas l'époque de la mort de ce missionnaire. On ignore aussi si c'est le même P. Henri Rybeyrette qui est l'auteur d'un catalogue des écrivains jésuites, manuscrit, in-f° de plus de 300 pages et intitulé : *Scriptores provinciarum Francicarum Societatis Jesu ab anno 1640 ad annum 1670*, jussu R. P. *Stephani Deschamps Provinciarum Societatis Francicarum Societatis*, 1670. — Ce catalogue avait été fait pour servir, et servit en effet, à la nouvelle édition de la *Bibliotheca scripturarum Societatis Jesu*, publiée par Sotwel, en 1676.

| Noms.                                | Arrivée. | Emplois ou fonctions.                        | Départ. | Mort.     |
|--------------------------------------|----------|--|---------|-----------|
| Les PP. Jean de la Mousse.           | 1684     | Missionnaire des Sauvages.                   | »       | »         |
| Jean Hébert.                         | —        | Missionnaire.                                | »       | »         |
| Thomas de Creully.                   | 1685     | Missionnaire des Sauvages.                   | »       | 1699      |
| François Guyard.                     | 1687     | — supérieur en 1698.                         | »       | »         |
| Nicolas Crossard <sup>1</sup> .      | 1697     | — supérieur en 1700, 1711, 1723, etc.        | »       | »         |
| Louis Richard.                       | —        | Coadjuteur temporel.                         | »       | »         |
| François Legrand.                    | —        | —  | »       | »         |
| Jean Mounier.                        | 1700     | Curé de Saint-Sauveur de Cayenne.            | »       | »         |
| Jean Boutet.                         | —        | Missionnaire.                                | »       | »         |
| J. B. Fossat.                        | 1701     | —  | »       | »         |
| Guill. Thériat.                      | —        | Missionnaire des Nègres et des Sauvages.     | »       | »         |
| J. B. Ignace de Lecey.               | —        | Supér. gén. des miss. de l'Amérique en 1723. | 1709    | »         |
| J. Ignace Habert.                    | —        | Curé de Rémiré en 1705.                      | »       | »         |
| Philibert Lesault.                   | 1703     | Coadjuteur temporel.                         | »       | 1761      |
| Louis le Vacher.                     | —        | <i>Atias</i> 1721, missionnaire.             | »       | »         |
| Nicolas Percheron.                   | 1706     | Curé de Cayenne en 1709.                     | 1725    | 1759      |
| Edmond de Montigny.                  | 1706     | Missionnaire.                                | »       | »         |
| Aimé (Pierre) Lombard <sup>2</sup> . | 1709     | Miss. des Sauvages pendant près de 40 ans.   | »       | vers 1748 |

<sup>1</sup> On trouve, dans la collection des *Lettres éditifiées*, une lettre du P. Crossard adressée au P. de la Neuville, en date du 10 novembre 1726. *Amérique*, t. VII.  
<sup>2</sup> Pierre-Aimé Lombard, né à Lyon en 1678, entré dans la Compagnie de Jésus en 1693, a été proprement le fondateur des missions indiennes dans la Guyane française. Outre la lettre à son frère que nous avons publiée ici, et un *Mémoire* adressé au ministre de la marine, inséré parmi les *pièces justificatives*, on trouvera dans la collection des *Lettres éditifiées* deux lettres du P. Lombard. (*Amérique*, t. VII.)

| Noms.                                  | Arrivée.   | Emplois ou fonctions.      | Départ.    | Mort.     |
|--|------------|----------------------------|------------|-----------|
| Les PP. Simon Ramette.                 | —          | Missionnaire des Sauvages. | 1725       | »         |
| Joseph de Loménie.                     | 1711       | Missionnaire.              | »          | »         |
| Jean-René Benoist.                     | —          | —                          | »          | »         |
| André Lebreton.                        | 1712       | —                          | »          | »         |
| Jean Larcher.                          | —          | —                          | »          | »         |
| Jean-B. Duplessis.                     | 1715       | Supérieur en 1725, 1728.   | »          | »         |
| A.-M.-J. de la Neuville <sup>1</sup> . | 1715 ou 16 | Missionnaire.              | 1719 ou 20 | 1750      |
| Félix Dufour.                          | 1717       | —                          | 1726       | »         |
| R <sup>d</sup> de Saint-Christophe.    | 1718       | —                          | »          | »         |
| Jean-Guill. Chrétien <sup>2</sup> .    | 1718       | —                          | 1726       | vers 1750 |
| Étienne Carbonnier.                    | 1721       | »                          | »          | »         |
| René-Jacques Provost.                  | —          | Missionnaire.              | »          | »         |
| Jean Bonnet.                           | 1726       | Curé de Cayenne.           | »          | vers 1751 |

<sup>1</sup> C'est de 1715 à 1720 que l'on doit placer les trois années que le P. de la Neuville a passées dans la mission de Cayenne. Né en 1672, entré dans la Compagnie en 1699, Anne de la Neuville, après plusieurs années employées aux études, à la régence et à la prédication, partit pour la Guyane, où il demeura environ trois ans. De retour en France, il fut successivement recteur, ministre, et pendant treize ans procureur général des missions de l'Amérique méridionale. Il contribua à la publication des *Lettres édifiantes*, dont plusieurs lui sont adressées. Il a composé lui-même trois lettres sur la Guyane, qui ont été insérées dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1822, p. 1867 ; — mars 1723, p. 443, et p. 527 ; — et avril 1723, p. 662. Il est aussi l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé : *Morale du Nouveau Testament partagée en réflexions pour tous les jours de l'année*, 4 vol. in-12. Paris, 1722. — C'est à tort qu'on a attribué cet ouvrage au P. Froy de Neuville, le célèbre prédicateur.

<sup>2</sup> Le P. Guillaume Chrétien, de la province de Lyon, pendant les huit ans qu'il a demeuré dans la Guyane, a écrit plusieurs lettres sur ce pays à des Pères de sa Compagnie en France. Ces lettres, restées inédites, sont mentionnées dans la *Bibliothèque historique de Lelong* (édition de M. de Fontette, t. III, p. 333), sous le n° 39,789 ; manuscrit in-8° de 230 pages. — Ce recueil, y est-il dit, qui contient quatorze lettres originales, est le numéro 133 des manuscrits de la bibliothèque de M. de Cambis. On y trouve tout ce qu'on peut désirer sur les habitants de l'île de Cayenne, sur son climat et ses productions. — Et sous le n° 39,782, manuscrit : « Lettre du P. Jean Chrétien, jésuite, écrite de Cayenne le 25 juillet 1725, sur les mœurs et les coutumes des habitants, les Sauvages galibis, et l'état de la colonie. Cette lettre est entre les mains de M. Séguier, secrétaire de l'académie de Nîmes. »





| Noms.                                      | Arrivée. | Emplois ou fonctions.   | Départ. | Mort.          |
|--|----------|---|---------|----------------|
| Les PP. Louis de Villette. . . . .         | 1726     | Curé de Remire en 1727; supérieur en 1731 et premier préfet apostolique de Cayenne <sup>1</sup> . | »       | »              |
| Simon-Alexis Lefebvre. . . . .             | —        | Missionnaire. . . . .   | »       | »              |
| Nicolas de Noë. . . . .                    | —        | — . . . . .   | »       | »              |
| Toussaint Meunier. . . . .                 | —        | Coadjuteur temporel et pharmacien. . . . .  | »       | »              |
| Nicolas Bertrand. . . . .                  | —        | Coadjuteur temporel. . . . .  | »       | »              |
| Nicolas Cathelin. . . . .                  | 1727     | Missionnaire. . . . .   | »       | »              |
| Elzéar Fauque <sup>2</sup> . . . . .       | 1727     | Missionnaire des Sauvages. . . . .  | 1765    | vers 1770      |
| Jean-François Lavit <sup>3</sup> . . . . . | 1728     | Missionnaire. . . . .   | »       | »              |
| Albert de Montville. . . . .               | —        | — . . . . .   | »       | »              |
| Antoine de Marcé. . . . .                  | 1729     | — . . . . .   | »       | »              |
| Arnaud d'Ayna. . . . .                     | —        | Fondateur de la mission de St-Paul d'Oyapock.   | »       | vers 1759      |
| Bernard Prieur. . . . .                    | —        | Missionnaire. . . . .   | »       | »              |
| Gaspard du Molard. . . . .                 | —        | Coadjuteur temporel, architecte. . . . .  | »       | »              |
| Jean Mayronne. . . . .                     | —        | Coadjuteur temporel, chirurgien. . . . .  | »       | »              |
| Benoît-Nicolas de Lacoste. . . . .         | 1730     | Missionnaire. . . . .   | »       | vivait en 1757 |
| Jean Allemand. . . . .                     | —        | Coadjuteur temporel. . . . .  | »       | »              |
| Joseph d'Ausillac. . . . .                 | 1730     | Miss. des Sauv., fondateur de la miss. d'Ouanari.   | »       | vivait en 1762 |

<sup>1</sup> Voir aux pièces justificatives, no<sup>1</sup>, l'érection de Cayenne en préfecture apostolique. Depuis cette année 1731, tous les supérieurs de la mission étaient de droit préfets apostoliques.

<sup>2</sup> On trouve plusieurs des lettres du P. Fauque dans la collection des *Lettres édifiantes* : *Amérique*, t. VII et VIII. Ce missionnaire, né en 1694, admis chez les jésuites en 1714, a passé près de 40 ans dans les missions de la Guyane, et est venu mourir de vieillesse en France, probablement à Avignon, vers 1770.

<sup>3</sup> Le P. Lavit est auteur d'une lettre renfermée dans la collection des *Lettres édifiantes* : *Amérique*, t. VII, p. 273.

| Noms.                               | Arrivé. | Emplois ou fonctions.   | Départ. | Mort.               |
|-------------------------------------|---------|---|---------|---------------------|
| Les PP. Jean-Denis Pannier.         | 1731    | Missionnaire.   | »       | vers 1761           |
| Pierre de la Raffinie.              | 1732    | Supérieur en 1736.  | »       | »                   |
| Étienne Pernon.                     | —       | Coadjuteur temporel.  | »       | »                   |
| Gilles Pittet.                      | —       | —   | »       | »                   |
| Matthieu de Caranave <sup>1</sup> . | 1734    | Missionnaire des Sauvages.  | »       | 1768                |
| Louis-Charles Millet.               | 1735    | Coadjuteur temporel, chirurgien.  | »       | vivait en 1762      |
| Philippe-Charles Thomas.            | 1736    | Missionnaire.   | »       | — 1761              |
| Pierre-Antoine Bessou.              | —       | Miss. des Sauv., fondateur de N.-D.-de-Ste-Foi.                                   | »       | vers 1758           |
| Maurice-Julien Fourré.              | —       | Missionnaire.   | »       | vivait en 1757      |
| Philippe d'Huberland <sup>2</sup> . | 1738    | Miss. des Sauvages, supérieur 1746-1760.  | »       | 1769                |
| Philippe de Villecomte.             | —       | Missionnaire.   | »       | 1754                |
| Louis Dorez.                        | —       | Coadjuteur temporel.  | »       | 1769                |
| Louis Rinsos.                       | —       | —   | »       | 1762                |
| Pierre Garnier.                     | 1741    | Missionnaire.   | »       | »                   |
| Henri Guez.                         | —       | Supérieur gén. et préfet apostolique en 1761.                                     | »       | vivait en 1762      |
| Claude Hugnon.                      | 1743    | Missionnaire.   | »       | »                   |
| Louis Rivière.                      | 1745    | —   | »       | »                   |
| Alexis Ruel <sup>3</sup> .          | 1746    | Missionnaire, curé d'Oyapock, et puis curé de Cayenne; supérieur général en 1762. | »       | 1768 vivait en 1769 |

<sup>1</sup> Matthieu de Caranave, né en 1702, admis dans la société en 1719, est le fondateur de la mission de Sinnamari, où il avait réuni plusieurs centaines d'Indiens galibis; il est mort curé de Saint-Pierre d'Oyapock en 1768.

<sup>2</sup> Philippe d'Huberland, né en Belgique en 1697, reçu à Tournai dans la Compagnie en 1718, était curé de Rémire en 1768; est rentré en France en 1769.

<sup>3</sup> Alexis Ruel, né en 1716, jésuite en 1733, était supérieur général et préfet apostolique au moment de la suppression en 1762. Pendant deux ans il resta dans l'état

| Noms.                         | Arrivée. | Emplois ou fonctions.                         | Départ.        | Mort. |
|-------------------------------|----------|---|----------------|-------|
| Les PP. Joseph Fabry. . . . . | 1747     | Était curé de Rémire en 1761 . . . . .        | »              | »     |
| Nicolas Brigalant. . . . .    | 1748     | Coadjuteur temporel. . . . .                  | 1758 vivait en | 1769  |
| Antoine Valoux. . . . .       | 1751     | — . . . . .                                   | »              | —     |
| Philippe O'Reilly . . . . .   | —        | Missionnaire des Sauvages. . . . .            | 1765           | —     |
| Jacques le Justé. . . . .     | —        | Missionnaire, curé d'Oyapock en 1765. . . . . | »              | »     |
| Claude Sauvage. . . . .       | »        | Coadjuteur temporel. . . . .                  | »              | 1751  |
| Philippe d'Averdoing. . . . . | —        | Curé de Roura en 1761. . . . .                | 1768           | —     |
| Jean Cabady. . . . .          | —        | Missionnaire. . . . .                         | 1752           | »     |
| Sébastien Carpentier. . . . . | 1752     | Coadjuteur temporel. . . . .                  | 1768           | —     |

En 1776, Louis XVI ayant demandé au pape Pie VI des anciens jésuites pour les missions des Sauvages de la Guyane, la sacrée Congrégation de la propagande envoie quatre de ces religieux, trois prêtres et un frère coadjuteur; le nom de ce dernier n'est pas parvenu jusqu'à nous.

|   |      |                       |   |           |
|---|------|-----------------------|---|-----------|
| Les PP. Ferreira <sup>1</sup> . . . . . | 1777 | Missionnaire. . . . . | » | 1778      |
| Mathos. . . . .                         | —    | — . . . . .           | » | —         |
| Padilla <sup>2</sup> . . . . .          | —    | — . . . . .           | » | vers 1790 |

de simple prêtre missionnaire; mais bientôt la disette de prêtres à Cayenne obligea de recourir au P. Ruel. En vertu de pouvoirs à lui donnés par la congrégation de la propagande, il exerça les fonctions de prêtre apostolique dans la colonie jusqu'en 1768, époque de son départ pour la France. Dans les actes de l'administration de la Guyane, il est toujours nommé, même après la suppression, jésuite et supérieur des jésuites.

<sup>1</sup> Un noir de Cayenne, nommé *Dominique*, homme plein d'intelligence, qui fut autrefois député vers les nègres marrons du haut Maroni, par M. de Cloisy, gouverneur de Cayenne, et qui connaît très-bien les côtes depuis le cap d'Orange jusqu'au Para, disait au P. Alet, en juin 1855, que non loin de Comani, à quelques lieues de la mer, il avait lu les noms et la date de la mort de plusieurs anciens jésuites, *écrits sur des arbres*.

<sup>2</sup> En 1778, on donna pour second au P. Padilla l'abbé Lanoue, prêtre pieux et zélé. (Malouet, *Mémoires*, t. II, p. 347.)



N° 7

## ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

DE LA GUYANE FRANÇAISE

Avec l'effectif de la transportation (janvier 1857).

| ÉTABLISSEMENTS.         | PERSONNEL<br>libre. | TRANSPORTÉS. | TOTAL. |
|-------------------------|---------------------|--------------|--------|
| Iles du Salut. . . . .  | 214                 | 1,176        | 1,390  |
| Ilet-la-Mère. . . . .   | 88                  | 119          | 207    |
| Montagne-d'Argent . . . | 102                 | 145          | 247    |
| Saint-Georges. . . . .  | 26                  | 151          | 177    |
| Sainte-Marie. . . . .   | 145                 | 676          | 821    |
| Saint-Augustin. . . . . | 77                  | 376          | 453    |
| Saint-Philippe. . . . . | 21                  | 25           | 46     |
| Le Gardien. . . . .     | 80                  | 274          | 354    |
| Cayenne. . . . .        | »                   | »            | »      |
| Quartiers . . . . .     | 10                  | 416          | 426    |
| Montjoli. . . . .       | »                   | »            | »      |
| Bourda. . . . .         | »                   | »            | »      |
| Baduel. . . . .         | »                   | »            | »      |
|                         | 763                 | 3,358        | 4,121  |

L'effectif de la transportation comprend de plus 19 femmes.  
On vient de recevoir 560 transportés nouveaux.



# TABLE DES MATIÈRES

|                       | PAGES. |
|-----------------------|--------|
| INTRODUCTION. . . . . | I      |

## I. — RELATION

DES MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS DANS LES ILES  
ET DANS LA TERRE FERME DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE  
(1665)

### PREMIÈRE PARTIE

|          |  |    |
|----------|--|----|
| CHAPITRE | I. Du pays en général. . . . .   | 3  |
| —        | II. Premier voyage de nos Pères aux Iles et leurs<br>emplois. . . . .  | 12 |
| —        | III. De la conversion des hérétiques. . . . .  | 23 |
| —        | IV. Des missions que nos Pères ont faites aux<br>îles voisines pour l'assistance des François. . . . .       | 28 |
| —        | V. De la mission irlandaise. . . . .   | 34 |
| —        | VI. De l'instruction des Nègres et des Sauvages<br>esclaves. . . . .   | 44 |
| —        | VII. Missions des Sauvages de la Martinique et<br>de Saint-Vincent. . . . .                                  | 57 |
| —        | VIII. Le massacre des PP. Aubergeon et Gueimu<br>et de deux jeunes hommes qui les accom-<br>pagnent. . . . . | 67 |



## DEUXIÈME PARTIE.

| CHAPITRE |  | PAGES. |
|----------|--|--------|
|          | I. Premier voyage du P. Méland en la Terre ferme et la description du pays. . . . .    | 79     |
| —        | II. Second voyage du P. Méland en Terre ferme et ce qui nous arriva en chemin. . . . . | 91     |
| —        | III. Notre arrivée à Oüarabiche, et le départ du P. Méland pour Saint-Thomas. . . . .  | 99     |
| —        | IV. Des avantages et des merveilles de ce pays. . . . .                                | 107    |
| —        | V. Continuation de la même matière. . . . .  | 117    |
| —        | VI. Du grand nombre des Sauvages de ces contrées et de leur police . . . . .           | 122    |
| —        | VII. De leurs coutumes. . . . .  | 132    |
| —        | VIII. De leurs mœurs et de leurs dispositions à recevoir la foi. . . . .               | 141    |
| —        | IX. Mon occupation en Terre ferme. . . . .   | 152    |
| —        | X. Des baptêmes que nous avons faits à Oüarabiche . . . . .                            | 162    |
| —        | XI. Les Sauvages demandent des François en leurs terres . . . . .                      | 167    |
| —        | XII. Mon départ d'Oüarabiche pour les Iles, et mon retour en France. . . . .           | 174    |

---

|        |   |     |
|--------|---|-----|
| II. —  | LETTRE DU P. JEAN GRILLET, premier supérieur de la maison de la Compagnie de Jésus à Cayenne, à un religieux de la même Compagnie (le frère Pierre de Saint-Gilles). . . . .  | 183 |
| III. — | VOYAGE DES PP. JEAN GRILLET ET FRANÇOIS BÉCHAMEL dans l'intérieur de la Guyane, en 1674. . . . .  | 213 |
| IV. —  | LETTRE DU P. LOMBARD, supérieur des missionnaires de la Compagnie de Jésus dans la Guyane, sur la mission de Kourou, précédée et suivie de quelques détails sur les travaux des autres missionnaires jésuites de la Guyane jusqu'à la révolution française (1723-1790). . . . . | 261 |
| V. —   | LETTRES écrites de la Guyane française par des missionnaires de la Compagnie de Jésus, à des Pères de la même Compagnie . . . . .   | 345 |

|   | PAGES. |
|---|--------|
| Lettre du P. MOREZ..., 28 juin 1852 . . . . .   | 349    |
| — d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus dans<br>la Guyane française, à un Père de la même Com-<br>pagnie..., 20 juillet 1852 . . . . . | 352    |
| — du P. HERVIANT..., 18 janvier 1853 . . . . .  | 357    |
| — du P. BIGOT..., 29 mars 1854. . . . .   | 361    |
| — du P. DABBADIE..., 1 <sup>er</sup> mai 1854. . . . .  | 375    |
| — du P. DABBADIE..., 26 août 1854 . . . . .   | 386    |
| — d'un missionnaire..., 17 décembre 1854 . . . . .  | 400    |
| — du P. J. ALET..., 12 avril 1855. . . . .  | 403    |
| — d'un missionnaire..., 17 mai 1856 . . . . .   | 459    |
| — d'un missionnaire..., 15 octobre 1856. . . . .  | 467    |
| CONCLUSION . . . . .  | 473    |

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

|  |     |
|--|-----|
| N° 1. — Titres d'établissement des jésuites à Cayenne.   | 475 |
| N° 2. — Lettre du P. J. Grillet au P. Brion, supérieur<br>des missionnaires dans les Iles, en lui envoyant son jour-<br>nal de voyage. . . . .             | 478 |
| N° 3. — Voyage géographique du P. Grillet . . . . .  | 479 |
| N° 4. — Gouvernement ecclésiastique de Cayenne. . . . .  | 486 |
| N° 5. — Sur les missions des Indiens dans l'Amérique<br>méridionale . . . . .  | 489 |
| N° 6. — Liste des anciens missionnaires de la Compa-<br>gnie de Jésus qui ont travaillé dans les missions de la<br>Guyane française. (1651-1790) . . . . . | 496 |
| N° 7. — Établissements pénitentiaires de la Guyane<br>française (1857). . . . .  | 503 |



Table des matières

Table des matières de la 1<sup>re</sup> partie

Table des matières de la 2<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 3<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 4<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 5<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 6<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 7<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 8<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 9<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 10<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 11<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 12<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 13<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 14<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 15<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 16<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 17<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 18<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 19<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 20<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 21<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 22<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 23<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 24<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 25<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 26<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 27<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 28<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 29<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 30<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 31<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 32<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 33<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 34<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 35<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 36<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 37<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 38<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 39<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 40<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 41<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 42<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 43<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 44<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 45<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 46<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 47<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 48<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 49<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 50<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 51<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 52<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 53<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 54<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 55<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 56<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 57<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 58<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 59<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 60<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 61<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 62<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 63<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 64<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 65<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 66<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 67<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 68<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 69<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 70<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 71<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 72<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 73<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 74<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 75<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 76<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 77<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 78<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 79<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 80<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 81<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 82<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 83<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 84<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 85<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 86<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 87<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 88<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 89<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 90<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 91<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 92<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 93<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 94<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 95<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 96<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 97<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 98<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 99<sup>e</sup> partie

Table des matières de la 100<sup>e</sup> partie

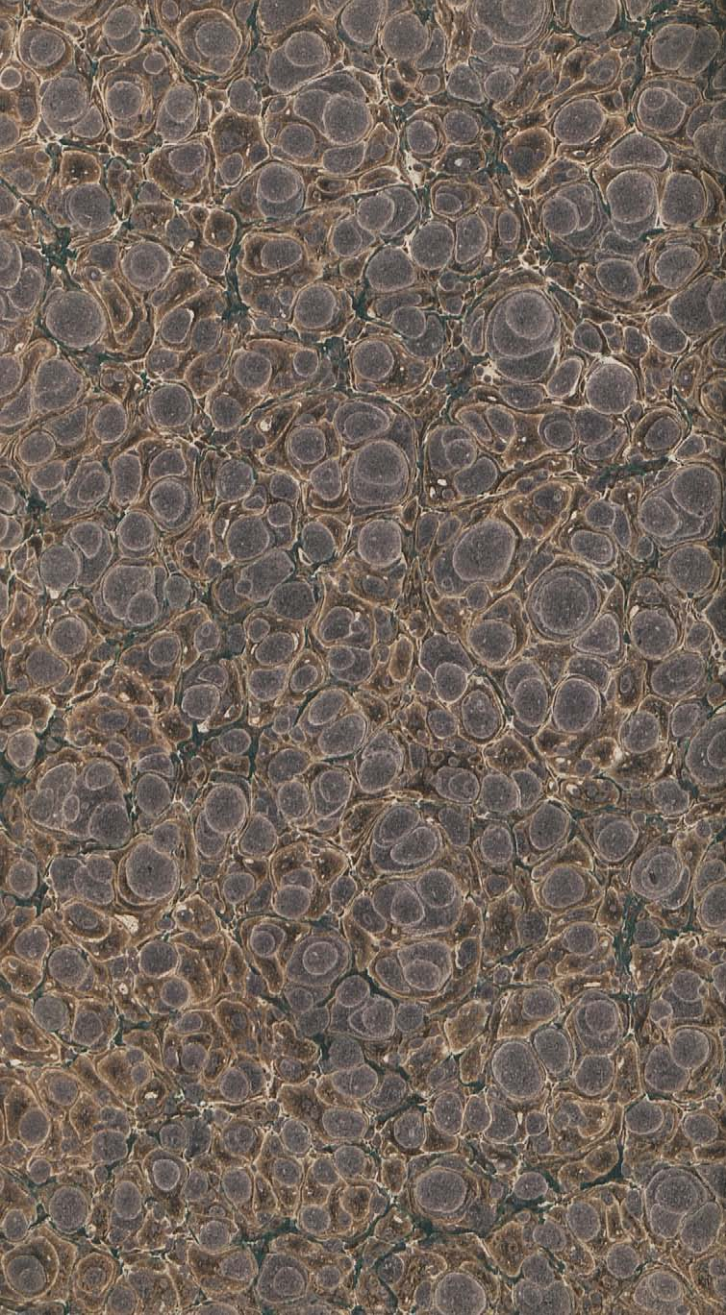




BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0015875





131436

